

Jean-Jacques Rousseau

VOLUME 12. Pièces sur divers sujets et recueil de lettres sur la philosophie, la morale et la politique
in *Collection complète des oeuvres*, Genève, 1780-1789, vol. 12, in-4°

édition en ligne www.rousseauonline.ch

version du 7 octobre 2012

<http://www.rousseauonline.ch/Text/volume-12-pieces-sur-divers-sujets-et-recueil-de-lettres-sur-la-philosophie-la-morale-et-la-politique.php>





JEAN JACQUES ROUSSEAU
COLLECTION COMPLÈTE DES ŒUVRES DE JEAN JACQUES ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE,
IN-4°, 1780-1789.

VOLUME 12
PIÈCES
SUR DIVERS
SUJETS
ET RECUEIL
DE LETTRES
SUR LA
PHILOSOPHIE,
LA MORALE
ET
LA POLITIQUE

L'ÉDITION DU PEYROU ET MOULTOU.

J.M. GALLANAR, ÉDITEUR

TABLE

Lettre de M. Rousseau à M. de Bastide	p.1.
Projet de pais perpétuelle de l'Abbé de St. Pierre	p.3
Jugement sur la paix perpétuelle.	p. 40.
Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre	p.53.
Jugement sur la Polysynodie	p.76
Lettre à M. Voltaire	p.91.
Reponse de M. de Voltaire	p.113.
Let. à M***.	p.114.
Let. à M.d'Offerville à Douai	p. 134.
Let. à M. Usteri Professeur à Zurich	p. 141.
Let. au Prince Louis E. de Wirtemberg	p. 145.
Let. à M. le Marquis de Mirabeau	p.160.
Lettres Diverses	p. 165

JEAN JACQUES ROUSSEAU

EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE DE MONSIEUR L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE / JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE.

[1754, automne (Extrait) - 1756, automne (Jugement);
manuscrit, Extrait, Bibliothèque publique de la Ville de
Neuchâtel, n° R 17b-24b; collection Charles Gautier, Genève;
publié, Paris, mars 1761 (Extrait); manuscrit, Jugement,
Neuchâtel, R. 34, fos 1-6; publié dans l'édition Moutou & Du
Peyrou, Genève, 1782; le Pléiade édition, t. III, pp. 563-600.
==Du Peyrou/Moutou 1780-89 quarto édition t. XII, pp. 1-39.]

[1]

*Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet.*

Lucain.

LETTRE DE M. ROUSSEAU À M. DE BASTIDE

A Montmorenci, le 5 Décembre 1760.

J'aurois voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre entreprise; mais vous savez ma résolution, & faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du Public. Il y a six ans que M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'Abbé son oncle,

j'avois commencé d'abrégé ses écrits, afin de les[2] rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des Ouvrages, & l'autre un jugement raisonné sur chaque projet: mais, après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre & que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la Paix perpétuelle & sur la Polysynodie. Je vous envoie, Monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, & dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt rétablie entre les Puissances; car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

[3]

PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE *

[*Cette Piece & les trois suivantes auroient dû être placées dans le premier volume de cette Collection; mais la grosseur de ce volume nous a déterminé à les placer à la tête de celui-ci.]

Comme jamais projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propose des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matière laisse un homme sensible & vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; & je ne sais si l'illusion d'un coeur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre & repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion, & je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir & s'aimer; je vais penser à une douce & paisible société de frères, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun: & réalisant en moi-même un tableau si touchant, [4] l'image d'une félicité qui n'est, point m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premières lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur à son tour de ne rien nier qu'il ne le réfute; car ce ne sont pas tant les

raisonneurs que je crains, que ceux qui, uns se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-tems médité sur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour appercevoir des embarras & des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de eu relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté, & de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si long-tems à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; & qu'en nous unissant à quelques hommes nous devenons réellement les ennemis du genre humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, unissant les Peuples par des liens semblables [5] à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns & les autres à l'autorité des Loix. Ce Gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petite Etats, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les Loix y sont en vigueur, & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chefs, & les Etrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes, les Anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictyons, les Etrusques leurs Lucumonie, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités; & les derniers soupire de la Grèce devinrent encore illustres dans la Ligne Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approchèrent pour la sagesse, de celle du Corps Germaniqu, de la Ligne Helvétique, & des Etats Généraux. Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en politique ainsi qu'en morale, l'étendue de nos connaissances ne prouve gueres que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des Peuples divisés. C'est ainsi que toutes les Puissances de l'Europe forment entr'elles une sorte de système qui les unit par une même Religion, par [6] un même droit des gens, par les moeurs, par les lettres, par le commerce, & par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela; & qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pu si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des Peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, & les causes particulieres qui l'ont fait naître servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du monde, barbares & inconnue les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit gueres dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs & vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux espèces dans l'humanité: dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce

principe il résulteroit qu'un Gaulois ou un Ibère n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un Caffre ou un Américain; & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entre eux que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

Mais quand ce Peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, & qu'une partie de l'hémisphère connu eut subi le même joug, il se forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Empire; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, & surtout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

[7] A la chaîne politique, qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une manière équitable, claire & précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire, les devoirs & les droits réciproques du Prince & des sujets, & ceux des citoyens entr'eux. Le code de Théodose, & ensuite les livres de Justinien, furent une nouvelle chaîne de justice & de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire, & lui conserva long-tems une sorte de juridiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisième lien, plus fort que les précédentes, fut celui de la Religion; & l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au Christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres: tellement que celui des membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres, est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asyle à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement & si vainement persécuté, l'Empire Romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, & triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avars, & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir subjugué, & reçurent du moins en apparence, avec la loi [8] de l'Évangile celle du Prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres; on voyoit devenir officiers de l'Empire, les mêmes conquérans qui l'avoient avili; les plus grands Rois accepter, briguer même les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Consulat; &, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples, qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes & d'opinions, dont l'influence est encore demeurée quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; & Rome ayant dominé d'une autre manière après la destruction de l'Empire, il est resté de ce double lien* [*Le respect pour l'Empire Romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des Jurisconsultes ont mis en question si l'Empereur d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde; & Barthole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque oseroit en douter. Les livres des Canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Église Romaine.] **une société plus étroite**

entre les Nations de l'Europe, où étoit le centre des deux Puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers Peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particulière de l'Europe, plus [9] également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang & les affaires du commerce, des arts, des colonies, ont mis entre les Souverains; la multitude des rivières & la variété de leurs cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des Habitans, qui les porte à voyager sans cesse & à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'imprimerie & le goût général des Lettres, qui a mis entre eux une communauté d'études & de connoissances; enfin la multitude & la petitesse des Etats, qui, jointe aux besoins du luxe & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, un idéale collection de Peuples, qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses moeurs, ses coutumes & même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences & des Arts; à considérer nos beaux discours & nos procédés horribles, tant humanité dans les maximes & de cruauté dans les actions, une Religion si douce & une si sanguinaire intolérance, une Politique si sage dans les livres & si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans & des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés & des guerres si cruelles: on soit à peine comment [10] concilier ces étranges contrariétés; & cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision, pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel; toute société sans loix ou sans Chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle & dissension à la première circonstance qui vient à changer; l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de nulle manière; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres; leurs divisions sont d'autant plus funestes que leurs liaisons sont plus intimes; & leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puissances sont plutôt des trêves passagères que de véritables Paix; soit parce que ces Traités n'ont point communément d'autres garans que les Parties contractantes; soit parce que les droits des unes & des autres n'y sont jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puissances qui ne reconnoissent aucun Supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, si-tôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux Prétendants.

D'ailleurs, le Droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, & [11] variant incessamment selon les tems & les lieux, il est plein de règles contradictoires, qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort; de sorte que la

raison sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des Traités passagers; mais bientôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient; tout s'embrouille, tout se complique; on ne voit plus rien au fond des choses; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice; & parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que si l'on pouvoit remonter au droit solide & primitif, il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre, plus cachée & non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature; que des Etats héréditaires en effet, restent électifs en apparence; qu'il y ait des Parlemens ou Etats nationaux dans des Monarchies, des Chefs héréditaires dans des Républiques; qu'une Puissance dépendante d'une autre, conserve encore une apparence de liberté; que tous les Peuples, soumis au même pouvoir, ne soient pas gouvernés par les mêmes loix; que l'ordre de succession soit différent dans les divers Etats d'un même Souverain; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, sans que il soit possible d'empêcher ce progrès. Voilà les causes générales & particulieres [12] qui nous uniment pour nous détruire, & nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remède, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a société il faut nécessairement une force coactive, qui ordonne & concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts & aux engagements réciproques, la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, & sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; & si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jeter un coup-d'oeil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers & des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces nations; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, & que personne ait rien fait à dessein de [13] le conserver; on trouve qu'il existe; & ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, & n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle; & quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétablirait bientôt d'un autre: de sorte que si les Princes qu'on accusoit d'aspirer à la Monarchie universelle y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie; car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussitôt le ridicule? Comment

ne pu sentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe assez supérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, se présentent toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangères & différemment aguerries, à des Peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline; Mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entr'eux est une si petite partie du tout, & qu'ils ont de concert une si grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en sera que plutôt ruiné, ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs la discipline est par-tout à-peu-près la même, ou le deviendra clans peu. Aura-t-il plus d'argent? Les sources en sont communes, & jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il [14] s'agrandir pied-à-pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le tems, l'argent & les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres Puissances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; & le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piège. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort & le tems rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque Prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois Potentats pour subjuguier tout le reste? Ces trois Potentats, quels qu'ils soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, & qu'il regne une trop grande jalousie entr'eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet: j'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, & qu'ils auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient, pour les Conquérans alliés, des semences de discorde; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés, que chacun se trouvât également satisfait des siens; & que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que depuis que le monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puissances, bien unies, en subjuguier d'autres, sans [15] se brouiller sur les contingens ou sur les partages, & sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni Prince, ni Ligue, puisse désormais changer considérablement & à demeure, l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées soient des obstacles insurmontables à l'ambition; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramènent les Etats aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement; mais ce système a un autre appui plus solide encore; & cet appui c'est le Corps Germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, & sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins, qu'à celui de ses propres membres: Corps redoutable aux étrangers, par son étendue, par le nombre & la valeur de ses Peuples; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette

constitution de l'Empire, il est certain que tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne [16] pensent, & n'est pas seulement le droit public Germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux; car il y a entre les Puissances Européennes, une action & une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle; & leurs efforts sont toujours vains & toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface, sans jamais en changer le niveau; de sorte que les Peuples sont incessamment désolés sans aucun profit sensible pour les Souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de manière à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une espèce de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systèmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des Ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines Puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même tems un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres.* [*Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, & de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette Isle, & moi je parie qu'elle y dépérit Londres a'agrandit tous les jours; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans; donc ils ne tarderont pu d'être enclaves.]

[17] Si j'ai insisté sur l'égalité de force, qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale; car pour former une confédération solide & durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, & que les associations particulières qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution: sans quoi, la confédération seroit vaine; & chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puissances sont dans une entière liberté de former entr'elles des ligues & des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé, trois vérités incontestables. L'une, qu'excepté le Turc il règne entre tous les Peuples de l'Europe, une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les [18] noeuds généraux & lâches de l'humanité. La seconde, que l'imperfection de cette société rend la

condition de ceux qui la composent, pire que la privation de toute société entr'eux. La troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même tems facile à perfectionner; en sorte que tous ses Membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misère, & changer en une paix éternelle, l'état de guerre qui règne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle manière ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison; & comment la société libre & volontaire, qui unit tous les Etats Européens, prenant la force & la solidité d'un vrai Corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, & forcera toutes les parties à concourir au bien commun; mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle Puissance considérable ne s'y refuse; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puisse établir les loix & les réglemens qui doivent obliger tous les Membres; qu'elle ait une force coactive & coercitive, pour contraindre chaque Etat de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir; enfin, qu'elle soit ferme & durable, pour empêcher que les Membres ne s'en détachent à leur volonté, sitôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains, auxquels on reconnoitra que l'institution est sage, utile & inébranlable: il s'agit maintenant d'étendre [19] cette supposition, pour chercher par analyse, quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, & quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de tems en tems parmi nous des espèces de Diètes générales sous le nom de congrès, où l'on se rend solennellement de tous les Etats de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'assemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier; où l'on délibère en commun si la table sera ronde ou quarrée, si la salle aura plus ou moins de portes, si un tel Plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, & sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, & très-dignes assurément d'occuper les Politiques du nôtre.

Il se peut faire que les Membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincèrement le bien public; & par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq Articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diète ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends [20] des Parties contractantes seront réglée & terminée par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diète, ceux qui seront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le tems & la manière, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, & la manière de les lever, pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession & le gouvernement de tous les Etats qu'il possède actuellement, de même que la succession élective

ou héréditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays; & pour supprimer tout-d'un-coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités pour base de tous les droits mutuels des Puissances contractantes: renonçant pour jamais & réciproquement à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, & autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrième, on spécifiera les cas où tout Allié, infracteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe, & proscrit comme ennemi public; savoir, s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fit des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui résister, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

[21] Il sera encore convenu par le même article qu'on amers, & agira offensivement, conjointement, & à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diète, réparé les torts, remboursé les frais, & fait raison même des préparatifs de guerre contraires au Traité.

Enfin, par le cinquième, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la Diète, à la pluralité des voix pour la provision, & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun de ses membres, tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés & couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens; mais les petites difficultés se levent aisément au besoin; & ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du congrès, on trouvera mille obstacles & dix mille moyens de les lever. Ici il est question d'examiner, par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdroit dans des volumes de tiens, s'il falloit tout prévoir & répondre à tout. En se tenant aux principes incontestables, on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits, ni résoudre toutes les objections, ni dire comment tout se fera: il suffit de montrer que tout se peut faire.

[22] Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce système? Deux questions seulement; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix est préférable à l'état de guerre.

La première question est, si la confédération proposée iroit sûrement à son but, & seroit suffisante pour donner à l'Europe une paix solide & perpétuelle.

La seconde, s'il est de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération & d'acheter une paix constante à ce prix.

Quand l'utilité générale & particulière sera ainsi démontrée, on ne voit plus, dans la raison des choses, quelle cause pourroit empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonscrit chaque Puissance à-peu-près dans ses bornes, & ne lui permet pas d'en écraser entièrement d'autres. Pour rendre sur ce point mes

raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf Puissances qu'on suppose composer la République Européenne; en sorte que chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diète;

Savoir:

L'Empereur des Romains.

L'Empereur de Russie.

Le Roi de France.

Le Roi d'Espagne.

Le Roi d'Angleterre.

Les Etats Généraux.

[23] Le Roi de Dannemarck.

La Suede.

La Pologne.

Le Roi de Portugal.

Le Souverain de Rome.

Le Roi de Prusse.

L'Electeur de Bavière & ses Co-associés.

L'Electeur Palatin & ses Co-associés.

Les Suisses & leurs Co-associés.

Les Electeurs Ecclésiastiques & leurs Associés.

La République de Venise & ses Co-associés.

Le Roi de Naples.

Le Roi Sardaigne.

Plusieurs Souverains moins considérables, tels que la République de Gênes, les Ducs de Modène & de Parme, & d'autres étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans, par forme d'association, & auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise; parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir d'un moment à l'autre des accidens sur lesquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du système.

Il ne faut que jeter les yeux sur cette liste, pour voir avec la dernière évidence, qu'il n'est pas possible, ni qu'aucune des Puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en Corps, ni qu'il n'y forme aucune ligne partielle capable de faire tête à la grande Confédération.

Car comment se feroit cette ligue? Seroit-ce entre les plus [24] puissans? Nous avons montré qu'elle ne sauroit être durable; & il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le système particulier de chaque grande Puissance, & avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand Etat & plusieurs petits? Mais les autres grands Etats, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue: & l'on doit sentir que la grande alliance étant toujours unie & armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & séditeuse, qui tendroit à troubler la paix & l'ordre public. Qu'on voie ce qui se passe dans le Corps Germanique, malgré les abus de sa police & l'extrême inégalité de ses membres: y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire en blessant ouvertement sa constitution, à

moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainsi je tiens pour démontré que la Diète Européenne une fois établie, n'aura jamais de rébellion à craindre, & que, bien qu'il n'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même.

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un Conquérant, ou d'affaiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droite attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagements d'un traité. Il n'y a ni cause, ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un [25] de ces six chefs: or, il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir; de sorte qu'en risquant de tout perdre on est dans l'impuissance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choses. Il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulières ne serviroient de rien contre une alliance plus forte, & toujours subsistante; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne sauroit le faire sans être apperçu, prévenu & puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque Prince tout espoir de conquêtes, lui ôte en même tems toute crainte d'être attaqué; & non-seulement ses Etats garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entière est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raison de vouloir affaiblir un voisin, dont on n'a plus rien à craindre; & l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes & de prétentions obscures & embrouillées, seront toutes anéanties par le troisième Article de la confédération, qui règle définitivement tous les [26] droits réciproques des Souverains alliés sur leur actuelle possession. Ainsi toutes les demandes & prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, & seront jugées dans la Diète, à mesure qu'elles pourront naître: ajoutez que, si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la Diète. Ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre; on doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier Article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que n'ayant plus d'agresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, & que comme on n'en sauroit faire de plus solide & de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, & par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne soit exactement

rempli par l'exécution du système proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on sent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix; & lui montrer [27] les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à n'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune, à cet appareil de puissance & de terreur, dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes, dont ils tirent leur honneur; & pour tout dire, enfin, vous lu forcez d'être équitables & pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de cruelles privations?

Je n'oserois répondre, avec l'Abbé de Saint-Pierre: que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique, & le bonheur de leurs sujets; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation; & que la réputation qu'on acquiert auprès des sages, se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes; que l'entreprise d'une paix perpétuelle étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son Auteur d'une gloire immortelle; que cette même entreprise étant aussi la plus utile aux Peuples, est encore la plus honorable aux Souverains; la seule sur-tout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions; & qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des Rois, est de travailler au bonheur public. Laissons aux harangueurs ces discours, qui, dans les cabinets des Ministres, ont couvert de ridicule l'Auteur & ses projets; mais ne [28] méprisons pas comme eux ses raisons; & qu'il en soit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis; parce qu'il n'y a point pour en juger, de règle commune & constante, & qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent, ne sauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occasion sans scrupule, sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, & d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice; ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Si-tôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale; & tout le monde blâme un homme à son aise, qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dez. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'agrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils désirent, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de [29] forces de toute espece, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un Etat quelconque; & comparons ce préjudice

aux avantages qu'il en retire, nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, & que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on l'a perdue en même tems contre les Puissances neutres, qui sans changer d'état se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoiblissement.

Si tous les Rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui noue mèneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince, qui, pour reculer ses frontieres, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandissant; parce qu'avec un plus grand espace à défendre, il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que par la manière dont la guerre se fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées: c'est bien-là la perte apparente & sensible; mais il s'en fait en même tems dans tout l'Etat une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture; ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite: & c'est alors [30] qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on soit maintenant par quels moyens on peut doubler & tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'Empereur Adrien. On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des Rois; & c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux Etats qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes loix, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un Souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces, sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins, sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses Etats; & tous les sujets de plus qui lui naissent, sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre & les intérêt particuliers l'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devoit s'établir d'elle-même, & durer toujours sans aucune confédération. Ce seroit faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de sûreté à cet égard fait que chacun ne pouvant l'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage quand l'occasion le favorise, & de prévenir un voisin qui ne manqueroit pu de le prévenir [31] à son tour dans l'occasion contraire; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sûreté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, & souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde, quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, & que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parier raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière. La garantie de l'article troisième ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne sauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui, qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; & c'est gagner beaucoup, que de l'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du Tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la souveraineté, mais les affermira au contraire, & les rendra plus assurés par l'article troisième: en garantissent à chacun, non-seulement ses Etats contre toute invasion étrangère, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses sujets; [32] ainsi les Princes n'en seront pu moins absolus, & leur Couronne en sera plus assurée: de sorte qu'en se soumettant au jugement de la Diète, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou seulement d'un Corps dont on est membre & dont chacun est chef à son tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'assurer sa liberté, par les garans qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermirait dans celles des Associés. Ceci se confirme par l'exemple du Corps Germanique; car bien que la souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa constitution, & qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du Corps Européen, il n'y en a pourtant pu un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue en se détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit nécessairement tendre à l'usurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la Diète Européenne, où la présidence doit être alternative, & sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les Princes; c'est une grande facilité de plus d'en

avoir beaucoup, par tous les avantages qui résulteront pour leurs Peuples & pour eux, d'une paix continuelle, & [33] par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, & de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pu à tous les Souveraine de supprimer toutes leurs troupes, & de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite.* [*Il se présente encore ici d'autres objections; mais comme l'Auteur du projet ne se les est pu faites, je les ai rejetées dans l'examen.] Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontières de l'Europe que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir, au besoin, les décrets de la Diète. Mais toutes ces dépenses faites, & l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets, & les coffres du Prince; de sorte que le Peuple payeroit beaucoup moins; que le Prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le Commerce, l'Agriculture, les Arts, de faire des établissemens utiles, qui augmenteroient encore la richesse du Peuple & la sienne; & que l'Etat seroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, & de tout cet appareil de guerre qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontières de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, & pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

[34] A cela je répons: 1° que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, & que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur situation les expose; 2° Que délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au-dehors; 3° Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe, & des frais nécessaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontières, sans être à charge aux Confédérés; 4° Que ces forteresses construites, entretenues & gardées à frais commune, seroient autant de sûretés & de moyens d'épargne pour les Puissances-frontières dont elles garantiroient les Etats;

5° Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'agresseur; 6° Qu'enfin un Corps aussi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux Etrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres: comme le Corps Germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins & protéger utilement tous les Princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entre eux, l'Art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage & leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni soldats, & que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je répons qu'il arrivera de deux choses l'une: ou les voisins de l'Europe l'attaqueront, & lui feront la guerre, ou [35] ils redouteront la confédération & la laisseront en paix.

Dans le premier cas; voilà les occasions de cultiver le génie & les talents militaires, d'aguerrir & former des troupes; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe; on ira sur la frontière apprendre la guerre; dans le sein de l'Europe on jouira de la

paix; & l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi, pour devenir guerrier, & les François sont-ils moins braves, parce que les Provinces de Touraine & d'Anjou ne sont pu eu guerre l'une contre l'autre?

Dans le second cas; on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai, mais on n'en aura plus besoin; car à quoi bon s'exercer à la guerre, pour ne la faire à personne? Lequel vaut mieux, de cultiver un Art funeste, ou de le rendre inutile? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejeter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience? Il reste à voir dans ce parallèle, lequel des deux Arts est plus salutaire en soi, & mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pu d'une invasion subite; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, & que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le tems de ces éruptions de Barbares, qui sembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un oeil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puissance au monde, qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entière; & si jamais il en [36] vient une, ou l'on aura le tems de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, & se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la manière actuelle de vider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire, de l'état d'impolice & de guerre, qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue & mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui règne entr'eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort.
2. Changemens continuels & inévitables de relations entre les Peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit.
3. Point de sûreté parfaite, aussi long-tems que les voisin ne sont pas soumis ou anéantis.
4. Impossibilité générale de lu anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers, on en trouve d'autres.
5. Précautions & frais immenses pour se tenir sur ses gardes.
6. Défaut de force & de défense dans les minorités & dans les révoltes; car quand l'Etat se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre?
7. Défaut de sûreté dans les engagemens mutuels.
8. Jamais de justice à espérer d'autrui, sans des frais & des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, & dont l'objet disputé ne dédommage [37] que rarement.
9. Risque inévitable de ses Etats, & quelquefois de sa vie dans la poursuite de ses droits.
10. Nécessité de prendre part, malgré soi, aux querelles de ses voisins, & d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins.
11. Interruption du Commerce & des ressources publiques, au moment quelles sont le plus nécessaires.
12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant, si l'on est foible; & d'une ligue, si l'on est fort.
13. Enfin inutilité de la sagesse où préside la fortune, désolation continuelle des Peuples, affoiblissement de l'Etat dans les succès & dans les revers, impossibilité totale d'établir jamais un bon Gouvernement, de compter sur son propre bien, & de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sûreté entière, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations, ôtés, ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations & affermira les possessions.

3. Sûreté entière & perpétuelle, & de la personne du Prince, & de sa Famille, & de ses Etats, & de l'ordre de succession fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendants injustes & ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

[38] 5. Liberté & sûreté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'Etat à Etat, que de chaque Etat dans les régions éloignées.

6. Suppression totale & perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre & par mer en tems de guerre, & considérable diminution de leur dépense ordinaire en tems de paix.

7. Progrès sensible de l'Agriculture & de la population, des richesses de l'Etat & des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les ressources publiques & le bonheur des Peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des Lecteurs l'examen de tous ces articles & la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce Projet, il est démontré: premièrement, que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute manière, & qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens & les avantages; en troisième lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, seroit solide & durable, & rempliroit parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet (Qui peut répondre [39] de la raison d'autrui?) mais seulement qu'ils l'adopteroient, s'ils consultoient leurs vrais intérêts: car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, & aimant le bien public par humanité; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, & préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, & assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce Projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique; c'est que les hommes sont insensés, & que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.

FIN.

[40]

JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE

[Du Peyrou/Moultou 1782-89 quarto édition t. XII, pp. 40-52].

Le Projet de la Paix perpétuelle étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'Abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus long-tems & qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté: car on a peine à nommer autrement ce zèle de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, & les dégoûta qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette ame saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale &

particulière de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables, on ne peut rien de plus solide & de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'Auteur les établit: réalisez sa République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement: tant chacun [41] trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes princes, qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de St.Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient; non, c'est un livre solide & sensé, & il est très important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il da pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fument moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si longtemps, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident?

Sans doute, cela est croyable; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les désirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, & que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les [42] détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent; le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle, cela est démontré dans le projet; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir & commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancrés.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets, étendre leur domination au-dehors & la rendre plus absolue au dedans; toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proscrits du cabinet & si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils l'annoncent jamais que des ordres funestes, & que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales comment les Princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une & qui n'est gueres plus favorable à l'autre; car on sent bien que par la Diète Européenne le gouvernement de chaque Etat n'est pas moins fixé que par ses limites; qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des sujets sans garantir en même tems les sujets de la tyrannie des Princes, & qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul Souverain qui, borné ainsi pour [43] jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-

seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre le progrès du despotisme s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à discrétion dans un peuple d'esclaves, de l'argent & des hommes pour en subjuguier d'autres; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin, chacun voit assez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus: *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois; *envoyez-moi des troupes: j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent*. Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie, & l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on espérer de soumettre à un Tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au Ciel? Les Souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple gentilhomme offensé, dédaigne de porter ses plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les siennes à la Diète Européenne? Encore y a-t-il [44] cette différence, que l'un pèche contre les loix & expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose gueres que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, & dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espère de sa propre sagesse: s'il est puissant, il compte sur ses forces; s'il est foible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, & le politique habile soit tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le Sophiste de Cour qui préfère un grand territoire & peu de sujets pauvres & soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice & les loix, sur un peuple heureux & florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, & des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le Prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir & s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque, mais ce [45] n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément; car pour être le maître des hommes & des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter pour le commerce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains & incontestables, mais qu'étant communs à tous ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, & que pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que

des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peseroient leurs intérêts eux-mêmes; que sera-ce quand do les feront peser par leurs Ministres dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple & presque toujours à ceux du Prince? Les Ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le Prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peuple sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, & faire en secret mille odieux monopoles; ils en ont besoin pour satisfaire leurs passions, & s'expulser mutuellement; ils en ont besoin pour s'emparer du Prince, en le tirant de la Cour quand il s'y forme contr'eux des intrigues dangereuses; ils perdroient toutes ces ressources par la paix perpétuelle, & le public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont [46] pas adopté? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour y opposer? ce qu'ils ont toujours fait: ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de St. Pierre que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Ministres n'auront jamais, il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce système. Car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit gueres espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires; cependant si cet accord n'a pu lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer, & alors il n'est plus question de persuader mais de contraindre, & il ne faut pas écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi, quoique le projet fût très sage, les moyens de l'exécuter se sentoient de la simplicité de l'Auteur. Il s'imaginait bonnement qu'il ne falloit qu'assembler un congrès, y proposer ses articles, qu'on les alloit signer & que tout seroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'est pu chimérique que nommer son premier [47] Auteur: car assurément Henri IV n'étoit pas fou ni Sully visionnaire. L'Abbé de St. Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le tems, dans les circonstances, dans la proposition, dans la manière de la faire & dans son Auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'oeil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV, pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde & faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la Monarchie universelle avec de grands moyens de succès & de grands talens pour les employer; son fils plus riche & moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles; & la Maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres Puissances, que nul Prince ne régnoit en sûreté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son Père hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la Puissance Espagnole tenoit encore l'Europe en respect, & l'Espagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre

l'Angleterre, les guerres civiles de France avoient épuisé les forces d'Espagne & les trésors des Indes; la Maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert; & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les Princes & fomenter des Liges qui ne tarderent pu d'éclorre & faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit [48] de loin la décadence de la maison d'Autriche & le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder de secouer le joug, & s'exposer seul à la guerre; l'exemple de Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le Duc de Savoye, trop foible & trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pu parmi tant de Souverains un seul homme de tête en état de former & soutenir une entreprise; chacun attendoit du tems & des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses quand Henri forma le plan de la République chrétienne & se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur; mais qui, ayant pour raison secrète l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employée à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance il le médita toute sa vie, & réserva l'exécution pour sa vieillesse: conduite qui prouve premièrement ce désir ardent & soutenu qui seul, dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles, & de plus, cette sagesse patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main à force de prévoyance & de préparation: car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, & celles que le succès [49] seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire où le concours de tant de gens étoit nécessaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti & qu'il fût ligué avec les plus puissans Potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Ministre intègre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres: la partie étoit liée avec le Roi Jacques, & le Roi de Suede étoit engagé de son côté; la Ligue étoit conclue avec les Protestans d'Allemagne, on étoit même sûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pièces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme & l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit & dont peu se seroient souciés? étoit-ce l'intérêt public qui n'est jamais celui de personnel l'Abbé de St. Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-attractive. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un [50] grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies qui lui coûtoient beaucoup à soutenir & le

mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suède vouloit s'assurer de la Poméranie & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin, alors protestant & chef de la confession d'Augsbourg avoit des vues sur la Boheme & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoie obtenoit Milan & la couronne de Lombardie qu'il désiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Espagnole étoit de la partie au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaisser une Puissance orgueilleuse qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, & qui étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition de Henri IV: mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès [51] de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus; ses apprets ne se bornoient point à former au dehors des Lignes redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pu de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, & en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que tranquille au-dedans & redoutable au-dehors, il se vit en état d'armer & d'entretenir soixante mille hommes & vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume sans y laisser la moindre source de désordre, & de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez, pour la conduite de l'entreprise le même zèle & la même prudence qui l'avoient formée tant de la part de son Ministre que de la sienne. Enfin à la tête des expéditions militaires un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer, & vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe [52] attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution, une guerre qui devoit être la dernière, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avoit rassemblée pour former le même établissement que l'Abbé de St. Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son système n'a pu être adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal & les abus dont tant de gens profitent s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit gueres que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable, ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions: & sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue Européenne est à désirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup quelle n'en préviendroit pour des siècles.

FIN.

P O L Y S Y N O D I E D E L ' A B B É D E S T . -
P I E R R E

[1758, mars - 1760, mars;manuscrit, Neuchâtel, R. 2; Neuchâtel, R. 1, fos 2 r°-15 r°; publiée par Moulou- Du Peyrou; le Pléiade édition, t. III, pp. 617-645. == Du Peyrou/Moulou 1780-89 quarto édition, XII, 53-75.]

CHAPITRE PREMIER

Nécessité, dans la Monarchie, d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

Si les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés; leurs travaux comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours excessifs; on les verroit aussi ardents à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander; & comme le peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant, le plus absolu despotisme exige encore un travail [54] pour se soutenir: quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvred'un leurre d'utilité publique; qu'employant la force des peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, & le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudrait-il des soins pour le conduire; & le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, & l'empire des Dieux avec la vie animale? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement & commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promènera, s'il veut, de fête en fête son ignorance & son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde & de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, & même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne, foible instrument de la tyrannie des Courtisans & de l'esclavage du Peuple, on lui dira qu'il règne & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

[55] Le Souverain d'un grand Empire n'est guère au fond que le Ministre de ses Ministres,

ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom, & quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Ce la ne sauroit être autrement, car comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail,* [*Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement & paisiblement. Au surplus, quel'Etat soit grand, puissant & florissant, c'est l'affaire particulière du Prince, & les sujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premièrement s'occuper du détail, en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple & même la sienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du temps à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui nenaissent jamais que des vices du gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un Peuple heureux, & sont peu de chose pour un Roi sage.] & que j'appellerois, moi, l'essentiel du Gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des Ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, & tout au plus le choix de ses maîtres; car il en faut avoir malgré soi, si-tôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration? Comment son bonheur seroit-il troublé par la misère du Peuple, qu'il ne peut voir; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre, & par les désordres publics dont il ne saura jamais rien? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port: l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien désirer; & il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

[56] Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces? Il est homme & se charge des fonctions d'un Dieu, comment peut-il espérer de les remplir? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire, ou le partage; il consulte ses forces; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir; & pour être un Roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand Royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matière, il est bon d'observer que si par miracle quelque grande ame peut suffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, & l'extravagante éducation des héritiers du Trône, fourniront toujours cent imbéciles pour un vrai Roi; qu'il y aura des minorités, des maladies, des tems de délire & de passion qui ne laisseront souvent à la tête de l'Etat qu'un simulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les peuples qui ont un Roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du Roi; & dès qu'il est posé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui; c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

[57]

CHAPITRE II

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

Un Monarque, dit l'Abbé de St. Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, & lui confier toute son autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Visir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai Visirat cette sorte de ministere.

Ce Monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à-peu-près comme faisoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-Visirat.

Enfin, ce Monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet autant de Conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministere, que l'Abbé de St. Pierre appelle pluralité des Conseils ou Poiysynodie, est à-peu-près, selon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans, avoit établie sous son administration, & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adoptée l'Elève du vertueux Fenelon.

Pour choisir entre ces trois formes & juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros & par la première face qu'elles présentent; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni [58] s'arrêter seulement à certains moments passagers de désordre ou d'éclat; mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle manière on peut en faire un parallèle exact.

CHAPITRE III

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement suprême.

Les maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le Visirat, le demi-Visirat & la Polysynodie se rapportent manifestement dans l'économie du gouvernement subalterne aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême; & plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au Ministère. Ainsi, le Visirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Visirat plus d'exactitude & de soin, & la Polysynodie plus de justice & de constance. Il est sûr encore que, comme la Démocratie tend naturellement à l'Aristocratie, & l'Aristocratie à la Monarchie; de même la Polysynodie tend au demi-Visirat, & le demi-Visirat au Visirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de renforcer les ressorts, se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'Etat sont bien ou mal constituées; & comme on ne parvient au despotisme & au Visirat que quand tous les autres ressorts sont usés, c'est, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en [59] prendre une des précédentes: car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie assez naturelle, la Polysynodie mérite déjà la préférence, il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer; mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la forme que, selon notre Auteur, doit avoir la Polysynodie.

CHAPITRE IV

Partage & Départements des Conseils.

Le Gouvernement d'un grand Etat, tel que la France, renferme en soi huit objets

principaux qui doivent former autant de départemens & par conséquent avoir chacun leur Conseil particulier. Ces huit parties sont: la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères, & celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entière décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le Roi de faire ses fonctions; ainsi ce Conseil général doit toujours être sur pied ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

[60]

CHAPITRE V

Manière de les composer.

A l'égard de la manière de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin; car par toute autre voie il est évident que la Synodie ne sera qu'apparente, que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin; comme il fait un des pointe capitaux du système de Gouvernement de l'Abbé de St. Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Ministère qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puis se être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les Cours des Rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile; car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enseigne jusqu'au Maréchal de France, pour former les jeunes officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour; n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile,[61] depuis les Commis jusqu'aux Présidents des Conseils? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée; les connoissances de l'homme d'Etat sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre, ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la

République de Venise, & pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le prince, qu'à Venise pour servir l'Etat.

Je n'ignore pas que l'intérêt des Visirs s'oppose à cette nouvelle police: je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme, qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soi entièrement dévouées, & qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets, que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière, & le Gouvernement de l'Etat est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le Visirat, mais sous la seule Polysynodie, qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes, qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, et qui puissent rapprocher la noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner, & qu'elle affecte de mépriser à son tour.

[62]

CHAPITRE VI

Circulation des Départements.

De l'établissement des grades s'en suit la nécessité de faire circuler les départements entre les membres de chaque Conseil & même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général, & de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départements est due au Régent qui l'établit dans le Conseil des finances; & si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute, il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir, dans la Polysynodie; mais elle n'y est jamais impossible, & jamais praticable dans le Visirat ni dans le demi-Visirat: or il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puis se avoir lieu.

1■. Premièrement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui: ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires [63] de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2■. En second lieu, pour obliger les Conseillers même à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis; de peur d'être taxée de

négligence & de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, & chaque fois sera connue de leur successeur. 3■. Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4■. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés & les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration: car parmi tant de caractères différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, & tout ira plus constamment à l'objet commun. 5■. Pour donner à chaque membre d'un Conseil des connoissances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voye distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'Etat, & ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6■. Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner, & qu'une plus grande uniformité de lumières mette plus de concorde & de raison dans les délibérations communes. 7■. Pour exercer l'esprit & les talents des Ministres: car, portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre & circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude. [64] Or, l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, & qui le rend propre à supporter le travail: ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que, s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, & qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens: de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8■. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conseillers d'Etat, & par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement, dans un Conseil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres seroient assujettis; à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur: inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant jusqu'à la Présidence même; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Consuls redevinssent au bout de l'an simples Sénateurs en attendant un nouveau Consulat, pourquoi ne serait-il pu de [65] l'avantage du Royaume, que les Présidens redevinssent après deux ou trois ans simples Conseillers, en attendant une nouvelle Présidence? Ne seroit-ce pas, pour ainsi dire, proposer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui durant cet intervalle, se distingueroient dans leur Corps? Ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre

à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique; & le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire?

CHAPITRE VII

Autres avantages de cette circulation.

Je n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacements devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des Présidens, se feront ainsi sans dureté & sans efforts; que les Ex-présidens des Conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui sera de siéger dans le Conseil général, & les membres de ce Conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour; que cette alternative de subordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce; que cette circulation de la Présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la Polysynodie de pouvoir dégénérer en Visirat; & qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumières & le pouvoir du Ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément [66] sur chacun d'eux: tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAPITRE VIII

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

Je m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtems ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républicain, quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, & le chef-d'oeuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui règne par-tout, de la forme

réelle, dont il est ici question: car on peut dire en un sens que la Polysynodie est la première & la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premières lois nationales furent faites par la nation assemblée en Corps, de même les premières délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en Conseil. Le Prince a des Conseillers avant que d'avoir des Visirs; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le synode ou Conseil général. Quand le Monarque est élu, il n'a qu'à [67] présider & tout est fait: mais quand il faut choisir un Ministre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du Peuple. Il n'est pas moins simple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national se divise en divers comités, toujours sous la présidence du Roi qui leur assigne à chacun les matières sur lesquelles ils doivent délibérer. & voilà les Conseils particuliers nés du Conseil général, dont ils sont les membres naturels, & la Synodie changée en Polysynodie; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la première & la plus naturelle.

CHAPITRE IX

Et la plus utile.

Considérons maintenant la droite fin du Gouvernement & les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'Etat & du Roi; ces obstacles sont, outre le défaut de lumières, l'intérêt particulier des administrateurs; d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public; de sorte que, s'ils pouvoient se heurter & se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération, & l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entr'eux par [68] la multiplication des opinans? Ce qui fait les intérêts particuliers c'est qu'ils ne s'accordent point, car s'ils s'accordoient ce ne seroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Visir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumières? Sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnemens sophistiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat*

aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses? Certes c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du Visir & celui du Prince, laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les Conseillers de l'Etat seront des hommes, comme les Visirs, je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation, & qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement: sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption & d'infidélité. Il aura beau vouloir [69] manquer à son devoir, il n'osera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, & soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Visir qui sait, à la faveur des ténèbres du Cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'Etat, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le sien, & comme, après tout, ce Visir ne dépend que de son maître, qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

CHAPITRE X

Autres avantages.

De ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement les résolutions de l'Etat seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pu aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Visir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'Etat dépendent de la connoissance des faits, & l'on peut dir emême en général qu'on ne prend guère d'opinions [70] fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux, ou faux des faits qui sont vrais. En second lien, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le Prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses peuples & sur ses véritables besoins: mais ces lumieres, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniemment de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir au créatures & faire sa main pour lui-même. On voit encore que

les femmes auront moins de pouvoir & que par conséquent l'Etat en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un Visir que cinquante Conseillers, & de séduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Visir; qu'elles seront plus exactement expédiées, quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera, cependant partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même Bureau; que les systèmes politiques seront mieux suivis & les réglemens beaucoup mieux observés, quand il n'y aura plus de révolution dans le Ministère, & que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé, de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le [71] dernier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité, se feront plus aisément connoître & récompenser; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'Etat, soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober long-tems aux regards d'une assemblée qui veut & peut tout voir, & où la jalousie & l'émulation des membres les porteront souvent à sefaire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux; la seconde & dernière conséquence est que les honneurs & les emplois distribués avec plus d'équité & de raison, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré doivent nécessairement réveiller dans le coeur du Peuple, cet amour de la Patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs.* [*Il y a plus de ruse & de secret dans le Visirat, mais il y a plus de lumieres & de droiture dans la Synodie.]

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses & éclairées fourniront plus de lumières sur les expédiens; & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages & mieux digérées que celles d'un Visir. Les Rois seront plus instruits de leurs affaires; ils ne sauraient [72] assister aux Conseils sans s'en instruire, car c'est là qu'on ose dire la vérité, & les membres de chaque Conseil auront le plus grand intérêt que le Prince y assiste assidument pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations & d'injustices de la part des plus forts, car un Conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés; ils courront moins de risques à y porter leurs plaintes, & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres que sousle Visirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-Visir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat souffrira moins de la minorité, de la foiblesse ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter & mécontenter les grands, s'il est né de bas lieu; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levain de guerres civiles, & de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la Maison Royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens

intéressés à les susciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en sera mieux affermi de toutes manières; la volonté du Prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée & par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tous tems; & qu'il y a des momens de crise & de trouble où il faut [73] substituer aux Conseils permanens des Commissions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosni & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutesseules. En effet; pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen & adroitement accordé par Henri IV. Mais, comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies; il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement par un Conseil que par un Ministre; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagère & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces Corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

[74]

CHAPITRE XI

Conclusion.

Quoique les avantages de la Polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la Polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du Visirat & du demi-Visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles & révolutions du Visirat; que la marche égale & unie d'une Polysynodie comparée avec quelques momens brillants du Visirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort

différentes que l'administration rare & passagere d'un bon Visir, & la forme générale du Visirat où l'on a toujours des siècles de désordre sur quelques années de bonne conduite; que la diligence & le secret, les seuls vrais avantages du Visirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore ne procurer ces supplémens au besoin dans la Polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le Visirat ait jamais pareille^[75] ressource pour les avantages dont il est privé; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome & de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un Conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement & secrètement; que le Visirat & le demi-Visirat avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang; qu'on n'y peut guère monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement, ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.

[76]

JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE

De tous les ouvrages de l'abbé de St. Pierre, le discours sur la Polysynodie est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit: éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche, qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abrégé; mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter, pour vouloir tout dire: & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon!

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* & de *rêveries*: car quand il écrivoit en faveur de la Polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible & sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient soumis; il en faisoit une comparaison raisonnable & discrete avec celui dont ^[77] ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le système du Prince régnant; il en déduisoit les avantages; il montrait ceux

qu'on y pouvoit ajouter; & les additions même qu'il demandoit consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ses vues lui étoient venues sous le règne de Louis XIV; mais il avoit eu la sagesse de les taire, jusqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le sien, lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que, sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polysynodie qui existoit, & celle que proposoit l'Abbé de St. Pierre; & pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple, lui servoit bien plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans ce lui du Régent; & sous le nom de réponses à ses objections, il montroit sans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'est pas impossible que le Régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresses, ait pénétré la finesse de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir, en quelque manière dévoilé ses vues secrètes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une assiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de Polysynodie établie [78] sous la Régence que l'Abbé de St. Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-Visirat & même en Visirat; d'être susceptible, aussi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ses membres, & de concert entre eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre Polysynodie entièrement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule Polysynodie dont il vouloit autoriser la sienne, mais qu'on appelloit dès-lors par dérision les soixante & dix Ministres, & qui fut réformée aubout de quelques mois sans avoir rien fait qu'achever de tout gêner: car la manière dont cette administration avoit été établie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piège aux pouvoirs intermédiaires, semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piège dans lequel la vanité les fera toujours donner & qui les humiliera toujours. L'ordre politique & l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes si différens & des règles si contraires qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, & qu'en général les membres des Tribunaux sont peu propres pour les [79] Conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la justice & les loix.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince & le Philosophe pouvaient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur système; car, autre chose est l'administration passagere & souvent orageuse d'une Régence, & autre chose une forme de gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce

me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de St. Pierre qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues, aux hommes, aux temps, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente: il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépît & gouteux; marchez, travaillez, servez-vous de vos bras et de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé.

En effet: ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la Polysynodie, & il ne faut pas croire, parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes, & que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un système à l'autre. La différence est telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe pour [80] donner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de St. Pierre; & nul n'ignore combien est dangereux dans un grand Etat le moment d'anarchie & de crise qui précède nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulsif & continu à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la Monarchie Française! qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes & de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant des siècles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il le faut respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir: or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat, que seront les affaires d'Etat sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit & les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la Nation; que [81] doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple, & transportées de la Cour à la Ville? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes; seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des Savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens, dans un pays où les moeurs sont en dérision, ne se fissent peu tranquillement, ne se maintinssent gueres sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvue d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement & le scrutin dans l'autre? l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conseils? & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses si

dissemblables, & fonder un même système sur des principes si différens. Mais laissons ces applications & considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple peuvent-ils, doivent-ils avoir une juridiction indépendante de l'un & de l'autre, ou s'ils sont précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme [82] parties intégrantes dans la constitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires? Questions préliminaires qu'il falloit discuter & qui ne semblent pas faciles à résoudre: car s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption & par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le Prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par ses successeurs, ni par leurs Ministres. L'Abbé de St. Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale: car il donne au Conseil la délibération des matières & laisse au Roi seul la décision: ces différens Conseils, dit-il, sans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préserveront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire & à son bonheur; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin & le garantir des pièges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons? Espéroit-il que les yeux des Rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des Conseils devînt bientôt un vain formulaire ou que l'autorité royale en fût altérée, & n'avoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique? En effet, des Corps nombreux, dont le choix ne dépendroit pas entièrement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, [83] &, pour me servir de ses propres termes, ne seroient que des Conseils de parade. Les favoris du Prince, qui le sont rarement du public, & qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans les Conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires; le Prince n'assisteroit jamais aux Conseils sans avoir déjà pris son parti surtout ce qu'on y devoit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet, avec ses favoris sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules, & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdissent de leur pouvoir: alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposent certainement pas, quand même il en devoit résulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me semble, à-peu-près les côtés par lesquels l'Abbé de St. Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valent pas la peine d'être examinées; ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polysynodie chacun des Conseillers a son plan général; que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, & des embarras dans le mouvement total; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan

général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du [84] Gouvernement. Le meilleur plan général n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particuliere? D'où il tire cette conclusion très-fausse que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit, du plus grand bien de chaque partie; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entr'elles une infinité d'ordres divers & de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, & renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'Etat & sa forme perfectionnée selon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque piece, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, & la symétrie la plus régulière. Ces objets généraux sont si importants, que l'habile Architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers, qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite & moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; & des proportions qui leur conviennent le mieux résultent les plans généraux dont [85] les dimensions peuvent varier de mille manieres, selon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans qu'on peut dire que si chaque Conseil & chaque Conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires & qu'embarras dans le mouvement commun: mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être & n'est en effet dans la Polysynodie, que celui du Gouvernement, & c'est à ce grand modèle que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque Conseil, & le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite & se conserve mieux dans le dépôt d'un Conseil que dans la tête d'un Ministre & même d'un Prince; car chaque Visir a son plan qui n'est jamais celui de son devancier; & chaque demi-Visir a aussi le sien qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue: aussi voit-on généralement les Républiques changer moins de systèmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de St. Pierre, mais par d'autres raisons, que la Polysynodie est plus favorable que le Visirat & le demi-Visirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particulière de sa Polysynodie & des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu & fort bon séparément pour prévenir les inconvénients auxquels chaque chose doit remédier: mais quand on en vendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble; car il paroît que l'établissement [86] des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre; d'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différentes ressorts ne causent mille embarras & mille dérangements dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier, seroit un excellent moyen pour empêcher la Polysynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidents qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polysynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré; mais, sous le Visirat même on n'a pas un Visir plus tôt que cela. Foible remède, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devoit guérir.

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidents d'abuser de leur crédit la première? Ne sera-t-il pu plus court & plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages, & notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au besoin les Présidents à sa volonté, c'est-à-dire, d'en faire de véritables Visirs? Comment n'a-t-il pas aperçu mille fois, dans le cours de sa vie & de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

[87] Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu raisonnables, qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procède pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, & compté parmi ses moyens l'amour de la patrie, le bien public, le désir de la vraie gloire, & d'autres chimères évanouies depuis long-temps, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout ce la pût réellement influencer dans la forme d'un Gouvernement monarchique; & après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques modernes qui avoient des âmes anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'Etat sur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance? Il lève une difficulté par une autre, établit un système sur un système, & fonde sa Polysynodie sur sa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne, des capitulations parlementaires pour l'Angleterre; des *Pacta Conventa* pour la Pologne; ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir eux & leur postérité, de leur ruine totale?

[88] On peut, dit-il encore, faire passer le règlement de la Polysynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats Généraux du Royaume, la faire jurer au sacre des Rois, & lui

donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere sans jeter un coup-d'oeil général sur les trois formes de ministère, comparées dans cet ouvrage.

Le Visirat est la dernière ressource d'un Etat défailant; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente: mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout-à-fait superflue dans un Gouvernement sain. Le Monarque & le Visirs ont deux machines exactement semblables dont l'une devient inutile si-tôt que l'autre est en mouvement: car en effet, selon le mot de Grotius: *qui regit, rex est*. Ainsi l'Etat supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Visirat étant employée à rendre le Visir nécessaire & à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'Etat. Aussi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raison le Visirat une forme de Gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux Peuples, dangereuse pour les Rois, funeste aux Maisons royales, & l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple est réduit à désirer un Visir. Quant au demi-Visirat, il est avantageux sous un Roi qui sait gouverner & [89] réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais, sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système & vues, faute de liaison entre les parties & d'accord entre les Ministres; surtout si quelqu'un d'entre eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en secret au Visirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, & pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quocela nuit. Pour la Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des Conseils, n'ait que la puissance exécutive & ne puisse rien par lui-même: encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-tems sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des souverainetés;* [*Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devoient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devoient apprendre à être conséquens.] c'est [90] ce qui rendroit peut-être la Polysynodie le pire de tous les Ministeres.

FIN.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRES
SUR DIVERS SUJETS DE
PHILOSOPHIE,
DE MORALE ET POLITIQUE

[Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition; t. XII, pp.91-165.(1782)]

LETTRES
SUR DIVERS SUJETS
DE PHILOSOPHIE,
DE MORALE
ET POLITIQUE.

1. LETTRE À MONSIEUR DE VOLTAIRE [SUR LE PROVIDENCE].
2. REPONSE DE MONSIEUR DE VOLTAIRE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.
3. LETTRE À M***,
4. LETTRE M. D'OFFREVILLE A DOUAI.
5. LETTRE À M. USTERI, PROFESSEUR A ZURICH.
6. LETTRE AU PRINCE LOUIS-EUGENE DE WIRTEMBERG.

7. LETTRE À MONSIEUR LE MARQUIS DE MIRABEAU.
JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRE
A MONSIEUR
DE VOLTAIRE
[sur la providence].
/ REPONSE
DE MONSIEUR
DE VOLTAIRE
A LA LETTRE
PRÉCÉDENTE.

[1756, Bibliothèque publique de Neuchâtel, ms. R. 285, ancien 7894, f08 93-100, ms. R. 285, ancien 7893, f08 78-91, ms. R. 285; Bibliothèque de l'Arsenal; Bibliothèque Nationale; Lettre....---1759; Lettre....---1763; "En 1782, Moultoy et Du Peyrou se servirent d'un des manuscrits de Rousseau pour leur édition de la Lettre à Voltaire, celui qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel...." la Pléiade édition t. IV, pp. 1884; la Pléiade édition t. IV, pp. 1059-1075, 1880-1884. == Du Peyrou/Moultoy 1780-1789 quarto édition; t. XII, pp. 91-114 (1782).]

[18 - 08 - 1756] LETTRE A MONSIEUR DE VOLTAIRE

Le 18 Août 1756.

Vos deux derniers Poèmes,* [*Sur la loi naturelle & sur le désastre de Lisbonne.] Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude; & quoique tous mes amis connoissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois vous devoir remercier à la fois de l'Exemplaire & de l'Ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, & reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroisse également bon, mais les choses [92] qui m'y déplaisent ne sont que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent; ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre Poésie, mais c'est pour rendre mon admiration plus digne vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je serai plus, Monsieur; je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux Poèmes, la tâche essayeroit ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisir qui troublent en cet instant le goût que je prenois à vos leçons & je vous les dirai encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite, & dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second Poème m'enchanté, plus je prends librement parti contre le premier, car si vous n'avez pas craint de vous opposer a vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous refusez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre Poème sur le désastre de Lisbonne, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope & à Leibniz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, & vous chargez tellement le tableau de nos miseres que vous en aggravez le sentiment: au lieu des consolations que j'espérois, vous ne faites que m'affliger; [93]on diroit que vous craignez que je ne voye pas assez combien je suis malheureux, & vous croiriez, ce semble, me tranquilliser liser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, Monsieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme que vous trouvez si cruel me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le Poème de Pope adoucit mes maux & me porte à la

patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, & m'ôtant tout hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui regne entre ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite & dites-moi qui s'abuse, du sentiment ou de la raison.

«Homme, prends patience, me disent Pope & Leibniz, les maux sont un effet nécessaire de la nature & de la constitution de cet univers. L'Être éternel & bienfaisant qui le gouverne eût voulu t'en garantir: de toutes les économies possibles il a choisi celle qui réunissoit le moins de mal & le plus de bien, ou pour dire la même chose encore plus cruellement, s'il le sait, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvoit mieux faire.»

Que me dit maintenant votre Poëme? «Souffre à jamais malheureux. S'il est un Dieu, qui t'ait créé, sans doute il est tout-paissant, il pouvoit prévenir tous tes maux; n'espere donc jamais qu'ils finissent; car on ne sauroit voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour souffrir & mourir.» Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme & que la fatalité même: pour moi, j'avoue [94] qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelque-une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

Vous ne voulez pas, Monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un Poëme contre la providence, & je me garderai bien de lui donner nom, quoique vous ayez qualité de livre contre le genre-humain un écrit* [*Le discours sur l'origine de l'inégalité.] où je plaïdois la cause du genre-humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un Auteur & les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines, mon but étoit excusable & même louable à ce que je crois. Car je montrais aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, & par conséquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant cor rompu; & quant aux maux physiques, si la matière sensible & impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie, & alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre [95] sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, & que si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également & plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre & peut-être nul. Tout eût suivi au premier ébranlement, & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là tout aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des mesures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre l'on argent? Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, & que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste.

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts, mais nous n'en parlons point, parce

qu'ils ne sont aucun mal aux Messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en sont peu même aux animaux & Sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, & qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifieroit un pareil privilege, seroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos loix, & que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événemens qui nous frappent souvent plus ou [96] moins selon les faces par lesquelles on les considere, & qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, & qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatifs. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs sans doute, ont évité de plus grands malheurs, & malgré ce qu'une pareille description a de touchant & fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de infortunés ait plus souffert que si selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la ni qui l'est venu surprendre. Est-il une sin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, & à qui des prêtres barbares, sont avec art savourer la mort? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ce que nous y ajoutons.

Mais quelque ingénieux que nous puissions être à foment nos miseres à forcé de belles institutions, nous n'avons jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge & de préférer le néant à notre existence, sans quoi le découragement & le désespoir se seroient bientôt emparés du plus grand nombre, & le genre-humain n'eût pu subsister long-tems. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, & que ces maux seroient [97] aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce point de la bonne soi chez les hommes & de bons calculs chez les Philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens & des maux, oublent toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, & que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à-peu-près comme ces femmes qui avec une robe tachée & des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez avec Erasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise sort haute, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? des riches, peut-être; rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables; toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de Lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal sain, le plus réfléchissant, & par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins, communément plus sinceres, qui formant le plus grand nombre doivent au moins pour cela, être écoutés par préférence? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure & tranquille, sans projets & sans ambition; un bon artisan qui vit commodément de son métier; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il saut les faire mourir de misere afin qu'ils

nous sassent vivre, mais du pays, par exemple, du vous êtes, & généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent [98] de sa vie presque automate, & qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend & qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me sont croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge, & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton: *nec me vixisse poenitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem*. Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure & sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre de mourir. Mais selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas à tout prendre un mauvais présent, & si ce n'est pas toujours un mal de mourir c'en est sort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces points n'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi: car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, & qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que si l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas, puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise. Que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument [99] régulière, que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, que la nature n'agit jamais rigoureusement. Qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atôme de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, Monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, & qu'en cette occasion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu son écrit contre Pope & ne suis peut-être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, & que j'ai tout aussi peu de soi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités & des figures, je croirois tout au contraire qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins & les moyens & mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique, & suffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle existe. Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques loix que nous ignorons & que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont connues; de quelque agent que nous n'apercevons pas & dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations, autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principes & des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie, [100] Supposons deux poids en équilibre & pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent; ou les deux poids resteront encore en équilibre & l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu & l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étoient de fer & qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors

l'apparence de la précision, & à force d'exactitude, elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur.* [*M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine & d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or, je lui sais voir que dans cette supposition il y a nécessairement effet sans cause ou cause sans effet. Puis ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer & du grain d'aimant, je lui sais voir que quand on seroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa saveur, parce qu'il ne sauroit s'assurer que quelque cause naturelle ou secrete ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.]

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; je vous demande, Monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, & si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même en le supposant plein & borné. Car les figures mathématiques n'étant que des abstractions, n'ont de [101] rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps & à des mouvemens qui les modifient; ainsi cela ne prouveroit encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de précision.

Vous distinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point; je doute que cette distinction soit solide. Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet, ou moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général, on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événemens qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule quoique les effets soient certains, & souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles le réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi la poussière qu'éleve un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, & influencer sur celle du monde. Mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, Monsieur, vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour, l'héritière de Bourgogne sût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche, & crachât de l'un ou de l'autre côté en allant au [102] Sénat le jour qu'il y sut puni. En un mot, en me rappelant le grain de sable cité par Pascal, je suis à quelques égards de l'avis de votre Bramine, & de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événemens n'ont pas des effets sensibles, il me paroît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le sil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes sont leur révolution dans l'espace non résistant; c'étoit assurément une belle chose à démontrer; mais selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de soi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-ci l'on auroit à-peu-près raisonné de cette manière. Telle force agissant selon telle loi doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant; or les astres ont exactement le

mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-tems expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien seroit peut-être sur la nature de la lumiere & des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne soi que Bayle, dont [103] j'admire avec vous la sages e & la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu si-tôt qu'ils prennent le ton dogmatique, & qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses! Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur, & que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme: je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant & sentant, que les planetes qui probablement ne sentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son Auteur qu'un seul être pensant & sentant; mais le système de cet univers qui produit, conserve & perpétue tous les êtres pensans & sentans, lui doit être plus cher qu'un seul de ces êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espere valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planete, mais si les planetes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitans de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers [104] semble avoir pour Dieu même une moralité qui se multiple par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais si dans le système de cet univers il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux & les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général; je meurs, je suis mangé des vers mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu, mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions, & je sais par l'ordre de la nature & pour tous les hommes ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philenes & mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, Monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers sût, & si nos maux étoient inévitables dans sa constitution. Ainsi l'addition d'un article rendroit ce semble la proposition plus exacte, & au lieu de *tout est bien*, il vaudroit peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou, *tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne sauroit donner de preuves directes ni pour contre,

car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la constitution du monde & du but de son Auteur, [105] & cette connoissance est incontestablement au dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matiere, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement, par induction des perfections de Dieu qui préside à tout: de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu, & c'est sans contredit de la question de la providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal. Que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu, sont les prêtres & les dévots qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais sont toujours intervenir la justice divine à des événemens purement naturels, & pour être sûrs de leur fait punissent & châtient les méchants, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise maniere de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour & le contre les preuves de la providence, & de lui attribuer sans choix tout ce qui se seroit également sans elle.

Les Philosophes à leur tour ne me paroissent gueres lus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les [106] vole, & charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on auroit dit, quel crime avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, & nous disons, pourquoi les avoir laissés vivre? Au contraire un dévot dira dans le premier cas, Dieu vouloit punir le pere en lui ôtant son enfant, & dans le second, Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, & toujours tort chez les Philosophes. Peut-être dans l'ordre des choses humaines n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune & qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres & les especes, & de présider au tout sans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. Un Roi sage qui veut que chacun vive heureux dans ses Etats, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, & vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diverforium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devraient être considérées relativement dans l'ordre physique & absolument dans l'ordre moral la plus grande idée que je puis me faire de la providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout & chaque être intelligent & sensible le mieux, qu'il est possible par [107] rapport à lui-même; en sorte que pour qui sent son existence il vaille mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être sensible & non à quelque instant particulier de sa durée tel que la vie humaine, ce qui montre combien la question de la providence tient à celle de l'immortalité de l'ame que j'ai le bonheur de croire,

sans ignorer que la raison peut en douter, & à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu ne croirons jamais.

Si je ramene ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait; s'il est parfait il est sage, puissant & juste; s'il est sage & puissant, tout est bien; s'il est jure & puissant, mon ame est immortelle; si mon ame est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi & sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes; si on la nie, il ne faut point, disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin du moins que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos oeuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, & j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paroissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison, & que si le théiste ne fonde son [108] sentiment que sur des probabilités, l'athée moins précis encore ne me paroît fonder le sien que sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part & d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, & pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je croye une autre vérité, parce que croire & ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi que l'état de doute est un état trop violent pour mon ame que quand ma raison flotte, ma soi ne peut rester long-tems en suspens. & se détermine sans elle, qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, & joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre & la providence à justifier, & ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnemens rebattus mais solides qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des Philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matières, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonstration, & que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme, *vous devez croire ceci parce que je le crois*. Eux de leur côté ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matières, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui [109] sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raison, c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler des ames paisibles & à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense en un mot, qu'à votre exemple on ne sauroit attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient.

Mais je suis indigné comme vous que la soi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, & que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne sauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu, & qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, & sont-ils en droit de tourmenter leurs

sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis? Non, tout Gouvernement humain se borne par sa nature aux devoirs civils, & quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'Etat, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

J'ignore si cet Être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom; je suis bien sûr au moins qu'il ne la partagera pas, & ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne soi. Puis-je sans offenser sa bonté & même sa justice douter qu'un coeur droit ne rachete une erreur involontaire, & que des moeurs irréprochables ne vailent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes & rejetés par la raison? Je dirai plus; si je pouvois à mon choix acheter les oeuvres au dépend de ma foi, & compenser à force, [110] de vertu mon incrédulité supposée, je ne balancerois pas un instant; & j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu. *J'ai fait sans songer à toi le bien qui t'est agréable, & mon coeur suivoit ta volonté sans la connoître, que de lui dire, comme il faudra que je faire un jour. Je t'aimois, & je n'ai cessé de t'offenser; je t'ai connu & n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les loix peuvent imposer; mais hors les principes de la morale & du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondemens de la société & qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'Etat. De ces dogmes à proscrire l'intolérance est sans difficulté le plus odieux, mais il faut la prendre à sa source, car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune & ne prêchent que patience & douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, & damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde, & un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du Diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît. Car on voit au zélé de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyans qu'ils sont eux-mêmes persécutés par [111] les fanatiques. Où est l'homme paisible & doux qui trouve bon qu'on ne pense pas comme lui. Cet homme ne se trouvera sûrement jamais parmi les dévots & il est encore à trouver chez les philosophes.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque Etat un code moral, ou une espece de profession de foi civile qui contint positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre, & négativement les maximes intolérantes qu'on seroit tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute religion qui pourroit s'accorder avec le code seroit admise, toute religion qui ne s'y accorderoit pas seroit proscrite, & chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, & peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, Monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, & l'embellir de votre poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât des l'enfance dans tous les coeurs ces sentimens de douceur & d'humanité qui brillent dans vos écrits & qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet qui doit plaire à l'Auteur d'Alzire. Vous nous avez donné dans votre Poème sur la Religion, naturelle le catéchisme de l'homme, donnez-nous maintenant dans celui que je vous propose le

catéchisme du citoyen. C'est une matiere à méditer long-tems, & peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever par un bienfait au genre-humain la plus brillant carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

[112] Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singuliere entre vous & moi dans sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, & désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sur de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame, & si le corps ou le coeur souffre, vous a Tronchin pour médecin & pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre & tourmenté d'un mal sans remede, je médite avec plaisir dans ma retraite & trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouissez, mais j'espere, & l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zele peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens & dont les écrits parlent le mieux à mon coeur: mais il s'agit de cause de la providence dont j'attends tout. Après avoir si long-tems puisé dans vos leçons des consolations & du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me seront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame & d'une providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espere, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir, & ce sera de toutes les disputes [113] que j'aurai soutenues la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis avec respect, Monsieur.

[1 2 - 0 9 - 1 7 5 6] R E P O N S E
D E M O N S I E U R D E V O L T A I R E
A L A L E T T R E P R É C É D E N T E

Aux Délices 12 Septembre 1756.

Mon cher Philosophe, nous pouvons vous & moi, dans les intervalles de nos maux, raisonner en vers & en prose. Mais dans le moment présent, vous me pardonneriez de laisser là toutes ces discussions philosophiques qui ne sont que des amusemens. Votre lettre est très-belle, mais j'ai chez moi une de mes nieces qui depuis trois semaines est dans un assez grand danger: je suis garde-malade & très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux & que ma niece soit guérie, pour oser penser avec vous.* [*Il ne m'a plus écrit depuis ce tems-là.] M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mène dans ma petite retraite. Elle méritoit le nom qu'elle porte, si elle pouvoit vous posséder [114]quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes; j'ai cela de commun avec vous; je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu personne ne vous estime plus que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, & que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.

FIN.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

[2 5 - 0 3 - 1 7 6 9] L E T T R E
A M * * *

[Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition; t. XII, pp. 114-134 (1782)]

[114]

LETTRE A M * * * . *

[*Cette Lettre sert d'envoi à celle qui suit.]

Monquin, le 25 Mars 1769.

Le voilà, Monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si long-tems attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Si-tôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces j'en ai profité pour le relire & vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, & que je comprends de reste. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon coeur.

[115] Bourgoin, le 15 Janvier 1769.

Je sens, Monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre: mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez & que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité & sans chercher à vous la faire adopter. Cela seroit contre mes principes & même contre mon goût. Car je suis juste, & comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguier, je ne cherche non plus à subjuguier personne. Je sais que la raison commune est très-bornée; qu'aussi-tôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui; les opinions se propagent par les opinions non par la raison & que quiconque cede au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, cede par préjugé, par autorité, par affection, par paresse; rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, Monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'Auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison, maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions [116]qui en ont résulté me restent dans toute leur force; & sans qu'y aye la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance & en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions

toute l'attention & la bonne foi dont j'étois capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature qui n'a pas donné à ma tête unie plus grande mesure d'intelligence & de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui, j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois je donc à délibérer? Le moment presse; le départ approche. Je n'aurois jamais le tems ni la force d'achever le grand travail; d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance & la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans & timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'apperçois de la marche des vôtres, je vois que n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider & vous êtes resté dans le doute: ce n'est pas comme cela que je fis. J'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître. Je méditai sur ceux que je pouvois imaginer. Je les comparai tous de mon mieux: & je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point; de difficultés, car ils m'en offroient tous; mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins. Je me dis que ces difficultés étoient dans la nature de la chose, que la contemplation de [117] l'infini passeroit toujours les bornes de mon entendement; que ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le considérer par les côtés que je pouvois saisir; qu'il falloit savoir ignorer en paix tout le reste, & j'avoue que dans ces recherches je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée, pour les difficultés qui l'accompagnent & qu'on ne sauroit lever. J'avois alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurois défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles, que celles qu'il pouvoit m'opposer sur le mien, & alors il falloit me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans, a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Supposons, me disois-je, le genre-humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'ame soit entrée dans aucun esprit humain. Supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systèmes pour expliquer la formation & la marche de l'univers par le seul jeu de la matiere & du mouvement nécessaire, mot auquel du reste je n'ai jamais rien conçu. Dans cet état, Monsieur, excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, & ce que je sentoais devoir être; qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leur inquiets [118] partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarcke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit: mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela. Qu'ensuite leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matiere, que quoiqu'en dise Locke la supposition de la matiere pensante est une véritable absurdité. Qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être

vraiment actif & pensant, & que de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sûres de l'Être suprême: qui peut douter que frappés de l'éclat, de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels jusqu'à alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, & que les penseurs sur-tout & les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si long-tems les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution, & toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnoit la vie à l'univers & l'intelligence à l'homme. C'est alors Monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie, que les jeunes gens & les sages se fussent trouvés d'accord, [119] qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce, & si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu, & que ce beau mot *d'humanité* rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les coeurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de tems pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, Monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui sont de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, & ils y répondent par la révélation. Quant à moi qui crois en Dieu sans croire cette soi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se seroit obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé, non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, & je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, & ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions; l'on peut souvent juger des secretes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs; & cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

[120] Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes & par ses œuvres & dans leurs cœurs, & s'il y en a qui ne le connoissent pas, c'est selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage & sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison, qui, gouverné seulement par ses appétits n'a pas besoin d'autre guide, & qui ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas au contraire est le philosophe, qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple & primitive, & pour vouloir toujours savoir plus & mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable & modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son ame & celle de l'Auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, & contempler d'aussi près l'une & l'autre que s'il étoit lui-même un

pur esprit, Alors saisi de respect il s'arrête & ne touche point au voile, content de savoir que l'Être immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique. Le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, & dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme qui n'est ni une brute ni un prodige est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, & qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre [121] humain. C'est à cette classe nombreuse de chanter le Pseaume *Coeli enarrant*, & c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoissent & adorent Dieu, & quoique chacun l'habillement à sa mode, sous tous ces vêtements divers, on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, & dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant ce n'est pas de quoi je le blâme: mais qu'il parte de-là pour se mettre à la place du genre-humain, & dire que Dieu s'est caché aux hommes, parce que lui petit nombre ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode, & le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique & persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu: mais cette mode passagere ne peut durer, & comme qu'on s'y prend; il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme. Enfin quand forçant la nature des choses, la divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le coeur lui donne, & quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, Monsieur, ne vous paroît gueres philosophique, ne à moi non plus; mais toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne saurois penser comme vous sur ce point, & je trouve au contraire dans ce jugement interne une sauve-garde [122] naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre coeur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame & murmure contre ces décisions intéressées, & nous ramene en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même; c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison, & ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cede avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, & qu'il est la lumière de notre foible entendement, lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à jugement interne qu'elle affecte de mépriser? N'étoit-ce pas lui seul qui faisoit marcher Diogene pour toute réponse devant Zénon qui nioit le mouvement? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondoit aux pyrrhoniens? N'allons pas si loin: tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits tout d'un coup l'Evêque Berkley s'éleve & soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien? Otez le sentiment intérieur, & je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme qui me paraissez si bien né; de la bonne foi, je vous en conjure, & permettez que je vous cite [123] ici un auteur qui ne

vous sera pas suspect, celui des pensées philosophiques. Qu'un homme vienne vous dire que projetant hasard une multitude de caracteres d'imprimerie, il a vu l'Enéide toute arrangée résulter de ce jet: convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement; Monsieur, cela n'est pas impossible; mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi?

Eh! qui ne sait que sans le sentiment interne, il ne resteroit bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendroient auroient plus de génie, d'adresse & d'esprit, & qu'enfin réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser.

Mais les objections...sans doute il y en a d'insolubles pour nous & beaucoup, je le sais. Mais encore un coup donnez moi un système ou il n'y en ait pas, ou dites moi, comment je dois me déterminer. Bien plus; par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter; vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs & d'en observer suffisamment la nature. Mais vous matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable & soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous [124] & moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matiere, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons & leur résultat par les seules loix de la physique & de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous Epicurien, vous composez l'ame d'atômes subtils. Mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie? Vous savez que nous ne connoissons point de dimensions absolues, & que rien n'est petit ou grand que relativement à l'oeil qui le regarde. Je prends par supposition, un microscope suffisant & je regarde un de vos atômes. Je vois un grand quartier de rocher crochu. De la danse & de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous Moderniste, vous me montrez une molécule organique. Je prends mon microscope, & je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre: j'attends de voir se mouler & s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voye résulter dur tout un être non-seulement organisé mais intelligent; c'est-à-dire un être non aggrégatif & qui soit rigoureusement un, &c. Vous me marquez, Monsieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la République Romaine. Pour que la parité fût juste, il faudroit que la République Romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement & sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent; je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'oeuvre d'un Être intelligent, puissant bienfaisant; d'où vient le mal sur la terre? Je vous avoue que [125] cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé; soit que je ne l'aye pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paroît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, & je ne connois personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par *le mal*? qu'est-ce que *le mal* en lui-même? où est *le mal*, relativement à la nature & à son Auteur? L'univers subsiste, l'ordre y regne & s'y conserve; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels & mus; mais tout s'y renouvelle & rien n'y dégénere; parce que tel est l'ordre de son Auteur, & cet ordre ne se

dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela. Mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal? Quand je meurs, n'est-ce pas un mal? Doucement: je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie. Il n'y a point pour moi qu'un moyen de ne point mourir; c'étoit de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, & nous appellons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens. Mais la douleur & le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible & périssable à sa propre conservation, & ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif & délicieux. M'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vis soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit pour la goûter de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement, importun, [126] mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvais, je prouvai peut-être, que le sentiment de la mort & celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguë. Sans leurs raffinemens insensés, sans leurs institutions barbares les maux physiques ne nous atteindroient, ne nous affecteroient gueres, & nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre & en cela semblable n'à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes d'hommes & des maux qu'ils leur attirent? Faudra-t-il en voyant un champ de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes & de bras cassés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devoit abuser de sa liberté? Ah, Monsieur de * * *, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, & me place un jour auprès des Fenelons, des Catons, des Socrates. Que m'importera le reste du genre-humain? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, Monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves & vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal & de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, & moi je les ai oubliées: nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que [127] la facilité que je trouvois à les résoudre, venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la co-existence éternelle de deux principes, l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine & modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée & sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite: ils l'ont décidée absurde & contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, & j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine & clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent; entr'autres celle vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment peu pondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci, & quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être, en pensant à moi: quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas.

Vous attribuez à la difficulté de cette même question dont le fanatisme & la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre. Cela peut être, & je vous avoue

même que toutes les formules en matière de foi ne me paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie & de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes, & pour aggraver le mal n'ôtions pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du coeur des hommes, c'est y détruire toute. C'est opinion, Monsieur, peut-être elle est fausse, mais tant que c'est la mienne je ne serai point allez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme [128] bien né. Sa probité, sa bienfaisance ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel. Il cede à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cede aux liens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat, il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces & les bienfaits, pouvoir ne pas perdre un seul jour & n'être pas vertueux: il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans pouvoit n'être que juste. Mais Brutus étoit un tendre pere; pour faire son devoir il déchira entrailles, & Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, & je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon coeur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des Dieux. C'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous: mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre coeur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes à l'abri, puisqu'enfin vous êtes homme. Cette image qui dans [129] le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes & ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la supposition décourageante & terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir. Supposons seulement qu'un coeur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami, qu'il soit maître de jouir d'elle entre le Ciel qui n'en voit rien, & lui qui n'en veut rien dire à personne; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté & de la volupté; au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-elle disputer son coeur à l'objet réel qui le frappe? Lui paroîtra-t-elle en cet instant la plus belle? L'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il fait être sans réalité? Finira-t-il comme Joseph, & laissera-t-il son manteau? Non, Monsieur, il fermera les yeux, & succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme foible; celui, par exemple, qui vous écrit: mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, & voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, Monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte, en se disant, à quoi bon résister? Pour être vertueux le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes: mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort. Il compte cette vie & ses biens & ses maux & toute sa gloriole pour si peu de chose! il apperçoit tant au-delà! Force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui sent tout son être, & qui fait qu'il n'est pas au [130] pouvoir des hommes d'en disposer! Lisez-vous quelquefois la République de Platon?

Voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune & des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, & méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche & sûr que la haine des méchants n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie, & croit devoir invoquer les Dieux avant de répondre; mais sans l'espoir d'une autre vie, il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste & par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu & une consolation dans ses miseres, dont manque celui qui se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son coeur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu: Toi qui lis dans mon coeur, tu vois que j'use en ame sorte & en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant qui se sent par-tout sous l'oeil éternel, aime à s'honorer à la face du Ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous [131] & voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule régle, selon vous, la marche du monde & tous les événemens, régle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs coeurs, que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable, que tous les mouvemens de l'homme dirigés par la matiere aveugle ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité: qu'il n'y a par conséquent ni vertus ni vices, ni mérite ni démérite, ni moralité dans les actions humaines, & que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vide de sens. Ils ne le sont pas, toutefois, j'en suis très-sûr. Votre honnête coeur en dépit de vos argumens réclame contre votre triste philosophie. Le sentiment de la liberté, le charme de la vertu se sont sentir à vous malgré vous, & voilà comment de toutes parts cette sorte & salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité & de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, Monsieur, cette sainte & bienfaisante voix qui vous ramene aux devoirs de l'homme que la philosophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience, & toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallele du sage Hébreu & du sage Grec. [132] Comme admirateur de l'un & de l'autre, je ne puis gueres être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas. Je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage. Vous n'avez pas assez fait connoissance avec l'autre, & vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui, de ce qui lui est étranger & qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athenes & Socrate à Jérusalem, que Platon & Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc & Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage, & ce qui lui fait tort dans votre esprit, est précisément ce qui rend son élévation d'ame plus

étonnante & plus admirable, savoir, sa naissance en Judée chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors, au lieu que Socrate, né chez le plus instruit & le plus aimable, trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les Sophistes comme Jésus contre les Prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, & que si sa belle & douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels, & depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre & digne de l'être; car c'étoit par-là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses [133] efforts pour en réveiller l'enthousiasme & l'amour dans les coeurs montrèrent son but, autant qu'il étoit possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils & lâches compatriotes au lieu de l'écouter le prirent en haine, précisément à cause de son génie & de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, & que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractere; douceur qui tient plus de l'ange & du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, & qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté & transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendoient pas; ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui, & c'est-là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piétres disciples, a fait pourtant dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens & courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible si elle étoit juste. Mais vous savez, Monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en seroit point, & a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choses me resteroient à dire! Mais cette lettre est [134] énorme. Il faut finir. Voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matieres. J'ai voulu vous complaire, Monsieur, je ne m'en repens point; au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, Monsieur, souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, & qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe gueres que de soi-même.

FIN.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRE
A M. D'OFFREVILLE
A DOUAI.

[Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto Édition; t. XII, pp. 134-141 (1782).]

[134]

[0 4 - 1 0 - 1 7 6 1] LETTRE
A M. D'OFFREVILLE
A DOUAI

Sur cette question: *S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.*

Montmorenci 4 Octobre 1761.

La question que vous me proposez, Monsieur, dans votre lettre du 15 Septembre est importante & grave: c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit quoiqu'il fasse, que relativement à lui-même, & que jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

[135] Vous, Monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien même sans aucun retour d'intérêt personnel, que les bonnes œuvres qu'on rapporte à soi ne sont plus des actes de vertu mais d'amour-propre; vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite, si nous ne les faisons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des miseres de la vie humaine, & en cela vous avez raison.

Mais sur le fond de la question, je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire: car quand nous agissons, il faut que nous ayons un motif pour agir, & ce motif ne peut être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en oeuvre: il est absurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme si j'étois un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disoit qu'un corps est poussé sans que rien le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable? C'est la même chose en morale quand on croit agir sans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt; car vous pourriez lui donner tel sens vous & votre adversaire que vous seriez d'accord sans vous entendre, & lui-même pourroit lui en donner un si grossier qu'alors ce seroit vous qui auriez raison.

Il y a un intérêt sensuel & palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un

autre homme en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnaissance, je ne suis en cela qu'un marchand [136] qui fait le commerce, & même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable & jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achete de la réputation. Il en est à-peu-près de même, je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misère; tous les actes de cette espèce qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions, & l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre âme, à notre bien-être absolu, & que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral par opposition au premier. Intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, & pour tout dire en un mot, le seul qui tenant intimement à notre nature, tend à notre véritable bonheur. Voilà, Monsieur, l'intérêt que la vertu se propose & qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premièrement, dans le système de la religion, c'est-à-dire, des peines & des récompenses de l'autre vie, vous voyez l'intérêt de plaire à l'Auteur de notre être & au juge suprême de nos actions, est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, en même tems d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison [137] & le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, & qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, & dont par cette raison je ne tenterai pas ici l'examen. Comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions, si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés & de l'éducation: car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui, qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu & des dupes qui la pratiquent; telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique qui nous meneroit trop loin, je me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, & qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de les vrais sentimens que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre thèse.

En Angleterre quand un homme est accusé criminellement, douze jurés, enfermés dans une chambre pour opiner sur l'examen de la procédure s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne [138] sortent plus de cette chambre & n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord, en sorte que leur jugement est toujours unanime, & décisif sur le sort de l'accusé.

Dans une de ces délibérations les preuves paroissant convaincantes, onze des jurés le condamnerent sans balancer; mais le douzième s'obstina tellement à l'absoudre sans vouloir alléguer d'autre raison, sinon qu'il le croyoit innocent, que voyant ce juré déterminé à mourir

de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres pour ne pas s'exposer au même sort revinrent au sien, & l'accusé fut renvoyé absous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés presserent en secret leur collègue de leur dire la raison de son obstination, & ils furent enfin que c'étoit lui-même qui avoir fait le coup dont l'autre étoit accusé; & qu'il avoit eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent, chargé de son propre crime.

Proposez le cas à votre homme & ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ses circonstances. Ce n'étoit point un homme juste, puisqu'il avoir commis un crime, & dans cette affaire l'enthousiasme de la vertu ne pouvoit point lui élever le coeur, & lui faire mépriser la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'imputation du forfait; il devoit craindre que son invincible obstination n'en fit soupçonner la véritable cause, & ne sût un commencement d'indice contre lui: la prudence & le soin de sa sureté demandoient, ce semble, qu'il fit ce qu'il ne fit pas, & l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très-puissant qui pût le déterminer ainsi dans le secret de son [139] coeur, à toute sorte de risque; quel étoit donc cet intérêt auquel il sacrifioit sa vie même?

S'inscrire en faux contre le fait seroit prendre une mauvaise défaite; car on peut toujours l'établir par supposition, & chercher tout intérêt étranger mis à part, ce que seroit en pareil cas pour l'intérêt de lui-même tout homme de bon sens, qui ne ni vertueux, ni scélérat.

Posant successivement les deux cas, l'un que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé & l'ait fait périr pour se mettre en sureté, l'autre qu'il l'ait absous, comme il fit, à ses propres risques, puis suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré & la probabilité du sort qu'il se seroit préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, & d'exposer nettement de part ou d'autre l'intérêt & les motifs du parti qu'il auroit choisi; alors si votre dispute n'est pas finie, vous connoîtrez du moins si vous vous entendez l'un l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, & celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui serez voir aisément que dans l'hypothèse la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément, est du même genre que celle de faire entre le ciel & soi une bonne action onéreuse; car, outre que quelque bien que nous puissions faire; en cela nous ne sommes que justes, on ne peut avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien; l'un & l'autre dérivent de la même source & ne peuvent être séparés.

Sur-tout, Monsieur, songez qu'il ne faut point outrer les [140] choses au-delà de la vérité, ni confondre comme faisoient les Stoïciens le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'ame une satisfaction intérieure, un contentement d'elle-même sans lequel il n'y a point de vrai bonheur. Il est sûr encore que les méchants sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent; parce que le bonheur s'empoisonne dans une ame corrompue comme le plaisir des sens dans un corps mal sain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dès ce monde, & comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'ame d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contents, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne

donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a: la vertu ne garantit pas des maux de cette vie & n'en procure pas les biens; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns & goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc en tout état de cause un véritable intérêt à la cultiver, & nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il seroit insuffisant par lui-même, sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, Monsieur, de ne plus perdre votre tems à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point ne signifie pas [141] grand'chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurois dû vous répondre plutôt; mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix, & je vous avoue que quand elles en seroient, ce choix ne seroit pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de complimens, & je ne répondrois pas non plus à la votre, si la question que vous m'y proposez ne me faisoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

FIN.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

L E T T R E
A M . U S T E R I ,
P R O F E S S E U R
A Z U R I C H .

[L e o n a r d U s t e r i 1 7 4 1 - 1 7 8 9]

[14]

[1 5 - 0 7 - 1 7 6 3] L E T T R E
A M. U S T E R I,
P R O F E S S E U R A Z U R I C H

Sur le CHAP. VIII. *du dernier livre du Contrat Social.*

Motiers 15 Juillet 1763.

Quelqu'excédé que je sois de disputes & d'objections; & quelque répugnance que j'aye d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc avec ma franchise ordinaire, que vous ne me paraissez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la [142] bienfaisance universelle. Je dis, & j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

Mais les sociétés particulières, les sociétés politiques & civiles ont un tout autre principe; ce sont des établissemens purement humains, dont par conséquent le vrai christianisme nous détache, comme de tout ce qui n'est que terrestre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établissemens nécessaires, & il n'y a que les passions humaines qui les conservent. Otez tous les vices à vos chrétiens, ils n'auroient plus besoin de magistrats ni de loix. Otez-leur toutes les passions humaines, le lien civil perd à l'instant tout son ressort; plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier est détruit, & faute d'un soutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre supposition d'une société politique & rigoureuse de chrétiens tous parfaits à la rigueur, est donc contradictoire; elle est encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un seul homme injuste, pas un seul usurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Apôtres? & cependant il s'y trouva un Judas..... sera-t-elle plus parfaite que celle des Anges? & le Diable, dit-on, en est sorti. Mon cher ami, vous oubliez que vos chrétiens seront des hommes, & que la perfection que je leur suppose, est celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'est pas fait pour les Dieux.

Ce n'est pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une finesse exquise; & pourquoi? parce qu'ils sont bons chrétiens. Comment! Nul ne peut être bon chrétien à votre

compte, sans être un la Rochefoucault, un la [143] Bruyere? A quoi pensoit donc notre maître, quand il bénissoit les pauvres en esprit? Cette assertion là premièrement, n'est pas raisonnable, puisque la finesse du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaisons, & s'exerce même infiniment mieux sur les vices que l'on cache que sur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même assertion est contraire à toute expérience, & l'on voit constamment que c'est dans les plus grandes villes chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les coeurs, à mieux observer les hommes, à mieux interpréter leurs discours par leur sentiment, à mieux distinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs observateurs moraux à Paris qu'en Suisse? ou conclurez-vous de-là qu'on vit plus vertueusement à Paris que chez vous?

Vous dites que vos citoyens seroient infiniment choqués de la première injustice. Je le crois; mais quand ils la verroient, il ne seroit tems d'y pourvoir; & d'autant mieux qu'ils ne se permettroient pas aisément de mal penser de leur prochain, ni de donner une mauvaise interprétation à ce qui pourroit en avoir une bonne. Cela seroit trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits se gardent bien de commencer par des injustices; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance & l'estime publique, par la pratique extérieure de la vertu. Ils ne jettent le masque, & ne frappent les grands coups, que quand leur partie est bien liée, & qu'on n'en peut plus revenir. Cromwel ne fut connu pour un tyran, qu'après avoir passé quinze ans pour le venger des loix, & le défenseur de la religion.

[144] Pour conserver votre République chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle; à la bonne heure. Je conviens qu'elle se défendra toujours assez bien pourvu qu'elle ne soit point attaquée. A l'égard du courage que vous donne à ses soldats, par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne. Je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des chrétiens; savoir, l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir pour toute réponse vous renvoyer à mon livre, où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes passions qui fassent de grandes choses? Qui n'a d'autre passion que celle de son salut ne sera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scevola n'eût été qu'un saint, croyez-vous qu'il eût fait lever le siège de Rome? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothétiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois, séduire leurs ennemis & puis, coucher avec eux pour les massacrer durant leur sommeil.

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je fais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, & qu bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissemens, chacun finit toujours par rester dans son sentiment comme auparavant. D'ailleurs quelque philosophe que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds, parce que vous le voulez; mais je ne vous en estimerai pas moins, pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, & j'ai cru le devoir dire, en choses importantes & qui intéressent l'humanité. Au [145] reste, je puis m'être trompé toujours, & je me suis trompé souvent sans doute. J'ai dit mes raisons; c'est au public, c'est à vous à les peser, à les juger, à

choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, & je trouve très-bon que ceux qui ont d'autres sentimens, les gardent, pourvu qu'ils me laissent en paix dans le mien.

FIN.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRE
AU PRINCE
LOUIS - EUGENE
DE WIRTEMBERG .

[Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition; t. XII, pp. 145-159 (1782)]

[145]

[10 - 11 - 1763] LETTRE
AU PRINCE LOUIS - EUGENE
DE WIRTEMBERG

Motiers le 10 Novembre 1763.

Si j'avois le malheur d'être né Prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état; que je fusse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire, des maîtres; & que

pourtant j'eusse une ame assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de pere, de mari, de citoyen de la république humaine; je sentirois bientôt les difficultés, de concilier tout cela, celle sur-tout d'élever mes enfans pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerois donc par me dire; il ne faut pas vouloir des choses contradictoires; il ne faut pas vouloir être & n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose; si l'état de la chose ne peut changer, il faut que la difficulté [146] reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien, je serai tout ce qui est possible, mon zele & ma vertu m'en répondent: une partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité: quand le sage fait le reste, il a tout fait. Voilà ce que je me dirois si j'étois Prince. Après cela., j'irois en avant sans me rebuter, sans rien craindre; & quel que fût mon succès, ayant sait ainsi je serois content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être.

Il faut, Monsieur le Duc, commencer par vous bien mettre dans l'esprit, qu'il n'y a point d'oeil paternel que celui d'un pere, ni d'oeil maternel que celui d'une mere. Je voudrois employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes tant je suis convaincu que tout en dépend.

Vous êtes Prince, rarement pourrez-vous être pere, vous aurez trop d'autres soins à remplir: il faudra donc que d'autres remplissent les vôtres. Madame la Duchesse sera dans le même cas à-peu-près.

De-là suit cette premiere regle. Faites en sorte que vous enfant soit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un soit de son sexe. L'âge est très-difficile à déterminer. Par d'importantes raisons il la faudroit jeune. Mais une jeune personne a bien d'autres soins en tête que de veiller jour & nuit sur un enfant. Ceci est un inconvénient inévitable & déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle, par conséquent; car ce seroit encore pis. Jeune, c'est elle que vous aurez à craindre; belle, c'est tout ce qui l'approchera.

[147] Il vaut mieux qu'elle soit veuve que fille. Mais si elle a des enfans, qu'aucun d'eux ne soit autour d'elle, & que tous dépendent de vous.

Point de femmes à grands sentimens, encore moins de bel esprit. Qu'elle ait assez d'esprit pour vous bien entendre, non pour raffiner sur vos instructions.

Il importe qu'elle ne soit pas trop facile à vivre, & il n'importe pas qu'elle soit libérale. Au contraire il la faut rangée, attentive à ses intérêts. Il est impossible de soumettre un prodigue à la regle; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée; outre le mal de la chose il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, & rien n'est plus à craindre que l'humeur; par la même raison les gens vifs, quoique plus aimables, me sont suspects, à cause de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfait, il ne faut pas tout exiger: ici la douceur est de précepte, mais pourvu que la raison la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime aussi mieux égale & froide qu'accueillante & capricieuse. En toutes choses préférez un caractère sur à un caractère brillant. Cette dernière qualité est même un inconvénient pour notre objet; une personne faite pour être au-dessus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élevent. Elle en exige ensuite autant de tout le monde, & cela la rend injuste avec ses inférieurs.

Du reste ne cherchez dans son esprit aucune culture; il se farde en étudiant, & c'est tout. Elle se déguisera si elle fait; vous la connoîtrez bien mieux si elle est ignorante: dût-elle [148] ne pas savoir lire, tant mieux, elle apprendra avec son Eleve. La seule qualité d'esprit qu'il faut exiger, c'est un sens droit.

Je ne parle point ici des qualités du cœur ni des moeurs qui se supposent; parce qu'on se contrefait là-dessus. On n'est pas si en garde sur le reste du caractère, & c'est par-là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderoit peut-être de plus grands détails; mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, & c'est ma première règle, qu'il faut que l'enfant soit cher à cette personne là. Mais comment faire?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui disant de l'aimer; & avant que l'habitude ait fait naître l'attachement, on s'amuse quelquefois avec les autres enfans, mais on n'aime que les siens.

Elle pourroit l'aimer, si elle aimoit le père ou la mère; mais dans votre rang on n'a point d'amis, & jamais, dans quelque rang que ce puisse être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or, l'affection qui ne naît pas du sentiment, d'où peut-elle naître, si ce n'est de l'intérêt?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme, c'est que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépense.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, & que pourvu qu'on paye on est servi. Ce n'est pas cela.

Je ne connois rien de si difficile quand on est riche, que de faire usage de sa richesse pour aller à ses fins. L'argent est [149] un ressort dans la mécanique morale, mais il repousse toujours la main qui le fait agir. Faisons quelques observations nécessaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant soit cher à sa gouvernante. Il faut pour cela que le fort de la gouvernante soit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende seulement des soins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime guères les gens qu'on sert, que parce que les soins payés ne sont qu'apparens, les soins réels se négligent; & nous cherchons ici des soins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ses soins, mais de leur succès, & que sa fortune soit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors seulement elle se verra dans son Eleve s'affectionnera nécessairement à elle; elle ne lui rendra pas un service de parole & de montre, mais un service réel; ou plutôt, en la servant, elle ne servira qu'elle-même; elle ne travaillera que pour soi.

Mais qui sera juge de ce succès? La foi d'un pere équitable, & dont la probité est bien établie, doit suffire; la probité est un instrument sur dans les affaires, pourvu qu'il soit joint au discernement.

Le pere peut mourir. Le jugement des femmes n'est pas reconnu assez sûr, & l'amour maternel est aveugle. Si la mere étoit établie juge au défaut du pere, ou la gouvernante ne s'y fieroit pas, ou elle s'occuperoit plus à plaire à la mere qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas sur le choix des juges de l'éducation. Il faudroit pour cela des connoissances particulieres relatives [150] aux personnes. Ce qui importe essentiellement, c'est que la gouvernante ait la plus entiere confiance dans l'intégrité jugement, qu'elle soit persuadée qu'on ne la privera point du prix de ses soins si elle a réussi, & que quoiqu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne sauroit lui manquer. Je ne suis pas assez sou, moi qui connois les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solennellement qu'une jeune Princesse de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette reflexion que je fais là, la Bonne ne la sera pas; quand elle la seroit, elle ne s'y fieroit pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il importe ici n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force, l'intérêt seul n'en pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante, & l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très-puissante, mais la moitié de sa force se perd dans le lointain de l'avenir. On compare de sang-froid l'intervalle & l'argent, on compense le risque avec la fortune, & le coeur reste tiede. Etendez, pour ainsi dire, l'avenir sous les sens, afin de lui donner plus de prise. Présentez le sous des faces qui le rapprochent, qui flattent l'espoir & séduisent l'esprit. On se perdroit dans la multitude de suppositions qu'il [151] faudroit parcourir, selon les tems, les lieux, les caracteres. Un exemple est un cas dont peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je à faire à un caractere paisible, aimant l'indépendance & repos? Je mené promener cette personne dans une campagne; elle voit dans une jolie situation une petite maison bien ornée, une basse-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agrémens qui peuvent lui en faire aimer le séjour. Je vois ma gouvernante enchantée; on s'approprie toujours par la convoitise ce qui convient à notre bonheur. Au fort de son enthousiasme, je la prends à part; je lui dis. Elevez ma fille à ma fantaisie; tout ce que vous voyez est à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en l'air, j'en passe l'acte conditionnel; elle n'aura pas un dégoût dans ses fonctions, sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emblême.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du tems épuise & fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace & la récompense en plusieurs termes, & même à plusieurs personnes: je ne vois ni difficulté, ni inconvénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie on tient parole, & l'on est libre de deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose, mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante, sur-tout si elle est d'abord sévère & que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel & sûr, jamais il n'a manqué que par la faute des guides. [152] D'ailleurs la justice a sa mesure & sa règle exacte; au lieu que la complaisance qui n'en a point, rend les enfans toujours exigeans & toujours mécontents. L'enfant donc qui aime sa Bonne sait que le sort de cette Bonne est dans le succès de ses soins, jugez de ce que sera l'enfant à mesure que son intelligence & son coeur se formeront.

Parvenue à certain âge, la petite fille est capricieuse ou mutine. Supposons un moment critique, important où elle ne veut rien entendre; ce moment viendra bien rarement, on sent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la Bonne manque de ressource. Alors elle s'attendrit en regardant son Eleve, & lui dit. C'en est donc fait; tu m'ôtes le pain de ma vieillesse.

Je suppose que la fille d'un tel pere ne sera pas un monstre: cela étant, l'effet de ce mot est sûr; mais il ne faut pas qu'il soit dit deux fois.

On peut faire en sorte que la petite se le dise à toute heure, & voilà d'où naissent mille biens à la fois. Quoi qu'il en soit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainsi à son Eleve, ne s'affectionnera pas à elle? On s'affectionne aux gens sur la tête desquels on a mis des fonds; c'est le mouvement de la nature, & un mouvement non moins naturel est de s'affectionner à son propre ouvrage, sur-tout quand on en attend son bonheur. Voilà donc notre première recette accomplie.

Seconde règle.

Il faut que la Bonne ait sa conduite toute tracée & une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une pièce très-importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse il faut qu'elle [153] le fiche par coeur, mieux qu'un Ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore; c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, & par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premièrement ce que vous voulez faire; lui montrer l'état de corps & d'ame où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile: vous n'avez point de raisons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, & qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez: c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle; il faut lui dire, vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses réponses, ses sentimens, ses objections, les discuter à loisir ensemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement seront superficielles, que pour saisir l'occasion de bien lire dans son esprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez sont les seuls propres à réunir. Il faut s'assurer que de tout point elle est convaincue, non en paroles mais intérieurement. Alors il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger, peut-être, & s'assurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il surviendra souvent durant l'éducation des circonstances imprévues: souvent les choses prescrites ne tourneront pas comme on avoir cru: les élémens nécessaires pour résoudre les problèmes moraux sont en très-grand nombre, & un seul [154] omis rend la solution fausse. Cela demandera des conférences fréquentes, des discussions, des éclaircissemens auxquels il ne faut jamais se refuser, & qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaisir avec lequel on s'y prêtera. C'est encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me semblent plus particulièrement la tâche de la mere. Il faut qu'elle sache le mémoire aussi bien que la gouvernante: mais il faut qu'elle le sache autrement. La gouvernante le saura par les regles, la mere le saura par les principes: car premièrement ayant reçu une éducation plus soignée, & ayant eu l'esprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliser ses idées, & d'en voir tous les rapports; & de plus prenant au succès un intérêt plus vis encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Troisième regle. La Bonne doit avoir un pouvoir absolu sur l'enfant.

Cette regle bien entendue se réduit à celle-ci, que le mémoire seul doit tout gouverner: car, quand chacun se réglera scrupuleusement sur le mémoire, il s'ensuit que tout le monde agira toujours de concert, sauf ce qui pourroit être ignoré des uns ou des autres; mais il est aisé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie; car notre Eleve aura peu à craindre des domestiques, quand la seconde mere aura tant d'intérêt à la surveiller. Parlons à présent de ceux-ci.

Il y a dans une maison nombreuse des moyens généraux pour tout faire, & sans lesquels on ne parvient jamais à rien.

[155] D'abord les moeurs, l'imposante image de la vertu devant laquelle tout fléchit, jusqu'au vice même; ensuite l'ordre, la vigilance, enfin l'intérêt le dernier de tous; j'ajouterois la vanité, mais l'état servile est trop près de la misere; la vanité n'a sa grande force que sur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, Monsieur le Duc, que je vous renvoie à la cinquième partie de l'Héloïse, Lettre dixième. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paroissent fondamentales, pour donner dans une maison grande ou petite du ressort à l'autorité; du reste je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laisse le moins de prise pour le mener où l'on veut. Mais tous les raisonnemens

du monde ne seront pas qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est, que ce qui n'y est pas s'y trouve, que des valets ne soient pas des valets.

Le train d'un grand Seigneur est susceptible de plus & de moins, sans cesser d'être convenable. Je pars de-là pour établir ma première maxime.

1. Réduisez votre suite au moindre nombre de gens qu'il soit possible; vous aurez moins d'ennemis, & vous en serez mieux servi. S'il y a dans votre maison un seul homme qui n'y soit pas nécessaire, il y est nuisible; soyez-en sûr.

2. Mettez du choix dans ceux que vous garderez, & préférez de beaucoup un service exact à un service agréable. Ces gens qui applanissent tout devant leur maître, sont tous ces fripons. Sur-tout point de dissipateur.

3. Soumettez-les à la règle en toute chose, même au travail ce qu'ils seront dût-il n'être bon à rien.

[156] 4. Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester long-tems à votre service, qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent, par conséquent, d'autant plus d'en sortir qu'ils y sont restés plus long-tems. La raison & les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci sont les données que je peux supposer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous.

Cela posé:

Quelque tems avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table sur l'éducation de votre enfant, & sur ce que vous vous proposez de faire, sur les difficultés que vous aurez à vaincre, & sur la ferme résolution où vous êtes d'être n'épargner aucun soin pour réussir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entr'eux la manière extraordinaire d'élever l'enfant; ils y auront trouvé de la bizarrerie, il la faut justifier, mais simplement & en peu de mots. Du reste, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral & pieux, que du côté philosophique. Madame la Princesse en ne consultant que son cœur peut y mêler des mots charmans. M. Tissot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On est si peu accoutumé de voir les Grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfans, que ces conversations courtes & bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais sur-tout nulle ombre d'affectation, point de longueur. Les domestiques ont l'œil très-perçant: tout seroit perdu s'ils soupçonnoient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté; & en effet rien ne doit l'être. Bon pere, bonne mere, laissez parler vos cœurs avec simplicité: [157] ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes; je vois d'ici vos domestiques derrière vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs cœurs: voilà les dispositions qu'il faut faire naître, & dont il faut profiter pour les règles que nous avons à leur prescrire.

Ces règles sont de deux espèces, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de votre maison & des mœurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable & fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair & bref de la manière dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la règle alors sera plus simple, & se réduira à n'en approcher jamais

sous quelque prétexte que ce soit.

Quel de ces deux partis que vous choisissiez, il faut qu'il soit sans exception & le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous destinez spécialement au service de l'enfant & qui ne peut être en trop petit nombre, ni trop scrupuleusement choisi.

Un jour donc vous assemblez vos gens, & dans un discours grave & simple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon pere apporter tous vos soins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné. «Sa mere & moi sentons tout ce qui nuit à la nôtre. Nous l'en voulons préserver; & si Dieu bénit nos efforts, nous n'aurons point de compte à lui rendre des [158] défauts ou des vices que notre enfant pourroit contracter. Nous avons pour cela de grandes précautions à prendre: voici celles qui vous regardent, & auxquelles j'espère que vous vous prêterez en honnêtes gens, dont les premiers devoirs sont d'aider à remplir ceux de leurs maîtres.»

Après l'énoncé de la règle dont vous prescrivez l'observation vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance & même sur vos bienfaits. «Mais je vous déclare en même tems, poursuivez-vous d'une voix plus haute; que, quiconque y aura manqué une seule fois, & en quoi que ce puisse être, sera chassé sur le champ & perdra ses gages. Comme c'est-là la condition sous la-quelle je vous garde, & que je vous en préviens tous; ceux qui n'y veulent pas acquiescer, peuvent sortir.»

Des règles si peu gênantes, ne seront sortir que ceux qui seroient sortis sans cela, ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, & vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement, quelque étourdi en sera-t-il la victime, & il faut qu'il le soit. Fût-ce le Maître-d'Hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon & qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là; mais il ne faut pas tout dire, & ce mémoire est déjà trop long. J'ajouterai seulement un avis très-important & propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir. C'est d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand soin, & de suivre attentivement les progrès de son corps & de son coeur. S'il se fait quelque [159] chose autour de lui contre la règle, l'impression s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un signe nouveau, cherchez-en la cause avec soin; vous la trouverez infailliblement. A certain âge il y a toujours remède au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on sache le connoître, & qu'on s'y prenne à tems pour le guérir.

Tous ces expédiens ne sont pas faciles, & je ne répons pas absolument de leur succès: cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raisonnable, & je ne vois rien d'équivalent dont j'en puisse dire autant.

Dans une route toute nouvelle, il ne faut pas chercher des chemins battus, & jamais entreprise extraordinaire & difficile ne s'exécute par des moyens aisés & communs.

Du reste, ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La comparaison de ce qui est à ce qui doit être, m'a donné l'esprit romanesque & m'a toujours jetté loin de tout ce qui se fait. Mais vous ordonnez, Monsieur le Duc, j'obéis. Ce sont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperois, si je vous donnois la raison des autres, pour les folies qui sont à moi. En les

faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent causer.

FIN.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRE
A MONSIEUR LE MARQUIS
DE MIRABEAU

[Victor-Riguelti Mirabeau, Marquis de--1715-1789]

[Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition; t. XII, pp. 160-164 (1782)]

[160]

[26 - 07 - 1767] LETTRE
A MONSIEUR
LE MARQUIS
DE MIRABEAU.

Trye le 26 Juillet 1767.

J'aurois dû, Monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet: mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, & pouvoir vous parler en même tems du livre* [*L'ordre essentiel des Sociétés politiques.] que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'Auteur casse les vîtres, & qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendois; & je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui sert de base au Despotisme légal, & rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au systême de l'Abbé. de St. Pierre, qui prétendoit que la raison humaine alloit toujours en se perfectionnant, attendu que chaque siecle ajoute ses lumières à celles des siecles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure & très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, & que des préjugés toujours renaissans nous ôtent autant de lumieres acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais [161] être dans les loix naturelles & politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier que tant d'éléments divers composent, cette évidence disparoît nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications & d'exceptions, selon les tems, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports & le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, & que *le salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le Despote?

Mais supposons toute cette théorie des loix naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, & d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux; comment des philosophes qui connoissent le coeur humain, peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes, comme s'ils ignoroient que chacun se conduit très-

rarement par ses lumieres & très-fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du Despote est de gouverner légalement; cela est reconnu de tous les tems: mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts? Le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, Messieurs, de vos Despotes autant de sages. Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, & ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il se ruine, & n'en va pas moins son train; de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit?

[162] *Video meliora proboque, deteriora sequor.*

Voilà ce que sera votre Despote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible: car c'est ainsi qu'ils sont tous, & que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire; vous donnez trop de force à vos calculs, & pas assez aux penchans du coeur humain, & au jeu des passions. Votre système est très-bon pour les gens de l'Utopie, il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en Politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en Géométrie, & à celui des longitudes en Astronomie. *Trouver une forme de Gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons la & tâchons de l'établir. Vous prétendez, Messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop: car cette évidence a dû être dans tous les Gouvernemens sera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, & j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité & mettre tout-d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire & le plus arbitraire qu'il est possible: je voudrais que le Despote pût être Dieu. En un mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus austere Démocratie & le Hobbisme le plus parfait: car le conflit des hommes & des loix qui met dans l'Etat une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les états politiques.

[163] Mais les Caligula, les Nérons, les Tiberes!.... mon Dieu.... je me roule par terre, & je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des loix dans votre livre, & ce qu'en dit l'Auteur nouveau dans je sien. Je trouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de gouvernement, bien légèrement sur-tout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du Despotisme électif est très-vrai: ces vices sont terribles. Ceux du Despotisme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis long-tems m'a roulé dans l'esprit.

Trouver dans le Despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à la fois l'une & l'autre, & par laquelle on s'assure autant qu'il est possible de n'avoir ni des Tiberes ni des Nérons.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'espere que cela n'arrivera pas; mais, Monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *Despotisme légal*. Je ne saurois le goûter ni même l'entendre; & je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroît inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon

vous, Monsieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées si-tôt qu'il y a eu pour un sol de ce que vous [164] appelez richesses ou valeur disponible, si-tôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser, c'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes & sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout; le champ est vaste; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avois du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes & le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état & de mes malheurs, de laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, & qui ne peuvent renaître que pour m'abymer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours; mais ne m'envoyez plus de livres; n'exigez plus que j'en lise; ne tentez pas même de m'éclairer si je m'égaré: il n'est plus tems. On ne se convertit point sincèrement a mon âge. Je puis me tromper, & vous pouvez me convaincre; mais non pas me persuader. D'ailleurs je ne dispute jamais; j'aime mieux céder & me taire; trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié & avec le plus vrai respect.

JEAN JACQUES ROUSSEAU

LETTRES DIVERSES
DE J. J. ROUSSEAU

LETTRES
DIVERSES
DE
J. J. ROUSSEAU.

[25-07-1750] LETTRE A M. L'ABBÉ RAYNAL,
Alors Auteur du Mercure de France.

Paris le 25 Juillet 1750.

Vous le voulez, Monsieur, je ne résiste plus: il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour, & qui en est très-peu digne. Les plaintes du Public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement, m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens; & de mon côté, la réputation d'Auteur médiocre, à laquelle seule j'aurois pu aspirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul;* [*Pour juger si ce langage étoit sincere, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ainsi dans une lettre publique, avoit alors près de quarante ans.] & le Public ni mes amis n'auront pas à se plaindre que j'aye été pour eux *Recitator acerbus*. Or, on est toujours indulgent à soi-même, & des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'Auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce [166] feu que donne l'émulation, & de cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singuliere, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage* [*Dissertation sur la musique moderne. A Paris, chez Quillau Pere, 1743.] où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poète malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies & d'autres Pièces de vers que je n'ai point faites, & que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'Auteur & du mien, qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié, des artistes, & que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir, il ne falloit que bien faire; mais ayant vu par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier & le plus grand obstacle qu'on trouve

à Surmonter dans cette carrière; & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens & à mon caractère, & où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal.

Je suis, &c.

[167]

[00-07-1753] LETTRE AU MÊME [L'ABBÉ RAYNAL]
Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre

Juillet 1753.

Je crois, Monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockholm, que la personne à qui'elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la dernière importance pour la vie des hommes; & plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle & d'activité pour la vaincre.

Tous les Chimistes de l'Europe nous avertissent depuis long-tems des mortelles qualités du cuivre, & des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle de l'Académie des Sciences, est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, & qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thiéri, docteur en médecine, a réuni dans une savante these qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie & de celle de ses concitoyens. Ces Physiciens ont fait voir que le verd-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux; que la vapeur même de ce métal [168] est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles; que toutes les menstrues, les graisses, les sels, & l'eau même dissolvent le cuivre, & en sont du verd-de-gris; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage, n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, & que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différens étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage;* [*Que le plomb dissous soit un poison, les accidens funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connoître les dissolvans qui l'attaquent.] que même, en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie & la santé des hommes d'une lame d'étain très-déliée, qui s'use très-prompement* [*Il est aisé de démontrer que de quelque manière qu'on s'y prenne, on ne sauroit, dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide; car, comme l'étain entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un cuisinier

fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le ragoût du contact du cuivre.] & de l'exactitude des domestiques & des cuisiniers qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matières employées à l'étamage: ils ont fait voir combien d'accidens affreux produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, & qu'un plus grand nombre encore sont attaqués [169] de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines & dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu & étamé, qui est établie au fauxbourg St. Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, & parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, & les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, sur-tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des Chimistes, & n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse & la gourmandise des maîtres. Chacun fait que la société abonde en gens qui préfèrent l'indolence au repos, & le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux & toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, & jamais avec le public. Il y a long-tems qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raisons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose: par [170] exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneraient volontiers qu'avec de l'argent, le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques excitent mon zele en cette occasion; défiance assez naturelle dans un siecle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parce que la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêché d'adopter ce que l'on propose, ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'Ecole militaire, que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne; que M. le Duc de Duras Ambassadeur en Espagne, en a fait autant; & que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans, ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-tems, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même? S'il y avoit au monde un nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement [171] la Suede, dont les mines de ce métal sont la principale richesse, & dont les peuples en général idolâtroient leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume si riche en cuivre qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux & qui intéressent la vie des citoyens; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raison & l'autorité de sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrais pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors, Je voudrais que les avertissemens publics des philosophes & des gens de lettres réveillassent les peuples sur ses dangers de toute espece auxquels leur imprudence les expose, & rappellassent plus souvent à tous les souverains, que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, &c.

[172]

[2 8 - 1 1 - 1 7 5 4] L E T T R E A M . P * * * . A G E N E V E

Paris le 28 Novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre dernière lettre, en déposant mon coeur & mon sort entre vos mains, je crois, Monsieur, vous donner une marque d'estime & de confiance moins équivoque que des louanges & des complimens, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, Monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes, & celle qui existe réellement dans notre République, je me suis proposé de lui dédier mon Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité, & j'ai saisi cette occasion comme un heureux moyen d'honorer ma Patrie & ses chefs par de justes éloges, d'y porter, s'il se peut, dans le fond des coeurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, & d'exciter en même tems les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume moins à plaire qu'à me rendre utile: je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti; car n'adoptant pour moi que celui de la justice & de la raison, je ne dois gueres espérer que tout homme qui suit d'autres réglés, puisse être l'approbateur des miennes, & si cette [173] considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la République, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, Monsieur; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, & je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne; ainsi, votre objection n'est au fond qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis long-tems il ne reste plus de mauvaise action à tenter, & quoi qu'on en pût dire, il s'agiroit moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est-là une grande vérité à d'autres égards; mais à celui-ci, je trouve au contraire ma démarche d'autant plus à sa place après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les Magistrats, & mes exhortations pour les Citoyens, il convient que le tout s'adresse à la République, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, & pour ôter à ma Dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeler; & j'espere que vous me croyez allez de jugement pour n'en user à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle, j'ai plus consulté le goût des autres que le mien: car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique, de

pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend, que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses, que d'ôter la liberté d'en parler: mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous serez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je [174] ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle, & qui, voyant par-tout des inconvéniens, se borne par sagesse, à ne faire ni bien ni mal; j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puérile joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être, que prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est, qu'une semblable raison devrait retenir tout homme droit, & laisser l'univers à la discrétion du méchant & de l'étourdi, parce que les objections, tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, & qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de les lumières sur la droiture de son cœur; c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espèce de prétention, & ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois, du moins, être exempt de ces préjugés d'état qui sont plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrois, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, & je le serois volontiers, si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumières de qui que ce puisse être.

Quoi qu'en général, je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, & que j'en aye depuis long-tems secoué le joug [175] plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la République ou du Conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; & j'étois si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie, dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de tems & d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que demander une telle permission, c'étoit vouloir un refus, & qu'alors ma démarche qui pêche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, seroit par-là devenue une désobéissance condamnable, si j'avois persisté, ou l'étourderie d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein: car ayant appris que dès le mois de Mai dernier, il s'étoit fait à mon insçu des copies de l'ouvrage & de la Dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer: c'est ainsi que l'excessive circonspection du feu Chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentait plus de manuscrits, & que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression faite contre les loix, fût réellement criminelle, au lieu qu'une Dédicace non communiquée, n'est tout au plus qu'une impolitesse; & loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est au fond plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais [176] quoi de lâche, à demander aux gens la permission de les louer, & d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite soit sans exemple: je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation Française, d'autres au peuple Anglois, sans qu'on ait fait un crime aux

Auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du Prince qui surement leur eût été refusé, parce que dans toute Monarchie, le roi; veut être l'Etat lui tout seul, & ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, c'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore & j'aime trop ce digne & respectable Magistrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, & l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet; ou d'être forcé, peut-être à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-tems sur les matieres de Gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'Etat qu'un sage Magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même, toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois obtenir l'aveu du Conseil, sans que mon ouvrage fût examiné; or, pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, & combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, & les préjugés des plus éclairés, leur sont mettre d'opiniâreté & de hauteur à la place de la raison & leur sont rayer d'excellentes choses, uniquement parce qu'elles ne sont pas dans leur maniere de penser & qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément [177] que l'Auteur? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens? Quoique gens d'esprit & d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avoient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne cédé qu'à la raison; le Magistrat a été notre juge, & il s'est toujours trouvé que les censeurs avoient tort. Quand je répondis au Roi de Pologne, je devois selon eux, lui envoyer mon manuscrit, & ne le publier qu'avec son agrément: c'étoit, prétendoient-ils, manquer de respect au pere de la Reine que de l'attaquer publiquement, sur-tout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse; & ils ajoutoient même, que ma sureté exigeoit des précautions; je n'en ai pris aucune; je n'ai point envoyé mon manuscrit au Prince; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, & l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Geneve il n'en iroit pas comme ici; la décision de mes censeurs seroit sans appel; je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom, le sentiment d'autrui; & je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur; je n'en aurois jamais de plus sévere, & mes principes n'en ont pas besoin d'autres, non plus que mes moeurs: puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangères dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur & incorruptible qui ne passe rien de mauvais, & ne condamne rien de bon, & qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi, J'espere que vous [178] trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en question, dont tout le monde sera content, & qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore, que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé, est toute à mon préjudice & à l'avantage du Gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir; s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désavouer; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public. On pourroit même proscrire mon livre, si l'Auteur & l'Etat avoient ce malheur que le Conseil n'en fût pas content; toutes choses qu'on ne pourroit plus faire après en avoir approuvé la Dédicace. En un mot, si j'ai bien dit en l'honneur de ma Patrie, la gloire en sera pour elle: si j'ai mal dit, le

blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de tels risques?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un coeur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime: c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir, que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, & que je chéris ma pauvreté & mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens; & c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette dernière épreuve, la seule à laquelle [179] je puis être sensible. Croyez que je veux être jusqu'au tombeau, honnête, vrai, & citoyen zélé; & que s'il falloit me priver à cette occasion, du doux séjour de la Patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes & de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon coeur, & qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul; j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent; mais outre que ces petites adresses répugnent à mon caractère, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre; & je me saurai gré toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, & de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur avec attendrissement & respect.

[0 2 - 0 4 - 1 7 5 5] LETTRE A M. VERNES

Paris le 2 Avril 1755.

Pour le coup, Monsieur, voici bien du retard; mais outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier & un malade ne disposent pas de leur tems comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît [180] à pardonner, & l'on n'y met gueres la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, Messieurs, devenus Auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous: j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens, se contenter de porter des matériaux, & d'architectes se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique? Un ouvrage éphémère, sans mérite & sans utilité, dont la lecture négligée & méprisée par des gens de Lettres, ne sert qu'à donner aux femmes & aux sots de la vanité sans instruction, & dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pièces dans les journaux &

jusques dans le *Mercur*, & à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du coeur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que si vous ne songez qu'à cette utilité l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, & qu'avec tout l'esprit & toutes les connoissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir [181] cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre & par conséquent détestable; aussi ridicule que le mercure Suisse, il mourra de sa mort naturelle après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, Monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves & profonds peuvent nous honorer, tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets tels que la vertu & la liberté étendent & fortifient l'esprit, les petits tels que la poésie & les beaux-arts lui donnent plus de délicatesse & de subtilité. Il faut un télescope pour les uns & un microscope pour les autres, & les hommes accoutumés à mesurer le ciel, ne sauroient disséquer des mouches; voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse & de la raison, & Paris le siège du goût. Laissons-en donc les raffinemens à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; sachons être plus fiers du goût qui nous manque qu'eux de celui qu'ils ont; & tandis qu'ils seront des journaux & des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles & dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, & si vous persistez dans votre projet, je serai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

[182]

[00 - 00 - 1755] LETTRE DE M. DE VOLTAIRE . *

[*L'Auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée & augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.]

Aux Délices près de Geneve 1755.

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance & notre foiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir

nous rendre bêtes: il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, & je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver, les Sauvages du Canada, premièrement parce que les maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là; & que les exemples de nos nations ont rendu les Sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être, un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie où vous devriez être.

[183] J'avoue avec vous que les belles-lettres & les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre, & ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligerent à se retracter.

Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui osoient être leurs, rivaux, les traitèrent de Déistes, d'Athées, & même de Jansénistes. Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous serois voir une troupe de misérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Oedipe; une bibliothèque de calomnies ridicules imprimée contre moi; un prêtre ex-jésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires, du service que je lui avois rendu; un homme plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siècle de Louis XIV, avec des notes où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées; un autre qui vend à un Libraire une prétendue histoire universelle sous mon nom, & le Libraire assez avide ou allez sot pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits & de noms estropiés; & enfin des hommes assez lâches & assez méchants, pour m'imputer cette rapsodie. Je vous serois voir la société infectée de ce genre d'hommes, inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une, profession honnête, soit de laquais, soit de manoeuvre, & sachant malheureusement lire & écrire, se sont courtiers de la littérature, volent des manuscrits, les défigurent & les vendent.

[184] Je pourrois me plaindre qu'une plaisanterie, faite il y a plus de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, & qui, au bout de trente ans, vendent par-tout cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, & qui est devenu le leur. J'ajouterois qu'en dernier lieu, on a osé souiller dans les archives les plus respectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt, lorsque j'étois Historiographe de France, & qu'on a vendu à un Libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture, & la rapine me poursuivant jusqu'aux pieds des Alpes, & jusqu'au bord de mon tombeau.

Mais, Monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature & à la réputation, ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tous tems ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran sans courage Octave Cepas surnommé si lâchement Auguste.

Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthelemi, & que la tragédie du Cid ne causa pas les guerres de la Fronde, Les grands crimes n'ont été commis que par de célèbres ignorans. Ce qui fait & sera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan qui ne savoir pas lire, jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffre. [185] Les Lettres nourrissent l'ame, la rectifient, la consolent, & elles sont même votre gloire dans le tems que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, & comme le pere Mallebranche, dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Monsieur Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de là liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, & brouter de nos herbes.

Je suis très-philosophiquement & avec la plus tendre estime,
Monsieur, votre &c.

[10 - 09 - 1755] R É P O N S E

Paris le 10 Septembre 1755.

C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir & vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, & j'espere qu'elle ne sera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi: éclairez un peuple digne de vos leçons; & vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir [186] dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce retour seroit un miracle, si grand à la fois & si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y

réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les Lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de miseres, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont gueres moins inondés. D'ailleurs, il y a dans le progrès des choses des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'oeil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poètes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains mais sans le poison lent & secret qui corrompt peu-à-peu le plus vigoureux Gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste n'eussent point existé ou n'eussent point écrit. Le siecle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin, le siecle brillant d'Auguste & d'Horace enfin les siecles [187] horribles de Sénèque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des Lettres & des Arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espece, ceux de l'esprit & des connoissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître, sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma premiere vocation, & que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les Lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux: c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous; mais consultons l'intérêt dans nos affaires & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philosophes, des Historiens, des Savans pour éclairer le monde conduire ses aveugles habitans; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne convois rien de si sou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, Monsieur; s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions: si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, & aux exercices de l'esprit les ames boiteuses.

[188] Mais en ce siecle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de dandins. Le théâtre en fourmille, les casés retentissent de leurs sentences; ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, & j'entends, critiquer l'Orphelin,* [*Tragédie de M. Voltaire, qu'on jouoit dans ce tems-là.] parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la premiere source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls Philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point en de persécuteurs. Si

cent Myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs: c'est l'empressement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez mais les falsifications n'y sont pas faciles, car [189] le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre instruction. Méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; & qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en serez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation; & si cet hiver me laisse en état d'aller au printems habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon coeur & avec respect, &c.

BILLET DE M. DE VOLTAIRE

Monsieur Rousseau a dû recevoir de moi une lettre de remerciement. Je lui ai parlé dans cette lettre des dangers attachés à la littérature. Je suis dans le cas d'essuyer ces dangers; on fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. [190] Rousseau, & de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait; & qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permission. Je ne peux mieux m'adresser en parlant des injustices des hommes, qu'à celui qui les connoît si bien.

[20 - 09 - 1755] LETTRE A M. DE VOLTAIRE,
En réponse au Billet précédent.

Paris le 20 Septembre 1755.

En arrivant, Monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité: car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre & ma réponse j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, & qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, & qui se propose, dit-on, de les inférer à la fin de sa critique. M.

Bouchaud agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscretion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureusement, Monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur & qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce [19] qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle; ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentimens du plus sincere de vos admirateurs, Monsieur, &c.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

[04 - 11 - 1755] LETTRE A M. DE BOISSI.
De l'Académie Française, Auteur du Mercure de France.

Paris le 4 Novembre 1755.

Quand je vis, Monsieur, paroître dans le Mercure, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son contentement; & comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me

louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimathias que vous avez inséré dans le *Mercure* suivant sous le titre de ma réponse? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité? Vous abstenir d'insérer dans votre ouvrage des écrits ridicules, est un égard que vous devez, sinon aux Auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, Monsieur, que je consentirois à la publication [192] de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est beaucoup moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, & bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a Le Libraire de M. de Voltaire, qui avoir à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me semble, qu'un homme aussi justement estimé que vous ne devoit pas recevoir d'un Libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume où vous avez mis, sous mon nom, un écrit aussi mutilé, vous craignez avec raison d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la considération, je me garderois d'y prétendre; mais il est un acte de justice, & vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sottise lettre qu'à vous un procédé peu régulier, & que par conséquent je resterois chargé du tort de cette affaire, si je négligeois de m'en justifier; je vous supplie de vouloir bien inférer ce désaveu dans le prochain *Mercure*, & d'agréer, Monsieur, mon respect & mes salutations.

[193]

[2 8 - 0 3 - 1 7 5 6] L E T T R E A M . V E R N E S

Paris le 28 Mars 1756.

Recevez, mon cher Concitoyen, une lettre très-courte; mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'est à regret que je vois prolonger le tems qui doit nous rapprocher, mais je désespere de pouvoir m'arracher d'ici cette année; quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printems 57; voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Economie*; je le crois bien; mon coeur me l'a dicté, & le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *Choix Littéraire*; n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avois fait quelque chose que je vous destinois, mais ce qui vous

surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai & si fol, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, & qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas, ainsi il n'y a nulle brouillerie entre Monsieur Palissot & moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nanci devant le Roi de Pologne, & je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feu Madame la marquise du Châtelet, femme [194] considérable par son mérite personnel & par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes Maisons de ce pays-là, & à la cour du Roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le Roi même; il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre du Comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses; car quelque indifférence que j'aye pour les jugemens du Public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le coeur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon & cher Concitoyen; soyons toujours gens de bien, & laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

[195]

[2 0 - 1 2 - 1 7 5 5] LETTRE DE M. LE COMTE DE TRESSAN*

[*Ces lettres furent imprimées à l'insçu de M. Rousseau.]

Toul ce 20 Décembre 1755.

Vous connoîtrez, Monsieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince est indigné de l'attentat du fleur Palissot. Il est tout simple, il est bien sûr que vous auriez trop méprisé Palissot, pour être ému par la sottise qu'il vient de faire. Mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des serviteurs attachés, & je suis trop jaloux de sa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occasion des devoirs aussi chers à mon coeur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, mais je suis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Geneve comme la ville de l'Europe où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours sous mes ordres beaucoup de, jeunes officiers Genevois. Je n'en vois aucun sortir de sa famille, sans prouver qu'il a des moeurs & de la littérature. Si

l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences & les lettres que vous enrichissez tous les jours, peut m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaisir & amitié la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Monsieur, votre &c.

[196]

[2 6 - 1 2 - 1 7 5 5] RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Paris le 26 Décembre 1755.

Je vous honorois, Monsieur, comme nous faisons tous; il m'est doux de joindre la reconnaissance à l'estime, & je remercirois volontiers M. Palissot de m'avoir procuré, sans y songer, des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite avoir su choisir un sujet très-riche. Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié & la générosité inspirent à M. d'Alembert, & de ne point chagriner pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, & qui porteroit avec douleur la disgrâce du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon coeur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces [197] jeunes Officiers à profiter du vôtre, à ce rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner sous vos yeux, les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, &c.

[01 - 01 - 1756] LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE TRESSAN

Lunéville ce 1 Janvier 1756.

Recevez, Monsieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la sont aimer, en nous peignant ses charmes dans leur première simplicité; vous venez de l'enseigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monsieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de son estime, qu'en souscrivant à la grace que seul aujourd'hui vous pouviez prononcer.

M. Palissot ne sera point chassé de la société de Nanci, mais cette anecdote littéraire doit être inscrite dans ses registres, & vous ne pouvez nous blâmer de conserver dans la mémoire [198] des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages Monsieur, & desirant d'affermir, dans mon coeur les sentimens qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait que ce que j'ai dû, & sans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire passer sa lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne soi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; malgré l'estime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime & l'attachement le plus sincere,

Monsieur, votre &c.

[199]

[07 - 01 - 1756] LETTRE A M. LE COMTE DE TRESSAN

Paris le 7 Janvier 1756.

Quelque danger, Monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques sur l'enrégistrement de l'affaire de M. Palissot; & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplete, & qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande ame. D'ailleurs, est-ce faire grace que d'éterniser la punition, & les registres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne [200] soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce sont des leçons sévères dont je serai mon profit; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, Monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, & vous verrez que de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connoîtrons.

[11 - 01 - 1756] LETTRE DE M. LE COMTE DE
TRESSAN

Lunéville ce 11 janvier 1756.

Vous serez obéi, Monsieur; il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquérez sur les esprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot, sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. [201] On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, & c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on fort d'une compagnie nombreuse & brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, & que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille, une épigramme faire contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir à pardonner aussi à M. Palissot sans nulle restriction, trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette personne avec la vérité la plus simple, je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avois fait, ce que vous m'avez empêché d'achever; n'en parlons plus, & que M. Palissot puisse être assez heureux pour ne jeter jamais des pierres qu'à des sages. Si je le suis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je consens de bon coeur à ne vous plus louer, lorsque j'aurai le bonheur de vous voir & de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir sera utile, & répondra à vos vues. Jusqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre coeur, égale l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

[202]

[23 - 01 - 1756] LETTRE A M. COMTE DE TRESSAN

Paris le 23 Janvier 1756.

J'apprends, Monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, & je vous en remercie de tout mon coeur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner; car ceux de cette espece ne sont gueres sensibles à l'homme sage, & d'ailleurs vous savez mieux que moi, que dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à desirer, à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je suis avec respect, &c.

[15 - 07 - 1756] LETTRE A M. DE SCHEY B,
Secrétaire des Etats de la Basse-Autriche

A l'Hermitage le 15 Juillet 1756.

Vous me demandez, Monsieur, des louanges pour vos Augustes Souverains, & pour les Lettres qu'ils sont fleurie [203] dans leurs Etats. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'Impératrice & un bon citoyen de la République des Lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger à la serveur qui vous anime que vous vous, acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, & que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'Etat au gré de Leurs Majestés, & celles d'Auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, Monsieur, que je ne serois pas le premier Républicain qui auroit encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions que mon insuffisance est mon excuse, & je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois, d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout tems avec les Princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement, car on sait que les Princes loués avec le

plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'Empereur & l'Impératrice-Reine dans les écrits des Auteurs célèbres dont vous me parlez que dans mon silence, & que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si Leurs Majestés Impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissemens [204] & des sommes immenses à des leçons publiques dans les leur Capitale, & après la réponse affirmative de tant d'illustres Auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, Mon sieur, je n'ai pas les lumieres nécessaires pour me déterminer aussi promptement, & je ne connois pas allez les moeurs & les talens de vos compatriotes pour en faire une application sure à votre question. Mais voici là-dessus le précis de mon sentiment sur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la conclusion.

Par rapport aux moeurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savans qu'ignorans; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le savoir les perfectionne & les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, & fait un pédant & un sot d'un homme de bon sens & de peu d'esprit.

Je pourrais ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siecle que naisse un grand homme il est toujours un grand homme, car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête, & souvent les obstacles qu'il trouve & qu'il surmonte ne sont que l'élever & l'agrandir encore. On peut acheter la science, & même les savans, mais le génie qui rend le savoir utile ne s'achete point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des Princes, il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer, il vit & s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle, & votre illustre Métastase lui-même [205] étoit, déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les Souverains peuvent leur accorder. Les sciences régneront pour ainsi dire à la Chine depuis deux mille ans & n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre où le Gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de Lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus, & la postérité croira qu'on fit bien peu de Livres dans ce même siecle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, Monsieur, une observation bien finale. L'Impératrice & ses Augustes Ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens & des poètes pour célébrer les grande choses qu'ils voulaient faire, mais ils ont fait de grandes choses & elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien Peuple qui savoit agir & n'écrivait point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile: c'est de soutenir à l'aide des Lettres tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences & des arts des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des Rois: pour moi, ce que j'admire en Elles & qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu & pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-tems barbare, mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la [206] plus

grande Cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste je dois vous dire que votre lettre ayant été adressée à Geneve avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussitôt que je l'aurois voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre.

Monsieur, &c.

[18 - 02 - 1758] LETTRE A M. VERNES

Montmorenci le 8 & 18 Février 1758.

Oui, mon cher Concitoyen, je vois aime toujours, & ce me semble plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux j'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite d'un travail peu lucratif; je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain, & le peu qui m'en reste est employé pour souffrir & me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espece, & je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force & les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet; je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas il falloit y vivre! Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon coeur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

[207] Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert, Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; &, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espece de relation avec Paris; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, & ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret & répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre Corps, peut-être sera-t-on bien d'y répondre, quoi qu'à vous dire le vrai, j'aye un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, & qu'en général je n'aime gueres, qu'en matiere de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, & bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire; la philosophie n'ayant sur ces matieres ni fond ni rive, manquant d'idées primitives & de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes & de doutes, dont le Métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, & j'ai consulté la nature, c'est-à-dire, le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; &, tandis qu'ils

bâtissoient le monde à coups de dez, j'y voyois, moi, cette unité d'intention qui me faisoit voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avoient [208] dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caracteres, je leur aurais dit, très-résolument; cela peut être mais cela n'est pas vrai; & je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire si ce n'est que je n'en crois rien. Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre & ma pensée; & ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, & Dieu ne seroit pas juste si mon ame n'étoit immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la Religion a d'essentiel & d'utile; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la foiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des ames si noires que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle beatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner, qu'il se pourroit bien que les ames des méchans fussent anéanties à leur mort, & qu'être & sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchans; il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voye point celui de mes espérances, & que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir, il est [209] lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant, qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux il ne sauroit au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, & que les larmes même de l'innocence sont plus douces au coeur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant & privé de toute société, épanche son ame dans le sein de l'amitié, & je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent; j'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Geneve, mais il est des tems de peines & de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, & vous savez bien que je n'ai pas un coeur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher Concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de coeur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la dernière.

LETTRE A UN JEUNE HOMME

Qui demandoit à s'établir à Montmorenci, (domicile alors de M. Rousseau) pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux & de plus sort occupé, qui n'est gueres en état de vous répondre, & qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, & vous êtes louable du motif qui vous la fait desirer; mais sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre coeur, & vous les y trouverez: & je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux il suffit de vouloir l'être; & si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir; la vie laborieuse [211] que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au coeur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens & la providence: voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; & si le séjour de Paris joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parens; c'est-là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province, que la fortune à poursuivre à Paris, sur-tout, quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes mangés y sont plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre pere, & il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence, & le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenci: peut-être ne seront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre, mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

[212]

FRAGMENT D'UNE LETTRE A M. DIDEROT

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc, enfin, ces maux? Seroit-ce de ne, pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laisser tyranniser à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur si je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services; je ne les avois point oubliés: mais ne vous y trompez pas. Beaucoup de gens m'en ont rendu qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme qui ne sent rien rend service & croit être ami; il se trompe; il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement; tout votre zele pour me procurer des choses dont je n'ai que faire me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, & c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de service, mais je t'ai aimé, & tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme plus équitable que toi, & demande-lui si, [213] quand ma présence étoit douce à ton coeur affligé, je comptois mes pas, & regardois au tems qu'il faisoit pour aller à Vincennes* [*Où M. Diderot étoit détenu prisonnier.] consoler mon ami. Homme insensible dur! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, & te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste; je ne veux plus rien de toi.

[0 2 - 0 3 - 1 7 5 8] LETTRE AU MÊME

[Montmorenci]

2 Mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie; vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière, est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication pour ce moment-ci sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile. Car quoique né bon & avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter, les discours & les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, & mes plus ingénues explications ne seroient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. [214] Non, Diderot; je sens que ce n'est pas par-là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, dans lesquels je ne pense pas au moins que vous puis puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, & quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si long-tems le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en secret, un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant: mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans. Cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un coeur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré, à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre, quels concurrens ai-je à écarter, que m'en peut-il revenir [215] venir de mal faire? Moi qui ne cherche que la solitude & la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse & l'oisiveté, moi dont l'indolence & les maux me laissent à peine le tems de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, & m'embarquer dans l'éternel manège des scélérats? Quoique vous en diriez, on ne suit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse du sang-froid; un perfide se possède & ne s'emporte point: reconnoissez-vous en moi quelque chose de tout cela? Je suis emporté dans la colere, & souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts sont-ils le méchant? Non sans doute; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle; mais savez-vous à quel point l'exemple & l'erreur peuvent la corrompre? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, & d'être

innocemment dans la main des méchants l'instrument de leur perfidie! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser. Pensez-y long-tems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire; mais [216] si elles sont quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissement vous retrouverez un ami digne de vous, & qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids, & ce motif, le voici.

Vous pouvez avoir été séduit & trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir; y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, & qui l'accable indignement dans la sienne; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire,* [*Voyez, Lecteurs, les notes insérées dans la vie de Sénèque.] & que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

[2 5 - 0 3 - 1 7 5 8] L E T T R E A M . V E R N E S

Montmorenci le 25 Mars 1758.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre & dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde; ah, mon ami, mon Concitoyen, sache m'aimer & laisse-là tes inutiles offres; en me donnant ton [217] coeur, ne m'as-tu pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps & aux soucis de l'ame? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Évangile, c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir, & quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde, croirai-je qu'un Scythe ou un Africain, soient moins chers au Pere commun que vous & moi, & pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous, les ressources pour le connoître? Non, mon digne ami; ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le coeur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience & tes facultés

naturelles; tu seras juste, bon vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, & tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui, mais je sens à la paix de mon ame, & au plaisir que je sens à vivre, & penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui, [218] ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verser mon coeur dans votre sein, & non pas entrer en lice avec vous; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît; d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter guerres commodément par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printems; mais je n'espere plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre déclaration, je la respecte d'avance & me félicite d'avoir le premier donné à votre respectable Corps, des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

[25 - 05 - 1758] LETTRE. AU MÊME

Montmorenci le 25 Mai 1758.

Je vous écris pas exactement, mon cher Vernes mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse; je n'ai plus rien d'actif que le coeur; encore, hors Dieu, ma patrie & le genre-humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous; & j'ai connu les hommes par de si tristes expériences que si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part, & je suis persuadé que si [219] vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir & de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune & vos affaires vous permettent ce voyage, & que votre coeur le desire, annoncez-le moi d'avance afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie, un honnête homme & un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, & je vous dirai naturellement, qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens & aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, & mieux peut-être qu'homme qui existe; je n'en adore pas moins l'équité de la providence & me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune, pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience, se peut retorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien? Ne diroit-on

pas que tous ceux qui connoissent l’Evangile sont de fort saints personnages, & qu’un Sicilien sanguinaire & perfide vaut beaucoup mieux qu’un Hottentot stupide & grossier?

Voulez-vous que je croye que Dieu n’a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d’un tort chimérique, & vous aggravez l’accusation. Souvenez-vous, sur-tout, [220] tout, que dans cette dispute, c’est vous qui attaquez mon sentiment, & que je ne fais que le défendre; car, d’ailleurs, je suis très-éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l’embrasser.

Quoi! cette aimable & chere Parente est toujours dans son lit! Que ne suis-je auprès d’elle! Nous nous consolerions mutuellement de nos maux & j’apprendrois d’elle à souffrir les miens avec confiance; mais je n’espere plus faire un voyage si désiré; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n’est pas que la belle saison ne m’ait rendu de la vigueur & du courage; mais le mal local n’en fait pas moins de progrès; il commence même à se rendre intérieurement très-sensible; une enflure qui croît quand je marche m’ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m’étoit reste, & je ne reprends des forces que pour souffrir; la volonté de Dieu soit faite! Cela ne m’empêchera pas, j’espere, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d’être autour de Geneve pour me paroître délicieux. J’embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple; j’ai lu avec plaisir son Examen des quatre beaux siècles, & je m’en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c’est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander, seroit de ne pas s’exercer à la vertu à mes dépens, & de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

[221]

LETTRE A M * * *

Enfin, mon cher * * *, j’ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes & vous n’aviez pas tort; mais pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, & je ne voyois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu; m’ayant & ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu’avec Pekin, il étoit difficile que je pusse être mieux instruit; cependant Jeudi dernier un Pensionnaire des Vertus qui me vint voir avec le Pere Curé, m’apprit que vous étiez à Liege; mais ce que j’aurois dû faire, il y a deux mois, étoit à présent hors de propos, & ce n’étoit plus le cas de vous prévenir, car je vous avoue que je suis & serai toujours de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J’ai d’autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j’étois bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité

pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher * * *, défiez-vous de votre esprit satirique, [222] sur-tout apprenez à respecter la Religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple & le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir!

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G.....quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites: la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, & je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah! ***, puissai-je m'être trompé, & goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévère!

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles, car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez; il est lâche & foible, les méchants n'y sont plus gourmandés, vous ne m'y reconnoîtrez plus: cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, & qu'il me sert de distraction dans des momens de douleur, où sans lui je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reste. Adieu, je vous embrase de tout mon coeur.

[223]

LETTRE DE M. LE ROY

MONSIEUR,

Quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, & j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grece, & ayant fait une étude particulière des théâtres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 142* [*Mélanges. Tom. I. Page 523.] le passage qui suit. *Avec tout cela, jamais la Grece, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes, moeurs; & Sparte qui ne souffroit point de théâtre n'avoit: garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non seulement il y avoit un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athenes, mais il étoit le plus bel ornement de cette

ville, si célèbre par le courage de ses habitans. Il subsiste même encore en grande partie & Pausanias & Plutarque en parlent: c'est d'après ce que ces deux auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie, dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour.

Comme cette erreur, qui vous est échappée, pourroit être remarquée par d'autres [224] que par moi, j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je vous en avertisse, & je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'estime & de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

[0 4 - 1 1 - 1 7 5 8] RÉPONSE A LA LETTRE DE M. LE ROY

Montmorenci le 4 Novembre 1758.

Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, & de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je suis si sensible à ce procédé que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime & je me sens moins honteux de ma faute, que fier, de votre correction.

Voilà, Monsieur, ce que c'est que de se fier aux Auteurs célèbres. Ce n'est gueres impunément que je les consulte, & de manière ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité avoit dit la chose avant moi, & Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peu [225] d'entendre des choses contre les loix, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire, & il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devoit jamais rien avancer d'après lui, sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux recuser votre témoignage, & quand ces Auteurs ne seroient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existans, ils le seroient par Pausanias, Eustathe, Suidas, Athénée, & d'autres anciens. Il paroît seulement que ce théâtre étoit plutôt consacré à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulières, & que les pièces qu'on y jouoit quelquefois, étoient moins de véritables drames, que des farces grossières, convenables à la simplicité des spectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Sosybius Lacon n'eût fait un traité de ces sortes de parades. C'est la Guilletiere qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne manque à ma faute, en cette occasion, que la vanité de la méconnoître.

Au reste, loin de souhaiter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie, & qu'ils en soient instruits; ce sera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi seul, & que mon sentiment n'en est pas moins bien établi,

j'espere qu'elle pourra servir d'amusement aux critiques; j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance, que de mes maximes; & je serai toujours très-content que les vérités utiles que j'ai soutenues, soient épargnées à mes dépens.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma reconnoissance, de mon estime & de mon respect.

[226]

LETTRE A M. ROMILLY

On ne sauroit aimer les peres sans aimer des enfans qui leur sont chers; ainsi, Monsieur, je vous aimois sans vous connoître, & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux; mais votre poésie paroît gênée, elle sent la lampe, & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne pere; sur-tout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale & simple, la paix de l'ame & la santé du corps qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux, que le savoir & la gloire. Du moins en cultivant les talens des gens de Lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que ie n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paraissez juger trop sévèrement les, riches. Vous ne songez [227] pas, qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! Monsieur, si nous avons les vertus contraires aux vices que nous leur, reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, & bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux! Encore un mot & je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe & prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly, je vous embrase de tout mon coeur.

[18 - 11 - 1759] LETTRE A M. VERNES

Montmorenci le 18 Novembre 1759.

Je savois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'Abbé de St. Nom; que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot, que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami; il est parti, le coeur plein de vous, & sa reconnoissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger? Ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance? N'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi?

[228] Il n'y a rien de moi sous la presse; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite & j'en reste là. Je ne fais pas assez de Latin pour l'entendre, & n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai; je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître; j'aurois grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Geneve. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise; je n'en ai pas changé; tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau, & assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer; alors, quoi qu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui sera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage, mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va & vient beaucoup de gens de Geneve à Paris & de Paris à Geneve, mais je connois peu tous ces voyageurs, & n'ai nul dessein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la musique, eh Dieu, cher Vernes! de quoi me parlez-vous? Je ne connois plus d'autre musique que celle des Rossignols; & les Chouettes de la forêt m'on dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'appât des amusemens des [229]villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant

les vieilles chansons de Genève, je les chante d'une voix éteinte, & je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survécu. Adieu

[0 2 - 1 2 - 1 7 5 9] LETTRE A M. DE SILHOUETTE

[Montmorenci]

Le 2 Décembre 1759.

Daignez, Monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par votre administration, & qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas long-tems. Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gaigneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous enviois votre place; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez long-tems sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste.

[230]

[0 9 - 0 2 - 1 7 6 0] LETTRE A M. VERNES

Sur la mort de sa femme.

Montmorenci le 9 Février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris, par M. Favre, votre infortune; il n'y en a gueres moins que je suis tombé malade & je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques; & moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns & des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le coeur le plus vivement. Le mien est sait pour partager vos douleurs, & non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le tems, & que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. Cher

Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son coeur ce qui lui fut cher! Oh, croyez-moi, vous ne connoissez pas la maniere la plus cruelle de le perdre; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me sont songer aux miennes; c'est un retour nature! aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs un sensibilité plus désintéressée; mais personne, j'en suis bien sur, ne les partagera plus sincèrement.

[231]

LETTRE A M. DUCHESNE LIBRAIRE

En lui renvoyant la Comédie des Philosophes.

En parcourant, Monsieur, la piece que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci & calomnié dans ce libelle.

[10 - 02 - 1761] LETTRE A MADAME D'AZ * * *

[Montmorenci]

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 Février 1761.

Vous m'avez fait, Madame, un présent bien précieux; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois, ne, m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre

caractere; les vers qui l'accompagnent achevent de le rendre inestimable. Il semble dire: je fais le bonheur d'un tendre époux; je suis la muse qui l'inspire, & je suis la bergere [232] qu'il chante. En vérité, Madame; ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, & je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port & même à très-haut prix: quant à cette dernière générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée, & qu'à la première occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances.* [*Elle avoit donné un baiser au porteur.]

[1 2 - 0 2 - 1 7 6 1] LETTRE A MADAME C * * *

Montmorenci le 12 Février 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, Madame, & vous l'aviez avant la lecture de la Julie: cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre; d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre, puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, Madame; les ames tendres sont souvent foibles, & c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Geneve; je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire, & quoique je ne pense pas trop bien de nos moeurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, Madame, mes très-humbles remerciemens, & les assurances de mon respect.

[233]

[1 1 - 0 2 - 1 7 6 1] LETTRE A UN ANONYME

Montmorenci le 11 Février 1761.

J'ai reçu le 12 de ce mois par la porte une lettre anonyme sans date, timbrée de Lille, & franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue & relue avec émotion, avec attendrissement, qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand desir de le connoître & de l'aimer, qu'en me parlant de ses larmes il m'en a fait répandre, qu'enfin jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

[13 - 02 - 1761] LETTRE A M * * *

Montmorenci le 13 Février 1761.

Je n'ai reçu qu'hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances qui ne gâtent point l'effet du tout: chacun ne sait que trop comment elles se préparent; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans [234] concerts des spheres célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siecle de cacophonie & de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pour entendre ces divins concerts!

Au reste, je persiste à croire, quoi qu'on en puisse dire, que quiconque après avoir lu la nouvelle Héloïse la peut regarder comme un livre de mauvaises moeurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, Monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, & j e vous salue de tout mon coeur.

[15 - 02 - 1761] LETTRE A M * * *

Montmorenci le 15 Février 1761.

Je suis charmé, Monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire, & bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche & judicieuse qui me fait aimer l'une & l'autre comme le langage, le l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma lettre sur les Spectacles & la nouvelle Héloïse, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les tems & les lieux, & qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Geneve: mais à présent les scrupules ne sont plus de saison, & par-tout où séjournera long-tems M. de Voltaire, on pourra jouer après [235] lui la comédie & lire des romans sans danger. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse, & vous remercie derechef de votre lettre; elle me plaît beaucoup.

[19 - 02 - 1761] LETTRE A M. DE * * *

Montmorenci le 19 Février 1761.

Voilà, Monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la nouvelle Héloïse. Vous l'avez, élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit gueres, d'occuper des théologiens; c'est peut-être un sort attaché à ce nom & à celles qui le portent d'avoir toujours à passer par les mains de ces Meilleurs là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zele, & je ne doute point que leurs soins pieux, n'en aient fait une personne très-orthodoxe; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse: ils ont flétri ses charmes, & j'avoue qu'elle me plaisoit plus, aimable quoiqu'hérétique, que bigote & maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

[236]

[12 - 03 - 1761] LETTRE A MADAME BOURETTE

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers, & qui m'invitoit à prendre du café chez, elle

dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorenci le 12 Mars 1761.

Je n'avois pas oublié, Madame, que je vous devois une réponse & un remerciement; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon tems, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois & le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoir prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; & d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon coeur que ne sont des complimens & des vers.

Je voudrois, Madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la Julie; mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande, par mon Libraire, sont donnés ou destinés, & je n'ai nulle espece de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir, & c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même: de plus, je ne sais point payer les louanges, & si je faisais tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

[237] Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, Madame, avec grand plaisir vous rendre visite & prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréé, Madame, que je vous réitere mes très-humbles remerciemens & les assurances de mon respect.

[00 - 03 - 1761] LETTRE A M. M * * *

Montmorenci, Mars 1761.

Il faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que, ton honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zele à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; & cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au Ciel, il se trouve dans un rang plus élevé, des coeurs aussi sensibles, & qui ont à la fois le pouvoir & la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le Maréchal de Luxembourg

& Madame la Maréchale à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, Monsieur, à vous entendre & à consulter avec vous ce qu'on peut, & ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monsieur, voir ces dignes & [238] respectables Seigneurs; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; soyez avec eux sincère en tout, & croyez que leurs coeurs bienfaisans s'ouvriront à la candeur du vôtre: Louison sera protégée, si elle mérite de l'être, & vous, Monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoiqu'assez courte, la situation de la jeune personne étoit trop dure, vous devez savoir que quant à présent je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû par quiconque a son nécessaire aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.

[2 4 - 0 6 - 1 7 6 1] L E T T R E A M . V E R N E S

Montmorenci le 24 Juin 1761.

J'étois presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, & maintenant que j'y répons, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation dans l'état où je suis est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, & sur-tout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé & que j'aimerai toujours. Le coeur me rit, & il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état [239] d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois!

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de *la nouvelle Héloïse*; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement, & dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de l'a rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que, vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque; d'apprendre aux *Philosophes*, qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, & aux *Croyans*, qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les *Philosophes*, & *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à *Wolmar*, sur la fin du *Roman*; mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoir souffrir un plus grand développement, sans vouloir faire une capucinade.

Adieu cher Vernes; je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi, & entr'autres, Messieurs Moulto

Roustan, que j’embrasse de tout mon coeur ainsi que vous.

[240]

[2 4 - 1 2 - 1 7 6 1] L E T T R E A M . H U B E R

Montmorenci le 24 Décembre 1761.

J’étois, Monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre & vos Idylles; après avoir lu la lettre, j’ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussi-tôt; mais je ne le refermai qu’après avoir tout lu, & je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l’exacte vérité. Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon coeur, d’où vous pouvez juger de son traducteur & de son ami par lequel seul il m’est connu. Je vous fais en particulier un gré infini d’avoir osé dépouiller notre langue de ce sot & précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, & toute vie aux sentimens. Ceux qui veulent embellir & parer la nature, sont des gens sans ame & sans goût, qui n’ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule dans ma retraite, une vie allez semblable à celle de Ménalque & d’Amyntas, au bien près, que j’aime comme eux, mais que je ne sais pas faire; & je puis vous protester, Monsieur, que j’ai plus vécu durant ces six ans, que je n’avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites desirer de revoir encore un printems, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, & pour revoir avec eux des asyles champêtres qui [241] ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner & vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, & recevez aussi mes remerciemens. & mes salutations.

Voulez-vous bien, Monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J’ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, & qui contient des relations d’un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les Philosophes de l’univers; je suis fâché qu’il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m’en a empêché jusqu’ici.

QUATRE LETTRES A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES,

Contenant le vrai tableau de mon caractere & les vrais motifs de toute ma conduite.

[O4-OI-1762] PREMIERE LETTRE

Montmorenci le 4 Janvier 1762.

J'aurois moins tardé, Monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence répondre, sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit [242] donner quelques jours aux importunités de ces tems-ci; pour ne pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espece de nom dans le monde, me sont peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité, que ceux que me prêtent ces hommes de lettres, qui donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un coeur trop sensible à d'autres attachemens, pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir & mon indépendance pour être esclave de la vanité, au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune & l'espoir de parvenir, ne balançoit jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; & il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, & qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez sot pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice & la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois en les quittant quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble, & plus près de moi. Je suis né avec un [243] amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je

rassemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; & la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achevé de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux & consumé de mélancolie. Oh! Monsieur, combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois; c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon coeur, & l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, Monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude; ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'ame qui ne se joue point, & sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'Auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver, vous a pu faire porter un jugement contraire: mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination dérégulée, prête à s'effaroucher sur tout & à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire, & il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'ame & quelque vertu qui pût penser sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substituerait sous son nom à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, & de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma [244] propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-tems je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent, pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, & par contre-coup à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je nie suis vu recherché de tout le monde, & honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; que malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmente que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, & que ces especes de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté, que rien n'a pu vaincre, & devant lequel les honneurs, la fortune, & la réputation même ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable; tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi le commerce ordinaire des hommes me soit odieux l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on suit son coeur, & tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté [245] les bienfaits. Car tout bienfait exige reconnaissance; & je me sers le coeur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot l'espece de bonheur qu'il me faut, n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire, qu'à faire quelque chose malgré moi; & j'ai cent fois pensé, que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite, & le repos dans ma vieillesse; & comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux

sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, & je me suis dépêché de jouir. Voilà, Monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de Lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une confiance, ou plutôt une obstination à tenir, à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractere naturel.

Vous me direz, Monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, & avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, & qui par conséquent me force à la finir. J'y reviendrai, Monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car [246] dans l'épanchement de mon coeur je n'en saurois prendre un autre; je me peindrai sans fard & sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois, & tel que je suis; car passant ma vie avec moi je dois me connoître, & je vois par la maniere dont ceux qui pensent me connoître, interprètent mes actions & ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, Monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchêne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, & je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge & à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, & je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, & très-persuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

[I2-01-1762] SECONDE LETTRE

Montmorenci le 12 Janvier 1762.

Je continue, Monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable, est d'être connu à demi; & puisque mes fautes ne m'ont [247] point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, & sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractere; & ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, & j'en puis du moins donner par les faits, une espece d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jetté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par coeur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes, avant l'âge où le coeur prend intérêt aux romans. De-là se forma dans le mien ce goût héroïque & romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, & qui acheva de me

dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif parce que j'étois sou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; & dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine & mon tems, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'espoir de le trouver, & par-conséquent le zele de le chercher. [248] Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple & la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siecle & mes contemporains, & sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon coeur, je l'ai peu-à-peu détaché de la société des hommes, & je m'en suis fait une autre dans mon imagination laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, & la trouver toujours sûre, & telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même & des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, & qui m'enchaînaient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, & qui n'étoient que ceux de l'opinion: tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, & à penser de mes semblables, sur lesquels mon coeur étoit sans cesse en contraction avec mon esprit, & que je me sentois encore porté à aimer avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, Monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une si singuliere époque, & qui me sera toujours présent quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot alors prisonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un mercure de France que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est [249] le mouvement qui se fit en moi à cette lecture; tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumieres; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force, & une confusion, qui me jetta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'opresse souleve ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, & j'y passe une demi-heure, dans une telle agitation, qu'en me relevant j'apperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. Oh, Monsieur, si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu & senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du systême social; avec quelle force J'aurois exposé tous les abus de nos institutions; avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, & que c'est par ces institutions seules, que les hommes deviennent méchans. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui dans un quart-d'heure m'illuminerent sous cet arbre, a été bien foiblement éparé dans les trois principaux de mes écrits, savoir ce premier discours, celui sur l'inégalité, & le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables, & forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu, & il n'y eut d'écrit sur le lieu même, que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès, & les critiques des barbouilleurs, me jetterent tout de bon dans la

carrière. Avois-je quelque vrai talent pour [250] écrire? ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, & j'ai toujours écrit lâchement & mal quand je n'ai pas été fortement persuadé. Ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre, qui m'a fait choisir & mériter ma devise, & m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir dans les fasses opinions des hommes, la source de leurs miseres & de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, & que mes maux & mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même tems, une maladie dont j'avois dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-tems la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, & secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, & je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus, & j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé, mais si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxième secousse, & remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus gueres redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, [251] & il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon & heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, & le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage, dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits, a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon Auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, & ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, & peut-être cela m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, & qu'on veut vivre isolé & indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de

Paris, & qui me poursuivant encore dans mon asyle, me chasseroient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville, étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, & qui jugeant de mon coeur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, & non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce tems-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; & vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil [252] de tous: mais si contre mon attente, je puis aller jusques-là & prendre une fois congé du public, croyez, Monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. O utinam! O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, Monsieur, & vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essayer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, & peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, & en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, & mon état ne me permet pas d'écrire long-tems de suite.

[26-OI-1762] TROISIEME LETTRE

Montmorenci le 26 Janvier 1762.

Après vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite; mais je sens qu'il est bien tard, mon aine aliénée d'elle-même est toute à mon corps. Le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, & jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, & l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque [253] j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être: je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, & l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la Cour & tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *j'ai demeuré soixante & seize ans sur la terre, & j'en ai vécu sept*. Voilà ce que je puis dire, à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre: je n'ai commencé de vivre que le 9 Avril 1756.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, & c'est encore ce qui m'afflige. O que le sort dont j'ai joui, n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudroit s'en faire un semblable; la paix régneroit sur la terre; les hommes ne songeroient plus à se nuire, & il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, & d'imaginable le monde intellectuel: je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon coeur; mes desirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, & j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne sont des réalités.

Quand mes douleurs me sont tristement mesurer la longueur des nuits, & que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état [254] présent en longeant aux divers événemens de ma vie; & les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement se partagent le soin de me faire oublier quelques momens mes souffrances. Quels tems croiriez-vous, Monsieur, que je me rappelle le plus souvent & le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertumes, & sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides mais délicieux que j'ai

passés tous entiers avec moi seul, avec ma bonne & simple gouvernante, avec mon chien bien aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne & les biches de la forêt; avec la nature entière & son inconcevable Auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites n'en vinsent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplis tous avec plaisir, parce que je pouvois les remettre à un autre tems, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, & me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partoais par le grand soleil avec le fidelle achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi, avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois, j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de coeur, avec quel pétilllement de joie je commençois à respirer en me sentant sauve, en me disant, me voilà maître de moi pour le de ce jour! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher [255] quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes, n'annonçât la servitude & la domination, quelque asyle où je pusse croire avoir pénétré le premier, & où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature & moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts, & la pourpre des bruyeres frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon coeur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes & des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation & d'admiration: le concours de tant d'objets intéressans qui se dispuoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse & paresseuse, & me faisoit souvent redire en moi-même; non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laissoit pas long-tems déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon coeur, & chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asyles de la nature, des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siecle d'or à ma fantaisie, & remplissant ces beaux jours de toutes les scenes de ma vie, qui m'avoient laissé de doux souvenirs, & de toutes celles que mon coeur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, & qui sont [256] désormais si loin des hommes. O si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siecle, & de ma petite gloriole d'Auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer sans distraction, aux sentimens exquis dont mon ame étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimeres venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir; un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je avois pas d'idée, & dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, Monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vis & d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre, j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'Être incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas; je me sentois

avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon coeur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit, j'étouffois dans l'univers, j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicate, que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, & [257] qui dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrire quelquefois, ô grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continu, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées; & quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du tems, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore, & pour réparer le tems perdu, je me disois; je reviendrai demain.

Je revenois à petit pas, la tête un peu fatiguée, mais le coeur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose, que sentir le calme & le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique, nulle image de servitude & de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave, nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi; ma gaîté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, & jamais de moi. Le soir j'étois grondeur & taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, & depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois [258] dans mon lit un repos de corps & d'ame, cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennui, sans regrets, & auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, Monsieur, que pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, & n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations, que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre, ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi, & l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances, ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi, le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, & puis plus. Pardon, Monsieur, quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde, c'est ce qui me fait abuser de l'occasion quand je l'ai, & qu'elle me plaît. Voilà mon tort & mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

[28-01-1762] QUATRIEME LETTRE

[Montmorenci]

28 Janvier 1762.

Je vous ai montré, Monsieur, dans le secret de mon coeur, les vrais motifs de ma retraite & de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, [259] mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, & m'inspirent la fierté d'ame d'un homme qui se sent bien ordonné, & qui ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon moi-même, & nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, Monsieur, & peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de Lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, & ne remplit pas ses devoirs dans la société. J'estime moi, les paysans de Montmorenci des membres plus utiles de la société, que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple, pour aller six fois la semaine bavarder dans une Académie; & je suis plus content de pouvoir dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins, que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans, dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, & que pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devoit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devoient tous mener. C'est quelque chose quand on n'a plus ni force, ni santé pour travailler de ses bras, d'oser de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans [260] ma patrie, l'établissement pernicieux que pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fit parmi nous. Si j'eusse vécu dans Geneve, je n'aurois pu, ni publier l'Epître dédicatoire du discours sur l'inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes Compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être dans l'occasion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorenci sont-ils moins hommes que les Parisiens, & quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcherait-elle pas d'être inutile de la maniere que tous ces beaux parleurs l'entendent, & puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, & de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, & plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez

que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matieres qui m'étoient indifférentes, & cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés, en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement: je serois maintenant mécontent de moi, & vous aussi; [261] & je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait selon ma portée tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, & je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, & vivre pour moi seul, je le serois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, & ne croirois vraiment recommencer à vivre, que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu, que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, & que je n'aye abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vis que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, Monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement & d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, & la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée, lorsque Monsieur & Madame de Luxembourg desirerent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon coeur affligé leurs avances & leurs caresses. J'étois mourant; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'employe à les aimer.

J'ai nu coeur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous, & c'est parce que je les aime, que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime, que je les suis; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; [262] cet intérêt pour l'espece suffit pour nourrir mon coeur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, & que pourvu qu'ils m'aient, & que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment, des soins des services que le public voyoit, & dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté, & ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la premiere fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le coeur seul, & cela, seul aussi dans ma retraite, & presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement, qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, & dont rien ne me dédommagera; car il durera, j'espere, autant que ma vie, & quoiqu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine; qui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les Grands, je hais leur état, leur dureté, leurs préjuges, [263] leur petitesse & tous leurs vices, & je les haïrois, bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment

que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, & moi, Monsieur, je les ai aimés, & les aimerai tant que je vivrai de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains dont je ne me soucie gueres; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon coeur, l'honneur que j'attends de la postérité, & qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, & que la postérité est toujours juste. Mon coeur qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, & je ne m'en repens pas, je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus tems de m'en, dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asyle dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux, & ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la maniere dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux: que j'ai médité le plus long-tems, & avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés & il y en avoit de tant de sortes, sur-tout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable, que par le sentiment qui l'a voit inspiré. D'ailleurs, la maniere de vivre qu'il auroit fallu prendre, choque trop directement [264] tous mes goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société, eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami, ni le domestique de Monsieur le Maréchal de Luxembourg; j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asyle, & il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, & desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves Monsieur de Luxembourg point Duc, point Maréchal de France, mais bon Gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, & J. J. Rousseau point Auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre de un peu d'acquis, se présentant au Seigneur châtelain & à la Dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, & contribuant au leur; si pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coupe d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de-là, il me semble, Monsieur, qu'en rêvant de cette maniere je n'aurois de long-tems envie de m'éveiller.

Mais c'en est fait; il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; & c'est beaucoup, si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en fait me voilà tel que je me sens affecté, [265] jugez-moi sur tout ce fatras si j'en vau la peine, car je n'y saurois mettre plus d'ordre, & je n'ai pas le courage de recommencer; si ce tableau trop véridique m'ôte votre bien-veillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui me m'appartenoit pas; mais

si je la conserve, elle m'en deviendra plus chere, comme étant plus à moi.

[29 - 04 - 1762] LETTRE A *Messieurs de la Société
Economique de Berne.*

Montmorenci le 29 Avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, Messieurs, que vous ne pensez, & il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asyle à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de Lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, & sur-tout les honnêtes gens à vouloir vous connoître, & pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant & si rare dans notre siecle, de vrais citoyens aimant leurs freres & leurs semblables, & s'occupant sincèrement du bonheur de la patrie & du genre-humain ?

Quelque beau, cependant, que soit votre plan, & quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entièrement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui [266] sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux; vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages, & tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité. Là vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumieres, & qu'ils sont le mal approuvant le bien. Le siecle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale; est-il des meilleurs? Les livres ne sont bons à rien, j'en dis autant des académies & des sociétés littéraires; on ne donne jamais à ce qui en sort d'utile, qu'une approbation stérile; sans cela la nation qui a produit les Fenelons, les Montesquieux, les Mirabeaux, ne seroit-elle pas la mieux conduite & la plus heureuse de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, & un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, Messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé, durant ma courte carrière littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talens dont j'avois besoin, j'attaquerois sans fruit des erreurs funestes, & que quand je les pourrois vaincre les choses n'est iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon coeur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même, & comme je l'avois prévu, tous sont restés ce qu'il étoient auparavant. Messieurs, vous direz mieux & davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès, & au lieu du bien [267] public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais en me la proposant, vous ignoriez sans doute, que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir effrayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de son coeur, & après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire en quittant la plume, pour ne la jamais reprendre:

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime, & si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite, & mes lumieres pourront, le permettre; & pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, & tourner trop, vers la métaphysique, des recherches qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques, locales & particulieres. Quant à vos questions, elles sont très-belles, la troisieme* [*Quel peuple a jamais été le plus heureux.?] sur-tout me plaît beaucoup; c'est celle qui me tenteroit si j'avois à écrire. Vos vues en la proposant sont assez claires, & il faudra que celui qui la traitera, soit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la premiere où vous demandez [268] *quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption?* Outre que ce mot de corruption me paroît un peu vague, & rendre la question presque indéterminée, il faudroit commencer, peut-être, par demander s'il est de tels moyens: car, c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En

compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, & qui n'est qu'une répétition de la question même, ou en fait une autre tout-à-fait à part.* [*Voici la suite de cette question. *Et quel est le plan le plus parfait qu'un Législateur puisse suivre à cet égard?*]

Si j'avois à traiter votre seconde question,* [*Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement?] je ne puis vous dissimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui surement n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'Académie Française qui prescrit le parti que l'on doit prendre, & qui se garde bien de mettre en problème les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrième* [*Par quel moyen pourroit-on resserrer les liaisons & l'amitié entre les Citoyens de diverses Républiques qui composent la confédération Helvétique?] est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique & morale du Corps Helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire: *Outinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveler des voeux formés tant de [269] fois & devenus inutiles. Bonjour, Monsieur, je vous salue, vous & vos dignes collègues, de tout mon coeur & avec le plus vrai respect.

[07 - 06 - 1762] LETTRE A M. M * * *

Montmorenci le 7 juin 1762.

Je me garderois de vous inquiéter, cher M***, si je croyois que vous fussiez tranquille sur mon compte; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous, & je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment, y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le Parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les Jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux, & le seul homme en France qui croye en Dieu, doit être la victime des défenseurs du Christianisme. Depuis plusieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer; on m'offre par-tout des retraites; mais comme on ne me donne pas pour les accepter des raisons bonnes pour moi, je demeure; car votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler; car je ne saurois concevoir à quel titre, moi citoyen de Geneve, je puis devoir; compte au Parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilege des Etats-Généraux. Le seul [270] moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge; est la recusation de mes Juges; mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le Parlement a peu d'idée du droit des gens, & ne le respectera gueres

dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les Corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée, & il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au Parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au Parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les Magistrats, du premier de ces Corps aiment la justice, & sont toujours équitables & modérés quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas; mais si cet ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, ils n'y résisteront point. Tels sont les hommes, cher M^{***}, telle est cette société si vantée; la justice parle, & les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux; bien résolu de ne rien dire que de vrai, & de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher M^{***}, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne; & à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste? De quelque manière que me traitent les hommes, que me seront-ils que la nature & mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'oseront pas me liberté; je la conserverai, [271]quoi qu'ils fassent dans leurs liens & dans leurs murs. Ma carrière est finie, il me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes; ô ami! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le Parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher M^{***}, je vous embrasse tendrement; si-tôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai, si je reste libre. Sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

[15 - 06 - 1762] LETTRE AU MÊME

Yverdun le 15 Juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi, cher M^{***}; l'événement a justifié votre prévoyance, & votre amitié voyoit plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdun; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine & sans des considérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer, & ce ne fut qu'un courier venu dans la nuit du 8 au 9 de M. le Prince de Conti à Madame de Luxembourg qui apporta les détails sur lesquels je pris sur le champ mon parti. Il ne s'agissoit plus de moi seul, qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on [272] a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvoient intéressées, & qu'une

fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher M^{***}, & m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les trances des scélérats, laissant le Parlement dans la joie de mon évasion, & très-résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce Corps me hâisse & ne sente fort bien son iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les Jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, & simplement parce que cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher M^{***}, devant ce Dieu qui lit dans mon coeur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les loix; que non-seulement j'étois parfaitement en règle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques; & qu'avant de partir, je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, & je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asyle assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Geneve, mais, ou le connois mal mon ami M^{***}, ou il ne me sera surement pas cette question; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je dès cet instant y faire oublier ma memoire! N'y donnez mon adresse à personne; n'y parlez [273] plus de moi; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre. Ah M^{**}! la providence s'est trompée; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espece qu'eux?

[2 2 - 0 6 - 1 7 6 2] LETTRE AU MÊME

Yverdun le 22 Juin 1762.

Ce que vous me marquez, cher M^{***}, est à peine croyable. Quoi! décrété sans être ouï! Et où est le délit? où sont les preuves? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, & me rendre dans les prisons en tems & lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Conseil le tems de revenir sur lui-même, & de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il seroit à craindre que dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, & cela pourroit ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher M^{***}, que quelque pénétré que je sois de votre conduite

dans cette affaire, je ne [274] saurois l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts, ne me fait aucun bien présent, & me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un tems plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, & ne heurtez jamais de front les passions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie & la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-tems cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, & qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors si je suis encore vous me servirez & l'on vous écouterà. Maintenant taisez-vous; respecter la décision des Magistrats & l'opinion publique; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce seroit une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rarement, & sur-tout gardez-vous de me venir voir: je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié: enfin si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je n'eusse osé espérer. Mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas rendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut être une rechûte. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien & digne Patron & bienfaiteur,* [*M. D. Roguin.] dont l'honorable & nombreuse famille m'accable à son exemple d'amitiés & de caresses. Mon bon ami, que j'aime à [275] être bien voulu & caressé! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime: la bienveillance est douce à mon coeur, elle me dédommage de tout. Cher M***, un tems viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, & cet espoir me fait encore aimer la vie.

[2 2 - 0 6 - 1 7 6 2] LETTRE A M. DE GINGINS DE MOIRY

Yverdun le 22 Juin 1762.

MONSIEUR,

Vous verrez par la lettre ci-jointe que je viens d'être décrété à Geneve de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sureté personnelle; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Geneve puisqu'on m'y a jugé coupable, & c'est certainement ce que je ferai sitôt que je serai assuré que ma présence ne

causera aucun trouble dans ma patrie. Je sais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre sous les loix d'un Souverain équitable & éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut & qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, Monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du Souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, & s'il ne me voit de bon oeil chercher un asyle dans ses Etats. C'est sur ce point, Monsieur, que j'ose implorer vos bontés, & vous supplier de vouloir bien faire au souverain Sénat un rapport [276] port de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE. je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'au malheureux, & dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne, & je suis prêt à sortir de leurs Etats, même sans ordre; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des loix, de la vertu, trouve grace devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Geneve, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un coeur droit & sans reproche, soumis aux justes loix du plus sage des Souverains.

[2 4 - 0 6 - 1 7 6 2] L E T T R E A M . M * * *

Yverdun le 24 juin 1762.

Encore un mot cher M * * *, & nous ne nous écrivons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais dans l'occassion dites à nos Magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; & à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse; & c'est une consolation pour moi de me sentir bon, aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux M * * *, si mon coeur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

[277]

[0 2 - 0 7 - 1 7 6 2] L E T T R E A M A D A M E C R A M E R D E L O N

[Motiers]

2 Juillet 1762.

Il a long-tems, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en sont. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent, s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

[2 1 - 0 7 - 1 7 6 2] LETTRE A M. DE GINGINS DE MOIRY

Membre du Conseil Souverain de la République de Berne & Seigneur Baillif à Yverdun.

Motiers 21 Juillet 1762.

J'use, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le coeur plein de vous & de vos bontés conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, Monsieur de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a [278] coûté si cher. Je savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre & les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont surpris au dépourvu Calomnié publiquement par des hommes établis, pour venger l'innocence; traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer; poursuivi, chassé d'asyle en asyle, sentant à la fois mes propres maux & la honte de ma patrie, j'avois l'âme émue & troublée, j'étois découragé sans vous. Homme illustre & respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misere, vos discours ont élevé mon coeur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne; j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, Monsieur, je l'espere, malgré les hurlemens du fanatisme & les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, & trop sage pour me punir d'user de raison qu'il m'a donnée.

[279]

[00 - 07 - 1762] LETTRE A MYLORD MARECHAL

[Motiers]

Juillet 1762.

Vitam impendere vero.

MYLORD,

Un pauvre Auteur proscrit de France, de sa patrie du Canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensoit être utile & bon, vient chercher un asyle dans les Etats du Roi. Mylord ne me l'accordez pas si je suis coupable, car, je ne demande point de grâce & ne crois point en avoir besoin: mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous & de Sa Majesté de ne pas me refuser le feu & l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite, & mon nom trop connu par mes malheurs: ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, & je ne saurois plus où fuir.

Daignez, Mylord, agréer les assurances de mon profond respect.

[280]

[00 - 07 - 1762] LETTRE A M. * * *

Motiers Juillet 1762.

J'ai rempli ma mission, Monsieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire, je regarde ma carrière comme finie; il ne me reste plus qu'à souffrir & mourir; le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importoit peut-être que parmi tant d'Auteurs menteurs & lâches, il en existât un d'une autre espece qui osât dire aux homme's les vérités utiles qui seroient leur bonheur s'ils savoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point persécuté; au contraire, on m'accuseroit peut-être d'avoir calomnié mon siecle, si mon histoire même n'en

disoit plus que mes écrits; & je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, & j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'Etat de l'Europe pour lequel j'avois le plus d'estime, & j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé; rien parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sureté que je n'y ai pas trouvée, ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyons ici, venez tandis qu'on m'y lasse; je serai charmé de vous embrasser.

[281] Quant à vous, Monsieur, & à votre estimable société, je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis de Montmorenci; je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise; & si je n'avois formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense, je me serois un honneur & un plaisir d'y contribuer; mais, Monsieur, les maux & l'adversité on achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit, qui m'étoit restée; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante, il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le coeur pour aimer mes amis & ceux qui méritent de l'être; j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

[2 4 - 0 8 - 1 7 6 2] LETTRE A M. DE MONTMOLLIN

Motiers le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

Le respect que je vous porte, & mon devoir comme votre paroissien m'oblige, avant d'approcher de la Ste. Table, de vous faire de mes sentimens, en matiere de soi, une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, (sur un requisitoire calomnieux, dont on n'apperçoit pas les principes détestables).

Il est fâcheux que les Ministres de l'Evangile se fassent en [282] cette occasion les vengeurs de l'Eglise Romaine, dont les dogmes intolérans & sanguinaires sont seuls attaqués, & détruits dans mon livre; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme, ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre, ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, Monsieur, avec respect,

que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée, une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu, que de garder le silence, & laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par ma Religion. Je suis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & sainte, & je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je desire être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon coeur; & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles; je le desire, je vous proteste, autant pour leur édification, & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage: car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne, ne peut-être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, & vous consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette [283] occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréé, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

DEUX LETTRES A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG

Contenant une description du Val-de-Travers.

[20-01-1763] LETTRE PREMIERE

Motiers le 20 janvier 1763.

Vous voulez, Monsieur le Maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite? Mais comment faire? Je ne sais voir qu'autant que je suis ému; les objets indifférens sont nuls à mes yeux; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite, & quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve si loin de vous? Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes mêmes, sont autant d'objets isolés dont chacun en particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde: mais l'impression commune de tout cela, qui le réunit en un seul tableau, dépend de l'état où nous sommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manières qu'il y a de dispositions différentes dans les coeurs [284] des spectateurs; & ces différences, qui sont celles de nos jugemens, n'ont pas lieu seulement d'un spectateur à

l'autre, mais dans le même en différens tems. C'est ce que j'éprouve bien sensiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeunesse; tout est changé, c'est un autre paysage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes, & ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon tems d'autrefois; je le crois bien: nous attribuons aux choses tout le changement qui s'est fait en nous, & lorsque le plaisir nous quitte, nous croyons qu'il n'est plus nulle part. D'autres voyent les choses comme nous les avons vues, & les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce sont des descriptions que vous me demandez, non des réflexions, & les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ses anciens jeux. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différens âges, me sont conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses, & que, comme nous décrivons bien plus ce que nous sentons que ce qui est, il faudroit savoir comment étoit affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ses peintures sont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe ne vous étonnez pas de voir devenir aride & froid sous ma plume un pays jadis si verdoyant, si vivant, si riant à mon gré: vous sentirez trop aisément dans ma lettre en quel tems de ma vie, & en quelle saison de l'année elle a été écrite.

Je sais, Monsieur le Maréchal, que pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la [285] Suisse, comme si le petit coin que j'habite avoit besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, & qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers. Pour connoître Motiers, il faut avoir quelque idée du Comté de Neuchâtel, & pour connoître le Comté de Neuchâtel, il faut en avoir de la Suisse entiere.

Elle offre à-peu-près par-tout les mêmes aspects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes; & les Suisses ont aussi tous à-peu-près les mêmes moeurs, mêlées de l'imitation des autres peuples & de leur antique simplicité. Ils ont des manieres de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent, pour ainsi dire, au sol du climat, aux besoins divers, & qu'en cela les habitans sont toujours forcés de se conformer à ce que la nature des lieux leur prescrit. Telle est, par exemple, la distribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes & en bourgs qu'en France, mais éparses & dispersées çà & là sur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainsi, quoique la Suisse soit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes & de moins gros villages: en revanche on y trouve par-tout des maisons, le village couvre toute la paroisse, & la ville s'étend sur tout le pays. La Suisse entiere est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les côteaux, d'autres sur les montagnes. Geneve, St. Gal, Neufchâtel sont comme les faubourgs: il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville: seulement les maisons, au lieu d'être alignées, sont dispersées sans symétrie & sans ordre, comme [286] on dit qu'étoient celles de l'ancienne Rome. On ne croit plus parcourir des déserts quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des ateliers sur des torrens. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant, qui respire la liberté, le bien-être, & qui sera toujours du pays où il se trouve spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour, des yeux qui sachent voir.

Cette égale distribution vient du grand nombre de petits Etats qui divisent les Capitales, de la rudesse du pays, qui rend les transports difficiles, & de la nature des productions, qui, consistant pour la plupart en pâturages, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, & tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitans regardent peut-être comme un malheur, mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter; qui malgré eux contient ou retarde le progrès du luxe & des mauvaises moeurs, & qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien: voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes suffisoient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur maniere de vivre & ont voulu l'imiter; ils se sont, apperçus que l'argent étoit une bonne chose & ils ont voulu en avoir; sans productions & sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances, ils [287] ont acquis par-là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étoient pauvres; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays qui ne produit rien & qui n'est pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux besoins sans augmenter leurs ressources. Ainsi leurs premieres aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes & de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitans. C'est la raison de la dépopulation qu'on commence à sentir dans toute la Suisse. Elle nourrissoit ses nombreux habitans quand ils ne sortoient pas de chez eux; à présent qu'il en sort la moitié, à peine peut elle nourrir l'autre.

Le pis est que de cette moitié qui sort, il en rentre assez pour corrompre tout ce qui reste par l'imitation des usages des autres pays & sur-tout de la France, qui a plus de troupes Suisses

qu'aucune autre nation. Je dis corrompre, sans entrer dans la question si les moeurs françaises sont bonnes ou mauvaises en France, parce que cette question est hors de doute quant à la Suisse, & qu'il n'est pas possible que les mêmes usages conviennent à des peuples qui n'ayant pas les mêmes ressources & n'habitant ni le même climat, ni le même sol, seront toujours forcés de vivre différemment.

Le concours de ces deux causes, l'une bonne & l'autre mauvaise, se fait sentir en toutes choses, il rend raison de tout ce qu'on remarque de particulier dans les moeurs des Suisses, & sur-tout de ce contraste bizarre de recherche & de simplicité qu'on sent dans toutes leurs manieres. Ils tournent à contre-sens tous les usages qu'ils prennent, non pas faute d'esprit, [288] mais par la force des choses. En transportant dans leurs bois les usages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique; ils ne savent ce que c'est qu'habits de campagne ils sont parés dans leurs rochers comme ils l'étoient à Paris ils portent sous leurs sapins tous les pompons du Palais-Royal & j'en ai vu revenir de faire leurs soins en petite velte à falbala de mousseline. Leur délicatesse a toujours quelque chose de grossier, leur luxe a toujours quelque chose de rude. Ils ont, des entremets, mais ils mangent du pain noir; ils servent des vins étrangers & boivent de la piquette; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance & leur choux; ils vous offriront à déjeuné du casé & du fromage, à goûté du thé avec du jambon; les femmes ont de la dentelle & de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur: leurs valets alternativement laquais & bouviers, ont l'habit de livrée en servant à table & mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur société plus familiers sans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures isolées. Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver en campagne; mille gens du monde en sont tout autant. On demeure donc toujours séparés, mais on se rapproche par de longues & fréquentes visites. Pour étaler sa parure & ses meubles, il faut attirer ses voisins & les aller voir & comme ces voisins sont souvent allez éloignés ce sont des voyages continuels. Aussi jamais n'ai-je vu de peuple si allant que les Suisses; les François n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toutes parts que voitures; il n'y a pas une maison qui n'ait la sienne, & les chevaux dont la Suisse abonde ne sont [289] rien moins qu'inutiles dans le Pays. Mais comme ces courses ont souvent pour objet des visites de femmes, quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, & l'on fait à-peu-près pour courir la porte la même toilette que pour aller au bal. Aussi rien n'est si brillant que les chemins de la Suisse; on y rencontre à tout moment de petits Messieurs & de belles Dames, on n'y voit que bled, verd, couleur de rose, on se croiroit au jardin du, Luxembourg.

Un effet de ce commerce est d'avoir presque ôté aux hommes le goût du vin, & un effet contraire de cette vie ambulante, est d'avoir cependant rendu les cabarets fréquens & bons dans toute la Suisse. Je ne sais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France; ils n'approchent surement pas. de ceux-ci. Il est vrai qu'il y fait très-cher vivre, mais cela est vrai aussi de la vie domestique, & cela ne sauroit être autrement dans un pays qui produit peu de denrées, & où l'argent ne laisse pas de circuler.

Les trois seules marchandises qui leur en aient fourni jusqu'ici sont les fromages, les chevaux & les hommes; mais depuis l'introduction du luxe, ce commerce ne leur suffit plus, & ils y ont ajouté celui des manufactures dont ils sont redevables aux réfugiés François, ressource

qui cependant a plus d'apparence que de réalité; car comme la cherté des denrées augmente avec les especes, & que la culture de la terre se néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en sont pas plus riches; ce qui se voit par la comparaison avec les Suisses catholiques, qui n'ayant pas la [290] même ressource, sont plus pauvres d'argent, & ne vivent pas moins bien.

Il est fort singulier qu'un pays si rude & dont les habitans sont si enclins à sortir, leur inspire pourtant un amour si tendre que le regret de l'avoir quitté les y ramene presque tous à la fin, & que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir, une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Hemvé*. Il y a dans la Suisse un air célébré appelé le Ranz-des-vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets & dont ils sont retentir tous les côteaues du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais qui rappelle aux Suisses milles idées relatives au pays natal, leur fait verser des torrens de larmes quand ils l'entendent en terre étrangere. Il en a même fait mourir de douleur un si grand nombre; qu'il a été défendu par ordonnance du Roi de jouer le ranz-de-vaches dans les troupes Suisses. Mais, Monsieur le Maréchal, vous savez peut-être tout cela mieux que moi, & les réflexions que ce sait présente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer seulement que la France est assurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités & tous les agrémens de la vie concourent au bien-être des habitans. Cependant il n'y a jamais eu, que je sache, de hemvé ni de ranz-des-vaches qui fît pleurer & mourir de regret un François en pays étranger, & cette maladie diminue beaucoup chez les Suisses depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Les Suisses en général sont justes, officieux, charitables, amis solides, braves soldats & bons citoyens, mais intrigans, [291] défiâns, jaloux, curieux, avares, & leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur simplicité. Ils sont ordinairement graves & flegmatiques, mais ils sont furieux dans la colere, & leur joie est une ivresse. Je n'ai rien vu de si gai que leurs jeux. Il est étonnant, que le peuple François danse, tristement, languissamment, de mauvaise grace, & que les danses suisses soient sautillantes & vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle & les filles y ont une légéreté charmante: on diroit que la terre leur brûle les pieds.

Les Suisses sont adroits & rusés dans les affaires: les François qui les jugent grossiers sont bien, moins déliés qu'eux; ils jugent de leur esprit par leur accent. La Cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins & s'est toujours trompée. A ce genre d'escrime ils battent communément les François: mais envoyez-leur des gens droits & fermes, vous serez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le Marquis de Bonnac qui avoit tant d'esprit, mais qui passoit pour adroit n'a rien fait en Suisse, & jadis le Maréchal de Bassompierre y faisoit tout ce qu'il vouloit, parce qu'il étoit franc, ou qu'il passoit chez eux pour l'être. Les Suisses négocieront toujours avec avantage, à moins qu'ils ne soient vendus par leurs magistrats, attendu qu'ils peuvent mieux se passer d'argent que les Puissances ne peuvent se passer d'hommes; car pour votre bled, quand ils voudront ils n'en auront pas besoin. Il faut avouer aussi que s'ils sont bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux, fidélité qu'on ne se pique pas de leur rendre.

[292] Je ne vous dirai rien, Monsieur le Maréchal, de leur gouvernement & de leur politique, parce que cela me meneroit trop loin, & que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au Comté de Neufchâtel où j'habite, vous savez qu'il appartient au Roi de Prusse.

Cette petite Principauté, après avoir été démembrée du royaume de Bourgogne & passé successivement dans les maisons de Châlons, d'Hochberg & de Longueville, tomba enfin en 1707 dans celle de Brandebourg par la décision des Etats du pays, juges naturels des droits des prétendants. Je n'entrerais point dans l'examen des raisons sur lesquelles le Roi de Prusse fut préféré au Prince de Cotai, ni des influences que purent avoir d'autres Puissances dans cette affaire; je me contenterai de remarquer que dans la concurrence entre ces deux Princes, c'étoit un honneur qui ne pouvoit manquer aux Neufchâtelois d'appartenir un jour à un grand Capitaine. Au reste, ils ont conservé sous leurs Souverains à-peu-près la même liberté qu'ont les autres Suisses; mais peut-être en sont-ils plus redevables à leur position qu'à leur habileté; car je les trouve bien remuans pour des gens sages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suisses en général caractérise encore plus fortement ce peuple-ci, & le contraste du naturel & de l'imitation s'y fait encore mieux sentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, & qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, si l'on excepte la ville & les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse, la vie y est aussi rustique; & les habitans accoutumés à vivre sous des Princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manieres; de sorte qu'on trouve [293] ici du jargon, des airs, dans tous les états; de beaux parleurs labourant les champs, & des courtisans en souquenille. Aussi appelle-t-on les Neufchâtelois les gascons de la Suisse. Ils ont de l'esprit & ils se piquent de vivacité; ils lisent, & la lecture leur profite; les paysans mêmes sont instruits; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis qu'ils appellent leur bibliothèque; ils sont même-assez au courant pour les nouveautés; ils sont valoir tout cela dans la conversation d'une maniere qui n'est point gauche, & ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivoient à Paris. Il y a quelque tems qu'en me promenant, je m'arrêtai devant une maison où des filles faisoient de la dentelle; la mere berçoit un petit enfant; & je la regardois faire, quand je vis sortir de la cabane un gros paysan, qui m'abordant d'un air aisé me dit: *vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes, mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes.* Je tombois des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit & encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neufchâtelois. Ils parlent très-bien, très-aisément, mais ils écrivent platement & mal, sur-tout quand ils veulent écrire légèrement, & ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grace & le sel du style léger, lorsqu'ils ont enfilé des phrases lourdement sémillantes, ils se croient autant de Voltaires & de Crébillons. Ils ont une maniere de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils & badins. Ils y foudrent même de petits vers de leur façon. Madame la Maréchale trouveroit, [294] sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans ce Mercure, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'est à-peu-près le même habillement que dans le Canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes se mettent assez à la Française, & c'est ce que les femmes voudroient bien faire aussi; mais comme elles ne voyagent gueres, ne prenant pas comme eux les modes de la premiere main, elles les outrent, les défigurent, & chargées de pretintailles & de falbalas, elles semblent parées de guenilles.

Quant à leur caractere, il est difficile d'en juger, tant il est offusqué de manieres; ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, & gais parce qu'ils sont turbulens. Je crois qu'il y a

que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des compliments. Arrivez-vous fatigué, pressé, n'importe: il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine est montée elle joue, & elle se remonte toujours à chaque arrivant. La politesse française est de mettre les gens à leur aise & même de s'y mettre aussi. La politesse Neufchâteloise est de gêner & soi-même & les autres. Ils ne consultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu savoir-vivre. Leurs offres exagérées ne tentent point; elles ont toujours je ne sais quel air de formule, je ne sais quoi de sec & d'apprêté qui vous invite au refus. Ils sont pourtant obligeans, officieux, hospitaliers très réellement, sur-tout pour les gens de qualité: on est toujours sûr d'être accueilli d'eux en se donnant pour Marquis ou Comte; & comme une ressource aussi facile ne manque pas aux aventuriers, [295] ils en ont souvent dans leur Ville, qui pour l'ordinaire y sont très-fêtés: un simple honnête homme avec des malheurs & des vertus ne le seroit pas de même; on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent, une fois ils les servent bien. Ils sont fidelles à leurs promesses, & n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimons & sensibles: mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent, tout ce qu'ils sont par humanité semble être fait par ostentation, & leur vanité cache leur bon coeur.

Cette vanité est leur vice dominant; elle perce par-tout, & d'autant plus aisément qu'elle est mal-adroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs Souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût, que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur naissance: ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent; ils n'en sont pas fiers, ils n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités & de titres de noblesse, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est Monsieur le Colonel, Monsieur le Major, Monsieur le Capitaine, Monsieur le Lieutenant, Monsieur le Conseiller, Monsieur le Châtelain, Monsieur le Maire, Monsieur le Justicier, Monsieur le Professeur, Monsieur le Docteur, Monsieur l'Ancien; si j'avois pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fusse Monsieur le Copiste. Les femmes [296] portent aussi les titres de leurs maris, Madame la Conseillere, Madame la Ministre; j'ai pour voisine Madame la Major; & comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom, c'est comme s'ils n'en avoient point.

Le sexe n'y est pas beau; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté & en sont usage. Elles le rassemblent souvent en société où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, & où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens; mais par malheur ils sont rares & il faut se les arracher. Les femmes vivent assez sagement; il y a dans le pays d'assez bons ménages, & il y en auroit bien davantage si c'étoit un air de bien vivre avec son mari. Du reste vivant beaucoup en campagne, lisant moins & avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné, & dans le désœuvrement de leur vie elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire & de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables; mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence & l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françaises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'ame, & qui promet des héroïnes de roman. La

conversation des Neufchâteloises est aride ou badine; elle tarit si-tôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, & je crois que ce n'est pas un peuple sans moeurs, mais c'est un peuple sans principes, & le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt [297] à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur Clergé ils épilogueront sur le dogme, mais pour la morale ils ne savent ce que c'est; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est assurément pas l'amour du prochain, c'est seulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux est un homme qui va au prêche tous les Dimanches, quoiqu'il fasse dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs Ministres qui se sont acquis un grand crédit sur le peuple tandis que leurs Princes étoient catholiques, voudroient conserver ce crédit en se mêlant de tout, en chicanant sur tout, en étendant à tout la juridiction de l'Eglise; ils ne voient pas que leur tems est passé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'État une fermentation qui achevera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agissoit étoit de savoir si les peines des damnés étoient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette dispute a été agitée; celle du Jansénisme en France n'en a pas approché. Tous les Corps assemblés, les peuples prêts à prendre les armes, Ministres destitués, Magistrats interdits, tout marquoit les approches d'une guerre civile, & cette affaire n'est pas tellement finie qu'elle ne puisse laisser de longs souvenirs. Quand ils se seroient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auroient pas plus de souci de ce qui s'y passe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites jusqu'ici sur les gens du pays où je suis. Elles vous paroîtroient peut-être un peu dures pour un homme qui parle de ses hôtes, si je vous laissois ignorer que je ne leur suis redevable d'aucune hospitalité. Ce n'est point à Messieurs de Neufchâtel que je [298] suis venu demander un asyle qu'ils ne m'auroient surement pas accordé, c'est à Mylord Maréchal, & je ne suis ici que chez le Roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la Principauté, le Magistrat de la ville de Neufchâtel s'est pour tout accueil dépêché de défendre mon livre sans le connoître, la classe des Ministres l'a déferé de même au Conseil d'Etat; on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Mylord Maréchal, on ne m'eût surement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays que ceux qui le gouvernement ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis les innocens opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une niece de mon vieux ami M. Roguin. Ainsi loin d'avoir nulle obligation à Messieurs de Neufchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs, je n'ai pas mis le pied dans leur ville, ils me sont étrangers à tous égards, je ne leur dois que, justice en parlant d'eux & je la leur rends.

Je la rends de meilleur cœur encore à ceux d'entr'eux qui m'ont comblé de caresses, d'offres, de politesses de toute espece. Flatté de leur estime & touché de leurs bontés, je me serai toujours un devoir & un plaisir de leur marquer mon attachement & ma reconnoissance; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement Neufchâtelois qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je dois dire encore que si la mauvaise volonté du corps des Ministres n'est pas douteuse, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroisse. Il me vint voir à [299] mon arrivée, il me fit mille offres de services qui n'étoient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occassion essentielle où il s'est exposé à la mauvaise humeur de plus d'un de ses confreres, pour s'être montré vrai Pasteur envers

moi. Je m'attendois d'autant moins de sa part à cette justice, qu'il avoit joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçoit pas un Ministre tolérant. C'est au surplus un homme assez gai dans la société, qui ne manque pas d'esprit, qui fait quelquefois d'assez bons sermons, & souvent de fort bons contes.

Je m'apperçois que cette Lettre est un livre, & je n'en suis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais, Monsieur le Maréchal, vous laisser reprendre haleine, & remettre le second tome à une autre sois.* [*Pour apprécier les divers jugemens portés dans cette lettre, le Lecteur voudra bien faire attention à l'époque de sa date & au lieu qu'habitoit l'Auteur.]

[28-01-1763] SECONDE LETTRE AU MÊME

Motiers le 28 Janvier 1763.

Il faut, Monsieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nuls, des sapins noirs couverts de neige sont les objets dont je suis entouré; &, à l'image de l'hiver le pays ajoutant l'aspect de l'aridité ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nud en toute saison, mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous [300] le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant; & non comme je le vois aujourd'hui, sans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'un e bonne demi-lieue de large & d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite riviere appelée la Reuse dans la direction du Nordouest au Sud-est. Ce vallon formé par deux chaînes de montagnes qui sont des branches du Mont-Jura & qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant allez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongemens, lesquels divisés en rameaux par les bras des montagnes offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelé le Val-de-Travers du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre, ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres; celui de Motiers qui forme le milieu est dominé par un vieux château désert dont le voisinage & la situation solitaire & sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derriere sans passer par la rue ni devant aucune maison. On dit que les bois & les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de viperes; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs & m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons éparses qu'on appelle des *Prises*, dans lesquelles on tient des bestiaux & dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entr'autres à mi-ôte nord, par conséquent exposée au midi sur une terrasse [301] naturelle, dans la plus admirable position que j'aye jamais vue, & dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus si tenté que des la premiere sois je m'étois presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix & la sureté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une

moins belle position, mais elle est grande, assez commode, elle a une galerie extérieure où je me promène dans les mauvais tems, & ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asyle offert par l'amitié.

La Reuse a sa source au-dessus d'un village appelé St. Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon; elle en sort au village de Travers à l'autre extrémité où elle commence à se creuser un lit qui devient bientôt précipice & la conduit enfin dans le lac de Neufchâtel. Cette Reuse est une très-jolie riviere, claire & brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des tousses d'herbes. On la voit sortir tout-d'un-coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande & déjà riviere comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre; & la fraîcheur continuelle, le bruit, les chûtes, le cours de l'eau m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me sont souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue St. Martin.

[302] L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne étant fort élevé au-dessus du lac, & le lac ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long & rapide cours des rivieres, qui, des montagnes de Suisse vont se rendre les unes dans la Méditerranée & les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuse traversant le vallon, soit sujette à de fréquens débordemens qui sont des bords de son lit une espece de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide & mal sain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester long-tems chargé de vapeurs grossieres, les brouillards, allez fréquens les matins, cedent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'éleve.

Comme entre les montagnes & les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas, moins vaste que celle que j'avois sur les hauteurs de Montmorenci, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas elle frappe; elle est plus sauvage que riante; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose, & quoi que le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup-d'oeil le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nud on voit très-peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal & ne donnent, presque aucun fruit; l'escarpement des montagnes étant très-rapide montre en divers endroits le gris des rochers, le noir des sapins coupe ce gris d'une nuance qui [303] n'est pas riante, & ces sapins si grands, si beaux quand on, est dessous ne paroissant au loin que des arbrisseaux, ne promettent ni l'asyle, ni l'ombre qu'ils donnent; le fond du vallon, presque au niveau de la riviere semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne sauroit marcher; la réverbération des rochers n'annonce pas dans un lieu sans arbres une promenade bien fraîche quand le soleil luit; si-tôt qu'il se couche il laisse à peine un crépuscule, & la hauteur des monts interceptant toute la lumiere fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais si la premiere impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé, & dans un pays où l'on croyoit avoir tout vu du premier coup-d'oeil, on se trouve avec surprise environné d'objets chaque jour plus intéressans. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme elle est en revanche extrêmement commode; tout y

est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin; les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau verd que les gazons du Palais-Royal, & l'on s'y promène avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux & ses rochers qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de Saules & de Peupliers pour donner durant la chaleur du jour de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmans que ceux du Lignon, & il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres & un d'Urfé.

[304] Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la plaine, de sorte qu'en dirigeant ses promenades & choisissant ses heures, on peut aisément faire à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs ces mêmes montagnes interceptant ses rayons, sont qu'il se levé tard & se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas long-tems brûlé. Nous avons presque ici la clef de l'énigme du Ciel de trois aunes, & il est certain que les maisons qui sont près de la source de la Reuse, n'ont pas trois heures de soleil même en été.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à micôte, comme nous fîmes une fois, Monsieur le Maréchal, le long des Champeaux du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode, mais cet agrément est bien compensé, par la variété des sites & des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où, le cours des torrens qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les coteaux qui les entourent offrent des asyles verdoyans & frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons ne s'apperçoivent pas, tant qu'on regardé au loin les montagnes, & cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise, lorsqu'on vient tout-d'un-coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade & tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris & charmé de retrouver des bosquets pour les Dryades où vous n'auriez cru trouver que des antres & des ours.

[305] Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, & qui par ces découvertes successives lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La Botanique offre ici ses trésors à qui sauroit les connoître, & souvent en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connoître une pour se garantir de ses terribles effets; c'est le Napel. Vous voyez une très-belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir: mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissemens, & l'on périroit si l'on ne jettoit promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidens à des enfans & à d'autres gens qui ignoroient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux ils n'en approchent jamais & ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoi qu'on faire l'espece en reste, & je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes, mais on l'a détruite à-peu-près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la Seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sous tout le pays: les habitans lui attribuent modestement la gâité dont ils se vantent, & qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral, mais pour en pouvoir sentir l'efficace il ne faut pas avoir quitté le château

de Montmorenci. Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au Seigneur de Travers un [306] moyen sûr d'en tirer la médecine universelle; c'est de faire une bonne pension à Lorris ou à Bordeu.

Au-dessus de ce même village de Travers il se fit il y a deux ans une avalanche considérable & de la façon du monde la plus singulière. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit son champ devant sa fenêtre, entre la montagne & sa maison. Un matin qui suivit une nuit d'orage il fut bien surpris en ouvrant sa fenêtre de trouver un bois à la place de son champ; le terrain s'ébouyant tout d'une pièce avoit recouvert son champ; des arbres d'un bois qui étoit au-dessus, & cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pittaval. L'espace que l'avalanche a mis à nud est fort grand & paroît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, & de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent & certain rend croyable ce que dit Plin d'une vigne qui avoit été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre: mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade, qui du haut de la montagne tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon avec un bruit qui se fait entendre au loin, sur-tout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très-en vue mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au-dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, ceintrée en tiers-point, & décorée d'un ordre d'Architecture qui n'est ni Toscan, ni Dorique, mais l'ordre de la nature [307] qui fait mettre des proportions & de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée & très-surbaissée, en me traînant sur le ventre car la fenêtre est trop haute pour qu'on puisse y passer sans échelle. Quand je fus au dedans je m'assis sur une pierre, & je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornemens sont des quartiers de roche diversement situés, & formant la décoration la plus riche que j'aye jamais vue, si du moins on peut appeler ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache & intéresse, celle qui fait penser, qui élevé l'ame, celle qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns, détachés & tombés de la voûte, les autres encore pendans & diversement situés marquent tous dans cette mine naturelle, l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paroît difficile à imaginer, car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une manière satisfaisante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espece d'estrade & de-là par une pente assez roide sur un rocher qui mene de biais à un enfoncement très-obscur par où l'on pénètre sous la montagne. Je n'ai point été jusques-là, ayant trouvé devant moi un trou large & profond qu'on ne sauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs vers le haut de cet enfoncement & presque à l'entrée de la galerie souterraine [308] est un quartier de rocher très-imposant; car suspendu presque en l'air il porte à faux par un de ses angles, & penche tellement en avant qu'il semble se détacher & partir pour écraser le spectateur. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne soit dans cette situation depuis bien des siècles & qu'il n'y reste encore plus long-tems mais ces sortes d'équilibres auxquels les yeux ne sont pas faits ne

laissent pas de causer quelqu'inquiétude, & quoiqu'il fallût peut-être des forces immenses pour ébranler ce rocher qui paroît si prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, & ne voudrois pas plus rester dans la direction de sa chûte que sous l'épée de Damoclès.

La galerie souterraine à laquelle cette grotte sert de vestibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend sa pente un peu vers le bas, & suit la même inclinaison dans tout l'espace qu'on a jusqu'ici parcouru. Des curieux s'y sont engagés à diverses fois avec des domestiques, des flambeaux & tous les secours nécessaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, & de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage où il est trop étroit, & sondant avec précaution les gouffres & fondrières qui sont à droite & à gauche; mais on prétend dans le pays qu'on peut aller par le même souterrain à plus de deux lieues jusqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuse.

Au-dessous du bassin de la même cascade, est une autre grotte plus petite, dont l'abord est embarrassé de plusieurs [309] grands cailloux & quartiers de roche qui paroissent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas si praticable que l'autre n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faisoit une chaleur insupportable; cependant il en sortoit un vent si vif & si froid que je n'osai rester long-tems à l'entrée, & toutes les fois que j'y suis retourné j'ai toujours senti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate & moins embarrassée que l'autre.

A l'ouest de la vallée une montagne la sépare en deux branches, l'une fort étroite où sont le village de St. Sulpice, la source de la Reuse, & le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin l'on voit encore une gros chaîne scellée dans le rocher & mise là jadis, par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons.

L'autre branche plus large & à gauche de la première, menu par le village de Butte à un pays perdu appelle la côte-aux-Fées, qu'on aperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays n'étant sur aucun chemin passe pour très-sauvage & en quelque sorte pour le bout du monde. Aussi prétend-on que c'étoit autrefois le séjour des Fées, & le nom lui en est resté. On y voit encore leur fille d'assemblée dans une troisième caverne qui porte aussi leur nom, & qui n'est pas moins curieuse que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte-aux-Fées, parce qu'elle est assez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit superbement ornée, & l'on y voyoit encore il n'y a pas long-tems, un trône & des sièges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté & ne paroît presque plus aujourd'hui. D'ailleurs [310] l'entrée de la grotte est presque entièrement bouchée par les décombres, par les broussailles, & la crainte des serpens & des bêtes venimeuses rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais si elle eût été praticable encore & dans sa première beauté, & que Madame la Maréchale eût passé dans ce pays, je suis sûr qu'elle eût voulu voir cette grotte singulière, n'eût ce été qu'en faveur de Fleur-d'Épine & des Facardins.

Plus j'examine en détail l'état & la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuse, la cascade & d'autres ruisseaux, & contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons. En effet, le sol du vallon est si parfaitement uni qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puisse l'avoir ainsi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de descendre, monte le long du cours de la Reuse, de sorte qu'il a fallu des tems infinis à cette rivière pour se caver dans les abymes qu'elle forme, un

cours en sens contraire à l'inclinaison du terrain. Avant ces tems, contenue de ce côté de même que de tous les autres, & forcée de refluer sur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon jusqu'à la hauteur de la première grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie souterraine qui lui servoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc constamment à cette hauteur jusqu'à ce que par quelques ravages, fréquens aux pieds des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarrasserent tellement le canal que les eaux n'eurent plus un [311] cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, & agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenoient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible & le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser & de s'agrandir, & le niveau du lac baissant à proportion, à force de tems le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture qui m'est venue est examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premièrement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, & qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrières dont j'ai parlé; elle s'est confirmée encore dans les pèlerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Mylord Maréchal à sa campagne au bord du lac, & où je suivois, en montant la montagne, la rivière qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que selon toute apparence elle n'a pas trouvées toutes faites, & qu'elle n'a pas, non plus; creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte qui n'est qu'un bitume durci étoit encore un indice d'un pays long-tems imbibé par les eaux. Si j'osois croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerois sur le papier une espece de plan qui pût vous éclaircir tout cela: mais il faut attendre qu'une saison plus favorable & un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitans. On y trouve même, les principales commodités de la vie, quoi qu'un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont chères parce que le pays en produit peu, & qu'il est fort peuplé surtout [312] tout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte & que les travaux d'horlogerie & de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi, & c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle. le Vasseur; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le boeuf va à Genève ou à Neuchâtel & l'on ne tue ici que de la vache. La rivière fournit d'excellente truite, mais si délicate qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neuchâtel, & il est très-bon, sur-tout le rouge: pour moi je m'en tiens au blanc bien moins violent, à meilleur marché, & selon moi, beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes; seulement des fraises bien parfumées, en abondance & qui durent long-tems. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry préparé par Mademoiselle Rose; les eaux y sont claires & légères: ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, & je me sentirai long-tems du mal que m'a fait celle de Montmorenci. J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées & taillées en colonnes ou en obélisques & coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornemens de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois, les maisons écartées ont presque chacune la sienne, & l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passans, hommes & bestiaux. Je saurois exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers & des bois durant les chaleurs, l'on est déjà rafraîchi par la vue, & l'on est tenté d'en

boire sans avoir soif.

[313]Voilà, Monsieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j’habite & auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l’aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité lie soit pas un crime, ni l’amour du genre-humain une impiété. J’y trouve la sureté sous la protection de Mylord Maréchal & l’agrément dans son commerce. Les habitans du lieu m’y montrent de la bienveillance & ne me traitent point en proscrit. Comment pourrois-je n’être pas touché des bontés qu’on m’y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu’ils ne me sont pas? Accoutumé à porter depuis si long-tems les pesantes chaînes de la nécessité, je passerois ici sans regret le reste de ma vie, si j’y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

[19 - 02 - 1763] LETTRE A M. DAVID HUME

Motiers-Travers le 19 Février 1763.

Je n’ai reçu qu’ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre dont vous m’honoriez à Londres, le 2 Juillet dernier, supposant que j’étois dans cette Capitale. C’étoit sans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu’il m’eût été possible, que j’aurois cherché ma retraite, si j’avois prévu l’accueil qui m’attendoit dans ma patrie. Il n’y avoit qu’elle que je pusse préférer à l’Angleterre, & cette prévention, dont j’ai été trop puni, m’étoit alors bien pardonnable; mais, à mon grand étonnement, & même à celui du public, je n’ai trouvé que [314] des affronts & des outrages où j’espérois, sinon de la reconnoissance, au moins des consolations. Que de choses m’ont fait regretter l’asyle & l’hospitalité philosophique qui m’attendoient près de vous! Toutefois mes malheurs m’en ont toujours rapproché en quelque maniere. La protection & les bontés de Mylord Maréchal, votre illustre & digne compatriot, m’ont fait trouver, pour ainsi dire, l’Ecosse au milieu de la Suisse; il vous a rendu présent à nos entretiens; il m’a fait faire avec vos vertus la connoissance que je n’avois faite encore qu’a vos talens; il m’a inspiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent desir d’obtenir la vôtre, avant que je fusse que vous étiez disposé à me l’accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j’aurois de plaisir à m’y livrer! Non, Monsieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n’avois pour vous que de l’admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-dessus des hommes si votre bon coeur ne vous en rapprochoit. Mylord Maréchal, en m’apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime, me rend tous les jours votre commerce plus desirable, & nourrit en moi l’empressement qu’il m’a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu’une meilleure santé, qu’une situation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage

comme je le delirerois! Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés avec Mylord dans votre commune Patrie, qui deviendrait la mienne! Je bénirais dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit, & je croirais n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. [315] Puissé-je voir cet heureux jour plus désiré qu'espéré! Avec quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre où sont nés David Hume & le Maréchal d'Ecosse:

Salve, fatis mihi debita tellus!
Hæc domus, hæc patria est.

J. J. R.

[01 - 03 - 1763] LETTRE A M. M * * * * *

Motiers le 1 Mars 1763.

J'ai lu, Monsieur, avec un vrai plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faite de mes Ecrits. Vous êtes élève & parent de M. Marcel; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable; vous professez un art sur lequel vous me trouvez injuste & mal instruit; & vous le justifiez; cela est assurément très-permis; je vous parois un personnage fort singulier, tout au moins, & vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête; & vous me mettez, par vos censures, dans le cas de vous devoir des remerciemens.

Je ne sais si je m'excuserai fort bien près de vous en vous avouant que les singeries dont j'ai taxé M. Marcel, tomboient que bien moins sur son art, que sur sa manière de le faire valoir. Si j'ai tort même en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'est point [316] d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car, quoique vous en puissiez dire, j'étois quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ses leçons; & je me souviens que, tour autant de profanes que nous étions là, sans excepter son écolière, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magistrale avec laquelle il prononçoit ses savans apophtegmes. Encore une fois, Monsieur, je ne prétends point m'excuser en ceci-tout au contraire: j'aurois mauvaise grâce à vous soutenir que M. Marcel faisoit des singeries, à vous qui peut-être, vous trouvez bien de l'imiter; car mon dessein n'est assurément ni de vous offenser ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort est plus naturel qu'excusable; il est celui de quiconque se mêle de parler de ce qu'il ne sait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de sa faute, doit la réparer; & c'est ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occasion, qu'en publiant franchement votre lettre & vos corrections, devoir que je m'engage à remplir en tems & lieu. Je ferai, Monsieur, avec grand plaisir, cette réparation publique à la

danse & à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de respect. J'ai pourtant quelque lieu de penser que votre indignation se fût un peu calmée, si mes vieilles rêveries eussent obtenu grace devant vous. Vous auriez vu que je ne suis pas si ennemi de votre art que vous m'accusez de l'être, & que ce n'est pas une grande objection à me faire, que son établissement dans mon pays, puisque j'y ai proposé moi-même des bals publics desquels j'ai donné le plan. Monsieur, faites grace à mes torts en faveur de mes services; & quand j'ai [317] scandalisé pour vous les gens austeres, pardonnez-moi quelques déraisonnemens sur un art duquel j'ai si bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient sur moi vos décisions, je tiens encore un peu, je l'avoue, à la diversité des caracteres dont je proposois l'introduction dans la danse. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable, & il me paroît moins évident qu'à vous, qu'on s'ennuyeroit davantage quand les danses seroient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amusement bien piquant pour une assemblée, que cette enfilade d'éternels menuets par lesquels on commence & poursuit un bal, & qui ne disent tous que la même chose, parce qu'ils n'ont tous qu'un seul caractere; au lieu qu'en leur en donnant seulement deux, tels par exemple, que ceux de la Blonde & de la Brune, on les eût pu varier de quatre manieres qui les eussent rendus toujours pittoresques, & plus souvent intéressans. La Blonde avec le Brun, la Brune avec le Blond, la Brune avec le Brun, & la Blonde avec le Blond. Voilà l'idée ébauchée; il est aisé de la perfectionner & de l'étendre: car vous comprenez bien, Monsieur, qu'il ne faut pas presser ces différences de Blonde & de Brune; le teint ne décide pas toujours du tempérament: telle Brune est Blonde par l'indolence; telle Blonde est Brune par la vivacité; & l'habile Artiste ne juge pas du caractere par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirois-je pas des contredanses, & de la plate symétrie sur laquelle elles sont dessinées? Pourquoi n'y introduiroit-on pas de savantes irrégularités, tomme dans une bonne décoration; des oppositions & des contrastes comme dans les parties de la Musique? [318] On fait bien chanter ensemble Héraclite & Démocrite; pourquoi ne les feroit-on pas danser?

Quels tableaux charmans, quelles scenes variées, ne pourroit point introduire dans la danse, un génie inventeur, qui sauroit la tirer de sa froide uniformité, & lui donner un langage & des sentimens comme en a la Musique! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phrases qui sont mortes avec lui; il a laissé son art dans le même état où il l'a trouvé; il l'eût servi plus utilement, en pérorant un peu moins, & dessinant davantage; & au lieu d'admirer tant de choses dans un menuet, il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, Monsieur, que je suppose homme de génie, peut-être au lieu de vous amuser à censurer mes idées, cherchiez-vous à étendre & rectifier les vues qu'elles vous offrent: vous deviendriez créateur dans votre art; vous rendriez service aux hommes, qui ont tant de besoin qu'on leur apprenne à avoir du plaisir; vous immortaliseriez votre nom, & vous auriez cette obligation à un pauvre solitaire qui ne vous a point offensé, & que vous voulez haïr sans sujet.

Croyez-moi, Monsieur, laissez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens sans talens, incapables de rien produire d'eux-mêmes, & qui ne savent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Echauffez votre tête, & travaillez; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardises, & vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propose à faire, seront des avantages quand elles auront réussi. Alors,

grace à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, & prévenir la [319] jalousie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolières pourront briller sans se nuire, & chacune se consolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en se disant, j'excelle aussi dans le mien. Au lieu qu'en leur faisant faire à toutes la même chose, vous laissez sans aucun subterfuge, l'amour-propre humilié; & comme il n'y a qu'un modèle de perfection, si l'une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cèdent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raison, mon cher Monsieur, de dire que je ne suis pas philosophe. Mais, vous qui parlez, vous ne seriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela seroit plus avantageux à votre art que vous ne semblez le croire. Quoi qu'il en soit, ne fâchez pas les philosophes, je vous le conseille. Car tel d'entr'eux pourroit vous donner plus d'instructions sur la danse, que vous ne pourriez lui en rendre sur la philosophie; & cela ne laisseroit pas d'être humiliant pour un élève du grand Marcel.

Vous me taxez d'être singulier, & j'espère que vous avez raison. Toutefois vous auriez pu sur ce point, me faire grace en faveur de votre maître: car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même étoit un homme fort singulier. Sa singularité, je l'avoue, étoit plus lucrative que la mienne; & si c'est-là ce que vous me reprochez, il faut bien passer condamnation. Mais quand vous m'accusez aussi de n'être pas philosophe, c'est comme si vous m'acculiez de n'être pas maître à danser. Si c'est un tort à tout homme de ne pas savoir son métier, ce n'en est point un, de ne pas savoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aspiré à, devenir philosophe; je ne me suis jamais [320] donné pour tel: je ne le fus, ni ne le suis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui, un titre qu'il ne veut pas porter? Je sais qu'il n'est permis qu'aux philosophes de parler philosophie; mais il est permis à tout homme de parler de la philosophie; & je n'ai rien fait de plus. J'ai bien aussi parlé quelquefois de la danse, quoique je ne sois pas danseur; & si j'en ai parlé même avec trop de zèle à votre avis, mon excuse est que j'aime la danse, au lieu que je n'aime point du tout la philosophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me prescrivez, de danser avec les filles, pour éviter la tentation. Mais j'ai eu souvent l'audace de courir le risque tout entier, en osant les voir danser sans danser moi-même. Ma seule précaution a été de me livrer moins aux impressions des objets, qu'aux réflexions qu'ils me faisoient naître, & de rêver quelquefois, pour n'être pas séduit. Je suis fâché, mon cher Monsieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous assure que ce ne fut jamais mon intention; & je vous salue de tout mon cœur.

[06 - 03 - 1763] LETTRE A M. D E * * * *

Motiers le 6 Mars 1763.

J'ai eu, Monsieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'Archevêque de Paris a donné contre mon livre, la foiblesse d'y répondre, & l'étourderie d'envoyer aussi-tôt cette [321] réponse à Rey. Revenu à moi j'ai voulu la retirer; il n'étoit plus tems; l'impression en étoit commencée, & il n'y a plus de remede à une sottise faite. J'espere au moins que ce sera la derniere en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adresser par la poste, deux exemplaires de ce misérable écrit; l'un que je vous supplie d'agréer, & l'autre pour M..... à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer, non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un & l'autre. Au reste, je suis persuadé, vu ma position particuliere, vu la gêne à j'étois asservi à tant d'égards, vu le bavardage ecclésiastique auquel j'étois forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il y auroit à s'échauffer en parlant de soi, qu'il eût été facile à d'autres de mieux faire, mais impossible de faire bien. Ainsi, tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne falloit pas.

[17 - 03 - 1763] LETTRE A M. K * * * * *

Motiers le 17 Mars 1763.

Si jeune, & déjà marié! Monsieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je sais que la maturité de l'esprit peut suppléer à l'âge, & vous m'avez paru promettre ce supplément. Vous vous connoissez d'ailleurs en mérite, & je compte sur celui de l'épouse que vous vous êtes choisie. Il en faut pas moins, cher K * * *, pour rendre heureux un [322] établissement si précoce. Votre âge seul m'alarme pour vous; tout le reste me rassure. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti; & je ne le suis pas moins, que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos soins, vos manieres, vos affections domestiques, durant la

premiere année, décidera de toutes les autres. C'est maintenant que *le sort de vos jours est entre vos mains*; plus tard il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux, vous êtes perdus, si vous n'êtes qu'amans; mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour, lui survit & le remplace. Si vous savez l'établir entre vous, votre maison vous plaira plus qu'aucune autre; & dès qu'une fois vous serez mieux chez vous que par-tout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reste de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'esprit d'en chercher au. loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaisirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne se trouve point au-dehors; il faut que votre maison vous suffise; ou jamais rien ne vous suffira.

Conséquemment à ce principe, je crois qu'il n'est pas tems, quant à présent, de longer à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La société conjugale doit vous occuper plus que la société helvétique; avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui, vous puissiez dire comme le Corregge: & moi aussi je suis homme.

Mon cher K* * *, je crois voir germer beaucoup de mérite parmi la jeunesse Suisse; mais la maladie universelle vous gagne [323] tous. Ce mérite cherche à se faire imprimer, & je crains bien que de cette manie dans les gens de votre état, il ne résulte un jour à la tête de vos Républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Hallier.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux, & de fort belles cartes; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un & l'autre, il n'y a aucune parité à faire, en aucun sens, entre ces envois & le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez, s'il vous plaît, que ce sont des commissions dont vous avez bien voulu vous charger, & qu'il n'est pas honnête de transformer des commissions en présens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes, afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée, d'aussi bon coeur que vous l'avez prise, je puisse au moins vous rendre vos déboursés; sans quoi, je prendrai le parti de vous renvoyer le livre & les cartes.

Adieu, très-bon & aimable K* * *, faites, je vous prie, agréer mes hommages à Madame votre Epouse; dites-lui combien elle a droit à ma reconnoissance, en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, & auquel je prends un si tendre intérêt.

[00 - 03 - 1763] LETTRE A M. D. R

Motiers, Mars 1763.

Je ne trouve pas, très-bon Papa, que vous ayez interprété ni bénévolement, ni raisonnablement la raison de décence & de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait & qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point comme vous le prétendez un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choses, & qui ne permet à nul homme discret de porter ni sa figure, ni sa personne, où elles ne sont pas invitées, comme s'il étoit sûr de faire en cela un cadeau. Au lieu que c'en doit être un pour lui, quand on lui témoigne là-dessus quelque empressement. Voilà le sentiment que je vous ai manifesté, & au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel présent qu'aux prières. C'est me supposer un motif de fatuité où j'en mettois un de modestie. Cela ne me paroît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon esprit.

Vous m'alléguez que les Rois & les Princes donnent leurs portraits. Sans doute, ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompense; & c'est précisément pour cela: qu'il est impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les Rois honorent leurs inférieurs. Plusieurs Rois donnent aussi leur main à baiser en signe de faveur & de distinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grace? [325] Cher Papa, quand je serai Roi je ne manquerai pas en superbe monarque, de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas sottement m'imaginer que ni vous, ni personne, soit empressé de ma mince figure; & il n'y a qu'un témoignage bien positif de la part de ceux qui s'en soucient, qui puisse me permettre de le supposer; sur-tout n'ayant pas le passeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'est je vous l'avoue un singulier modèle que vous me proposez à imiter! J'aurois bien cru que vous me desiriez ses millions, mais non pas ses ridicules. Pour moi je serois bien fâché de les avoir avec sa fortune; elle seroit beaucoup trop chère à ce prix. Je sais qu'il avoit l'impertinence d'offrir son portrait, même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangère, dans la garde-robe, y trouva-t-il ledit portrait qu'il avoit ainsi donné, fièrement étalé au-dessus de la chaise percée. Je sais cette anecdote & bien d'autres plus plaisantes de quelqu'un qu'on en pouvoit croire, car c'étoit le Président de Boulainvilliers.

Monsieur * * *. donnoit son portrait? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je fais, c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pompeux au-dessous, il falloit que pour oser faire un tel présent lui-même, ledit Monsieur fût le plus grand fat que la

terre ait porté. Quoi il en soit, j'ai vécu aussi quelque peu avec des gens à portraits, & à portraits recherchables: je les ai vus tous avoir d'autres maximes, & quand je ferai tant que de vouloir imiter [326]des modeles, je vous avoue que ce ne sera ni le Juif Bernard, ni Monsieur * * *. que je choisirai pour cela. On n'imite que les gens à qui l'on voudroit ressembler.

Je vous dis, il est vrai, que le portrait que je vous montrai, étoit le seul que j'avois; mais j'ajoutai que j'en attendois d'autres, & qu'on le gravoit encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jeter les yeux, que vous ne m'en dîtes pas un seul mot, que vous marquâtes là-dessus la plus profonde indifférence, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il auroit fallu que je fusse le plus extravagant des hommes, pour croire vous faire le moindre plaisir en vous le présentant; & je dis dès le même soir, à Mlle. le Vasseur la mortification que vous m'aviez faite; car j'avoue que j'avois attendu, & même mendié quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le reste. Je suis bien persuadé maintenant, que ce fut discrétion & non dédain de votre part, mais vous me permettrez de vous dire que cette discrétion étoit pour moi un peu humiliante, & que c'étoit donner un grand prix aux deux sols qu'un tel portrait peut valoir.

[2 I - 0 3 - 1 7 6 3] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

Le 21 Mars 1763.

Il y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations; c'est celui de l'Ecosse. Je ne vous dirai là-dessus [327] qu'un mot; c'est que je donnerois la moitié des jours qui me restent pour y passer l'autre avec vous. Mais pour Colombier, ne comptez pas sur moi; je vous aime, Mylord; mais il faut que on séjour me plaise, & je ne puis souffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la position de Frédéric. Il paroît qu'il sent tous les avantages, & qu'il saura bien les faire valoir. Tout le pénible & le difficile est fait; tout ce qui demandoit le concours de la fortune est fait. Il ne lui reste à présent à remplir que des soins agréables, & dont l'effet dépend de lui. C'est de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la postérité un monument unique; car il n'a travaillé jusqu'ici que pour son siecle. Le seul piège dangereux qui désormais lui reste à éviter, est celui de la flatterie; s'il se laisse louer, il est perdu. Qu'il sache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui sortiront des cabanes de ses paysans.

Savez-vous, Mylord, que Voltaire cherche à se racommoder avec moi? Il a eu sur mon compte un long entretien avec M * * *, dans lequel il a supérieurement joué son rôle: il n'y en point d'étranger au talent de ce grand *comédien, dolis instructus & arte pelasgâ*. Pour moi, je ne puis lui promettre une estime qui ne dépend pas de moi: mais à cela près, je serai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier. Car je vous jure, Mylord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il est certain que si la protection des Calas lui a fait grand honneur, les persécutions qu'il m'a fait essayer à Geneve, lui en ont peu fait à Paris; elles y ont excité un cri universel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura jamais [328] nulle part; c'est d'avoir laissé ma mémoire en estime dans le pays où j'ai vécu. Bonjour, Mylord.

[27 - 03 - 1763] LETTRE A MADAME DE * * * * *

[Motiers]

Le 27 Mars 1763.

Que votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverses! Ah! cette pauvre Mad. De * * *! Pardonnez, si je commence par elle. Tant de malheurs..... une amitié de treize ans.. Femme aimable & infortunée!.....vous la plaignez, Madame; vous avez bien raison: son mérite doit vous intéresser pour elle; mais vous la plaindriez bien davantage, si vous aviez vu comme moi, toute sa résistance à ce fatal mariage. Il semble qu'elle prévoyoit son sort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie; on l'a bien rendue malheureuse malgré elle. Hélas! elle n'est pas la seule. De combien de maux j'ai à gémir! Je ne suis point étonné des bons procédés de Mad. * * *; rien de bien ne me surprendra de sa part; je l'ai toujours estimée & honorée; mais avec tout cela elle n'a pas Partie de Mad. de * * *. Dites-moi ce qu'est devenu ce misérable: je n'ai plus entendu parler de lui.

Je pense bien comme vous, Madame; je n'aime point que vous soyez à Paris. Paris, le siège du goût & de la politesse, convient à votre esprit, à votre ton, à vos manieres, mais le séjour du vice ne convient point à vos moeurs, & une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence, ne sauroit [329] plaire à votre coeur. Cette contagion ne le gagnera pas; n'est-ce pas, Madame? Que ne lisez-vous dans le mien, l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot là! L'heureux ne sait s'il est aimé, dit un Poete latin; & moi j'ajoute, l'heureux ne fait pas aimer. Pour moi graces au ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves; je sais à quoi m'en tenir sur le coeur des autres & sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France, & quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adversité nous ôte; que priser ceux qu'elle nous

donne, j'ai plus gagné que perdu: car elle m'en a donné un qu'assurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de Mylord Maréchal. Il m'a accueilli, il m'a honoré dans mes disgraces', plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes ames ne portent pas seulement du respect au mérite; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étois tout aux mal reçu dans ce pays que dans les autres, & je ne voyois plus d'asyle autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection, est l'amitié dont il m'honore, & qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera, celui-là; j'en répons. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensoit M. D'A****. cela me prouve qu'il se connoît en hommes; & qui s'y connoît, est de leur claire. Je compte aller voir ce digne protecteur, avant son départ pour Berlin: je lui parlerai de M. D'A****. & de vous, Madame; il n'y a rien de si doux pour moi, que de voir ceux qui m'aiment, s'aimer entr'eux.

Quand des Quidams sous le nom de S***. ont voulu se porter [330] pour juges de mon Livre, & se sont aussi bêtement qu'insolamment arrogé le droit de me censurer; après avoir rapidement parcouru leur sot écrit, je l'ai jette par terre, & j'ai craché dessus pour toute réponse. Mais je n'ai pu lire avec le même, dédain, le Mandement qu'a donné contre moi M. l'Archevêque de Paris; premièrement parce que l'ouvrage en lui-même est beaucoup moins inepte; & parce que, malgré les travers de l'Auteur, je l'ai toujours estimé & respecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponse, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, & qui, si elle n'est pas encore publique, le sera dans peu. Si elle pénètre jusqu'à Paris & que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit; il m'importe de le savoir. Il n'y a que vous de qui je puisse apprendre ce qui se passe à mon égard, dans un pays où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, & qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée; & que vous pussiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût les ports francs, je vous l'enverrois d'ici: car quoi-que la brochure soit petite, en vous l'envoyant directement, elle vous coûteroit vingt fois plus de port, que ne valent l'ouvrage & l'auteur.

Je suis bien touché des bontés de Mademoiselle L * * *. & des soins qu'elle veut bien prendre pour moi; mais je serois bien fâché qu'un aussi joli travail que le lien, & si digne d'être mis en vue, restât caché sous mes grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité, je ne saurois me résoudre à le profaner ainsi, ni par conséquent à l'accepter, à moins qu'elle ne m'ordonne [331] de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre chevalerie institué en son honneur.

Bonjour, Madame, recevez les hommages de votre pauvre voisin. Vous venez de me faire passer une demi-heure délicieuse, & en vérité j'en avois besoin; car depuis quelques mois, je souffre presque sans relâche de mon mal & de mes chagrins. Mille choses, je vous supplie, à Monsieur le Marquis.

[31 - 10 - 1762] LETTRE A MADAME * * *

[Motiers]

Le 31 Octobre 1762.

En m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 Septembre (c'est je crois le 22 Octobre) un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent, s'étoient lassés de leurs méchancetés; que le Parlement de Paris avoit levé son inique décret; que le Magistrat de Geneve avoit reconnu son tort; & que le public me rendoit enfin justice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations: le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistance dont je n'ai pas besoin quant à présent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine; c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

[332] Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du Roi de Prusse; au contraire, elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand Prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, & j'ai du tems pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanley, comme elles sont toutes pour votre compte, Madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, & qui me surprend à tel point, sur-tout après les entretiens que nous avons eus sur cette matiere, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon Pasteur, dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre Ange, on diroit qu'il s'agissoit d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans la communion de mes peres & de mon pays, dont on cherchoit à m'exclure; il ne falloit point pour cela d'autre Ange que le Vicaire Savoyard. S'il consacroit en simplicité de conscience dans un culte plein de mysteres inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque la raison; & je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les Catholiques, sans que personne m'en fit un crime, ou s'avise tout-d'un-coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays Protestant.

[333] Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre? Ah! pourquoi? Le voici. M. de Voltaire

me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui & à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Geneve, & d'opposer une barriere insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus surs moyens qu'il employa pour cela, fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion: car là-dessus nos loix sont formelles, & tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là-même son droit de Cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les Ministres; il ne réussit pas avec ceux de Geneve qui le connoissent, mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud, que malgré la protection & l'amitié de M. le Baillif d'Yverdon & de plusieurs Magistrats, il fallut sortir du Canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays; le Magistrat municipal de Neufchâtel défendit mon livre; la classe des Ministres le déféra; le Conseil d'Etat alloit le défendre dans tout l'Etat, & peut-être procéder contre ma personne: mais les ordres de Mylord Maréchal, & la protection déclarée du Roi l'arrêterent tout court, il fallut me laisser tranquille. Cependant le tems de la communion approchoit, & cette époque alloit décider si j'étois séparé de l'Eglise Protestante, ou si je ne l'étois pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin Pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir; mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup [334] de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit; je la regardois comme une protestation nécessaire, & qui auroit son usage en tems & lieu. Quelle fut ma surprise & ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin, me déclarer que non-seulement il approuvoit que j'approchasse de la Sainte Table, mais qu'il m'en prioit, & qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le Consistoire, pour l'édification de sa paroisse dont j'avois l'approbation & l'estime. Nous eûmes ensuite quelques conférences dans lesquelles je lui développai franchement mes sentimens tels à-peu-près qu'ils sont exposés dans la profession du Vicaire, appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'Evangile & au Christianisme; & ne lui déguisant pas non plus mes difficultés & mes doutes. Lui de son côté, connoissant assez mes sentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter, ou le compromettre; il ne prononça pas même le mot de rétractation; n'insista sur aucune explication, & nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son Eglise; il faut être opprimé, malade, & croire en Dieu pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses freres.

M. de Montmollin ayant à justifier sa conduite devant ses confreres, fit courir ma lettre. Elle a fait à Geneve un effet qui a mis les Voltairiens au désespoir, & qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Motiers, m'embrassant avec des larmes de joie, & appellant hautement M. De Montmollin leur bienfaiteur & leur pere. Il est même sûr [335] que cette affaire auroit des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des Ministres sont mécontents; voilà, pour ainsi dire, la profession de foi du Vicaire approuvée en tous ses points, par un de leurs confreres; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire; d'autres écrivent en effet; tous veulent absolument des rétractations, & des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, Madame, à votre avis? Irai-je laisser mon digne Pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi? l'abandonnerai-je à la censure de ses confreres? autoriserai-je cette censure par ma conduite & par mes écrits? & démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute

la honte, & tout le repentir de s'y être prêté? Non, non, Madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra; mais je ne serai ni un perfide, ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes peres, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'Évangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, & que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, & où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu, que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité, ou de ce que je prends pour elle; & l'on pourroit m'excommunier, & me décréter bien des fois, avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste je me consolerais d'une imputation d'hypocrisie, sans vraisemblance & sans preuves. Un Auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on [336] brûle pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, & s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espece assez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'est d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre Ange, & ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il falloit que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion, (vous avez voulu dire pour continuer de la professer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche, tant que les Ministres m'ont persécuté. Mais quand une fois j'ai été sous la protection du Roi, & qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un Ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact; mais les traits principaux sont fidelles; car ils ont frappé M. de Montmollin; ils les a retenus, & vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de [337] Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez, pour me taxer d'hypocrisie.

Conversation de M. de Voltaire avec un de ses Ouvriers du Comté de Neufchâtel.

M. DE VOLTAIRE. Êtes-vous de Neufchâtel même?

L'OUVRIER. Non, Monsieur; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE. Butte! Cela est-il loin de Motiers?

L'OUVRIER. A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE. Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER. Qui donc, Monsieur?

M. DE VOLTAIRE. Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connoissez-vous?

L'OUVRIER. Oui, Monsieur; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin qui se promenoit avec lui.

[338] M. DE VOLTAIRE. Comment ce pied-plat va en carrosse? Le voilà donc bien fier?

L'OUVRIER. Oh! Monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat-maigre, & grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE. Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris; s'il ne se fût sauvé. Et il le sera ici, s'il y vient.

L'OUVRIER. Pendu! Monsieur! Il a l'air d'un si bon homme; eh, mon Dieu! qu'a-t-il donc fait?

M. DE VOLTAIRE. Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER. Vous me surprenez. Il va tous les Dimanches à l'Eglise.

M. DE VOLTAIRE. Ah! l'hypocrite! Et que dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir?

L'OUVRIER. Tout le monde, Monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché par-tout, & on dit que Mylord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE. C'est que Mylord ne le connoît pas, ni vous non plus Attendez seulement deux ou trois mois, & vous connoître l'homme. Les gens de Montmorenci où il demeuroit, ont fait [339] des feux de joie, quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER. Sans religion! Monsieur, mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE. Qui, moi, grand Dieu! Et qui est-ce qui dit cela?

L'OUVRIER. Tout le monde, Monsieur.

M. DE VOLTAIRE. Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les Jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les Théologiens!

L'OUVRIER. Mais, Monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE. On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom; comme ceux de ce croquant portent le sien, &c.

[00 - 11 - 1762] LETTRE A M. DE MONTMOLLIN

[Motiers]

Novembre 1762.

Quand je me suis réuni, Monsieur, il y a neuf ans à l'Eglise, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, [340] & je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudroient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore & me console déplaît à mes ennemis; & ceux qui voudroient

rendre la Religion méprisable, sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connoissons trop, vous & moi, les hommes pour ignorer à combien de passions humaines le feint zele de la foi sert de manteau, & l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme & l'impiété plus charitables que n'est-l'hypocrisie ou la superstition. J'espere, Monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas un impie; ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute, parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que de quelque maniere que je me conduise, il m'eût impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgraces; & ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, Monsieur, des entretiens sur mon ouvrage,* [*Il est question de l'Emile.] je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, & je vous réitere la même chose en sincérité de coeur. [341] Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même; & quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jetter du ridicule sur le Christianisme, vous sentez en même tems combien cette imputation est ridicule elle-même; puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, & où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai Chrétien. Pourquoi les Réformés prennent-ils ainsi fait & cause pour L'Eglise Romaine? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation qui n'a point été la leur jusqu'ici? Veulent-ils donc se rapprocher peu-à-peu de ses manieres de penser, comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion?

Je suis bien persuadé, Monsieur, que si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors ou la profession du Vicaire Savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou selon toute apparence elle eût eu dans sa seconde partie, un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant, qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, & me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connoissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La Géométrie elle-même en a de telles, que les Géomètres ne s'avisent point de supprimer, & qui ne rendent pas pour cela, leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une [342] vérité démontrée ne soit démontrée, & il faut savoir se tenir à ce qu'on fait, & ne pas vouloir tout savoir même en matière de Religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon coeur; nous n'en serons pas moins vrais croyans, & nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérans pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens, la profession de foi du Vicaire, elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y a qu'à résoudre les objections aussi convenablement, aussi honnêtement qu'elles étoient proposées, sans se fâcher comme si l'on avoit tort, & sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre & sans fondement qu'on m'a faites; & qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ; c'est-là l'essentiel. Je veux seulement vous renouveler, Monsieur, la déclaration de la résolution ferme & sincère où je suis, de vivre & mourir dans la communion de l'Eglise Chrétienne Réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgrâces que d'en faire la sincère profession auprès de vous; de trouver en vous mon Pasteur, & mes frères dans vos paroissiens. Je vous demande à vous & à eux la continuation des mêmes bontés; & comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte, j'espère que les méchancetés de mes ennemis ne le seront pas non plus.

[343] 1762.

En parlant, Monsieur, dans votre gazette du 23 Juin, d'un papier appelé réquisitoire, publié en France contre le meilleur & le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, & je ne vous en sais pas mauvais gré; je ne me plains pas même que vous ayez transcrit les imputations dont ce papier est rempli, & auxquelles je m'abstiens de donner celle qui leur est due.

Mais lorsque vous ajoutez de votre chef, que je suis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire, pour avoir composé le livre dont il s'agit, & sur-tout pour y avoir mis mon nom, comme s'il étoit permis & honnête de se cacher en parlant au public; alors, Monsieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez sans connoître; car il n'est pas possible qu'un homme éclairé, & un homme de bien porte avec connoissance, un jugement si peu équitable sur un livre où l'Auteur soutient la cause de Dieu, des moeurs, de la vertu, contre la nouvelle philosophie, avec toute la force dont il est capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulières, & dictées par des motifs particuliers que tout le monde connoît.

Mon livre, Monsieur, est entre les mains du public; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables, peut-être enfin par des Chrétiens, qui verront avec surprise & sans doute avec indignation, qu'un disciple de leur divin Maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

[344] Je vous prie donc, Monsieur, & c'est une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement & si mal parlé; & quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, sans faveur & sans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

LETTRE A M. LOISEAU DE MAULÉON

Pour lui recommander l'affaire de M. le Beuf de Valdahon.

Voici, mon cher Mauléon, du travail pour vous qui savez braver le puissant injuste, & défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, & qui ne blesse d'autres loix que celles de l'avarice & de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux & non moins pénétrants, en faveur de deux amans persécutés par un pere vindicatif & dénaturé. Ils ont la voix publique, & ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédens; & vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les coeurs sensibles, & qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espere encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez [345] honoré de votre amitié. Macte virtute, cher Mauléon; c'est dans une route que vous vous êtes frayée, qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-tems annoncé, & qui est seul digne de vous.

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS

Fille de M. le Procureur-Général de Neufchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avoit demandé pour présent de noces.

Le voilà, Mademoiselle, ce beau présent de noces que vous avez désiré; s'il s'y trouve du superflu, faites, en bonne ménagere, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux

auspices cet emblème des liens de douceur & d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, & songez qu'en portant lacet tissu par la main qui traça les devoirs des meres, c'est engager à les remplir.

[346]

[00 - 00 - 1763] LETTRE A M. WATELET

Motiers, 1763.

Vous me traitez en Auteur, Monsieur; vous me faites des complimens sur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'est l'usage. Ce même usage veut aussi, qu'en avalant modestement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne serai pas; car quoique vous ayez des talens très-vrais, très-aimables, les qualités que j'honore en vous, les effacent à mes yeux; c'est par elles que je vous suis attaché; c'est par elles que j'ai toujours désiré votre bienveillance; & l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avoient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'assurez que je dois votre estime, puisqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens tels quels, ont cependant si peu dépendu de ma volonté, ils m'ont attiré tant de maux, ils m'ont abandonné si vite, que j'aurois bien voulu tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque chose qui m'eût été moins funeste, & que je pusse dire être plus à moi.

Ce sera, Monsieur, pour votre gloire, au moins je le desire & je l'espere, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très-bien être, vous m'aurez réfuté par le fait; & si j'ai raison, le succès dans un mauvais genre, n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous [347] voyez, Monsieur, par l'expérience constante du théâtre, que ce n'est jamais le choix du genre bon ou mauvais, qui décide du sort d'une piece. Si la vôtre est intéressante malgré les machines, soutenue d'une bonne musique elle doit réussir; & vous aurez eu comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si par supposition elle ne l'est pas, votre goût, votre aimable poésie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable, & c'en est assez pour plaire à l'Opéra François. Monsieur, je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre succès qu'à mon opinion, & non-seulement pour vous, mais aussi pour votre jeune musicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, & que vous avez encouragé,

m'est garant que son talent n'est pas médiocre. Il faut en ce genre ainsi qu'en bien d'autres, avoir déjà beaucoup en soi-même, pour sentir combien on a besoin d'acquérir. Messieurs, donnez bientôt votre piece, & dussai-je être pendu, je l'irai voir, si je puis.

[1 2 - 0 5 - 1 7 6 3] LETTRE A M. FAVRE

Premier Syndic de la République de Geneve.

Motiers-Travers le 12 Mai 1763.

Monsieur,

Revenu du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins attendre, [348] je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon coeur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la ville & république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom Genevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne sauroit plus mal réussir; je veux leur complaire jusques dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à faire, est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, Monsieur, ma Patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente; je lui reste attaché par un tendre souvenir, & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours, & voir augmenter sa gloire! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs, & sur-tout plus heureux que moi!

Recevez, je vous prie, Monsieur, les assurances de mon profond respect.

[2 6 - 0 5 - 1 7 6 3] LETTRE A M. MARC CHAPPUIS

Motiers le 26 Mai 1763.

Je vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez

bien légèrement dans mes [349] disgraces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche: elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure; après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé: mais que pouvois-je faire? Demeurer volontairement membre de l'Etat après ce qui s'étoit passé, n'étoit-ce pas consentir à mon déshonneur?

Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la Patrie. Un homme aussi éclairé que vous, ignore-t-il que toute démarche publique faite par le Magistrat, est censée faite par tout l'Etat, lors qu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer, ne la désavoue. Quand le Gouvernement parle, & que tous les Citoyens se taisent, apprenez que la Patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public dont j'ai le malheur d'être connu, & à la postérité de qui je le serai peut-être. Si j'étois assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe, que les Genevois ont désapprouvé la procédure de leurs Magistrats, ne s'y moqueroit-on pas de moi? Ne savons-nous pas, me diroit-on, que la Bourgeoisie a droit de faire des représentations, dans toutes les occasions où elle croit les loix lésées & où elle improuve la conduite des Magistrats? Qu'a-t-elle [350] fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu? Si cinq ou six Bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourroit vous croire sur les sentimens que vous leur prêtez. Cette démarche étoit facile, légitime, elle ne troublait point l'ordre public: pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, Monsieur, ce qu'on me diroit & qu'on auroit raison de me dire: on ne juge point les hommes par leurs pensées, on les juge sur leurs actions.

Il y avoit peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il n'y en avoit qu'un de le repousser sans vengeance, & c'est celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches, au lieu des consolations que je devois espérer?

Vous dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie: mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte: car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai assez étudié mes droits pour les connoître, quoique je ne les aye exercés qu'une fois & seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les Peuples, l'autorité de la raison, du droit naturel, de Grotius, de tous les Jurisconsultes, & même l'aveu du Conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout tracte dont une des parties enfreint les conditions, devient nul pour l'autre. Quand je devois tout à la Patrie, ne me devoir-elle rien? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne? On n'a jamais droit de la désertir, je l'avoue; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter; on le peut dans les [351] cas que j'ai spécifiés, & même on le doit dans le mien. Le ferment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ses engagements, elle m'affranchit des miens, & en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que si des Citoyens se présentoient au Conseil pour demander pareille chose,

vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcérât. Ni moi non plus, je n'en serois pas surpris; parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main, Mais bien qu'une loi qu'on n'observa jamais, défende au Citoyen qui veut demeurer tel, de sortir sans congé du territoire; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter tout-à-fait sa Patrie, pour aller s'établir en pays étranger, personne ne songe à lui en faire un crime, & on ne l'incarcere point pour cela. Il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solemnelle, mais c'est qu'ordinairement ceux qui la sont, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits.

Monsieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-tems s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchire. Je vous avois confié mon honneur, ô Genevois, & j'étois tranquille; mais vous avez si mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grave ne me forcez pas, par vos propos durs & mal-honnêtes, de faire publiquement mon apologie. Espargnez-moi, dans ma misere, la douleur de me défendre à vos dépens.

[352] Souvenez-vous, Monsieur, que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité dans cette occasion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne chercherois qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chere; je me serai toujours un devoir de la cultiver; mais je vous conjure en m'écrivant, de ne pas me la rendre si cruelle, & de mieux consulter votre bon coeur. Je vous embrasse de tout le mien.

[00 - 07 - 1763] LETTRE A M. ROUSSEAU SON COUSIN

[Motiers]

Juillet 1763.

Une absence de quelques jours m'a empêché, mon très-cher Cousin, de répondre plutôt à votre lettre, & de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin votre pere. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, & il est mort en Chrétien. Une carriere ainsi passée est digne d'envie, puissions-nous, mon cher Cousin, vivre & mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, & auxquelles vous avez concouru; je reconnois, mon cher Cousin, dans cette démarche le zele d'un bon parent & d'un digne citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon insçu, & dans un tems où elles ne pouvoient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux [353] qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis & parens n'y eussent point acquiescé.

J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'Etat; mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence auxquelles même après ma retraite, je serois au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher Cousin, vous & tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette affaire, & vous retirer du nombre des représentans. Pour moi, content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie, autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, mais sans balancer; & afin que le desir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de Citoyen de Geneve, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des noeuds que rien ne sauroit briser; croyez aussi, mon très-cher Cousin, qu'en cessant d'être votre Concitoyen, je n'en reste pas moins pour la vie votre bon parent & véritable ami.

[354]

[11 - 09 - 1763] LETTRE A M * * * *

Motiers-Travers le 11 Septembre 1763.

Je ne sais, Monteur, si vous vous appellerez un homme, autrefois connu de vous; pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis rappelé avec plaisir vos traits dans ceux de M. votre fils, qui m'est venu voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché; la tendresse & le respect avec lesquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravans est qu'ils lui viennent d'une main si chere. J'ignore, Monsieur, quelles sont ses fautes; mais je vois son affliction; je sais que vous êtes pere, & qu'un pere n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, & qui, le faisant errer de lieu en lieu sans ressource & sans asyle, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le pere dont il le tient. Réfléchissez, Monsieur, quel serois son sort, si dans cet état, il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parent, des collatéraux, une commisération que son pere lui aura refusée? & si vous y comptez, comment pouvez vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre fils? Je ne sais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon coeur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'auroit jamais dû [355] être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, & il n'en veut user que pour réparer ses torts, s'il en a. Cette demande même dit un devoir qu'il vous tend; pouvez-vous ne pas sentir le vôtre? Encore une fois pensez-y,

Monsieur, je ne veux que cela, la raison vous dira le reste.

Quoique M. de M. ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez une réponse, où lui faire passer vos ordres; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monsieur, mes salutations & les assurances de mon respect.

[00 - 09 - 1763] LETTRE A M. G. LIEUTENANT -
COLONEL

[Motiers]

Septembre 1763.

Je crois, Monsieur, que je serois fort aise de vous connoître, mais on me fait faire tant de connoissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement; votre franchise avec moi, mérite bien que je vous la rende, & vous consentez de si bonne grace, que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre; car, si jamais j'étois tenté d'abuser de la liberté, ce seroit moins de celle qu'on me laisse, que de celle qu'on voudroit m'ôter. Vous êtes Lieutenant-Colonel, Monsieur, j'en suis fort aise; mais sussiez-vous Prince, & qui plus est laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[356]

[22 - 09 - 1763] LETTRE A M. L. P. L. E. D. W

Motiers le 22 Septembre 1763.

Vous me faites, Monsieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre Altesse Sérénissime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer, que je n'ai jamais su comment il faut élever les Princes; & la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs les disgraces & les maux m'ont affecté le coeur & affoibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. A Dieu ne plaise, toutefois, que je me

refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénètre de respect & d'admiration pour vous. Vous me paroissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore dans votre rang. Disposez de moi, Monsieur le Duc; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie Votre Altesse Sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.

[357]

[2 7 - 1 1 - 1 7 6 3] QUATRE LETTRES A M. L'A. DE * * * *

Motiers-Travers le 27 Novembre 1763.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre obligeante dans laquelle votre honnête coeur s'épanche avec moi. Je suis touché de vos sentimens & reconnoissant de votre zele; mais je ne vois pas bien sur quoi vous me consultez. Vous me dites: j'ai de la naissance dont je dois suivre la vocation, parce que mes parens le veulent; apprenez-moi ce que je dois faire: je suis gentilhomme & veux vivre comme tel; apprenez-moi toutefois à vivre en homme: j'ai des préjugés que je veux respecter; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monsieur, que je ne sais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux seuls métiers que la noblesse connoisse & qu'elle veuille suivre: cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conseil est, puisque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raisonner sur son objet: quand il est pris, il en faut remplir les devoirs; c'est alors tout ce qui reste à faire.

Vous vous dites sans fortune, sans biens, vous ne savez comment, avec de la naissance, (car la naissance revient toujours) vivre libre & mourir vertueux. Cependant, vous offrez un asyle à une personne qui m'est attachée; vous m'assurez que Madame votre mere la mettra à son aise: le fils d'une Dame [358] qui peut mettre une étrangere à son aise, doit naturellement y être aussi. Il peut donc vivre libre & mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valoient bien ceux d'aujourd'hui, cultivoient leurs terres & faisoient du bien à leurs paysans. Quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monsieur, que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste, excusez ma franchise; je dois répondre à votre estime par la mienne, & je ne puis vous en donner une preuve plus sure qu'on osant tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[06 - 01 - 1764] SECONDE LETTRE AU MÊME

Motiers le 6 Janvier 1764.

Quoi, Monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille & vos titres! vous vous êtes défait de votre cacher! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laissé les portraits où ils étoient; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois; j'aurois laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice; mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon coeur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans sur votre compte. Vous me faites douter s'il y a [359] choses dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille: vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse! Tout cela m'effrayeroit beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuroient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu; mais l'obligation d'avoir de la vertu, sur quoi la fondez-vous? Il seroit bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point. Si vous l'êtes, je me rassure; je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être & quand on est bien décidé sur les principes de ses devoirs, le reste n'est pas une si grande affaire. Mais si vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me semblent peu raisonnées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent.

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou puérile, selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres; & qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde, ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate & vous à qui la raison pût passer un tel scrupule: car à nous autres hommes vulgaires, il seroit impertinent & vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choses claires, importantes & souvent préjudiciables, & dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, & qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous serions un crime de condescendre aux préjugés de nos freres, & de dire oui où nul n'est en droit de [360] dire non? Je vous avoue qu'un homme, qui d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviseroit tout de bon d'un scrupule que l'Abbé de St. Pierre & Fenelon n'ont pas eu, me deviendroit par cela seul très-suspect. Quoi! dirois-je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide & le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple; & cela

pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, & qu'il n'avoit qu'à prendre & donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le Christianisme à ton véritable objet? Non, conclurois-je, cet homme ment, il nous trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les loix. Sondez bien votre coeur, Monsieur, je vous en conjure: si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, & je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la maniere dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non, Monsieur; la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles, & la sagesse au contraire, est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux! Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous [361] voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de Prêtre vous les rendra souvent nécessaires. Mais si vous vous sentez les passions allez modérées, l'esprit assez doux, le coeur assez sain pour vous accommoder d'une vie égale, simple & laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous, même, soyez le pere de vos domestiques, l'ami de vos voisins juste & bon envers tout le monde: laissez-là vos rêveries métaphysiques; & servez Dieu dans la simplicité de votre coeur: vous serez assez vertueux.

Je vous salue, Monsieur de tout mon coeur.

Au reste, je vous dispense, Monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

[0 4 - 0 3 - 1 7 6 4] TROISIEME LETTRE AU MÊME

Motiers le 4 Mars 1764.

J'ai parcouru, Monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentimens sur la nature de l'ame & sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matieres, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, & dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurois en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa maniere de raisonner qui lui est propre en quelque chose, & qui n'est bonne en tout [362] à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis longtems mon parti sur ces choses-là. Ainsi,

Monsieur, votre zèle philosophique est à pure perte avec moi, & je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser, mais daignez me laisser les miennes; car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du soin que vous prenez dans la même lettre, de m'ôter l'inquiétude que m'a voient donné les premières, sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Si-tôt que ces principes vous paroissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet; ainsi, mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paroïtroient frivoles; & si-tôt que je n'en admettrois pas d'autres, je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paroïtroient m'imposer. Tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, & qu'il ne faut jamais disputer de rien!

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre; une vue purement spéculative ne sauroit dans le cœur humain l'emporter sur les passions; ce seroit, à ce qui est moi, préférer ce qui m'est étranger; ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi; [363] & comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il seroit absurde & contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or, la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, & c'est la difficulté de la victoire qui en fait la mérite; mais dans la supposition, pourquoi ce combat? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi, point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très-puissant sans doute. Mais les passions & l'orgueil l'alterent & l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentimens que nous donne une conscience droite, les deux plus forts & les seuls fondemens de tous les autres, sont celui de la dispensation d'une providence, & celui de l'immortalité de l'ame. Quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peu rester. Tant que le sentiment intérieur me diroit quelque chose il me défendrait, si j'avois le malheur d'être sceptique, d'alarmer ma propre mere des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, & selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais, comment la vertu, prise absolument & comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là? C'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet; cela est toujours vrai dans mes principes, & souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment [364] pourra l'être? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune & même de la gloire. La justice & les scrupules ne sont ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle & la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans le vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste, l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or, quand Regulus alloit, pour tenir sa foi, mourir dans les tourmens à Carthage je ne vois point ce que l'amour de l'on corps faisoit à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes. C'est que dans votre système le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens. C'est un son qui bat l'oreille, & rien de

plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire; où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté; sans liberté, point de moralité dans les actions; sans la moralité des actions, où est la vertu? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur, je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paroîtront très-foibles, je n'en doute pas; mais elles me paroissent fortes à moi, & cela suffit pour vous prouver que si par hasard je devenois votre disciple, vos leçons n'auroient fait de moi qu'un fripon. Or, un homme vertueux comme vous, ne voudroit pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde: car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, & qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste, je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, & je sens que ce sera beaucoup même [365] si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai que sans être en tout du sentiment de mes freres & sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur; d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste qui me paroît très-peu important. En attendant que nous sachions certainement qui nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile; mais la paix & l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, que par conséquent un plus long commerce entre nous ne qu'être sans fruit. Le tems est si court & nous en avons besoin pour tant de choses qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, Monsieur, un bonheur solide, la paix de l'ame qu'il me semble que vous n'avez pas, & je vous salue de tout mon coeur.

[11 - 11 - 1764] QUATRIEME LETTRE AU MÊME

Motiers-Travers le 11 Novembre 1764.

Vous voilà donc, Monsieur, tout-d'un-coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grave, & la raison pour l'ordinaire n'opere pas si subitement. [366] Mais ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie. Je sens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit gueres aux miracles, n'est pas fort propre à en faire: un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, & que je crois que c'est à bonne intention: mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, & quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends'du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de

plus avec vous. Ainsi, Monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre résipiscence, & je ne songeais sûrement point à vous catéchiser.

Mais voici maintenant les scrupules qui s'élevent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentimens sublimes, & je vous avoue ingénument que quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en serois beaucoup moins tourmenté. Je me dirois d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que me faisant une loi de dire tout, & de dire vrai, je serois souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourroit y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Eglise, & que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire? Du sincere desir de croire, d'une soumission du coeur plus que de la raison: car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend; & c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Eglise. Je commencerois donc par me choisir pour confesseur un bon [367] Prêtre, un homme sage & sensé, tel qu'on en trouve partout quand on les cherche. Je lui dirois: je vois l'océan de difficultés où nage l'esprit humain dans ces matieres; le mien ne cherche point à s'y noyer; je cherche ce qui est vrai & bon; je le cherche sincérement; je sens que la docilité qu'exige l'Eglise est un état desirable pour être en paix avec soi: j'aime cet état, j'y veux vivre; mon esprit murmure il est vrai, mais mon coeur lui impose silence, & mes sentimens sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, & je le veux de tout mon coeur. Soumis à la foi malgré mes lumieres, quel argument puis-je avoir à craindre? Je suis plus fidelle que si j'étois convaincu.

Si mon confesseur n'est pas un sot, que voulez-vous qu'il me dise? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu? Il me dira; soumettez-vous. Je répondrai; c'est ce que je fais. Il priera pour moi & me donnera l'absolution sans balancer; car il la doit à celui qui croit de toute sa force & qui suit la loi de tout son coeur.

Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne, il se contentera de m'exhorter en secret & de me plaindre; il aimera même; je suis sûr que ma bonne foi lui gagnera le coeur. Vous supposez qu'il m'ira dénoncer à l'Official; & pour quoi? qu'a-t-il à me reprocher? de quoi voulez-vous qu'il m'accuse? d'avoir trop fidèlement rempli mon devoir? Vous supposez un extravagant, un frénétique; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi. Vous supposez de plus un scélérat abominable que je peux poursuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir [368] sapé le sacrement par sa base, pour avoir causé le plus dangereux scandale, pour avoir violé sans nécessité, sans utilité le plus saint de tous les devoirs, quand j'étois si bien dans le mien que je n'ai mérité que des éloges. Cette supposition, je l'avoue, une fois admise, paroît avoir ses difficultés.

Je trouve en général que vous les pressez en homme qui n'est pas fâché d'en faire naître. Si tout se réunit contre vous, si les Prêtres vous poursuivent, si le peuple vous maudit, si la douleur fait descendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire, enfin, me demandez-vous? Là-dessus voici, Monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste & vrai dans la société des hommes, il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation, qu'il n'est plus possible d'y vivre & d'y prendre un parti sans mal faire, alors on ne doit plus consulter

personne; il faut n'écouter que son propre coeur, parce qu'il est injuste & mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[369]

[01 - 03 - 1764] LETTRE A M. P * * * *

Motiers le 1 Mars 1764.

Je suis flatté, Monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous; ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés, & j'espere que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du tems & du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connoissance personnelle Cette attente, Monsieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer si je ne puis la remplir que sur les terres de Geneve, ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie & je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous; & cette indifférence étoit peut-être le seul qui pouvoir rester pour elle dans un coeur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croye quitte envers elle; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie? existe-t-elle encore? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui sont la patrie: ce sont les loix, les moeurs, [370] les coutumes, le Gouvernement, la constitution, la maniere d'être qui résulte de tout cela.

La patrie est dans les relations de l'Etat à ses membres: quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie s'évanouit. Ainsi, Monsieur, pleurons la nôtre; elle a péri; & son simulacre qui reste encore, ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, Monsieur, à votre place, & je comprends combien, le spectacle que vous avez sous les yeux, doit vous déchirer le coeur. Sans contredit on souffre moins, loin de son pays, que de le voir dans un état si déplorable; mais les affections quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille, & un bon pere se console avec ses enfans, de ne plus vivre avec ses freres. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant s'il arrivoit que par voyage ou déplacement, vous vous éloignassiez de Geneve, il me seroit très-doux de vous embrasser: car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des sentimens qui nous animent, que

nous ne cesserons point d'être concitoyens; & les liens de l'estime & de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[371]

[11 - 03 - 1764] LETTRE A M. L. P. L. E. D E W

[Motiers]

11 Mars 1764.

Qui, moi? Des contes! à mon âge & dans mon état? Non, Prince, je ne suis plus dans l'enfance ou plutôt je n'y suis pas encore, & malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les siens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre, & point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs non contents d'attaquer mes sottises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom, & dont on a soin de faire des chefs-d'oeuvres de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imaginerez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes moeurs, à mes principes; en voici un qui vous sera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort, (& il est vrai qu'il s'y intéresse.) Ils sont entendre qu'il avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connoît point me demande par écrit quelques éclaircissemens sur la Religion, & envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est [372] adressée, & renvoie à cette Dame, comme en réponse, le Sermon des cinquante. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie,*

[*Cette lettre existe parmi les papiers de M. Rousseau. On en trouvera la réponse immédiatement ci-après.] & voilà comment j'apprends ce qui s'est passé.

Vous êtes surpris que ma lettre sur la providence n'ait pas empêché Candide de naître? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance; Candide en est la réponse. L'Auteur m'en fit une de deux pages,* [*C'est celle du 12 Septembre 1756.] dans laquelle il battoit la campagne, & Candide parut dix mois après. Je voulois philosopher avec lui; en réponse, il m'a persifflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssois, & je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages, & je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon, Prince, voilà trop de Jérémiaades; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princesse? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'élève de la vertu? Que ne deviendra-t-il point sous de tels auspices? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parens? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés? Vos travaux vont redoubler: y pourrez-vous suffire aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin? Pardon, Monsieur [373] le Duc, vos sentimens connus me sont garans de vos succès. Aussi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vis intérêt que j'y prends.

[00 - 12 - 1763] LETTRE A MADAME DE B. *

[*Voici le début de la lettre de Mde. de B. à laquelle répond celle de M. Rousseau.]

Paris le 10 Novembre 1763.

«Monsieur,

Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous écrire; ignorant votre adresse, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire; avec l'assurance de cette probité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'envoyer; mais quelle a été ma surprise, lorsque le 4 de ce mois j'ai reçu en réponse un imprimé qui a pour titre, *Sermon des cinquante*! Seroit-ce vous Monsieur, ou M. de Voltaire qui me l'avez envoyé? Je n'ose penser que c'est vous, &c. &c.»]

Décembre 1763.

Je n'ai rien, Madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, & que je n'ai envoyé ni à vous, ni à personne, l'imprimé intitulé: *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reste, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous soyez adressée au chef de mes persécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, sur certains points de la Religion, pourquoi vous adressez-vous pour les lever, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même? [374] Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine? Vous avez une Religion qui dispense de tout examen; suivez-la en simplicité de coeur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, & je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes salutations & mon respect.

[25 - 03 - 1764] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

25 Mars 1764.

Enfin, Mylord, j'ai reçu dans son tems par M. Rougemont, votre lettre du 2 Février, & c'est de toutes les réponses dont vous me parlez, la seule qui me soit parvenue, J'y vois par votre dégoût de l'Ecosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, & je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'acheve de renverser l'autre. Que le coeur de l'homme est inquiet! Quand j'étois près de vous, je soupirois, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Ecosse; & maintenant je donnerois tout au monde pour vous voir encore ici Gouverneur de Neufchâtel. Mes voeux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin & faire du bien à des ingrats, même malgré eux; [375] peut-on terminer plus dignement sa carrière? Cette exhortation de ma part est intéressée, j'en conviens. Mais si elle offensoit votre gloire, le coeur de votre enfant ne se la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois, Mylord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous, & malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli, m'a fait une impression que les jours passés avec vous ont rendue ineffaçable; il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocheroit, si je pouvois vous donner les bons momens qui me restent: mais vous m'avez refusé des Mémoires sur votre illustre frere. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel-esprit, & que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit, fortis obiit*. Ah, Mylord! fiez-vous à mon coeur; il saura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerois tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille; pour pouvoir transmettre à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, & de vos bonté pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée, d'ailleurs vous serez le juge de mon travail, & comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, & rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Mylord, je vous conjure, & croyez que vous [376] n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, si vous me mettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous.

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le Conseiller Rougemont au sujet de mon testament. Je compte, si je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin, pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Colombier. J'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac, où se sont fait de si douces promenades, & où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit salulaire, l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre santé.

Vous me promettez, Mylord, de me donner de vos nouvelles, & de m'instruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas, je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignois pas que vous m'eussiez oublié, mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer, les fatigues, les déplacemens, & de ne savoir plus où vous écrire.

[31 - 03 - 1764] LETTRE AU MÊME

[Motiers]

31 Mars 1764.

Sur l'acquisition, Mylord, que vous avez faite, & sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aye à vous faire, est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la

personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

[377] *Tous les plaisirs ont beau être pour les méchants; en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame; ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.*

Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vasseur & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, & je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me serviroit le surplus? Rien ne me manque de ce que je desire & qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin, & je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testamens. Je ne voudrois pas être, moi le sachant dans celui d'un indifférent; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre.

Vous savez, Mylord, que Mlle. le Vasseur a une petite pension de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre, quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement, & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par [378] votre coeur, de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer; sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espère, Mylord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires? Pourrai-je écrire l'histoire de votre Maison? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Ecossois à qui vous êtes si cher, & qui, par-là, me sont chers aussi?

[00 - 04 - 1764] LETTRE AU MÊME

[Motiers]

Avril 1764.

J'ai répondu très-exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 Février & du 6 Mars, & j'espère que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 Mars, & j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente, le

Roi l'a effectué, & quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus sûrement conquis par éloge sa lettre, [**Voici cette lettre que la version qu'en a publiée M. d'A. dans son éloge de Lord Maréchal d'Ecosse, nous autorise à donner ici.*

Je disputerois bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous posséder; si j'avois des vaisseaux, je méditerois une descente en Ecosse pour enlever mon cher Mylord & pour l'emmenner ici; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter. J'étois ami de votre frere, je lui avois des obligations, je suis le vôtre de coeur & d'ame; voilà mes titres; voilà les droits que j'ai sur vous; vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté & de la philosophie; il n'y a que cela dans le monde, mon cher Mylord, quand on a passé par toutes les métamorphose des états, quand on a goûté de tout, on en revient là.] qu'il [379] auroit fait par ses armes. L'asyle qu'il vous presse d'accepter, est le seul digne de vous; allez, Mylord, à votre destination, il vous convient de vivre auprès de Frédéric, comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'est ni dans l'ordre de la justice, ni dans celui de la fortune, que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs, mes maux empirent & deviennent presque insupportables; il ne me reste qu'à souffrir & mourir sur la terre; & en vérité c'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie.....Mylord, puisque vous voilà devenu si riche & si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent désiré, & qui malheureusement me devient plus désirable encore, lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme. Le coeur d'un pere est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez, vous épargnera de la fatigue. Mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer, elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, sur-tout s'il survenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espere aussi que vous attendrez, pour vous [380] embarquer, que la saison soit moins rude, vous voulez bien Mylord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

[07 - 04 - 1764] LETTRE A M. A

Motiers-Travers le 7 Avril 1764.

L'état où j'étois, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception, & de vous remercier comme je fais aujourd'hui, du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris, & j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prosperes, ne se refroidiroit ni par mes disgraces, ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point

cessé, Monsieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari, & aussi digne pere de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raisonnable & vertueuse, & que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de l'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre; mais que vous dirois-je? [381] Je ne fus jamais bien grand'chose; maintenant je ne suis plus rien; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espere, une ame saine quant aux sentimens & à la volonté; mais du côté de l'entendement & des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le coeur se tourmente moins quand le corps souffre, & la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remede est cruel, je l'avoue, mais enfin c'en est un pour moi. Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre, & que je dépérisse pour être moins attristé; & j'aimerois mieux être Scarron malade, que Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines, je le suis encore aux consolations; & c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, & que vous continuez de m'aimer. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon coeur.

[382]

[0 7 - 0 5 - 1 7 6 4] LETTRE A MADEMOISELLE D. M

[Motiers]

Le 7 Mai 1764.

Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre, que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes, je lis ces mots écrits en gros caracteres: *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser, ni lire, quelqu'un qui pense & écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, & je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant, vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte; & vous déguiser mon sentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, seroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à

coudre & broder. Henriette, on ne quitte pas sa tête comme son bonnet, & l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance; l'esprit une fois en effervescence, y reste toujours, & quiconque a pensé, pensera toute sa vie. C'est-là le plus grand malheur de l'état de réflexions; plus on en sent les maux, plus on les augmente, & tous nos efforts pour en sortir, ne sont que nous y embourber plus profondément.

[383] Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que tous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands & sans remède; vous les sentez, vous en gémissiez, & pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études & d'occupations?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre sin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite nées dans le bien-être, & tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès & de bonheur que vous, & toutefois n'ont pas ces réveils tristes & cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie. Pourquoi cela? Sans doute, elles n'auront pas, direz-vous, une ame aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dît autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée? Voulez-vous le savoir, Henriette? C'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siège du mal.

Toutes vos misères viennent & viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur, il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, & une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. [384] C'est bien pis encore dans une femme, qui voulant se faire homme, met d'abord tout son sexe contre elle, & n'est jamais prise au mot par le nôtre; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend, que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires, & qu'usurpant les droits d'un sexe, sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche, est de n'attirer, ne voir que des gens qui sont comme elle, & d'écarter le mérite solide & modeste qui ne s'affiche point, & qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal & si faussement des hommes, que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes, & ce qui leur ressemble; & ce n'est certainement pas voir le genre humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés; je le crois bien. Celles où vous avez vécu, étoient les moins propres à vous rendre heureuse. Vous n'y trouviez personne en qui vous pussiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls à qui vous demandiez dans leur coeur la première place, & qui n'en ont pas même une seconde à donner? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, & vous vouliez être aimée; ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité, il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétention. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami, pour en trouver il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. [385] Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoissances, n'en justifie ni l'objet ni l'usage; vous avez voulu paroître philosophe: c'étoit renoncer à l'être; & il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens, & des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jettée, vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même, & vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, & croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connoissances pour suppléer, dans un autre âge, à la figure; vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisans. Vous voulez avoir des amis, c'est-à-dire, une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille, sont toujours ses courtisans. Ils la servent, ou la quittent; & vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une sphere, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire, seroient la chose la plus inutile, pour l'objet que [386] vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela? Je ne sais pas au vrai, quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle; mais dussiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous soyez sort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà? Non, Henriette, ce n'est pas cela; mais quand vous serez une Sybille, vous voulez prononcer des oracles; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres, que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente, est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici, l'unique but de toute votre conduite, a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, & en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, & qu'il étoit tems de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, & que tout [387] nous y ramene malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très-douces en m'écrivant, & me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, & ne vous apprenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci different beaucoup des vôtres, nous sommes à-peu-près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, & ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrois qu'elle vous détachât de tout, & vous rendît à vous-même. Soyez sure que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, & que la société ne peut vous devenir agréable, qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire; & sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela seul, que vous ne les rechercherez pas; & c'est alors que, contente de vous, sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible, & un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires, ne doivent pas beaucoup se ressembler, & il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit, & celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont [388] l'exécution vous sera d'abord très-

pénible, il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d’y bien penser, avant de se mettre à l’ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j’ai l’esprit lent; il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d’idées qui me sont familières, & rien n’en est plus éloigné que votre situation. Il n’est pas juste que je me fatigue à pure perte; car j’ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerois de vous, si vous vous y mettiez aisément. N’allons donc pas plus loin quant à présent. Il suffit que votre principale question est résolue: suivez la carrière des Lettres. Il ne vous en reste plus d’autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait & souffrant; ne disent peut-être rien de ce qu’il faut dire: mais les erreurs que ma précipitation peut m’avoir fait faire, ne sont pas irréparables. Ce qu’il falloit avant toute chose, étoit de vous faire sentir combien vous m’intéressez; & je crois que vous n’en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardois jusqu’ici que comme une belle penseuse qui, si elle avoit reçu un caractère de la nature, avoit pris soin de l’étouffer, de l’anéantir sous l’extérieur; comme un de ces chefs-d’œuvre jettes en bronze, qu’on admire par les dehors & dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur votre état, il n’est pas sans ressource; tant qu’il reste au coeur un peu d’étoffe, il ne saut désespérer de rien.

[389]

[0 4 - 1 1 - 1 7 6 4] LETTRE A LA MÊME

Motiers le 4 Novembre 1764.

Si votre situation, Mademoiselle, vous laisse à peine le tems de m’écrire, vous devez concevoir que la mienne m’en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n’êtes que dans la dépendance de vos affaires, & des gens à qui vous tenez; & moi je suis dans celle de toutes les affaires & de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi. D’ailleurs, toujours harcelé, toujours souffrant, accablé d’ennuis, & dans un état pire que le vôtre, j’emploie à respirer le peu de momens qu’on me laisse; je suis trop occupé pour n’être pas paresseux. Depuis un mois, je cherche un moment pour vous écrire à mon aise: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobee; car vous m’intéressez trop pour vous laisser sans réponse. Je connois peu de gens qui m’attachent davantage, & personne qui m’étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne quadroient pas à la vôtre: c’est qu’elle étoit écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si

frappans avec celle d'une autre personne, qui, précisément étoit à Neufchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle, & je pris le change, dans l'idée qu'on cherchoit à me le donner. Je vous parlai donc moins [390] sur ce que vous me disiez de votre caractère, que sur ce qui m'étoit connu du sien. Je crus trouver dans sa manie de s'afficher, car c'est une savante & un bel esprit en titre, la raison du mal-aise intérieur dont vous me faisiez le détail; je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eût été la vôtre, & je ne doutai point, qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite sur un pareil quiproquo, doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avoit cela de bon dans mon erreur; qu'elle me donnoit la clef de l'état moral de celle à qui je pensois écrire; & sur cet état supposé, je croyois entrevoir un projet à suivre, pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez, sans recourir aux distractions qui, selon vous en sont le seul remède, & qui selon moi, ne sont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me suis trompé, & que je n'ai rien vu de ce que je croyois voir. Comment trouverois-je un remède à votre état, puisque cet état m'est inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante & humiliante. Je croyois connoître le coeur humain, & je ne connois rien au vôtre. Vous souffrez & je ne puis vous soulager.

Quoi! parce que rien d'étranger à vous, ne vous contente, vous voulez vous fuir, & parce que vous, avez à vous plaindre des autres, parce que vous les méprisez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous sentez en vous une ame digne d'estime, vous ne voulez pas vous consoler avec elle, du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me passe.

[391] Cette sensibilité qui vous rend mécontent de tout, ne devoit-elle pas se replier sur elle-même? ne devoit-elle pas pourrir votre coeur d'un sentiment sublime & délicieux d'amour-propre? n'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice & le dédommagement de l'insensibilité? Il est si rare, dites-vous, de rencontrer une ame; il est vrai; mais comment peut-on en avoir une, & ne pas se complaire avec elle? Si l'on lent à la fonde, les autres étroites & resserrées, on s'en rebute, on s'en détache; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison? Je sais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux coeurs sensibles, l'impossibilité d'en former. Je sais combien cet état est triste; mais je sais qu'il a pourtant des douceurs; il fait verser des ruisseaux de larmes; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, & qu'on ne voudroit pas ne pas avoir. Il fait rechercher la solitude comme le seul asyle où l'on se retrouve avec tout ce qu'on a raison d'aimer. Je ne puis trop vous le redire, je ne connois ni bonheur ni repos dans l'éloignement de soi-même; & au contraire, je sens mieux, de jour est jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre, qu'à proportion qu'on s'éloigne des choses, & qu'on se rapproche de soi. S'il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même; s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment, je puis avoir tort. Mais voilà comme je pense; jugez sur cela, s'il m'est possible d'entrer dans vos vues, & même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre mal-aise, & qu'au lieu de venir [392] du sentiment qui réfléchit sur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre insçu, aux choses dont vous vous croyez détachée,

& dont peut-être vous désespérez seulement de jouir; je voudrois que cela fût; je verrois une prise pour agir; mais si vous accusez juste, je n'en vois point. Si j'avois actuellement sous les yeux votre premiere lettre, & plus de loisir pour y réfléchir, peut-être parviendrois-je à vous comprendre, & je n'y épargnerois pas ma peine; car vous m'inquiétez véritablement, mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers; il me faudroit pour la retrouver plus de tems qu'on ne m'en laisse; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inutilité de notre correspondance ne vous rebutoit pas de m'écrire, ce seroit vraisemblament un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses, que je ne suis en état d'y en mettre; ce que je vous promets, & que je tiendrai bien, c'est de m'occuper beaucoup de vous, & de ne vous oublier de ma vie. Votre derniere lettre, pleine de traits de lumieres & de sentimens profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puissiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite, de se plaire avec elle-même, & de se dédommager par-là des rigueurs de son sort.

[393]

[1 4 - 0 5 - 1 7 6 4] LETTRE A MADEMOISELLE G

[Motiers]

En lui envoyant un lacet.

14 Mai 1764.

Ce présent, ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bien de vous connoître, & quoi qu'en pût dire votre modestie, j'étois sûr qu'il auroit dans peu son emploi. La récompense suit de près la bonne oeuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, & ce printems Dieu vous donne un mari; vous lui serez charitable, & Dieu vous donnera des enfans; vous les élevez en sage mere, & ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable & aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix m'est garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés sur la connoissance des caracteres, l'union de coeurs que le mariage affermit, mais ne produit pas, l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine; & où la gaîté de l'un, la solidité de l'autre se tempérant mutuellement, rendront douce & chere à tous deux l'austere loi, qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, & que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé, sera, chere [394] Isabelle une consolation très-douce pour votre ami. Du reste, la connoissance que j'ai de vos principes, & l'exemple de

Madame votre soeur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, & votre mari dont vous fixerez les goûts sur divers articles, saura bien changer le vôtre sur celui-là.

En prenant la plume, j'étois plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée; mais auriez-vous dû me la pardonner, & reconnoîtrez-vous l'amitié que vous m'avez inspirée, dans une épître, où je songerois au public en parlant à vous?

[23 - 05 - 1764] LETTRE A M. DE P

[Motiers]

23 Mai 1764.

Je sais, Monsieur, que depuis deux ans, Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureusement peu de gens sont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausch, & la date de Neufchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Protestans de France pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils essuyent. Ma lettre à M. l'Archevêque de Paris porte un témoignage assez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines; [395] il seroit difficile d'ajouter à la force des raisons que j'apporte pour engager le Gouvernement à les tolérer, & j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils su? On diroit que cette lettre qui a ramené tant de Catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les Protestans; & combien d'entr'eux ont osé m'en faire un nouveau crime? Comment voudriez-vous, Monsieur, que je prisse avec succès leur défense lorsque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages? Opprimé, persécuté, poursuivi chez eux de toutes parts comme un scélérateur, je les ai vu tous réunis pour achever de m'accabler; & lorsqu'enfin la protection du Roi a mis ma personne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont cessé de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercures, & vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent: si je continuois à prendre leur cause, ne me demanderoit-on pas de quoi je me mêle? Ne jugeroit-on pas qu'apparemment je suis de ces braves qu'on mène au combat à coups de bâton? «Vous avez bonne grace de venir nous prêcher la tolérance, me diroit-on, tandis que vos gens se montrent plus intolérans que nous. Votre propre histoire dément vos principes, & prouve que les Réformés, doux peut-être quand ils sont foibles, sont très-violens si-tôt qu'ils sont les plus forts. Les uns vous décrètent, les autres vous bannissent, les autres vous reçoivent en rechignant. Cependant vous voulez que nous les traitions sur des maximes de douceur qu'ils n'ont pas eux-mêmes! Non, puisqu'ils

persécutent, ils doivent être persécutés; c'est la loi de l'équité qui veut qu'on fasse à chacun comme il fait aux autres. Croyez-nous, ne [396] vous mêlez plus de leurs affaires, car ce ne sont point les vôtres. Ils ont grand soin de le déclarer tous les jours en vous reniant pour leur frere, en protestant que votre Religion n'est pas la leur.»

Si vous voyez, Monsieur, ce que j'aurois de solide à répondre à ce discours, ayez la bonté de me le dire; quant à moi je ne le vois pas. Et puis, que sais-je encore? Peut-être en voulant les défendre, avancerois-je par mégarde quelque hérésie, pour laquelle on me seroit saintement brûler. Enfin, je suis abattu, découragé, souffrant, & l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le tems de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes salutations, Monsieur, je vous supplie, & les assurances de mon respect.

[2 6 - 0 5 - 1 7 6 4] L E T T R E A M . L . P . D . W

Motiers le 26 Mai 1764.

Je reçois avec reconnoissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; & lorsque je relirai cet ouvrage, ce qui j'espere, m'arrivera quelquefois encore, ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de Phocion, ils sont de l'Abbé de Mably, frere de l'Abbé de Condillac, célèbre par d'excellens livres de Métaphysique, & connu lui-même par divers ouvrages de Politique, très-bons aussi dans leur genre.

Cependant on retrouve quelquefois dans [397] ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il seroit à desirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'Abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très-saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure & si sublime. C'est pour cela, sans doute, que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France; mais ils en ont eu un très-grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.,

J'ai le coeur plein de vos deux dernieres lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect, & si j'ose le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgraces, me fait tout-à-fait oublier le Prince & le frere d'un Souverain; & vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant, n'être pas toujours de même avis en toute chose, & par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Surement Turenne en brûlant le Palatinat, par l'ordre de son Prince, ne jouit oit pas du vrai bonheur; & je ne crois pas que les Fermiers-Généraux les plus appliqués autour de leur tapis verd, en jouissent davantage: mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en

vous que la vérité même; elle est digne de qui fut se choisir un état, dont tous les devoirs sont des vertus.

Le coeur me bat à chaque ordinaire, dans l'attente du moment désiré qui doit tripler votre être. Tendres époux que vous êtes heureux! que vous allez le devenir encore, en voyant [398] multiplier des devoirs si charmans à remplir! Dans la disposition d'elle où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas! quoiqu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas; mais elle seule nous le fait connoître, & nous apprend à le goûter.

[28 - 05 - 1764] LETTRE A M * * * *

Motiers le 28 Mai 1764.

C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le Mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, & il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer si brusquement de maximes? Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusois d'écrire contr'eux dans leurs disgraces? Quelqu'un me connoît-il assez lâche, [399] assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oublois les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux? La triste vérité délaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres? & soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persécuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette lettre, qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis point l'Auteur? Les mal-adresses y sont entassées: elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied; on y emploie la formule du *très-humble serviteur*, dont je n'use avec personne; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Geneve, auquel j'ai renoncé: tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs, & qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi: on affecte quelques imitations de mes phrases, & ces imitations se démentent l'instant après; le style de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien: on m'y prête des expressions basses; on m'y fait dire des grossièretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes

écrits: on m'y fait dire *vous* à Dieu; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'Auteur de cette lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, & alors on auroit pu persuader aux sots qu'elle étoit de moi.

Telles sont, Monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achevent de m'accabler. Non contents de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de [400] m'attribuer les leurs. A la vérité le Public jusqu'ici n'a pas pris le change, & il faudra qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point, est une consolation bien foible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable: la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie, il sera mon protecteur après sa mort. Sa chère & honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis, & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira: comment cela pourroit-il être? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie & vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[2 4 - 0 6 - 1 7 6 4] LETTRE A M. DE CHAMFORT

[Motiers]

Le 24 Juin 1764.

J'ai toujours désiré, Monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente & vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misere; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de les outrages, & je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre piece. Quoiqu'accueillie du public, elle doit l'être des connoisseurs & des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes qui est de m'attirer la haine des méchans & l'affection des gens de bien, & qui se marque [401]autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, & me fait desirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[15 - 07 - 1764] LETTRE A M. H. D. P

Motiers, le 15 Juillet 1764.

Si mes raisons, Monsieur, contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. P****, vous paroissent mauvaises, celles que vous m'objectez ne me semblent pas meilleures, & dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir rester juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le sais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion: mais il s'agit de l'objection par la-quelle les Catholiques me fermeroient la bouche, en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs, me diroient-ils, & vous vous dites Protestant! Vous avez donc tort; car les Protestans sont tout aussi persécuteurs que nous, & c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien surs que s'ils devenoient les plus forts, ils ne nous toléreroient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou vous vous trompez, en vous mettant en contradiction avec les vôtres, & nous prêchant d'autres maximes [402] mes que les leurs. Ainsi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les Catholiques, je commence par attaquer les Protestans, a par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là, Monsieur, ce que vous m'ordonnez de faire? Cette entreprise préliminaire rejetteroit l'autre encore loin, & il me paroît que la grandeur de la tâche ne vous effraye gueres, quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroissent peu embarrassans, ils me le paroissent beaucoup, à moi, & dans ce cas, c'est à celui qui fait les résoudre, d'en prendre le soin.

Il y a encore, ce me semble, quelque chose de dur & d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait, & de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'est pas un si grand crime à mon avis, de ne pas courir après la cent & unieme; sur-tout si elle n'existe pas; j'aime à dire des choses utiles, mais je n'aime pas à les répéter; & ceux qui veulent absolument des redites, n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les Protestans de France jouissent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres, mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'écrire en leur faveur; c'est faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles; mais ils veulent être mieux que bien, & c'est après que je les ai servis de toutes mes forces, qu'ils me reprochent de ne les pas servir au-delà de mes forces.

[403] Ce reproche, Monsieur, me paroît peu reconnoissant de leur part, & peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine, & couvert de blessures,

est-il tems de l'exhorter gravement à prendre les armes, tandis qu'on se tient soi-même en repos? Eh! Messieurs, chacun son tour, je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups, allez-en chercher votre part; quant à moi, j'en ai bien la mienne; il est tems de songer à la retraite; mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran; mes maux & mes malheurs me prescrivent le repos, & je ne sors point de la lice, sans y avoir payé de ma personne. *Sat Patrice Priamoque datum*. Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le cède; gardez-le seulement comme j'ai fait; & après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscrettes, & des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi, Monsieur, je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte, & que vous jugez n'être pas digne de moi; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre suffisamment.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

[404]

[2 2 - 0 7 - 1 7 6 4] L E T T R E A M * * * *

[Motiers]

22 Juillet 1764.

Je crains, Monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets; il faudroit, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger en prendre un autre, si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, & dont vous serez peut-être aussi-tôt rebuté que du premier? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, & à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, & pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout; je vous plains, & c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même, au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes vous vous trompez, vous avez suivi l'impétuosité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valoir assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais: je veux seulement vous faire entendre que la maniere de la soutenir, ou d'en revenir, demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

[405] Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mere. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela; & quand il n'y auroit que ce que

vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mere, en lui montrant, sans nécessité, des sentimens différens des siens? Il falloit, Monsieur, garder ces sentimens au-dedans de vous pour la regle de votre conduite; & leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, & de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la Religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article, que quoique le Clergé protestant me fasse une guerre ouverte, & que je sois sort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Eglise, bien résolu d'y vivre & d'y mourir, s'il dépend de moi. Car il est très-consolant pour un croyant affligé, de rester en communauté de culte avec ses freres, & de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, & je vous déclare que si j'étois né Catholique, je demeurerois Catholique, sachant bien que votre Eglise met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut sonder l'abyme des choses; & je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que sans cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monsieur, [406] avec effusion de coeur, & comme un pere parleroit à son enfant. Votre brouillerie avec Madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien; voulez-vous m'ôter encore cette consolation? Je sais que s'ils sont du mal, ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher ****, un fils brouillé avec sa mere a toujours tort: de tous les sentimens naturels le seul demeuré parmi nous, est l'affection maternelle. Le droit des meres est le plus sacré que je connoisse; en aucun cas, on ne peut le violer sans crime; raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez-vous jeter à ses pieds; à quelque prix que ce soit appechez-la; soyez sûr que son coeur vous sera rouvert si le vôtre vous ramene à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne; que vous importe le reste? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme & celle de la philosophie sont la même; l'une & l'autre vous impose ici le même devoir; vous pouvez le remplir; vous le devez; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut; moi je l'exige, pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête, ou qui pis est, votre coeur vous conduit mal, & je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête & le coeur soient sains.

[407]

[21 - 08 - 1764] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

Motiers le 21 Août 1764.

Le plaisir que m'a causé, Mylord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, & que la lassitude & le mauvais tems m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison. Car jugez de ce que deviendroit cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement, ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade & qui n'est plus qu'une machine ambulante? Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche, & aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges, pédestrement à mon ordinaire, allez caressé par-tout. En traversant le lac, & voyant de loin les clochers de Geneve, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade, & sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du Roi, & que mon protecteur & mon pere aime toujours sou enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des Paysans [408] de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles, savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, & dans le choix le coeur de George. On seroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autres Mémoires que vos lettres.

A propos de Mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particuliere de votre frere, si vous les rendiez assez amples, pour en pouvoir tirer l'histoire de votre Maison. J'y pourrois parler au long de l'Ecosse que vous aimez tant, & de votre illustre frere, & de son illustre frere, par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise seroit immense & fort au-dessus de mes forces, sur-tout dans l'état où je suis; mais s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, & de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté soit faite; la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant, je m'occuperai de vous.

Bonjour, Mylord.

[409]

[2 6 - 0 8 - 1 7 6 4] LETTRE A MADAME LA C. DE B

Motiers le 26 Août 1764.

Après les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours; mais il faut pardonner beaucoup à mon état; la confiance abandonne les malheureux, & je sens au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvoit me venir plus à propos: après tant de pertes irréparables, & en dernier lieu celle de Monsieur de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître ressembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu; dans l'un & dans l'autre j'étois affligé, délaissé, malade. Il me consola de tout, qui me consolera de lui? Les amis que j'avois avant de le perdre; car mon coeur usé par les maux, & déjà durci par les ans, est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, Madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de Monsieur votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier de L****. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s'appellera jamais critiquer; [410] à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la maniere dont j'ai constamment pensé & parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même, si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, & l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous, qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de Messieurs les Comtes de B****; jugez, Madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours? Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses: heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon coeur, & peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible; les mauvais traitemens m'ont fortifié: à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde; que vous dirai-

je? Rien n'est plus uni que ma vie; rien n'est plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt, j'achevez de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature; mais ses longueurs [411] ne laissent pas de m'embarasser; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence, & à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoiqu'assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air & à l'importunité des désoeuivrés, je vais, errant par le pays durant la belle saison; mais aux approches de l'hiver qui est ici très-rude & très-long, il faut-revenir & souffrir. Il y a long-tems que je cherche à déloger; mais où aller? Comment m'arranger? J'ai tout à la fois l'embaras de l'indigence & celui des richesses; toute espece de soin m'effraye; le transport de mes guenilles & de mes livres par ces montagnes est pénible & coûteux: c'est bien la peine de déloger de ma maison, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps! Au lieu que restant où je suis, j'ai des journées délicieuses, errant sans souci, sans projet, sans affaires, de bois en bois & de rochers en rochers, rêvant toujours & ne pensant point. Je donnerois tout au monde pour savoir la botanique; c'est la véritable occupation d'un corps ambulante, & d'un esprit paresseux; je ne répondrois pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre, si je savois par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources, n'en soyez point en peine; le nécessaire, même abondant, ne m'a point manqué jusqu'ici, & probablement ne me manquera pas si-tôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame, je vous en remercie; mais vous conviendrez qu'elles seroient mal placées si je m'en prévalois avant le besoin.

[412] Vous vouliez des détails; vous devez être contente. Je suis très-content des vôtres, à cela près, que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je, & il me seroit bien doux de vous y suivre, du moins par l'imagination. Au reste, je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, Madame: sauf mon devoir, & mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier si déraisonnable puisqu'il vous divertit; s'il n'étoit que déraisonnable, il n'y parviendroit sûrement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte; car on souffre cruellement: mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas, & personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à portée, Madame, de voir souvent Madame la Maréchale? Dans les tristes circonstances où elle se trouve, elle a bien besoin de tous ses amis, & sur-tout de vous.

[413]

[2 2 - 0 9 - 1 7 6 4] LETTRE A M. BUTTA - FOCO *

[*Cette lettre est une réponse à celle de M. Butta-Foco, du 31 Août 1764, dont voici l'extrait

Vous avez fait mention des Cortes dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuse pour eux. Un pareil éloge, lorsqu'il part d'une plume aussi sincère que la vôtre, est très-propre à exciter l'émulation & le desir de mieux faire. Il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourroit lui procurer les moyens de conserver cette liberté qui lui a coûté tant de sang.

.....Qu'il seroit cruel de ne pas profiter de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse pour se donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité & à la raison; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette Isle la vraie liberté.....

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse & florissante que par le moyen d'une bonne institution politique: notre Isle, comme vous le dites très-bien, Monsieur, est capable de recevoir une bonne législation, mais il faut un Législateur; & il faut que ce Législateur ait vos principes, que son bonheur soit indépendant du nôtre, qu'il connoisse à fond la nature humaine, & que dans les progrès des tems se ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un siècle & jouir dans un autre. Daignez, Monsieur, être cet homme-là, & coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du système politique qu'elle doit adopter.....

Je sais bien, Monsieur, que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous fassent connoître à fond notre vraie situation; mais si vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumières qui pourront vous être nécessaires, & M. Paoli, Général de la nation, sera très-empressé à vous procurer de Corse tous les éclaircissemens dont vous pourrez avoir besoin. Ce digne chef & ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée connoître vos ouvrages, partagent mon desir & tous les sentimens d'estime que l'Europe entière a pour vous, & qui vous sont dus à tant de titres, &c, &c.]

Motiers-Travers le 22 Septembre 1764.

Il est superflu, Monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'éleve [414] l'ame & me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile, aux vues de leur digne chef & aux vôtres; de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie & mon coeur sont à vous.

Mais, Monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, & le desir n'est pas le pouvoir. Je ne veux

pas faire ici sottement le modeste; je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation & au pays; connoissances indispensables, & qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, &c; de la mienne, beaucoup d'étude & de réflexions. Par rapport à moi, il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un coeur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années & des chagrins; il me manque la santé, le tems; il me manque accablé d'une maladie incurable & cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque, enfin, l'expérience dans les affaires qui, seule, éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirois: j'irai en Corse. Six mois passés sur les lieux, m'instruiraient plus que cent volumes. [415] Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? le soutiendrais-je? me laisseroit-on passer! Mille obstacles m'arrêteroient en allant; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour; je vous avoue que je desire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé: un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme, qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la Nation & de ses Chefs, je veux commencer par en être content moi-même: je ne veux rien donner par morceaux: l'ouvrage doit être un; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer; pour achever cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre Isle. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes: je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie; & ce qui me confirme dans ce sentiment, est de voir un aussi bon patriote que vous me paroissez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la Puissance qui les donne. Mais, Monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée, tant qu'aucune Puissance ne la reconnoît; & vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail, de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, Monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre [416] examen & à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un & l'autre, pour vouloir que mon affection pour votre patrie me faire consumer le peu de tems qui me reste, à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, Messieurs; jugez vous-mêmes & soyez surs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne, ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

ROUSSEAU.

P. S. En relisant votre lettre, je vois, Monsieur, qu'à la première lecture, j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, & je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de loix civiles, autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, & il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos loix.

[417]

[15 - 10 - 1764] LETTRE AU MÊME

Motiers le 15 Octobre 1764.

Je ne sais, Monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter du courier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis gueres espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison; d'ici là le tems est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, & il sera perdu jusqu'à ce que j'aye reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, Monsieur, de votre insuffisance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; & à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler; y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'esprit très-lent; l'âge & les maux le ralentissent encore; un gouvernement provisionnel a ses inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons, ne se fait point sans un peu de commotion, & l'on doit tâcher au moins de n'en avoir [418] qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice; mais cela suppose un plan déjà fait, & c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs, il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, & que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire: les mémoires dont j'ai besoin, reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, & autant au moins pour digérer mes instructions; de sorte que, du printems prochain en un an, je pourrois proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, & au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sur de mettre en état mon travail en si peu de tems; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrèger, que s'il faut

rapprocher un de ces deux termes il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime & l'admiration. Je voudrais savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique & civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Sur-tout parlez-moi sans [419] déguisement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

Mémoire joint à cette réponse.

Une bonne carte de la Corse où les divers districts soient marqués & distingués par leurs noms, même s'il se peut par des couleurs.

Une exacte description de Isle, son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses, le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible; l'état des forteresses, des ports; l'industrie; les arts, la marine; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, &c.

Quel est le nombre, le crédit du Clergé; quelles sont ses maximes, quelle est sa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des Maisons anciennes, des Corps privilégiés, de la noblesse; les villes ont-elles des droits municipaux? En sont-elles fort jalouses?

Quelles sont les moeurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre & les divisions militaires, la discipline, la maniere de faire la guerre? &c.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les loix, les statuts; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la maniere de poser & de lever les taxes; ce que paye à-peu-près le peuple, & ce qu'il peut payer annuellement & l'un portant l'autre.

[420] Ceci contient en général les instructions nécessaires; mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre; mais il vaut mieux trop que pas assez.

[2 4 - 0 3 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

Motiers-Travers le 24 Mars 1765.

Je vois, Monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire, mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps & de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point, & dans l'instant même où je vous répons, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, Monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris, il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche: cette consolation m'eût ôtée: mon [421] ame épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser: mon coeur est le même encore, mais je n'ai plus de tête: ma faculté intelligente est éteinte: je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention; & d'ailleurs, que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du Roi de Prusse Souverain du pays, malgré la protection de Mylord Maréchal qui en est Gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un & l'autre, y boit les affronts comme l'eau; & ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asyle, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver?

Si fait pourtant, Monsieur, j'en sais un digne de moi, & dont je ne me crois pas indigne: c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes & qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez, Monsieur, ce qui se peut faire; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles; c'est une fille de quarante-cinq ans, françoise, catholique, honnête & sage, & qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers, partager mes miseres & me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, & je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, Monsieur, je dois vous tout dire: il faut que cette hospitalité soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asyle qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt. Car si-tôt que je serai [422] parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer; & quand je ne le serois pas, je m'en abstiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus, &

j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer & critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus & pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées différent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fît beaucoup de mécontents, & peut-être vous-même tout le premier. Or, Monsieur, je suis rassasié de disputes & de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, & mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, & de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs, mes maux continuels m'absorbent & augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon tems plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, & que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui satisfera mon coeur, sans trop fatiguer ma tête, & je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous; mais ne me demandez rien de plus. Comme je [423] ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon coeur que mes forces; car dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, sur-tout avec ma gouvernante & mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragez je le tenterai, cela est certain, dussai-je rester & périr en route; mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie; car c'en est fait, Monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique & précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti, mais je vous prie de différer le moins possible; car malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse & vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre Clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le Clergé de France, & j'ai toujours très-bien vécu avec eux; mais quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, & je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de tems, en cas d'affirmation, il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

[26 - 05 - 1765] LETTRE AU MÊME

Motiers le 26 Mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essayer, Monsieur, & l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre & de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui, m'offrant en ce pays sinon la tranquillité du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée & confirmée du Roi & du Gouvernement. Ce n'est pas que j'aye perdu le plus vrai desir de vivre dans le vôtre; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit essayer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me sont du moins pour le moment abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon coeur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monsieur, je vieilliss, je dépéris, les forces me quittent, le desir s'irrite & l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez & faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'asyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave & hospitalier!... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos coeurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre Isle, je tâcherai [425] d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance, & je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeller mes hôtes & mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le Chevalier R.... la lettre de M. Paoli; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots, & d'un ton si vague, il faut vous dire, Monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon; il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train & je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus: il se vanta l'hiver dernier que malgré Mylord Maréchal & le Roi même, il me seroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R..... il vient me voir de la part de M. Paoli, sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne; il refuse de se nommer, il venoit de Geneve, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le tems où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la

lettre de M. Paoli dont je ne connoissois point l'écriture; jugez si tout cela devoit m'être [426] suspect? Qu'avois-je à faire en pareil cas? -- lui remettre une réponse dont, à tout événement, on ne pût tirer d'éclaircissement; c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires & de nos projets, mais ce n'en est gueres le moment. Accablé de soins, d'embarras; forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorberoient quand je n'en aurois point d'autres; & ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettroit, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, & sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse: toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers, un mémoire daté de Vescovado 1764, que je présume être de votre façon, & que je trouve excellent. L'ame & la tête du vertueux Paoli seront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel? Aussi bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez-vous gueres établir autre chose.

Je voudrois bien, Monsieur, que nous pussions nous voir: deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choses. Je ne puis gueres être assez tranquille cette année pour [427] vous rien proposer; mais vous seroit-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, & que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez, puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse.

[0 6 - 1 0 - 1 7 6 4] L E T T R E A M . D E C * * * * *

Motiers le 6 Octobre 1764.

Je vous remercie, Monsieur, de votre dernière pièce, & du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la première, & déjà l'auteur m'inspire aimez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge, vous fassiez le grand-père, que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; & que dans une Epître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Evitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque tems obscurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore, mais ils y tomberoient si la différence qu'on sent entre votre première pièce & la

seconde alloit en augmentant. Votre Epître abonde, non-seulement en grands sentimens, mais en pensées philosophiques auxquelles je reprocherois quelquefois de l'être trop. [428] Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, & qu'on doit à la vertu, croyez-vous, que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge, soit un bon moyen de la leur conserver? Il ne faut pas, Monsieur, pour paroître au-dessus des préjugés, saper les fondemens de la morale. Quoi-qu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchans en quelque chose, & qui par conséquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, & que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece, où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, & même de la vertu, & qu'il y en aura toujours. Voilà, Monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie: il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage, & si vous le traitez, comme vous le pouvez faire, un prix ne sauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, & qui me portent leurs coups en secret, j'étois bien éloigné, Monsieur, de songer à rien qui eût le moindre rapport au Parlement de Paris. J'ai pour cet illustre Corps, les mêmes sentimens qu'avant ma disgrâce, & je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi, leur devoir d'hommes publics; mais c'en étoit un pour eux de [429] mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait, où le droit des gens fût violé d'autant de manieres: mais quoique les suites de cette affaire, m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré à ces Messieurs. Je sais que leur but n'étoit point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié, ni haine; que mon être, & mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée & leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir, & me faire quelque part de vos travaux littéraires; je les recevrai toujours avec intérêt & reconnoissance. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[0 4 - 1 1 - 1 7 6 4] LETTRE A M. D * * * * *

Motiers le 4 Novembre 1764.

Bien des remerciemens, Monsieur, du Dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire; il y regne une bonne morale; il seroit à souhaiter qu'elle fût dans le coeur de l'Auteur & de tous les hommes. Mais ce même Auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'écriture; il raisonne souvent [430] fort mal, & l'air de ridicule & de mépris qu'il jette sur des sentimens respectés des hommes, réjaillissant sur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment & peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. & Mde. de Buffon. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensois de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentimens pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre, sans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront & me plairont toute ma vie. Je lui* [*Quand M. Rousseau écrivoit ceci, M. le Comte de Buffon n'avoit encore publié les *Epoques de la Nature*.] crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur & de philosophe: mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'est la plus belle plume de son siècle; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage & de profiter de ses obligeantes invitations. Je sens combien ma tête & mes écrits auroient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connoître Mde. de Buffon, mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne & dans son mérite l'aimable & digne récompense du lien. Que Dieu les bénisse l'un & l'autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit. Leurs bontés sont une des consolations de ma vie: qu'ils sachent, je vous en supplie, que je les honore & les aime de tout mon coeur.

[431] Je suis bien éloigné, Monsieur, de renoncer aux pèlerinages projetés. Si la serveur de la Botanique vous dure encore, & que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise, je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes Françoises; il faut voir ce qu'il en résultera. En attendant, il faut gémir tout bas, & aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que Mlle. B****. n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe, & qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faisoient en France l'affront de me traiter comme un bon homme sans conséquence, jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus insultante familiarité, jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au Ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puisque les Demoiselles me sont l'honneur de ne m'oser venir voir.

[11 - 11 - 1764] LETTRE A M. HIRZEL

[Motiers]

11 Novembre 1764.

Je reçois, Monsieur, avec reconnoissance la seconde édition du Socrate rustique, & les bontés dont m'honore son digne Historien. Quelque étonnant que soit le Héros de votre livre, [432] l'Auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il y a plus de paysans respectables que de savans qui les respectent & qui l'osent dire Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, & où des Hirzels cultivent les Lettres! L'abondance y regne & les vertus y sont en honneur.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens & mes salutations.

[02 - 12 - 1764] LETTRE A. M. DUCLOS

Motiers le 2 Décembre 1764.

Je crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence; votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, & j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout l'été, malade tout l'hiver, & en tout tems si surchargé de désoeuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Duchesne, est en effet incomplet, & qui pis est très-fautif; niais il n'y

manque rien que vous ne connoissiez, excepté ma réponse aux lettres écrites de la Campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérois vous la faire remettre aussi-tôt qu'elle seroit à Paris; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoiqu'assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage, qui puisse déplaire à la France ni aux François, & que le Clergé Catholique y ait à [433] son tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés, sur-tout quand ils le sont injustement; car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre, & je ne serois pas étonné qu'on me fit pendre, uniquement pour avoir dit & prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, & sur-tout *ipse doli fabricator Epeus*.

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits, & entr'autres le petit conte dont vous parlez, puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraye, sur-tout dans l'état où je suis, je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les Libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise les profits en seroient peu de chose; & je vous avoue que je n'y songe, que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours, ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont très-difficiles à faire sans compromettre personne; pour y songer il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, & que je n'en aurai probablement jamais; si je vis toutefois, je n'y renonce pas; vous avez toute ma confiance, mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes si riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique; cette occupation convient [434] fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler; c'est de soin qu'il faut l'avoir pleine, pour être libre & vrai, sans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hysope; j'aurai long-tems du plaisir à prendre, avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les moeurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout le Royaume, adressez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui suffit, ou à M. Junet, Directeur des postes; il me le sera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne, qui me le sera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même sans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gêter; je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser, & quand je ne verrai point d'Archers autour de moi, j'y jeterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penser être honnête homme, & ne vous pas faire pendre? Cela me paroît difficile, en vérité. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[08 - 12 - 1764] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

8 Décembre 1764.

Sur la dernière lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement, à quel point je vous suis attaché, & trois mois de silence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conseil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon coeur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je desire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aye de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, & auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela, si vos bontés me sont chères, & si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant; mais quand enfin l'expérience & la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode & un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, & dont le prix se fait sentir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-tems pour faire votre jardin, j'espere que dès-à-présent il vous amuse, & que [436] vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses, sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate! Que mes bons & infortune Corses ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues & profondes observations sur les hommes & les gouvernemens! Mais je suis loin de vous. N'importe: sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état desirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corse, où la simplicité des moeurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives, & les mariages paisibles & heureux. Les femmes sont laborieuses & chastes; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison: dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible, une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de désirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de Fletcher que vous m'annoncez. Je

l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le coeur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

[437]

[09 - 12 - 1764] LETTRE A M. ABAUZIT

En lui envoyant les Lettres de la Montagne.

Motiers le 9 Décembre 1764.

Daignez, vénérable Abauzit, écouter mes justes plaintes; combien j'ai gémi que le Conseil & les Ministres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures! Mais puisqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect, ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons & prononcez. Ces Dieux de chair ont pu me punir si j'étois coupable; mais si Caton m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.

[13 - 12 - 1764] LETTRE A M. D * * * * *

Motiers le 13 Décembre 1764.

Je vous parlerai maintenant, Monsieur, de mon affaire,* [*L'Edition générale de ses ouvrages.] puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur société est augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires [438] sans avoir besoin de souscription, & c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, & supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme, d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achevera de m'épuiser, & me coûtera plus de peine à préparer &

revoir mes feuilles, que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération, & laissant à part celle du profit, pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ornaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre, lors qu'absolument séquestré du public, je ne serai plus accablé de ports de lettres & de visites qui, par la loi de l'hospitalité, me forcent d'avoir une table pour les survenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne; résolution formée depuis long-tems, & dont quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part, sur un fonds de dix à douze mille livres, & j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut m réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces Messieurs peuvent me faire cette somme, mon dessein [439] est de la placer en rentes viagères, & puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous sera comptée, & tout est dit. Il convient seulement pour la sureté de la chose, que tout soit payé, avant que l'on commence l'impression du dernier volume; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur sont nécessaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagère, ce qui, vu mon âge & l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi, moyennant des suretés dont vous soyez content, j'accepterai la rente viagère, sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition, & pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, Monsieur, les divers arrangemens dont je leur laisserois le choix, si je traitois directement avec eux; mais comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille, mais ne chargez pas ces Messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paroissent [440] être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, & soyez sur que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous serai jamais.

[23 - 12 - 1764] LETTRE A M. DE MONTMOLLIN

[Motiers]

En lui envoyant les Lettre écrites de la Montagne.

Le 23 Décembre 1764.

Plaiguez-moi, Monsieur, d'aimer tant la paix, & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens Compatriotes de prendre leur défense comme ils avoient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvois faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les Ministres de Geneve ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, & qu'ils ont osé porter jusques dans la Chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si sort la guerre, ils l'auront; & après mille agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever; car pour insulter à leur aise au malheureux ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle au mile est tout-à-fait [441] personnelle entr'eux & moi; ou si j'y fais entrer la Religion Protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, Monsieur, & soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens, plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la justice, que vous m'avez rendue.

Recevez, Monsieur, je vous prie, mes salutations & mon respect.

LETTRE A M * * * * *

Au sujet d'un Mémoire en saveur des Protestans, que l'on devoit adresser aux Évêques de France. 1765.

La lettre, Monsieur, & le mémoire de M****. que vous m'avez envoyés confirment bien l'estime & le respect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un

mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes, que de persuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique, qui seront plus portés à donner au Corps Episcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. [442] D'où, il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des Protestans, ou que s'ils sont ces oppositions, ils attireront contre eux la clameur publique & peut-être les rebuffades de la Cour.

Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine qui sont assez connues & ont été données mille fois, que d'une exposition politique & adroite de l'utilité dont les Protestans sont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M****. sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, & par conséquent sur l'inutilité de les opprimer: oppression qui ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes Maisons du Royaume, du côté des avantages de leur naissance & de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des privileges qu'il leur accorde; combien il seroit horrible à eux, de préférer leur intérêt & leur ambition particuliere, au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministere, en reçoivent de nouvelles forces; que l'humanité, la religion, la patrie leur prescrivent la même conduite & la même obligation de protéger leurs malheureux freres opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives & saillantes à dire là-dessus, en leur faisant honte d'un côté, de leurs maximes barbares, sans pourtant les leur reprocher; & de l'autre, en excitant contr'eux l'indignation du [443] ministere & des autres ordres du Royaume sans pourtant paroître y tâcher.

Je suis, Monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jeter ici quelques idées qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'est absolument impossible, & j'en ai bien du regret; car outre le plaisir de bien faire, j'y trouverois un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un Auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'oeuvre de politique & d'éloquence pourvu qu'on y mette le tems: mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un Théologien. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[2 4 - 0 1 - 1 7 6 5] LETTRE A M. D

Motiers le 24 Janvier 1765.

Je vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement* [*Pour une Edition générale de ses ouvrages.] que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se consomme; ainsi, quand elle manqueroit, j'en serois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages solides, & une commodité très-grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à coeur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Messieurs je desire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute. [444] Du reste, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je suis fort d'avis, puisqu'elles sont faites, qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnois bien, Monsieur, dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là; mais quoique j'en sois pénétré de reconnoissance, je me reconnoîtrois peu moi-même, si je pouvois l'accepter sur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour sortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je suis. Car, dans l'état précaire où sont ma santé & ma vie, je mourrois dans une perplexité bien cruelle, en songeant que je laisse mes papiers, mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur, si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, & la confiance que j'ai en vous, ne nous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre coeur sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire universel, je serai tranquille; & il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux, quand je vous en serai redevable. Je voudrois seulement qu'au préalable nous pussions faire une connoissance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un ensemble? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort, que vous ne puissiez le quitter quelques semaines, même quelques mois, si le cas y étoit? Mon cher Monsieur, il faut commencer par beaucoup se connoître, pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendis à penser qu'après une vie si malheureuse, peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous, & que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la providence [445] appelle à me fermer les yeux? Au reste, je vous parle de mes voyages parce qu'à force d'habitude, les déplacements sont devenus pour moi des

besoins. Durant toute la belle saison, il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place, sans me contraindre & sans souffrir.

[26 - 01 - 1765] LETTRE A M. LE C. D E * * * * *

Motiers le 26 Janvier 1765.

Je suis pénétré, Monsieur, des témoignages d'estime & de confiance dont vous m'honorez: mais comme vous dites fort bien, laissons les complimens, & s'il est possible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous desirez de moi, se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que Madame la Comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semble, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui sera naître aisément les sujets dont il s'agit, & sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une, ou m'accordant quelque confiance elle épanchera quelquefois son honnête & vertueux coeur en m'écrivant, & alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, autorisée par elle-même ne pourra lui déplaire; [446] ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, & alors n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue & prépare les matieres dont nous aurons à traiter si ce texte lui agréé. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité, Monsieur, je suis enchanté de vous & de votre digne épouse. Qu'aimable & tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans. Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connois rien de plus intéressant que le tableau de votre union, & tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particuliere de craindre votre éloignement. Monsieur, les coeurs sensibles sont faciles à blesser, tout les alarme, & ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime & sur la vertu, sont moins frivoles & sont plus

d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres, mais qu'elle voye toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, & que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, [447] Monsieur; vous demandez des avis pour Madame la Comtesse, & c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

[2 6 - 0 1 - 1 7 6 5] LETTRE A MDE. LAC. DE * * * * *

Motiers le 26 Janvier 1765.

J'apprends, Madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, & que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, & que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroit l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs.*

[*Mde. la C. de B. avoit paru souhaiter que M. Rousseau voulut être le parrain de l'enfant dont elle étoit sur le point d'accoucher.]

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple; & bien assez, j'espere, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnoissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le Comte de****. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche pouvoit selon vos arrangemens, me mettre avec [448] vous en correspondance, & pour un objet si respectable, je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de M. le Comte de****. l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentimens nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisoit oublier ces devoirs, vous ne les lui rappellassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice, il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent, & dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, Madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, & un époux qui sait si bien en sentir le prix! Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles vous passerez un tems très-doux, à vous occuper de lui, des chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oserois-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque chose. J'en ai le droit par mes sentimens; essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos

inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'est quelque chose qu'ils partager, & voilà ce que je serai de tout mon coeur. Recevez, Madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

[449]

[03 - 02 - 1765] LETTRE A MADAME LA M. DE V

Motiers le 3 Février 1765.

Au milieu des soins que vous donne, Madame, le zèle pour votre famille, & au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous prossentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aye osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, Madame; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excité les Lettres de la Montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultans; je ne serois pas surpris qu'on me fit un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laisser en sûreté; le Conseil de Geneve, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, & d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, & que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris, Madame; je laisserai tout faire, tout dire, & je me tairai; ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix [450] ici. Je suis trop près de Geneve & de Berne. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérois la trouver à la fin, je sens que confiance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat & l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paisible; & si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon coeur, où te trouverai-je? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne-troubla jamais celui de personne! Je ne serois pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, & je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du Général Paoli, & que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disant cela, ne sont gueres plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre, voici

ce qui m'est arrivé. Un Chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & qui dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du Général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disoit chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, & m'étalant d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me montrait, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir, la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ses [451] efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus, m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vois imaginez bien, Madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces Messieurs, dont vous me parlez,* [*Messieurs Helvetius & Diderot, auxquels les Corses, disoit-on, s'étoient adressés pour avoir un plan de législation.] ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre, & le coeur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer & travailler à leur aise; selon toute apparence les troupes Françoises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes, & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desire passionnément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse: car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides; & très-chastes, qui pis est.

Que mon voyage projeté n'aille pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

[452]

[07 - 02 - 1765] LETTRE A M. D * * * * *

Motiers le 7 Février 1765.

Je ne doute point, Monsieur, qu'hier jour de Deux-Cent, on n'ait brûlé mon livre à Geneve; du moins toutes les mesures étoient prises pour cela. Vous aurez su-qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. Rey me marque que l'Inquisiteur* [*M. de Voltaire.] a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, & que le Ministre Ch ***** de Geneve s'est donné de grands mouvemens. Au surplus on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret & de diligence; car le Comte de B*****, qui m'écrivit peu de jours

auparavant, n'en savoit rien. Vous me direz; pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monsieur, j'ai par-tout des amis puissans, illustres, & qui, j'en suis très-sûr, m'aiment de tout leur coeur; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis sont ardens, adroits, intrigans, rusés, infatigables pour nuire, & qui manœuvrent toujours sous terre, comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'Inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner, ce monde est fait pour les méchans.

Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive, je serai persécuté jusqu'à la mort.

[453] Je ne digere point que M. de B****. suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi, ce n'est pas ma faute: je me passerois d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de B****. tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera, & en attendant que je sois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous supplie, de tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes désavoue hautement, & avec horreur, le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête; à laquelle j'ai répondu sur le même ton, offrant de contribuer autant qu'il me seroit possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récents me sont soupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très-promptement & très-singulièrement répandu à Geneve. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots, écrits d'une main de femme: Lisez, bonnes gens! Je donnerois tout au monde, pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, & qui fait marquer son indignation en termes si brefs & si pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monsieur, que votre calcul ne seroit pas admissible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre coeur seroit déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au [454] reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment rendu tranquille, & même assez gai. Il me semble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si mais & de si bête qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte: les hommes n'y peuvent plus rien, & je ne regarde plus tous ces tas de Magistrats si barbares, que comme autant de vers qui s'amuse à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser; & si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour Monsieur.

[11 - 02 - 1765] LETTRE AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE

Motiers le 11 Février 1765.

Vous savez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Geneve; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle commençoient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient [455] depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille & même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi, & à la vôtre, ma personne est en sureté contre leurs ateintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, & ils me le sont bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affoiblit & s'altère, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre & le billet que vous avez écrit pour la Communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez; je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me seroit cher s'il vouloit seulement ne pas repousser mon zele. Mais vos bontés pour moi sont ici bien des jaloux, & dans l'occasion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix! Ma bonne soeur Emetulla, conservez-moi soigneusement notre pere. Si je le perdois je serois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aye fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée? Non, Mylord, j'étois si parfaitement là-dessus dans vos sentimens sans les connoître, que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présentèrent, & à M****. qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition [456] est venue d'eux, & je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoi qu'il arrive on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne sera qu'ôter au pays cinq ou six cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, & qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serois touché comme si personne n'y gagnoit que moi seul, & que je

m'attacherois au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voisinage de Geneve me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix; il ne me reste à choisir que deux asyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre est trop éloignée; il y fait trop cher vivre, & mon corps ni ma bourse n'en supporteroient pas le trajet. Reste l'Italie & sur-tout Venise, dont le climat & l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse. Mais St. Marc quoiqu'apôtre ne pardonne gueres & j'ai bien dit du mal de ses enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques, car j'aime encore mieux la prison & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassis. Un peu de vos conseils me seroit bien nécessaire: car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné *deteriora sequor*.

[457]

[2 4 - 0 2 - 1 7 6 5] LETTRE A MRS. DE LUC

[Motiers]

24 Février 1765.

J'apprends, Messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 Février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple celle d'être libre quand les loix ont perdu leur force: mais la vertu ne perd jamais la sienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, Messieurs, votre ressource; elle est assez grande, assez belle, pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le seul parti qui me reste, & je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie, niais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre pere. Je vous embrasse, Messieurs, de tout mon coeur.

[458]

[2 5 - 0 2 - 1 7 6 5] LETTRE A M. MEURON,
PROCUREUR — GÉNÉRAL

[Motiers]

25 Février 1765.

J'apprends, Monsieur, avec quelle bonté de coeur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Poursuivi par la Claire, & défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée: *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni*.

Toutefois je suis malheureux, mais non pas vaincu; mes persécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le plus vertueux des hommes, & pour Patron l'un des plus éclairés Magistrats.

[2 5 - 0 2 - 1 7 6 5] LETTRE A M. DE P

[Motiers]

25 Février 1765.

Votre lettre, Monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens! Puissent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple! [459] puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachemens! Mon coeur est bon, il est ouvert à tout ce qui lui ressemble, il n'a besoin, j'en suis très-sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé trois biens

qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorsque j'en pourrai jouir près de vous.

[00 - 02 - 1765] LETTRE A M. DE C. P. A. A

[Motiers]

Février 1765.

J'attendois des réparations, Monsieur, & vous en exigez; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monsieur, vous élever contre une manœuvre si opposée à l'esprit du christianisme, & si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les Ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis à l'innocent de défendre son innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation: si vous n'avez pas protesté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

[460]

[03 - 03 - 1765] LETTRE A M. CLAIRAUT

Motiers-Travers le 3 Mars 1765.

Le souvenir, Monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la seconde fois, Censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années, sous le nom de *Dictionnaire de Musique*, & que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce Recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes

vous portoit à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serois sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne seroit rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention, & si vous daignez en user comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très-utile & dont je serai très-reconnoissant. Recevez, Monsieur, mes très-humbles excuses & mes salutations,

J. J. ROUSSEAU.

[461]

[09 - 03 - 1765] LETTRE A M. M * * * * *

[Motiers]

9 Mars 1765.

Vous ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les Ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence que, malgré Mylord Maréchal & le Roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asyle sur la terre; il ne m'en reste que dans son sein. Cher M****, voyez mon sort. Les plus grands scélérats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense! Encore si j'étois seul!... Que la nature est lente à me tirer d'affaire! Je ne sais ce que je deviendrai; mais en quelque lieu que j'aïlle terminer ma misere, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire, & quand je le pourrois, je ne sais si je pourrois vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir; & tout ce que je desire au monde, est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignoïis de vous, & vous vous [462] occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là on les sent. On ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin, il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs; du reste, ne m'instruïsez plus de ce qu'on pense, ou de ce qu'on dit. Succès revers, discours publics, tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à-peu-près déterminé à changer de nom, & à disparoître de dessus la terre. Je sais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre sans scrupule. Je ne mentirai surement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre, qui est écrite depuis hier, j'étois dans le plus grand abattement où

j'aye été de ma vie. M. de Montmollin entra, & dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du Roi, & dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de fût, c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.

[463]

[09-03-1765] LETTRE A M. MEURON, *Conseiller
d'Etat & Procureur-Général à Neufchâtel.*

Motiers le 9 Mars 1765.

Hier, Monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre., brebis ou loup. Il me fit sur toute cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre; car comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, si-tôt qu'on entre en discussion, je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'étoit point obstination, encore moins insolence, j'offris, si la Classe vouloit rester en repos, de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion; il répondit qu'on se plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement, & que j'y avois manqué: je repliquai, qu'on avoit tort; que je pouvois bien l'avoir résolu pour moi, mais que je ne l'avois promis à personne. Il protesta qu'il n'étoit pas le maître, qu'il craignoit que la Classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étois fâché, mais que j'avois aussi pris la mienne. En sortant, il me dit qu'il seroit ce qu'il pourroit; je lui dis qu'il seroit ce qu'il voudroit; & nous nous [464] quittâmes. Ainsi, Monsieur, jeudi prochain, ou vendre au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la riviere.

Comme vous êtes mon bon défenseur & Patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

[10 - 03 - 1765] LETTRE A M. LE PROFESSEUR DE
MONTMOLLIN

Par déférence pour M. le Professeur de Montmollin mon Pasteur, & par respect pour la vénérable Claire, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre sujet; & de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentimens par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Eglise.

Je prie M. le Professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Classe.

Fait à Motiers le 10 Mars 1765.

[465]

[14 - 03 - 1765] LETTRE A M. D

Motiers le 14 Mars 1765.

Voici, Monsieur, votre lettre; en la lisant, j'étois dans votre coeur; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle; comme les Princes avoient jadis des foux; c'est-à-dire, d'heureux étourdis qui osoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre, dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier apte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils; je les attendois de vous; vous n'avez pas trompé mon attente. Le desir de me venger de votre Prêtraille étoit né dans le premier mouvement; c'étoit un effet de la colere; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, & ma colere est courte; nous sommes de même avis; ils sont en sureté, & je ne leur serai surement pas l'honneur d'écrire contr'eux.

Non-seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse; si l'on me fait traîner dehors par des Archers, il faut bien que je m'en [466] aille. Si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller; c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur? Pourrai-je jamais jeter sur ces gens-là, un autre oeil que celui du mépris & de l'indignation? Je m'avilirois aux yeux de toute la terre, si je restois au milieu d'eux.

Je suis bien aise que vous ayez d'abord senti & dit la vérité sur le prétendu livre *des Princes*. Mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun, de me demander ce livre & de l'imprimer; que ce seroit une bonne affaire! J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami Bertrand. J'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faisant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin en cas d'obstacle, de vous en donner avis par la poste; & alors je vous serois bien obligé, si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche, & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse le plus promptement qu'il sera possible à Berne, à Geneve & dans le pays de Vaud; mais avant qu'elle paroisse ayez la bonté de la relire sur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur, mais de ma sureté, & de ma liberté, peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place, & ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du tems de reste. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, & [467] même des miennes; car vous savez ce qui se passe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

[14 - 03 - 1765] LETTRE A M. LE P. DE FÉLICE

Motiers le 14 Mars 1765.

Je n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé des Princes; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir & de publier cette déclaration en saveur de la vérité, & d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations.

[23 - 03 - 1765] LETTRE A M. MEURON, *Procureur-Général à Neufchâtel.*

Motiers le 23 Mars 1765.

Je ne sais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes miseres, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois exposé à Mylord Maréchal les raisons qui me faisoient desirer de quitter ce [468] pays, pour chercher la tranquillité & pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, & il est comme moi, d'avis que j'en sorte: ainsi, Monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure; mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le trille état où je suis, j'aïlle chercher une terre de paix pour y déposer me os. Avec plus de vigueur & de santé je consentirois à faire face à mes persécuteurs pour le bien public: mais accablé d'infirmités, & de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'imposer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitans, que par le trop grand voisinage

de Geneve, inconvenient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloir me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Payen, un Athée & qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel; au contraire, l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays, me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois [469] au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces, & que j'espere y conserver malgré mon éloignement.

Quant à Messieurs les Ministres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Consistoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelqu'état que je sois, puisqu'ils le veulent ainsi, & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu se passer de tant d'appareil. Du reste, ils sont fort les maîtres de m'excommunier, si cela les amuse: être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amusera fort aussi.

Permettez, Monsieur, que cette lettre soit commune aux deux Messieurs qui-ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins & des leurs. Mille salutations & respects.

[470]

[2 9 - 0 3 - 1 7 6 5] LETTRE AU CONSISTOIRE DE MOTIERS

Motiers le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

Sur votre citation, j'avois hier résolu, malgré mon état de comparoître aujourd'hui par-devant vous; mais sentant qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, & sur la matiere de soi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zele de la foi, & que vous n'agréassiez dans

cette lettre la même réponse que j'aurois pu faire de bouche aux questions de M. de Montmollin quelles qu'elles soient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable Classe juge à propos d'user contre moi, ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet Etat, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & sur-tout plus contraire à l'esprit de la Religion qu'une pareille procédure en pure matière de foi.

Car, Messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis long-tems dans le sein de l'Eglise, & n'étant ni Pasteur, ni Professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidelle à aucune interrogation, ni inquisition sur la foi: de telles inquisitions, [471] inouïes dans ce pays, sapant tous les fondemens de la Réformation, & blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des sujets, soit comme membres de l'Eglise, soit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite aux loix & aux hommes; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Eglise infaillible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Eglise, je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi. J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'Émile, je fus admis à la communion dans cette paroisse, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non-seulement il n'exigea nulle-autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, & sur-tout à ma déclaration: & quelle conséquence, quelle absurdité, quel scandale ne seroit-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le christianisme sembloit si violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins il erre en chrétien, puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'Évangile? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion; mais c'est à présent qu'on devoit me la rendre. Si vous faites le contraire, Messieurs, pensez à vos consciences; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix.

Je vous dois, Messieurs, & je veux vous rendre toutes sortes [472] de déférences, & je souhaite de tout mon coeur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le Roi m'honore, pour me implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui.* [**Voyez ci-avant la lettre du 24 Août 1762, adressée à M. de Montmollin.*]

[06 - 04 - 1765] LETTRE A M. D * * * * *

[Motiers]

Le 6 Avril 1765.

Je souffre beaucoup depuis quelques jours, & les tracas que je croyois finis, & que je vois se multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagements à prendre, & qu'il faut jeter à la tête de tout le monde, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du Ministre de Motiers; il faut vite aller chercher un autre Ministre & un autre Consistoire, car sans Ministre & sans Consistoire, il ne m'est plus permis de respirer; & il faut errer de paroisse en paroisse, jusqu'à ce que je trouve un Ministre assez bénin [473] pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant, M. de P*****. appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure, mais cette liberté-là n'est pas de mon goût. M. de P*****. sait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Ministres; il me l'a conseillé lui-même; il sait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci; il sait que le Conseil d'Etat m'a exempté de la juridiction de son Consistoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refouler tout exprès sous la juridiction d'un autre Consistoire dont le Conseil d'Etat ne m'a point exempté, & sous celle d'un autre Ministre qui me tracassera plus poliment sans doute, mais qui me tracassera toujours; voudra poliment savoir comme je pense, & que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choisir dans ce pays, ce seroit celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut; mais ce ne sera surement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens. Je desirerois seulement que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modele de cette lettre que je transcrirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrottez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte; voilà mon coeur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très-déterminé à vivre en repos si je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que vous savez, & pour la Corse, s'il le faut absolument, & que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne [474] agréer. Je ne sache rien au monde de plus humiliant. C'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez, Monsieur, l'humeur qui me ronge; j'ai onze lettres sur ma table, la plupart très-

désagréables, & qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais tout en grognant fort maussadement, j'ai le coeur plein des sentiments les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je sais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il est permis de faire en rechignant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embrasse.

P. S. Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je serai ce qu'on desire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon coeur cède.

Si je restois, j'en reviendrois en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neufchâtel, & de m'abonner à quelque société où j'eusse à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai [475] pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire. Mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

[06 - 04 - 1765] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Motiers]

Le 6 Avril 1765.

Il me paroît Mylord, que grâce aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicants contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidèle compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'Etat à son avis, ce qui n'étoit pas peu de chose, vû l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La manière dont il s'est tiré de cette affaire, prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 Mars avec les petits [476] billets numérotés qui

l'accompagnoient, je me sentis le coeur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, & qui m'honore de sa correspondance & de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transmets mot à mot. «Je n'ai pas douté un moment que le Roi de Prusse ne vous soutînt: mais vous me faites chérir Mylord Maréchal; veuillez lui témoigner toute la vivacité des sentimens que cet homme respectable m'inspire. Jamais personne avant lui ne s'est avisé de faire un journal si honorable pour l'humanité.»

Quoiqu'il me paraisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays, de toute la sureté possible, sous la protection du Roi, sous la vôtre, & graces à vos précautions, comme sujet de l'Etat,* [*Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturalisation] cependant il me paroît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Geneve n'en est pas plus loin qu'auparavant, & les brouillons de Ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout-d'un-coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger rien ne presse; & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes me raisons contre l'Angleterre subsistent, & il suffit qu'il y ait de Ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. [477] Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie; & si la lettre dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, est un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que sans autre sureté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis attendre & que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, sans en bien consulter avec vous. Il est certain, Mylord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, & je vous le répète; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander sur les autres, seroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ses graces. Ç'a toujours été mon dessein, si jamais je quittois ses Etats. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable & honnête, nous nous entendons sans nous être communiqués.

[478]

[08 - 04 - 1765] LETTRE A M. D'IVERNOIS

Motiers, le 8 Avril 1765.

Bien arrivé, mon cher Monsieur; ma joie est grande, mais elle n'est pas complète, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espere quand vous viendrez que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le Roi s'est si hautement déclaré, Mylord Maréchal a si vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le Conseil d'Etat s'est unanimement déclaré pour moi, & m'a, par un arrêt, exempté de la juridiction du Consistoire, & assuré la protection du Gouvernement. Les Ministres sont généralement hués; l'homme à qui vous avez écrit est consterné & furieux; il ne lui reste plus d'autre ressource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec allez de succès. Un des plus plaisans bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers que, pour être honoré du sort d'Orphée, je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neufchâtel, où toutes les Dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les Ministres dans les boues. Une des plus aimables, disoit il y a quelques jours, en pleine [479] assemblée, qu'il n'y avoit qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits; c'étoit l'éloge de M. de Montmollin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin, de la part de Mylord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neufchâtel où tout le monde a la bonté de me desirer. Par dessus tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, & voici le septieme mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servant, quelque desir que j'en eusse. Dans tout le cours de ma vie, il n'auroit pas pu choisir plus mal son tems pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à personne que peut-être je serois dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête que celle-là pourroit y avoir passé aussi, mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux, très-pressans, très-honorables m'y attireroient sans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bonté du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes! J'espere que celle de l'amitié me suivra par-tout. Je connois la vôtre, & je m'en prévaudrois au besoin; mais ce n'est pas l'argent qui me manque; & si j'en avois besoin, cinquante louis sont à Neufchâtel à mes ordres, graces à la

prévoyance de Mylord Maréchal.

[480]

[09-04-1765] LETTRES A MADEMOISELLE G.....

Motiers le 9 Avril 1765.

Au moins, Mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi croire que les femmes n'ont point d'ame; car, au contraire je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent, en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise! J'en connois une qui se plairoit fort à loger en même lieu. Mille respects à la chere Maman & à toute la famille. Je vous prie, Mademoiselle, d'agrèer les miens.

[09-04-1765] LETTRE A M. MEURON, *Procureur-Général à Neufchâtel.*

Motiers le 9 Avril 1765.

Permettez, Monsieur, qu'avant votre départ, je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi, celui de faire agrèer à Messieurs du Conseil d'Etat mon profond respect & ma vive reconnoissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du Gouvernement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore, & des bontés de [481] Mylord Maréchal; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon coeur remplira toujours avec zele, non-seulement en fidelle sujet de l'Etat, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre Corps le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincere, & autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & sociale; si dans la chaîne de mes disgraces, les sollicitations, le devoir, l'honneur même m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense & pour celle d'autrui; je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, & j'ai regardé cette cruelle nécessité, comme nouveau

malheur pour moi. Maintenant, Monsieur, que graces au Ciel j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire; & pour mon repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matiere qui puisse y déplaire, ni dans aucun des Etats voisins. Je serai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité, où j'aurois dû toujours vivre, & j'espere sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon coeur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle; je lui sacrifie un bien très-peu regrettable, & je préfere infiniment au vain bruit du monde, l'amitié de ses Membres & la faveur de ses Chefs.

Recevez, Monsieur, je vous supplie mes très-humbles salutations.

[482]

[08 - 08 - 1765] LETTRE A M. D

Motiers-Travers le 8 Août 1765.

Non, Monsieur, jamais, quoique l'on en dite, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoissois, sa conduite vraiment pastorale envers moi. Je n'ai point loué son caractere que je ne connoissois pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerais même que son extérieur qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre me repousoient malgré moi: j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertus se cacher sous une aussi sombre physionomie. Mais j'étouffois ce penchant injuste; falloit-il juger d'un homme sur des lignes trompeurs que sa conduite démentoit si bien? falloit-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, & mon coeur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentoais en moi d'éloignement pour M. de M. plus je cherchois à le combattre par la reconnoissance que je lui devois. Supposons derechef possible le même cas, & tout ce que j'ai fait je le referois encore.

Aujourd'hui. M. de M. leve le masque & se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce [483] cruel zele qui l'a pris subitement. Quel étoit son objet, quel est-il à présent? Je l'ignore: je sais seulement qu'il ne sauroit être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la Communion, mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parois avoir attaqué de gâité de coeur le Christianisme; & quand je prouve qu'il est faux que je l'aye attaqué, qu'il est faux du moins que j'aye eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sureté, ma foi, ma personne; il veut m'excommunier, me proscrire; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit

avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir? Non, la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, & la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant, il s'étoit avisé trop tard de l'être; cette affectation ne lui alloit point, & comme elle n'abusoit personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnoissance; je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même; & puisqu'il nue force à la dire, je la dirai.

Vous voulez l'avoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public sa relation en homme d'Eglise, & trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, Monsieur, je vous serai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entr'eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincere. Je laisse à votre esprit sain, à votre [484] coeur ami de la vérité, le soin de la démêler entre lui & moi.

Je ne suis point, graces au Ciel, de ces gens qu'on fête & que l'on méprise. J'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime & qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour personne, pas même pour Mylord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout, & près de Mylord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée écrivant à S. E. pour l'est informer & me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le Pasteur du lieu, me fit des avances de toute espece, & qui, voyant que j'écrivois à Mylord Maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre; ma lettre partit, & j'eus j'accueil que peut espérer l'innocence opprimée par-tout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonstance à trouver un Pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, & entr'autres à M. le Colonel Roguin qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoir bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressemens de M. de M. continuerent. Je crus devoir en profiter, & voyant approcher la communion de Septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvois m'y présenter. Je préfèrai une lettre à une visite pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir: car déclarer que je ne voulois ni désavouer, ni défendre mon livre, c'étoit dire assez que je ne voulois entrer sur ce point [485] dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur & ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient point que l'Auteur voulût attaquer le Christianisme & qu'on avoit tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain l'avoir sa réponse; c'est ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter: ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles; mais il me prévint ce me semble, & je me souviens au moins que par les démonstrations de la plus vive joie, il me marqua combien ma démarche lui faisoit de plaisir. Il me dit en propres termes que lui & son troupeau s'en tenoient honorés, & que cette démarche inespérée alloit édifier tous les fidelles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un coeur sensible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit consolant de tenir à une Société de freres qui me dédommageroit des pertes que j'avois faites, & des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me sembloit qu'une

de coeur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux & raisonnable, j'oublierois plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers tems, je m'attendrissois au Temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les Protestans, je m'étois fait d'eux & de leur Clergé des images angéliques. Ce culte si simple & si pur étoit précisément ce qu'il falloit à mon coeur; il me sembloit fait exprès pour soutenir le courage & l'espoir des malheureux; tous ceux qui le partageoient [486] me sembloient autant de vrais Chrétiens, unis entre eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce! Mais enfin j'y étois alors, & c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disoit rien sur mes sentimens en matiere de foi, je crus qu'il réservoir cet entretien pour un autre tems, & sachant combien ces Messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des Chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais, & il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passerent de cette sorte tant avant qu'après la Communion; toujours même empressement de la part de M. de M. & toujours même silence sur les matieres théologiques. Il portoit même si loin l'esprit de tolérance & le montroit si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois sincèrement attaché, je ne lui déguisois point mes alarmes, & je me souviens qu'un jour qu'il prêchoit très-vivement contre l'intolérance des Protestans, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Eglise réformée avoit grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les moeurs. Je n'imaginois gueres alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

[487] Sa tolérance & l'honneur qu'elle lui faisoit dans le monde exciterent la jalousie de plusieurs de ses confreres, sur-tout à Geneve. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, & de lui tendre des pièges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de M. eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté pour sa défense d'employer avec courage, avec franchise les seules armes du Christianisme & de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point à l'Eglise, à l'Europe entière, quel triomphe ne s'assuroit-il point? Il a préféré les armes de son métier, & les sentant mollir contre la vérité pour sa défense il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave se sont brisées. Il s'étoit mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission, je vis entrer un soir M. de M. dans ma chambre. Il avoit l'air embarrassé. Il s'assit & garda long-tems le silence; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la Communion lui avoit attiré bien des chagrins & le blâme de ses Confreres; qu'il étoit réduit à se justifier là-dessus d'une maniere qui pût leur fermer la bouche, & que si la bonne opinion qu'il avoit de mes sentimens lui avoit fait supprimer les explications qu'à sa place un autre auroit exigées, il ne pouvoit sans se compromettre laisser croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-dessus, tirant doucement un papier de sa poche, il se [488] mit à lire dans un projet de lettre à un Ministre de Geneve des détails d'entretiens qui n'avoient jamais existé, mais où il plaçoit à la vérité fort heureusement quelques mots par-ci par-là, dits à la volée & sur un tout autre objet. Jugez, Monsieur, de mon étonnement: il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit la plus forte il s'interrompoit en me disant: *Vous sentez la nécessité.... ma situation.... ma place....il faut bien un peu se prêter*. Cette lettre, au reste étoit faite avec assez d'adresse, & à peu de chose près il avoit, grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurois pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvois cette lettre, & s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignois d'être réduit à de pareilles ressources; que quant à moi je ne pouvois rien dire de semblable: mais que, puisque c'étoit lui qui se chargeoit de le dire, c'étoit son affaire & non pas la mienne; que je n'y voyois rien non plus, que je fusse obligé de démentir. Comme tout ceci reprit-il, ne peut nuire à personne & peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne seroit, qu'empêcher le bien. Mais dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, & si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvois bien pour, la fin qu'il s'y proposoit. Il me pressa tant, que pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections, qui ne signifioient pas grand'chose. Or il faut savoir que de la maniere dont nous étions assis, l'écritoire émit devant M. de M.; mais durant tout ce petit colloque il la pousse comme par hasard devant [489] moi; & comme je tenois alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changemens indiqués; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, & s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail, il étoit nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de M. qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire: Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. M. de M. doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires. Cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert & franc, qui sans combattre avec vous de subtilités & de ruses, vous rompt en visière à tout moment. M. de M. assure que je lui dis en le quittant que s'il venoit avec de bonnes nouvelles je l'embrasserois, si non que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes, & quant à ces dernières expressions je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de M. peut reconnoître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, & ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses rairons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'Auteur pour lequel j'étois si peu [490] fait, j'avois depuis longtemps résolu d'y renoncer; quand l'Emile parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Geneve & ailleurs que c'étoit mon dernier ouvrage, & qu'en l'achevant je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de M. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, & de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avois montré l'intention. Si je lui disois aujourd'hui que je compte aller demain à Neufchâtel, prendroit-il acte de cette parole, & si j'y manquois m'en seroit-il un procès? C'est la même chose absolument, & je n'ai pas plus rongé à faire une promesse à M. de M. qu'à vous d'une résolution dont j'informois simplement l'un & l'autre.

M. de M. oseroit-il dire qu'il ait entendu la chose autrement? Oseroit-il affirmer, comme il l'ose faire entendre que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la Communion? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma lettre à M. l'Archevêque de Paris, M. de M. loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, & qu'il fit l'éloge à moi-même & à tout le monde, sans dira alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus sort sur les mystères & même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, & non plus au nom du Vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans [491] ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre?

Quand j'aurois fait à M. de M. cette promesse à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défense lorsque j'aurois un procès? Et quelle exception m'étoit mieux permise que celle où me justifiant je le justifiois lui-même, où je montrais qu'il étoit faux qu'il eût admis dans son Eglise un agresseur de la Religion? Quelle promesse pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres & à moi-même? Comment pouvois-je

supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes; un écrit que tant de grands motifs rendoient nécessaire & où j'avois à remplir de si saints devoirs? A qui M. de M. sera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence? A présent même que j'ai pris avec un Corps respectable un engagement formel,* [*Voyez la lettre du 9 Avril passé à M. Meuron Procureur-Général.] qui est-ce dans ce Corps qui m'accuseroit d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de M. je prenois le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose les faire. Quelque promesse que fasse un honnête homme on n'exigera jamais, on présumera bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se bisser déshonorer.

En publiant les Lettres écrites de la Montagne, je fis mon devoir & je ne manquai point à M. de M. Il en jugea lui-même ainsi, puisqu'après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de maniere [492] d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge; pas un mon qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-tems encore, toujours de la meilleure amitié; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parloit dans ce tems-là d'une édition générale de mes écrits. Non-seulement il approuvoit cette entreprise, il desiroit même s'y intéresser: il me marqua ce desir que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'étoit formée se trouvoit déjà trop nombreuse, & ne vouloir plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque tems après que la bienséance de son état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la Classe prit le parti de s'y opposer, & fit des représentations à la Cour.

Du reste, la bonne intelligence étoit si parfaite encore entre, nous, & mon dernier ouvrage y mettoit si peu d'obstacle que long-tems après sa publication, M. de M. causant avec moi me dit, qu'il vouloit demander à la Cour une augmentation de prébende, & me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à Mylord Maréchal. Cette forme de recommandation me paroissant trop familiere, je lui demandai quinze jours pour en écrire à Mylord Maréchal auparavant. Il se tut, & ne m'a plus parlé de cette affaire. Des-lors il commença de voir d'un autre oeil les Lettres de la Montagne, sans cependant en improver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit: *Pour moi je crois aux miracles. J'aurois pu lui répondre: J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de M., je dois vous [493] avouer, Monsieur, que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnaissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présens, je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de M. vouloir savoir routes mes affaires, connoître tous mes correspondans, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage: voilà ce que je n'ai point souffert. M. de M. aime à tenir table long-tems; pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards & tout le respect possible l'intimité qu'il vouloir établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir. Ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, & j'atteste quiconque connoît un peu ces contrées si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zele à louer dans M. de M. ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit, joué précédemment le rendoit odieux, & l'on n'aimoit pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à resaisir l'occasion fugitive qu'il avoit d'abord laissé échapper. Il voyoit trop combien sa conduite alloit être choquante & contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant [494] d'oser afficher une si claire prévarication! Car patrons telle condamnation qu'on voudra sur les Lettres de la Montagne; en diront-elles, enfin, plus que l'Emile, après lequel j'ai été, non pas laissé, mais admis à la table sacrée? plus que la lettre à M. de BEAUMONT sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot? Qu'elles ne soient si l'on veut qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il? qu'elles ne m'ont point justifié, & que l'auteur d'Emile demeure inexcusable; mais jamais que celui des Lettres écrites de la Montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu? Voilà pourtant ce que fait ici M. de M.; & je le défie, lui & tous ses confreres de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais excité sous main par d'autres gens il saisit le prétexte qu'on lui présente; sûr qu'en criant à tort & à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur, il sonne après-coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme pour s'être osé défendre chez les Genevois, & sentant bien que le succès seul pouvoit le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motiers, je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi; personne à Neufchâtel ne l'ignore; les étrangers qui viennent le voient, gémissent; & moi je me tais.

M. de M. s'excuse sur les ordres de la Classe. Mais supposons les exécutés par des voies légitimes; si ces ordres étoient justes comment avoit-il attendu si tard à le sentir? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit spécialement? comment après avoir lu & relu les Lettres de la Montagne n'y [495] avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avoit faites? Qu'étoit devenu son zele pastoral? Voudroit-il qu'on le prît pour un imbécille, qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre? Si ces ordres étoient injustes pourquoi s'y soumettoit-il? Un Ministre de l'Évangile, un Pasteur doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent? Ignoroit-il que paroître même en Consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, sur-tout dans un village, où l'on ne connoît d'autres matieres consistoriales que des admonitions sur les moeurs? Il y a dix ans que je fus dispensé à Geneve de paroître en Consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, & ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse à Geneve des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de M. prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit point d'inquisition dans cette affaire; c'est comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de Consistoire, car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il assure même qu'elle ne devoir point

avoir de suite temporelle: le contraire est connu de tous les gens au fait du projet, & qui ne sait qu'en surprenant la religion du Conseil d'Etat on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du Roi? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication. Après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'Etat auroient fait le reste; on s'y étoit engagé, & voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs [496] qu'importe à M. de M.? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main? Qu'il se rassure. Je ne suis pas aguerri aux communions comme je vois tant de gens l'être. J'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré: le mien n'eut pas si robuste.

Il dit qu'il n'avoir qu'une question très-simple à me faire de la part de la Claire. Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas signifier cette question? Quelle est cette ruse d'user de surprise, & de forcer les gens de répondre à l'instant même sans leur donner un moment pour réfléchir? C'est qu'avec cette question de la Classe dont M. de M. parle, il m'en réservoir de son chef d'autres dont il ne parle point, & sur lesquelles il ne vouloit pas que j'eusse le tems de me préparer. On sait que son projet étoit absolument de me prendre en faute, & de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vînt à bout. Il savoit combien j'étois languissant & foible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces: mais quand je sus cité j'étois malade, hors d'état de sortir & gardant la chambre depuis six mois. C'étoit l'hiver, il faisoit froid, & c'est pour un pauvre infirme un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures, debout, interrogé sans relâche sur des matieres de Théologie, devant des Anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe; on ne s'informa pas même si je pouvois sortir de mon lit; si j'avois la force d'aller, s'il faudroit me faire porter; on ne s'embarrassoit pas de cela. La charité pastorale, occupée des choses de la foi, ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

[497] Vous savez, Monsieur, ce qui se passa dans le Consistoire en mon absence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, & les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de M. change tout-à-coup d'état & de titre, & que s'étant fait commissaire de la Classe pour solliciter l'affaire, il redevienne aussi-tôt Pasteur pour la juger. *J'agissois, dit-il, comme Pasteur, comme Chef du Consistoire, & non comme représentant de la vénérable Classe.* C'étoit bien tard changer de rôle après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons, Monsieur, les gens qui sont si volontiers deux personnages dans la même affaire. Il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuye la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux qu'il n'eut point du tems de l'Emile. Le scandale fut tout aussi grand pour le moins: les gens d'Eglise & les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûloit, on brayoit, on m'insultoit par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêcherent pas alors de m'admettre. Son zele, suivant le précepte, prend toutes les formes pour agir selon les tems & les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre? Qui est-ce qui affectoit d'en faire un bruit affreux & par soi-même & par des gens apostés? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui auroit su que j'avois commis le crime énorme de prouver que le Conseil de Geneve m'avoit condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le [498] leur dire en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait? Qui d'entr'eux est

même en état de lire mon livre & d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons si l'on veut l'ardent satellite de M. de M., ce grand Maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc le Boirude de son Eglise, qui se connoît si bien en fers de chevaux & en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun & sans épeller une ligne entiere, quel autre des ameutes en peut faire autant? En entrevoyant sur mes pages les mots *d'Evangile & de miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion, & me sachant bon homme ils auroient dit: *que Dieu le bénisse, il nous édifie*. Mais on leur a tant assuré que j'étois un homme abominable; un impie, qui disoit qu'il n'y avoit point de Dieu & que les femmes n'avoient point d'ame, que sans songer au langage si contraire qu'on leur tenoit ci-devant ils ont à leur tour répété: *c'est un impie, un scélérat, c'est l'Ante-christ, il faut l'excommunier, le brûler*. On leur a charitablement répondu: *sans doute; mais criez & laissez-nous faire; tout ira bien*.

La marche ordinaire de Messieurs les gens d'Eglise me paroît admirable pour aller à leur but. Après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qu'il leur plaît, & puis en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maîtres de tous les peuples, de toutes les loix, de tous les Rois, & de toute la terre sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappeliez-vous le conte de ce Chirurgien dont la boutique donnoit sur deux rues, & qui sortant par une porte estropioit les passans, puis rentroit [499] subtilement, & pour les panser ressortoit par l'autre? Voilà l'histoire de tous les Clergés du monde, excepté que le Chirurgien guérissoit du moins ses blessés, & que ces Messieurs en traitant les leurs les achevent.

N'entrons point, Monsieur, dans les intrigues secretes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais si M. de M. n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la Classe ou faire l'acquit de sa conscience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire? pourquoi ce tumulte excité dans le pays? pourquoi ces prédications violentes? pourquoi ces conciliabules? pourquoi tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace? Tout cela n'est-il pas notoire au public? M. de M. le nie, & pourquoi non, puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le Consistoire. Moi, j'en vois trois, si je ne me trompe. D'abord celle de son Diacre, qui n'étoit là que comme son représentant; la sienne ensuite qui formoit l'égalité; & celle enfin qu'il vouloit avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul ç'eût été beaucoup, même pour absoudre; il les vouloit pour condamner, & ne put les obtenir, où étoit le mal? M. de M. étoit trop heureux que son Consistoire plus sage que lui l'eût tiré d'affaire avec la Classe, avec ses confreres, avec ses correspondans, avec lui-même. J'ai fait mon devoir, auroit-il dit, j'ai vivement poursuivi la chose: mon Consistoire n'a pas jugé comme moi; il a absous ROUSSEAU contre mon avis. Ce n'est pas ma faute; je me retire; je n'en puis faire davantage sans blesser les loix, sans désobéir au Prince, sans troubler le repos public: je suis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon pasteur pour rien [500] tenter de semblable. Après avoir échoué, il pouvoit encore avec un peu d'adresse conserver sa dignité & recouvrer sa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter, il ne peut quitter la partie, il dit en Classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer; il le tente dans un autre Consistoire: mais pour se montrer moins à découvert il ne la propose pas lui-même, il la fait proposer par son Maréchal, par cet instrument de ses menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas

finement trouvé? Ce n'est pas que M. de M. ne soit fin: mais un homme que la colere aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'assemblée suivante de la Classe, il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'éluder l'activité de l'Officier du Prince dans sa paroisse. C'est d'attendre que j'aye passé dans une autre, & là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient les Sermons emportés recommencement; on met derechef le peuple en rumeur, comptant à force de désagrément me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de M. prétend l'être, & qui n'agit que par l'ordre de son Corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, Monsieur, mais il le faut & pourquoi la couperois-je? Seroit-ce l'abréger que d'en multiplier [501] les formules? Laissons à M. de M. le plaisir de dire dix fois de suite: *Dinazarde ma sœur, dorme-vous?*

Je n'ai point entamé la question de droit; je me suis interdit cette matiere. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M. malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zele de la foi, ni par son devoir, mais qu'il a selon l'usage fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on employe des moyens qui soient honnêtes, & dispensez-moi d'entrer dans des détails qui seroient gémir la vertu.

Dans la premiere partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de M. Il avoit eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidelle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part & de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur, & j'avoue que cette conclusion me paroît juste.

En voulant finir ma lettre & poser sa brochure, je la feuillète encore. Les observations se présentent sans nombre & il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux? *Que seront nos Ministres*, se disoit-on publiquement? *Défendront-ils l'Evangile attaqué si ouvertement par ses ennemis?* C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'Evangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure & qu'on l'avilisse. Eh! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrois faire! Que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons & justes, que n'en laissent-ils ce [502] qui ne sert de rien à personne & qu'ils n'entendent pas pl que moi!

Si un Citoyen de ce pays avoit osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. R. ne séviroit-on pas contre lui? Non assurément; j'ose le croire pour l'honneur de cet Etat. Peuples de Neufchâtel, quelles seroient donc vos franchises, si pour quelque point qui fourniroit matiere de chicane aux Ministres, ils pouvoient poursuivre au milieu de vous l'Auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger? M. de M. m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug; mais serois-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissois par mon exemple une servitude que je n'y ai point trouvée?

M. Rousseau nouveau Citoyen a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens Citoyens? Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme, & comme simple étranger. Le correspondant que M. de M. fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, & qui lui donne tant de louanges est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de privileges que tous les Citoyens, parce que je résiste à des

vexations que n'endura jamais aucun Citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudroit me la prendre, il n'auroit donc qu'à me dire: *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole! Je volerois bien un homme du pays s'il passoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le Professeur de Montmollin et le seul Souverain, le Despote qui me condamne, & que la loi, [503] le Consistoire, le Magistrat, le Gouvernement, le Gouverneur, le Roi même qui me protègent sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le Professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme Citoyen aux loix de l'Etat & aux usages*; & de l'affirmative qu'assurément on ne lui contestera pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point & à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de M. dit à cela que cette loi existe à Geneve & que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Geneve & qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Geneve pour me décréter, & on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position! C'étoit sans doute dans un de ses momens de gaîté que M. de M. fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à-peu-près sur le même ton dans une note sur l'offre* [*Offre dont le secret fut si bien gardé que personne n'en fut rien que quand je le publiai, & qui fut si malhonnêtement reçu qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Il fallut même que je fisse redemander à M. de M. ma déclaration qu'il s'étoit doucement appropriée.] **que je voulus bien faire à la Classe, à condition qu'on me laissât en repos.*** [*Voyez la lettre du 10 Mars précédent à M. de Montmollin.] Il dit que c'est se moquer, & qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse & très-raisonnable à gens qui se plaignent quoiqu'à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé Messieurs de la Classe mes supérieurs, comme si j'étois homme d'Eglise. Car qui ne [504] sait que la Classe ayant juridiction sur le Clergé seulement, & n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne?* [*Il faudroit croire que la tête tourne à M. de M. si l'on lui supposoit assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à Messieurs de la Classe quelque supériorité sur les autres sujets du Roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signoient qu'à près tous les autres Corps.] Or, de me traiter en homme d'Eglise est une plaisanterie fort déplacée à mon avis. M. de M. Fait très-bien que je ne suis point homme d'Eglise, & que j'ai même, graces au Ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au Consistoire, & j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, & qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent; l'examen ne sera pas long.

Comment répondre, dit-il, à des questions qu'on ignore? Comme j'ai fait; en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publieroit-elle pas dans toute l'Europe?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son sentiment quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche & de le faire parler.

Celui qui erre en Chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme!

[505] Celui qui erre en Chrétien ne fait pas qu'il erre. S'il redressoit ses erreurs sans les connoître, il n'erreroit pas moins, & de plus il mentiroit. Ce ne seroit plus errer en Chrétien.

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Evangile que de rendre douteux les miracles? Oui, quand c'est par l'autorité même de l'Evangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jeter du ridicule? Pourquoi non, quand s'appuyant sur l'Evangile on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des Théologiens?

Je suis sûr que M. de M. se félicitoit ici beaucoup de ton laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnemens par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose sinon que la foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, Monsieur le Professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que la *foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles*.

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuie sur les miracles est peu solide*. Ce sens se rapporte fort bien au passage de saint Jean qu'il commente, & qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela sa personne *parce qu'il les connoissoit bien*. Pensez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui sont tant de bruit de même soi?

[506] *Ne croiroit-on pas entendre M. Rousseau dire dans sa lettre à l'Archevêque de Paris qu'on devoit lui dresser des statues pour son Émile?* Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'Émile & des Lettres de la Montagne, M. de M. ne fait comment s'échapper. Il se tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit suivre pied à pied ses écarts, s'il falloit examiner les poids de ses affirmations, & analyser les singuliers raisonnemens dont il nous paye, on ne finiroit pas, & il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaines choses, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, Monsieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous puisqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû: montrez-leur le digne Avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du Prince, de l'Etat & des peuples, tous attaqués par lui dans ma personne: mes défenseurs, mes protecteurs sont connus: qu'il montre à son tour son anonyme & ses partisans dans cette affaire: il en a déjà nommé deux, qu'il acheve. Il m'a fait bien du mal, il vouloit m'en faire bien davantage; que tout le monde connoisse ses amis & les miens. Je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, Monsieur, mes tendres salutations.

[507]

[17 - 10 - 1765] LETTRE A M. D

A l'Isle de St. Pierre, le 17 Octobre 1765.

On me chasse d'ici,* [*L'Isle de St. Pierre, au milieu du lac de Bienne, où M. Rousseau s'étoit réfugié après la lapidation de Motiers. On peut voir la description de cette Isle dans les *Rêveries du Promeneur Solitaire*, cinquieme promenade] mon cher Hôte; le climat de Berlin est trop rude pour moi. Je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous; mais je ne puis aller à Neufchâtel; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires, pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

[17 - 10 - 1765] LETTRE A M. DE GRAFFENRIED,
BAILLIF A NIDAU

A l'Isle de St. Pierre, le 17 Octobre 1765.

MONSIEUR,

J'obéirai à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre Gouvernement & de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime & celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, sur-tout pour un pauvre [508] infirme; je ne suis point préparé pour un long voyage, & mes affaires demanderoient quelques préparations; j'aurois souhaité Monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnoit de partir sur-le-champ, ou si l'on vouloit bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaire à ma

situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abrèger, je supposera qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aye mis l'ordre le plus pressant à mes affaires; ce qui me rend ce retard presque indispensable, est que sur les indices que je croyois surs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie, avec l'agrément tacite du Souverain. Je voudrois être sûr que ma visite ne vous déplairoit pas; quelque précieux que me soient les momens en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, Monsieur, les assurances de mon respect.

[20 - 10 - 1765] LETTRE AU MÊME

A l'Isle de St. Pierre, le 20 Octobre 1765.

MONSIEUR,

Le triste état où je me trouve, & la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes, des tourmens d'une vie orageuse, [509] & qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent, que ne sera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces: rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, & sans préparation, de longs & pénibles voyages; d'aller errant dans des pays froids, & de me fatiguer à chercher au loin un asyle, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neufchâtel, où la protection du Prince & du Gouvernement ne sauroit me garantir des fureurs d'une populace excitée qui ne connoît aucun frein; & vous comprenez, Monsieur, qu'aucun des Etats voisins ne voudra, ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource, & quelque effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si Leurs Excellences veulent bien y consentir: c'est qu'il leur plaise, que je passe en prison le reste de mes jours, dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs Etats, qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, & je donnerai sureté de n'être jamais à leur charge; je me soumetts à n'avilir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité, & par le canal de ceux qui seront chargés de moi; seulement qu'on me laisse avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, & je suis content.

Ne croyez point, Monsieur, qu'un expédient si violent eu [510] apparence, soit le fruit du désespoir; j'ai l'esprit très-calme en ce moment; je me suis donné le tems d'y bien penser, &

c'est d'après la profonde considération de mon état que je m'y détermine. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus; ruez malheurs sont sans exemple; la vie orageuse que je mene sans relâche, depuis plusieurs années, seroit terrible pour un homme en santé; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuisé de maux & d'ennuis, & qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon coeur; il n'y reste que l'ardent desir du repos & de la retraite; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrois tranquillement la dernière, & n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serois plus attristé de rien. J'aime la liberté sans doute, mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes & ce ne seront ni des murs ni des clefs qui ne l'ôteront. Cette captivité, Monsieur, me paroît si peu terrible, je sens si bien que je jouirois de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie, que c'est par-là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir; mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux pouvoir me rendre le témoignage, que j'ai tenté tous les moyens praticables & honnêtes qui pouvoient m'assurer le, repos, & prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connois, Monsieur, les sentimens d'humanité dont votre [511] ame généreuse est remplie; je sens tout ce qu'une grace de cette espece peut vous coûter à demander; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grace en seroit en effet une très-grande pour moi, ces mêmes sentimens qui sont votre répugnance, me sont garants que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez, Monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses & mon respect.

[2 2 - 1 0 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

[Bienne]

Le 22 Octobre 1765.

Je puis, Monsieur, quitter samedi prochain l'Isle de St. Pierre, & je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE; mais vu l'étendue de leurs Etats & ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible; si LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait, Elles peuvent disposer à leur gré de ma personne & de ma vie; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez, homme juste & généreux, les assurances de ma respectueuse reconnaissance, &

d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon coeur.

[512]

[2 5 - 1 0 - 1 7 6 5] LETTRE AU MÊME

Bienne le 25 Octobre 1765.

Je reçois, Monsieur, avec reconnoissance les nouvelles marques de vos attentions & de vos bontés pour moi; mais je n'en profiterai pas pour le présent; les prévenances & sollicitations de Messieurs de Bienne, me déterminent à passer quelque tems avec eux, & ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes salutations & mon respect.

[2 7 - 1 0 - 1 7 6 5] LETTRE A M. D

Bienne le 27 Octobre 1765.

J'ai cédé, Thon cher Hôte, aux caresses & aux sollicitations; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver; & j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela sera quelque changement dans nos arrangemens, & mes effets pouvant me venir joindre avec Mlle. le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je mile votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles & de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[513]

[2 8 - 1 0 - 1 7 6 5] L E T T R E A U M Ê M E

Bienne, lundi 28 Octobre 1765.

On m'a trompé, mon cher Hôte. Je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Basle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque desir que j'en aye. Je n'ai pas même le tems de respirer, ni la force. Je vous embrasse.

L E T T R E A M . D . L . C

Il faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquences, & une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur, par le petit Roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, & par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre, c'est que vous êtes bien jeune, & que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voilà, Monsieur, avec votre Zélie comme ces saints de votre Eglise, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, & attisoient tous les feux des tentations, pour se mortifier, en combattant le desir de les éteindre. J'ignore ce que [514] vous prétendez par les détails indécents que vous m'osez faire: mais il est difficile de les lire, sans vous croire un menteur, ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le sais; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme: l'amour qui respecte son objet, en chérit la pureté; c'est une perfection de plus qu'il y trouve, & qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose, en lui montrant l'objet qu'il convoite, plus digne des sentimens qu'il a pour lui. Mais si sa maîtresse, une fois livrée à ses caresses, a déjà perdu toute modestie; si son corps est en proie à ses attouchemens lascifs; si son coeur brûle de tous les feux

qu'ils y portent; si sa volonté même déjà corrompue, la livre à sa discrétion, je voudrais bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maîtresse, vous avez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, & que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue sur elle, sur ses desirs, sur ses sens même? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule. Et c'étoit-là l'épargner selon vous? non, c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui seroit sortie ainsi des mains d'un autre? Vous appeliez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, & qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous [515] mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse; vous vous piquez de les braver. Il est faux selon vous, qu'on ne doit rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refusez que ce qui pouvoir vous excuser. Votre exemple, supposé vrai, ne fait point contre la maxime; il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre âge, émouvoir mon amour-propre, & me forcer, au moins par bienséance, à m'intéresser pour vous. Voilà, Monsieur, de tous les pièges qu'on peut me tendre, celui dans lequel on me prend le moins, sur-tout quand on le tend aussi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la manière dont vous dites avoir soutenu ma cause; & même une sorte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant, Monsieur, mon livre ayant été condamné par votre Parlement, vous ne pouviez mettre trop de modestie & de circonspection à le défendre, & vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous, d'une justice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois sûr que les choses se fussent passées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédommager, si je pouvois, d'un préjudice dont je serois, en quelque manière, la cause. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander sans vous connoître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connois, sans pouvoir les servir, & je me garderois de vous procurer des Elèves, sur-tout s'ils avoient des soeurs, sans autre garant de leur [516] bonne éducation, que ce que vous m'avez appris de vous, & pièce de vers que vous m'avez envoyée. Le Libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait; & l'ouvrage du côté de la composition n'est aussi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers sont faits avec facilité; il y en a de très-bons parmi beaucoup d'autres foibles, peu corrects. Du reste il y règne plutôt un ton de déclamation, qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie: cette mort ne persuade ni ne touche; tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse, on en trouve à peine un qui vous appartienne, ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre coeur, ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs si le Libraire avoit tort dans un sens, il avoit bien raison dans un autre, auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu, peut-il vouloir publier une pièce d'où résulte la plus pernicieuse morale, une pièce pleine d'images licencieuses que rien n'épure, une pièce qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence, & qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut; maxime aussi fausse que dangereuse, & propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute retenue entre les deux sexes. Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans

moeurs, sans principes, vous ne serez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talents, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, & qui ne vous attire [517] ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens. Je vous salue de tout mon coeur.

P. S. Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au Libraire, je pourrois en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement; ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y avez mis vous-même.

[05 - 11 - 1765] LETTRE A M. D

Strasbourg le 5 Novembre 1765.

Je suis arrivé, mon cher Hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal & de la fatigue, que par la fièvre & une chaleur d'en-trailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, & je ne sais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laissera pas long-tems ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, & plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Mylord Maréchal; je voudrois attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité: si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith & vous, m'attachez encore à la vie. De tels liens ne se rompent pas aisément. Je vous embrasse.

[518]

[10 - 11 - 1765] LETTRE AU MÊME

Strasbourg le 10 Novembre 1765.

Rassurez-vous, mon cher Hôte, & relirez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, & tout ce qui command dans la ville & dans la province, paroît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le Maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sureté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur & tout le zele d'un ami, & il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le desirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le tems de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

[519]

[04 - 12 - 1765] LETTRE A M. DAVID HUME

Strasbourg le 4 Décembre 1765.

Vos bontés, Monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, & je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras. C'est le conseil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'est celui de Madame de * * *, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin j'ose dire que c'est celui de mon coeur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire & libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisans me la procurent, je jouirai tout ensemble & du seul bien que mon coeur desire, & du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

[520]

[18 - 12 - 1765] LETTRE A M. D'IVERNOIS

Paris le 18 Décembre 1765.

Avant-hier au soir, Monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, & je n'ai pas besoin d'y être. Je ne me suis jamais caché, & je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, & je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le Baillif de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée, est pleine de contre-sens ridicules & de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, & vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités, ne sont guères honteux de leur falsifications. Il court ici des copies plus fidèles de cette lettre qui viennent de Berne, & qui sont assez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, & a dit là-dessus des choses qui seroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les savoient, & qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Mde. Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le Prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement [521] au Temple, & qu'il desire que je l'aie occupé. Je ne pourrai guères me dispenser d'accepter cet honneur; mais malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

[30 - 12 - 1765] LETTRE AU MÊME

Paris le 30 Décembre 1765.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me seroit de la peine? Que vous

connoissez-mal mon coeur! Eh, plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me sera toujours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes voeux constans jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur & pour sa gloire.

Laissez menacer les J.....; *tel fier qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les J..... vous seront sort peu de mal. Je vous conseille & vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, [522] de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource; ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit us êtes perdus, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement; gagnez son coeur par cette confiance.

Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent; & si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, & consacrez à Apollon pacificateur, Phoëbo pacatori, la médaille que vous m'aviez destinée.

[29 - 01 - 1766] LETTRE AU MÊME

Chiswick le 29 Janvier 1766.

Je suis arrivé heureusement dans ce pays; j'y ai été accueilli, & j'en suis très-content: mais ma santé, mon humeur, mon état demandent que je m'éloigne de Londres; & pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissai-je y mourir en paix! c'est le seul voeu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.

[523]

[2 2 - 0 3 - 1 7 6 6] L E T T R E A M . H U M E

Wootton le 22 Mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher Patron par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon coeur. Vous y devez lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincere amitié; je la desire ardemment; j'y veux répondre par toute la mienne, & je sens dans mon coeur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme, pour des raisons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous serez la bonne oeuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire [524] de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé: c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher Patron, avec le même coeur que j'espere & desire trouver en vous.

[29 - 03 - 1766] LETTRE AU MÊME

Wootton le 29 Mars 1766.

Vous avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serois peur-être plus à mon aise si l'on y avoit pur moi moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; & comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre, des domestiques, ni sur-tout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement Mademoiselle le Vasseur nie sert d'interprete, & ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le Ministre qui, voyant que je ne lui [525] parlois que François., n'a pas voulu me parler Anglois, de sorte que l'entrevue s'est passée à-peu-près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en servirai avec tous mes voisins, si j'en ai, & dussé-je apprendre l'Anglois, je ne leur parlerai que François, sur-tout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse des singes qui, disent les Negres, ne veulent pas parler quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Gosse de recevoir un modele en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit titre d'une guinée & demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. Du Peyrou, qui depuis long-tems desire avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui, mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey, Little-St. Hellen's Bishopsgate-Street*, pour l'envoyer à M. Du Peyrou par la premiere occasion sure. Il gele ici depuis que j'y suis: il a neigé tous les jours: le vent coupe le visage; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embrasse de tout mon coeur.

[526]

[07 - 04 - 1766] LETTRE A MY LORD * * *

[Wootton]

Le 7 Avril 1766.

Ce n'est plus de mon chien qu'il s'agit, Mylord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paroisse dans les papiers publics, sur-tout dans le St. James Chronicle, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis & à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant, il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit. Je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, Mylord qu'il ne seroit pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite, & si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance, on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

[527]

LETTRE A L'AUTEUR Du Saint-James Chronicle

Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux Têtes couronnées, en attribuant publiquement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon coeur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que

je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres salutations.

[528]

[19 - 04 - 1766] LETTRE A LORD * * *

Wootton le 19 Avril 1766.

Je ne saurois, Mylord, attendre votre retour à Londres; pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup-d'oeil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu & dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette isle après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, & aux effets qui en sont la suite ordinaire, sur-tout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; & où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre mien?

Vous me dites, Mylord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, & ce n'en pas assez de finir par rendre justice, [529] quand on commence par en manquer. J'apportoais au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage; le droit sacré de l'hospitalité, & celui des égards que l'on doit aux malheureux; j'y apportois l'estime universelle & le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé? Quoi, Mylord! des diffamations secretes qui ne devoient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur & de moeurs honnêtes! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit; l'Europe entiere continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre, & l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que par-tout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public françois eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année

derniere on fit courir à Geneve un libelle* [*Sentiment des Citoyens.] affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être, & il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre & de vertueux dans cette capitale, ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime, des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, Mylord, qu'on me connoît à Paris & qu'on ne me connoît pas à Londres; voilà précisément de quoi je me [530] plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connoître & sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-tems que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime, mais quel gré lui en saurai-je, lorsque je l'y aurai forcé?

Pardonnez, Mylord, cette longue lettre; me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, qu'afin qu'ils cessent de l'être, on leur faire sentir combien ils le sont. Mylord, les malheureux sont malheureux par-tout. En France on les décrete; en Suisse on les lapide; en Angleterre on les déshonore: c'est leur vendre cher l'hospitalité.

[10 - 05 - 1766] LETTRE A MDE. DE LUZE

Wootton le 10 Mai 1766.

Suis-je assez heureux, Madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, & pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous! Combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, & les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, Madame, & de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup [531] et y venir. Quoique je n'aye point directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il étoit arrivé à Paris en bonne santé, & j'espere qu'au moment où j'écris cette lettre, il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, & je vous jure, Madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir, & moi j'en profiterois.

Figurez-vous, Madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison régne

une grande terrasse, d'où l'oeil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, & bordée en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne & de pâturage, on entend murmurer un ruisseau, qui d'une montagne voisine vient couler parallèlement à la maison, & dont les petits détours, les cascades sont dans une telle direction que des fenêtres & de la terrasse l'oeil peut assez long-tems suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers & d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, & qui ne laissent pas de s'éloigner assez de rems en tems du ruisseau, pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents & [532] même de la pluie, en sorte que par les plus vilains tems de monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les mourois & les lapins; mais, hélas, Madame! je ne trouve point de Scordium.

Au bout de la terrasse à gauche sont les bâtimens rustiques & le potager, à droite sont des bosquets & un jet-d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue & dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'angloise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maison, quoique petite, est très-logeable & bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloise, par lequel la chambre du maître de la maison & la mienne qui est au-dessus ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, & d'un grand fallon sur le derrière; le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre lesquelles & le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre sort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, Madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire, simple & saine, précisément [533] comme il me la faut. Le pays est humide & froid, ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y est excellente, le laitage abondant & bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage & s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, & auxquelles je la préfère, moi, par la même raison. J'y, suis non-seulement le maître, mais mon maître, ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs; la ville la plus voisine en est à deux lieues: par conséquent peu de voisins désœuvrés. Sans le Ministre, qui m'a pris dans une affection singulière, je serois ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation, Madame? la trouvez-vous assez bien choisie, & ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou? Hé bien, Madame, il s'en prépare une peu loin du Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans celle, & où, malgré l'envie, mon coeur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-

ci m'offrirait tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, & que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat sont grands; il est tardif & froid; le pays est beau, mais triste; la nature y est engourdie & paresseuse. A peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles, jamais on n'y entend de rossignols. Tous les signes du printems difparoissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire: il est pris dans le point de vue où je veux [534] vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promettent avec plaisir. Ce n'en qu'auprès de vous, Madame, que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudroit transporter votre famille entiere, une partie de Neufchâtel, & presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac & ses poissons. Bonjour, Madame, mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Mad. de Froment & Mad. de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos coeurs, tout autre exil lui sera supportable.

[1 2 - 0 5 - 1 7 6 6] LETTRE A M. LE GÉNÉRAL CONWAY

[Wootton]

Le 12 Mai 1766.

MONSIEUR,

Vivement touché des graves dont il plaît à S.M. de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon coeur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre; mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas même permis à un honnête homme [535] de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement; & le trouble où ils me jettent, m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du Roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pénible, est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, & n'avoir le coeur plein que des bontés de S. M. & des vôtres: je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, Monsieur, me

les conserver pour des tems plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'est prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations & mon respect.

[23 - 06 - 1766] LETTRE A M. HUME

[Wootton]

Le 23 Juin 1766.

Je croyois que mon silence interprété par votre conscience, en disoit assez: mais puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, Monsieur, & vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous [536] connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs, vos amis & vos soins; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asyle, & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous applique à cette noble œuvre avec un zele digne de votre coeur, & avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir; vous vivez dans le grand monde, & moi dans la retraite; le public aime à être trompé & vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon coeur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; & je doute qu'avec cette idée, vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis & aux vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous & de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

[537]

[02 - 07 - 1766] LETTRE A M. DAVENPORT

Wootton le 2 Juillet 1766.

Je vous dois, Monsieur, toutes sortes de déférences; & puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi; il l'aura donc, c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

Mille très-humbles salutations.

[10 - 07 - 1766] LETTRE A M. DAVID HUME

Wootton le 10 Juillet 1766.

Je suis malade, Monsieur, & peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems; vous n'en voulûtes point alors, je me tus: vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché, mais j'ai beaucoup à dire, & je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sers; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de [538] ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques; il ne seroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvoit se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve & sans crainte à mon caractere ouvert; ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un

autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon ame & de ce qui les a produits, & nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices & finissant par la démonstration.

Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne & laissoient mon honneur en sureté. Je suivois les mouvemens de mon coeur pour aller joindre Mylord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre où il me promettoit l'accueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau, j'eus tort; je préférâi ce dernier, j'eus plus grand tort: mais le desir de connoître par moi-même une Nation célèbre, dont on me disoit tant de [539] mal & tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractere, me faisoient desirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; & je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de Lettres dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé & obtenu par mes amis un passeport de la Cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand Prince, &, j'ose dire, du Public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne oeuvre qu'il alloit faire produisoit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même maniere.

Nous partons avec un de mes amis qui presque uniquement pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté & d'y être amené par cet homme illustre, je lui faute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers & de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un coeur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de [540] ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. On s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de l'estime. M. Hume me présente de bonne grace à tout le monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleur partie de ce bon accueil: mon coeur étoit plein de lui, j'en par lois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces; le sien paroissoit pour moi des plus tendres, & il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, & qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me, parut un acte d'amitié & de générosité des plus vrais & des plus aimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du Roi, à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zele qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré: rien ne pouvoir plus me flatter qu'un service de cette espece, non pour l'intérêt assurément, car trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point desirer ce que je n'ai pas, & ayant par mes amis & par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne [541] rien de plus; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand Monarque, mais d'un si bon pere, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, & sur-tout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement; & quand je considérois encore dans cette grace que le Ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux Peuples, & si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus desirés pour amis. Aussi, loin d'me refuser à la pension offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition nécessaire, savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

Honoré des empressemens de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé & l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la Ville incommode. Aussi-tôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les Provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines; j'hésite long-tems sur le choix; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette Province, & d'abord M. Hume arrange tout; les embarras s'applanissent; je pars, j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable: le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout; rien ne manque. Je suis tranquille, indépendant; voilà le moment si desiré où tous mes maux doivent finir. Non, c'est-là: qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés. [542] J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de coeur, & rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire, n'est-il de même nature! Rien ne me coûter jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchand sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude, & M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine & le tems qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté: pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien; j'y venois absolument chercher un asyle, & il est ou vert à

tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance & de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi; &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoissoit point, & qu'il vit seulement pour le prier de faire & d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien, se seroit fait sans lui à-peu-près de même, & peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? Pourquoi ces ennemis sont-ils précisément amis de M. Hume? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les convois pas; je n'en aurois aucun, si j'y étois venu seul.

[543] J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires, qui par leur nature & par ma reconnaissance ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, & l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au Public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en operent pas moins sa propre conviction.

Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oserois presque dire de considération. Les Papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort & si vite que dans tous les caprices du public, on n'en voit gueres de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *Magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'Auteur bien instruit ou feignant de l'être me donnoit pour fils de Musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent plus de moi que d'une maniere équivoque ou malhonnête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, & toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris, & qui n'avoit fait que trop de bruit, on ne supposoit pas même que j'eusse osé paroître [544] dans cette ville, & un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avois passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent, ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de Lettres & les Libraires, de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoir attendre; que, parmi tant d'Ecrivains de toute espece, pas un de ses amis ne se montrât le mien; & l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractere public, ils disoient que j'avois traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passeport qu'il m'avoit obtenu de la Cour, & peu s'en falloir qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage à sa suite & à ses frais.

Ceci ne signifioit rien encore & n'étoit que singulier; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, celui sur-tout dont je veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arrivée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, [545] changea bientôt avec si peu de mesure qu'il ne daignoit pas même dans leur propre maison me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau & de David Hume; & certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi; à moins que trop de simplicité, de discrétion de modestie ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons* [*]en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire ensorte, quand je venois le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'Héloïse; comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume, pour être assuré que, de tous les livres qui existent, l'Héloïse doit être pour lui le plus ennuyeux.] au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en vouloir dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des Patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloir plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; & j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Musaeum, ami de Mylord Maréchal & [546] Pasteur d'une paroisse où l'on vouloir m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu; le Docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Musaeum où M. Rousseau devoit vous voir; mais il préféra d'aller avec Madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, Monsieur, que c'étoit-là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

Je ne sais ce qu'avoit pu dire en secret M. Hume à ses connoissances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en user avec moi de son aveu, souvent même par son assistance.

Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, & qu'il le fût très-bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, & qu'il n'étoit question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras; je puis dire que cette affectation continuelle & choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération: mais cette charité peut être bénignement interprétée, & je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du Roi de Prusse, à moi adressée & pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande si cela est vrai; mais pour toute réponse il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avoir donné une carte pour ce même M. Walpole, [547] afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble, & quand M. Hume voit que je fais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé à la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere, ont pu leur parler d'elle & de moi.

Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes, & toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé.* [*Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre.

J'écrivois sur la table de M. Hume en son absence, une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très-curieux de savoir ce que j'écrivois & ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer, & comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain jour de porte. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham arrive, M. Hume sort un moment; je reprends ma lettre, disant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambassadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait son enveloppe, il tire son cachet; M. Hume offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien, qui attend en-bas avec on carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'Ambassadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le Maître va le suivre: il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul Mylord Newnham, l'héritai quelque tenir avant que de suivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainsi, quoique je n'aye reçu aucune réponse à ma lettre je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait été lue auparavant.] Après le [548] souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'apperçois, qu'il me fixe, comme il lui arrivoit souvent & d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur & prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, & bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie & le ton du bon David sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

L'impression de ce regard me reste & m'agite; mon trouble augmente jusqu'au saisissement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élançai à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écriai d'une voix entrecoupée: *Non, non David Hume n'est pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embrassemens, & tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher Monsieur! Eh mon cher Monsieur! Quoi donc, mon [549] cher Monsieur!* Il ne me dit rien de plus; je sens que mon coeur se resserre; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode & riante dont le Maître, homme d'esprit & de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le coeur est agité! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur? Dans les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours d'étonnant, & peut-être instruit d'autres faits que j'ignorois, M. Hume pouvoit-il dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose

inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit-là quelque chose que je ne comprenois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il se laissoit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de maniere ou d'autre. Je lui écrivis une Lettre* [*Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu qu'il est très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.] [550] qu'il dut trouver fort naturelle s'il étoit coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas: car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services & d'inquiétude sur ses sentimens, & où, mettant, pour ainsi dire, ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre, mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre, & quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrete, qu'il veut faire entendre & qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, sur-tout à la suite de la scene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma saveur. Du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon coeur dont il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce silence étoit sort naturel après l'autre, & j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme: *je suis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, & pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, & résolu de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout [551] commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leurs noms, leur état, leur demeure, & avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle & à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, sur-tout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, & tout ce cailletage de commerce, convient, on ne peut pas plus mal, à un Philosophe.

Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes. L'une de M. Boswell, dont le cachet étoit en si mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui seroient remises pour moi, & de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

[552] Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Prusse que je n'avois pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en François & en Anglois, donnée pour vraie, même avec la signature du Roi, & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avois vu écrire?

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant & prompt du public Anglois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, étoit depuis long-tems mon ennemi caché, & n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre; il étoit le seul des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétois peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit & rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble, & que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois le but, je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être ni de quoi j'avois à me garantir; je me rappelai alors quatre mots effrayans de [553] M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes miseres; qui tendoit à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, & qu'on donnoit sous le nom du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devois-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple Anglois lit les papiers publics, & n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné, quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide? ils seront sort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde & cruelle, la plus amere que j'aye jamais ressentie, ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon coeur trop sensible l'accablement, la tristesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble, ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des Libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. Du Peyrou contenant [554] la relation des affaires de Neufchâtel qui me regardent; je les remis aux mêmes Libraires à leur priere, pour les faire traduire & réimprimer; M. Hume se chargea d'y veiller; elles n'ont jamais paru.* [*Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop tard, & qui pis est, trop à propos.] Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés, & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres: enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute ma douleur & je n'en déguisois pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres. Vous l'allez voir désormais dans la lumiere & marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés: tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savoit qu'elle étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien, ne m'écrivit rien, se tait & ne songe pas même à faire; en saveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire & se tenir coi; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon Patron. S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour [555] cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue

mon Patron. Il n'en sent rien.

En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendit de M. d'Alembert ou de son prêtre-nom M. Walpole; mais en ajoutant que ce qui navroit & déchiroit mon coeur étoit que l'imposteur avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, & qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer & navrer mon coeur. Second soufflet sur la joue de mon Patron. Il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé; il le savoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à coeur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon coeur soit déchiré.

Un autre Ecrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit possible, & où l'Auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir, & le volage public lui-même se lassoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

[556] L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Ministre & de la générosité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagements précédens, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du Roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son Ministre, le desir de marquer combien j'y étois sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté; tout me rendoit difficile & cruelle la nécessité d'y renoncer; car il le falloit assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi.

Je fis mon devoir, non sans peine, j'écrivis directement à M. le Général Conway,* [*Voyez la lettre du 12 Mai 1766.] & avec autant de respect & d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu, je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon Patron, & pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute: il n'en sent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire & ne pouvoir l'être pour M. [557] le Général Conway, qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus, mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien; cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de ma douleur, que sur celui de mon refus, & dans un billet qu'il m'écrivit il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du Roi si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il arrive, demeurer mon Patron malgré moi. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'attendoit pas de réponse & il n'en eut point.

Dans ce même tems à-peu-près, car je ne sais pas les dates, & cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut un lettre de M. de Voltaire à moi adressée avec une traduction Angloise, qui

renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris & la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point qu mon cher Patron n'eût été un des instrumens de cette publication, sur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On savoit sans doute que c'étoit un soin superflu & qu'à cet égard rien ne restoit à faire. Ce nom si mal-adroitement oublié dans cette lettre, me rapella ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre, que chacun l'y distinguoit, précisément parce qu'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Hume; mais il vit avec le gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis, on le sait: ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai peur ennemis [558] que ses amis. Eh pourquoi y en aurois-je d'autres? Pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à Lord Littleton, que je ne connois même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage? Que savent-ils de moi, sinon que je suis malheureux & l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne se démasque pas devant tout le monde; ce ne seroit plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le Général Conway ni à M. le Duc de Richmond, comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole & dans sa correspondance secreta avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, & l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit resté jusqu'à lors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public.

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands & que je la ferme aux petits. Qui cil-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré & par qui sont venus tous ceux que j'ai vus? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon coeur sans le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur coeur encore si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant [559] j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois degré voir moins de monde: mais ne voulant déplaire à personne, je me laissois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aye hors de Geneve, & cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent & pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi. D'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des les articles dans papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires. Ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, & qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit la maniere la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce

cousin-là.

Enfin, on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre quoi et prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins surs, que je garderai plus long-tems si je vis. Je n'ai pas en général [560] trouvé la même sureté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois, & j'en changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance: je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse: car comment supposer un homme aussi fin, assez mal-adroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher?

Quel étoit son but? Rien n'eût plus clair encore. C'étoit de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il fait que pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme & toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois, écrivant à M. le Général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut. Supposant donc, quoiqu'il fût très-bien le contraire, que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine, il obtient de M. le Général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque & vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause, mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans [561] cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un se refus.

C'étoit ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses vaux. Il lui falloit une réponse, il la vouloir. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire il envoie à M. Davenport duplicata de sa lettre, & non content de cette précaution, il m'écrivit dans un autre billet qu'il ne sauroit rester plus long-tems à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée, & se presse déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce & de monstre d'ingratitude. Mais il lui fait plus. Ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense: nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication: il l'aura; & la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amene. Seul il prouve tout & sans réplique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui: il n'en sait rien, il ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faufile avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce tems il eût vécu à la Chine. Mais ma conduite immédiate entre lui & moi; les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres; la lettre qui suivit pleine d'inquiétude & de crainte; mon silence obstiné plus énergique que des paroles; ma plainte amere & publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert; ma lettre au Ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrivit [562] lui-même, & dans laquelle je ne dis pas un

mot de lui; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, & sans opposition de ma part; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelqu'important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques & particulieres de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie naturellement si clair-voyant & volontairement si stupide, ne voit rien, n'en-tend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, & sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi les soins les plus grands; les plus pressés! Il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-tems pour mon service, comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela! Cet aveuglement, cette impassibilité, cette obstination ne sont pas dans la nature, il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire, il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes, il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avoir-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement? Il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons [563] offices, tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi me servant sans se justifier, il rendoit ses soins inutiles; il n'étoit donc généreux.

S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois ses soins, il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du Roi? Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même: voici le moment de l'exécution; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complètement; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi. C'est-là que je l'attends; s'il m'accuse il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, & par-là même ici fort naturelle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire; car elle est inexplicable dans toute autre supposition: si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui entendis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétois gueres la force. C'étoit la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, & plusieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François avec [564] une véhémence extrême: *Je tiens J. J. Rousseau!* J'ignoré s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le François pour se tromper sur la force & le choix des termes. Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression: c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, & qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre & rire de ma terreur. Dès le

lendemain tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres & au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, & me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant.

Ces mots dont le ton retentit sur mon coeur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs & funestes regards tant de fois lancés sur moi, les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher Monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls fermeroient tout retour à la confiance, & il n'y a pas une nuit où ces mots: *Je tiens J. J. Rousseau*, ne sonnent encore à mon oreille, comme si je les entendois de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement par des choses qui me sont extérieures: vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes; vous me tenez par [565] ma réputation, par ma sureté peut-être; tous les préjugés sont pour vous; il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, & je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il sait le sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, sur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, & où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront, cependant, que, loin que j'aye pu chercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoir m'arriver de plus terrible dans la position où je suis: ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté & l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi: mais les gens sensés sont en petit nombre & ce ne sont pas eux qui sont du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage, indépendant de vous & des hommes, & qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, & j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affoibli, mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes seront & diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; [566] ce qui m'importe est d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit & vrai jusqu'à la fin, quoi qu'il arrive, & de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes miseres qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le serai moins que vous, & je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en seroit mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature, elle est contradictoire, &

cependant elle m'est démontrée. Abyme des deux côtés! je périss dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable, j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde & faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, seroit pour mon coeur un état d'épanouissement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable ne m'écrivez plus; cela seroit inutile, & surement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime & l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un coeur, qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, [567] daignez vous justifier: si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais.

[20 - 07 - 1766] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 20 Juillet 1766.

La dernière lettre, Mylord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 Mai. Depuis ce tems j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume; il a voulu une explication; il l'a eue, j'ignore l'usage qu'il en sera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui & moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Mylord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus, charge mon coeur d'un poids insupportable. Je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart-d'heure encore une fois en ma vie. Vous savez combien ce quart-d'heure me seroit doux, mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours. C'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus, si tant est qu'on puisse appeller existence un reste de végétation inutile à soi-même & aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire & de répondre à qui que ce soit. Je ne fais [568] que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. Du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre; désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile & vain: car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe. Si je n'ai jamais le

plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, & c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un coeur assez sain, pour que les plus simples amusemens lui suffisent, & j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie. Non ma vie extérieure comme les autres; mais ma vie réelle, celle de mon ame, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, & ce que vraisemblablement nul autre ne sera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espère. Je recommencerai du moins en idée ces pèlerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore & recommencer sans cesse! Je ne demanderois point d'autre éternité.

M. Du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. [569] Ils viennent d'un bon pere qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure; & cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte; du reste je suis très-content du pays & des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat & d'une maniere de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérois que vous me parleriez un peu de votre maison & de votre jardin, ne fût-c qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre sultan le fourrager un peu comme il fit celui de Colombier!

[0 2 - 0 8 - 1 7 6 6] L E T T R E A M . G U Y

Wootton le 2 Août 1766.

Je me serois bien passé, Monsieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris sur mon compte; & vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le coeur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi, [570] est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée pour que dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne serviroit qu'à les multiplier, & je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succédroient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugemens du

public; de me taire, & de tâcher au moins de vivre & mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnoissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi, engage à m'instruire de ce qui se passe. En m'affligeant ils m'obligent; s'ils me sont du mal c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse; cela peut être: mais s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit, & des outrages qu'on lui fait, il y a long-tems qu'il ne me resteroit plus d'honneur à perdre. Mais au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille & de scélérat. Si je savois répondre à de pareils noms, je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis, & priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves, ne me condamneront certainement pas; & ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pieces relatives à cette affaire. C'est, j'en répons, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le desire: que ceux qui ne [571] sauront que ce que M. Hume voudra leur dire, ne liassent pas de nous juger, cela m'est, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres: je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, Monsieur, de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui. L'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler, ni entendre; seul, sans ami, sans appui, sans connoissance, sans savoir même à qui confier une lettre en sureté; livré sans réserve à l'autre, & aux siens; malade, retiré, ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite où il herborise pour toute occupation. Le Breton, homme actif liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la Cour, à la Ville; répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de Lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, sur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des de a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie, que c'est vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger seul, malade, abandonné, gémit & ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé, & il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire piece, & pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devroit pas dire: [572] vous faites tort à ce pauvre misérable, il est trop fou pour pouvoir être un scélérat. Plaignez-le, saignez-le; mais ne l'injuriez pas. J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume, devroit décréditer ce qu'il dit. Ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'ame qui l'a dicté n'est pas saine: il n'annonce pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris, c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. A ce combat-là, je n'emporterai jamais la victoire; & je ne la disputerai pas.

Voici, Monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, & à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, & en effet pour m'y diffamer avec la plus grande admire, à quoi il a très-bien

réussi. Je m'en suis plaint; il a voulu savoir mes raiforts; je les lui ai écrites dans le plus grand détail: si on les demande, il peut les dire. Quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment, que, malgré son extrême adresse & celle de ses amis, sans même que je m'est mêle, M. Hume est un homme démasqué.

[573]

[09 - 08 - 1766] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 9 Août 1766

Les choses incroyables que M. Hume écrite à Paris sur mon compte, me sont présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Mylord, d'être assez connu de vous, & cela me tranquillise. Mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidelle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le Général Conway.* [*Celle du 12 Mai 1766.] J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, & ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il est faux que j'aye jamais accepté la pension. J'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire, & quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume & moi; ses procédés secrets sont trop incroyables, & il n'y a personne [574] au monde moins fait que vous pour y ajouter soi. Pour moi qui les ai sentis si cruellement, & qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amere, tout ce qu'il me reste à desirer, est de n'en reparler jamais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, & qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Mylord, une justice que vous ne pouvez me refuser, c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous

écrire que j'ai fait volontairement une chope injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

[07 - 09 - 1766] LETTRE AU MÊME

[Wootton]

7 Septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, Mylord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du..... Serait-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, & m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, Mylord, cela ne peut pas être. Votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! [575] Un même coeur pourroit-il suffire à deux comme celle-là. Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché, mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière de cris auxquels je ne sais que répondre, & d'injures dont je me croirois digne, si je daignois les repousser. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon pere. Cette perte est la seule que je ne pourrais supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 Juillet 9 & l'autre du 9 Août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont si tendus tout autour de moi, & au travers desquels peu de chose passe? Il paroît que l'intention de mon persécuteur & de ses amis, est de m'ôter toute communication avec le continent, & de me faire périr ici de douleur & de misere. Leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout, & je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier. S'il me refuse ses services, je suis sans ressource, & sans moyen pour écrire & mes amis. Ah! Mylord, qu'il me vienne une lettre de vous, & je me console de tout le reste.

[576]

[2 7 - 0 9 - 1 7 6 6] LETTRE AU MÊME

Wootton le 27 Septembre 1766.

Je n'ai pas besoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir & m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un sur-tout auquel je réserve une lettre exprès, & aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de coeur & un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre coeur paternel de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur, me marquez vous, que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous & lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, & qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me sont du pis qu'ils peuvent & ne s'en cachent gueres; lui fait pis qu'eux & se cache, & c'est lui qui ne manquera pas [577] de mettre sur leur compte, le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du Roi d'Angleterre à mon insçu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant, tout au moins; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insçu quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus & de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir, & que je voulois éviter, sachant bien l'usage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, & que vous pouvez affirmer.

Graces au ciel, j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas, dans l'abyme de malheurs où je suis plongé, quel seroit pour moi celui de vous survivre!

[578]

[2 7 - 0 9 - 1 7 6 6] L E T T R E A M A D A M E * * * * *

Wootton le 27 Septembre 1766.

Le cas que vous m'exposez, Madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, & plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, & si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens & de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, & seroient héroïques s'ils étoient nécessaires; mais où faute de l'une & de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, Madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse & puis qui s'éloigne & l'oublie encore, qui promet séchement de revenir à ses couches & n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part & ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut gueres, & que la victoire dont il se vante avec tant de pompe, lui coûte probablement beaucoup moins, qu'il ne vous dit.

[579] Mais supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? C'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, & je veux croire que cela est utile: mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étayent-ils pas les uns les autres, & peut-on en détruire un sans les affoiblir tous. *J'ai cru long-tems, dit-il, combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, & je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle est donc cette illusion, & où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre coeur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel; & tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni pere, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme?

On diroit, Madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïque de patriotisme, & il y en a eu de telles; mais presque toujours

elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, & à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime; parce qu'enfin ces sortes d'entreprises [580] ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, & qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre-humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines; & sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre, l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres, doit-il pour cela les anéantir, & ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles, qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, & ceux qui l'ont exécuté, l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius & tant d'autres ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang & de la nature, pour accomplir leurs nobles desseins? Y eût-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs peres que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concerterent leurs entreprises au sein de leurs familles, & Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux. C'est le Comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes sa patrie, & la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, [581] & s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frere, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; & après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé l'entreprise fut si bien concertée & eut un si plein succès, que jeune Fiesque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est, garder son secret, & autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein, l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un tems, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés si-tôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré, de gaïté de coeur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, Madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser, ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoiqu'à regret, que votre Cassius est fou tout au moins, & je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du manque de l'héroïsme son inconstance & ses projets d'agrandissement. Or, ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses, sont des gens qu'on ne ramene jamais, & qui rarement en valent la peine.

Il se peut, Madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous dire: [582] mais vous me demandez mon sentiment; il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête, & celui qui pouvoit le mieux vous marquer, Madame, ma déférence & mon respect.

[09 - 12 - 1766] LETTRE A MADEMOISELLE DEWES

Wootton le 9 Décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste & jaloux pour la première fois de ma vie; je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan; & je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune & aimable berger. C'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge; mais puisque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, & pensez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le coeur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus longtems de mes vieilles sornettes. Si je vous contois toutes les bontés & amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serois encore ennuyeux par mes longueurs; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, & ramenez Madame la Comtesse,* [*Mde. la Comtesse Cowper, veuve du feu Comte Cowper, & fille du Comte de Granville] à condition que nous serons [583] cette fois-ci les plus forts, & qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

[11 - 12 - 1766] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

11 Décembre 1766.

Abréger la correspondance!..... Mylord, que m'annoncez-vous, & quel tems prenez-vous pour cela? Serois-je dans votre disgrâce? Ah! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner, en est-il, en peut-il être

que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique & douce consolation? Vous avez cessé d'écrire à vos parens. Eh! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis ensemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien? Eh! Mylord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quo peuvent mieux s'employer les restes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié, je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres & les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut séparer mon coeur du vôtre, & celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut. [584] Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes & rien de plus. *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte bien, je vous aime toujours.* Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze sois l'année, & je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire. Mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare, non Mylord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai, ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, & je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connois votre ame & cela me rassure. Si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très-sûr chue je l'aurai promptement,

LETTRE A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon [585] coeur le prix qu'elle reçoit du vôtre. En vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu & aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui seriez les avances, & cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné: mais la générosité ne sait rien faire à demi, & votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à & l'un & à l'autre, que par un autre effet bien contraire vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter: car quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles,

l'amour du repos, de la solitude, le desir d'être oublié pour mourir en paix, me sont redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du Parlement de Paris, je lui dois respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice; je le dois à votre Ministère, à qui trop de marques affligeantes me sont sentir que j'ai eu le malheur de déplaire; & cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un mal-entendu d'autant plus cruel que sans lui ce qui m'attira mes disgraces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine & à ceux qui lui sont soumis, que quand les Grands sont une fois dans l'erreur [586] il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, Monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France; je la regretterai toute ma vie; si mon sort dépendoit de moi j'irois y finir mes jours, & vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aye un patron; mais selon toute apparence mes vœux & mon coeur seront seuls le voyage, & mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, Monsieur, sur vos écrits l'indifférence de M. Hume, & je pourrois si bien vous en parler qu'ils sont avec deux traités de Botanique les seuls livres que j'aye apportés avec moi dans ma malle; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'Auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matieres pour pouvoir en parler avec justesse & même avec plaisir. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature & à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, & son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que pour n'y plus penser j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très-mal à propos envoyés de Suisse: les vôtres & les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement en bissant errer ma tête & sans m'asservir à aucun sujet; & maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, [587] qui disparaissent si-tôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive & contemplative que vous n'approuvez pas & que je n'excuse pas me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul sans fin & sans cesse parmi les arbres & les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aise, &, comme vous dites, bayer aux corneilles; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougere; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies qui, grâces au Ciel, sont toutes en mon pouvoir; voilà Monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge & dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire; je vous verrois voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot ni à vous ni à personne. To mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je nie le tiens pour dit. Il est tems d'être sage, ou du moins tranquille. Je suis las de guerres & de querelles; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, & je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, Monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison! A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection; mais c'en est une dans vos maximes, & il faut

être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répétez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi: mais peut-on être vraiment bon pour soi sans être par quelque côté bon pour les autres? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient [588] pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détecté, & qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié, par la nature & par les hommes; je l'ai pris & j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait; parce que c'est une résolution prise, & rien ne m'en sera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe: qu'il m'admire ou qu'il me déchire, tout cela m'est indifférent; je tâche de n'en rien savoir, & quand je l'apprends je ne m'en soucie gueres. Si l'exemple d'une vie innocente & simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là; mais c'est le seul, & je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi & pour mes amis, en très-petit nombre mais éprouvés, & qui me suffisent. Encore aurois-je pu m'en passer, quoiqu'ayant un coeur aimant & tendre, pour qui des attachemens mens sont de vrais besoins: mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher que j'ai appris à me suffire à moi-même, & je me suis conservé l'âme assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif n'approcha de mon coeur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, & point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine quand elle n'agit pas ne trouble qu'eux, & je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici bas, sur-tout le bonheur: mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. [589] Peu de chose de plus combleroit mes voeux. Moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air serein; sur-tout des coeurs plus ouverts où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, & vous voyez que j'en profite: mais je ne pas tout-à-fait impunément; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, & qui me rendront par fois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, & la Province m'attire peu; mais cette terre en Angoumois qui n'est pas encore en rapport & où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas pour elle. Bonjour, Monsieur le Marquis. Je hais les formules, & je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très-humblement & de tout mon coeur.

[07 - 02 - 1767] LETTRE MONSIEUR LE DUC DE
GRAFFTON

Wootton le 7 Février 1767.

Monsieur Le Duc,

Je vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane, me parussent forts pour la chose & pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander & d'en desirer le remboursement. Vos bontés, très-gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; & puisque vous voulez que j'y reconnoisse [590] même celles du Roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, & je la reçois avec la reconnoissance & la vénération que je dois aux saveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, Monsieur le Duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

[07 - 02 - 1767] LETTRE A M. GUY

Wootton le 7 Février 1767.

J'ai lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la Dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite: je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, Monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, & de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des Impératrices & [591] des Reines, qui sait défendre & honorer si

pleinement & si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne Collegue si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur; & je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum sa de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des coeurs honnêtes; c'est-là ce qu'eux & lui se garderont bien de faire; mais ce que je fais moi, avec confiance, & qu'avec de pareils défenseurs, j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pieces des choses très-essentielles; & on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres; & il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James Chronicle ont disparu Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'Imprimeur & dans les casés de Londres, sur une indication suffisante, par son Libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, & il n'a rien trouvé. Les feuilles sont éclipsées. [592] Je ne ferai point de commentaires sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face, d'un ami sûr, dans le sein duquel je puis épancher mon coeur.

[08 - 02 - 1767] LETTRE AU LORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 8 Février 1767.

Quoi, Mylord, pas un seul mot de vous? Quel silence, & qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore. Madame la Duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, & me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon coeur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié & pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussi-tôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles; il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à

Madame de Portland? Lui dirai-je: *Madame, Mylord Maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus?* La plume me tombe des mains.

[593]

[0 0 - 0 2 - 1 7 6 7] LETTRE A M. GRANVILLE

[Wootton]

Wootton, Février 1767.

Je crois, Monsieur, la tisane du Médecin Espagnol meilleure & plus saine que le bouillon rouge du Médecin François la provision de miel n'est pas moins bonne, & si les Apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique; mais, badinage à part, que j'aye avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité, & voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refusois aux cadeaux mêmes de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, & c'est moins la liberté que la paix que j'aime: je soupire incessamment après elle; je la préfère désormais à tout; je la veux à tout prix avec mes amis; je la veux même avec mes ennemis s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, & des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans défendre, & sans leur résister en quelque façon que soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre entièrement à leur volonté: ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monsieur, d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels [594] qu'il vous plaît de me faire; mais il faut tout vous dire, sans les refuser je n'en ferai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faillez aucun. Je vous suis attaché, Monsieur, & je bénis le Ciel, dans mes miseres, de la consolation qu'il m'a ménagée, en me donnant un voisin tel que vous: mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons; c'est peine perdue, je vous assure; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous; je ne vous en aimerai pas moins, & je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, Monsieur; vous savez comment je pense, & je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite & non pas la mienne; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le tems est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage, & pour votre prompt & heureux retour. Quand vous verrez Mad. la Duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie;

rassurez-la sur l'état de Mylord Maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, si-tôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Mad. la Duchesse. Adieu, Monsieur, derechef, bon voyage, & souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes, & qui s'honore de les porter.

[595]

[19 - 03 - 1767] LETTRE A MYLORD MARÉCHAL

[Wootton]

Le 19 Mars 1767.

C'en est donc fait, Mylord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces & votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir & d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon coeur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire; je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez assuré qu'on ne réussiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela, voilà ce qui me passe & comment a-t-on réussi au point que vous n'avez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime, si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne. Cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, & que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jette votre silence. Mylord dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connoissiez, je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connoître mais ma situation dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

[596] Vous êtes dans l'erreur, Mylord, & c'est ce qui nie console. Je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, sur-tout dans un tems où venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète; l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce, mais cet homme que vous prenez pour moi n'est pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, & que vous n'êtes ni injuste, ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme, je vous l'abandonne & j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussi-tôt que vous me verrez tel

que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres? Ne me restet-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers & au quart, & n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquillisent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de tems en tems comment vous vous portez? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

[597]

[2 6 - 0 3 - 1 7 6 7] LETTRE M. LE GÉNÉRAL CONWAY

Wootton le 26 Mars 1767.

MONSIEUR,

Aussi touché que surpris de la saveur dont il plaît au Roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa Majesté l'organe de ma vive reconnoissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs, j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, & je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, Monsieur, le bienfait du Roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles. Puissé-je n'avoir à les remplir que des voeux les plus purs & les plus vifs pour la gloire de son regne & pour la prospérité de son auguste Maison!

Les actions nobles & généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, Monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie; je sais me mettre à ma place, & je sens à l'impression que sont sur mon coeur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de [598] maux, & dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, & par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, Monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude & de mon profond respect.

[0 2 - 0 4 - 1 7 6 7] LETTRE A MYLORD COMTE DE
HARCOURT

Wootton le 2 Avril 1767.

J'apprends, Mylord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du Roi; je le desire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon coeur; & je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir & de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, & de me dire en les voyant, qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre que ma mémoire absolument éteinte avoit laissée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay qui ne voulut jamais m'en dire le prix. Ainsi ce prix lui appartient & non pas à moi; mais comme probablement il ne voudroit pas plus accepter aujourd'hui que ci-devant, & que je n'en veux pas [599] non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes, & je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre coeur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre & la qualité de ces estampes. Ce que c'est que ce sont toutes gravures Angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossiere de ces gravures, & j'estime que le prix n'en pourroit gueres passer quarte ou cinq guinées. Ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, Mylord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance. Si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous supplie, mes très-humbles excuses & mon respect.

[600]

[13 - 05 - 1767] LETTRE A M. E. J..... CHIRURGIEN

[Calais]

Le 13 Mai 1767.

Vous me parlez, Monsieur, dans une langue littéraire, de sujets de littérature, comme à un homme de Lettres. Vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques, & vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, Monsieur, sur tous ces points. Je ne suis point homme de Lettres: je le fus pour mon malheur; depuis long-tems j'ai cessé de l'être; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui sur-tout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés. C'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des compliments.

J'ai livré mes écrits à la censure publique; elle les traite aussi sévèrement que ma personne; à la bonne heure; je ne prétends point avoir eu raison? je sais seulement que mes intentions étoient assez droites assez pures, assez salutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes; mes sentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre. Telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles, de [601] toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, & je remets ma cause entre les mains de Dieu qui voit mon coeur.

Je ne répondrai donc point, Monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même: les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas, que parce que j'aime à être simple & vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien; si vous m'eussiez parlé botanique, & des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, & j'en aurois pu causer avec vous: mais pour de mes livres & de toute autre espece de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée: il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut

pour entendre les phrases de Linnaeus. Recevez, Monsieur, mes très-humble salutations.

[2 2 - 0 5 - 1 7 6 7] LETTRE A M. LE MARQUIS DE
MIRABEAU

Calais le 22 Mai 1767.

J'arrive ici, Monsieur, après bien des aventures bizarres qui seroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout mon coeur aller finir mes jours au château de Brie; mais [602] pour entreprendre un pareil établissement, il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable; c'est dans l'Etat de Venise, & malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation à tous égards me forcera, à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je desire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, & que je sois assuré que ce court séjour ne déplaie pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit & le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, Monsieur mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, & je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M..... Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, Monsieur, me livrer à l'ardent desir que j'ai de voir & d'embrasser le respectable ami des hommes!

[1 2 - 0 9 - 1 7 6 7] LETTRE A MADAME LA M. DE * * * * *

Du 12 Septembre 1767.

Je reconnois, Madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu & l'eau; mais je connois trop bien ma situation pour attendre de ces soins bienfaisans [603] un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, & que je ne cherche plus parce que je ne l'espere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le Comte d*** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, Madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnoissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner: mais quant au voyage ici que S. E. daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, & ces honneurs bruyans ne convierai à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé si jours. Je ne crois pas, non plus, qu'il convienne de risquer auprès de M. le Comte de***, ni auprès de personne aucune demande en ma faveur, puisque ce ne seroit qu'aller d'infailibles refus qui ne seroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, & je ne puis faire aucune espece de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je fais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends, je m'y prépare, & il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, & que rage mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris: c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, & avec la simplicité qui convient l'innocence. [604] Je considere, Madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs & d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter. Loin d'espérer quelque chose, je ne fais pas même que desirer. L'amour seul du repos me restoit encore, l'espoir m'en est ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'espere plus que la fin de mes miseres; que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent; & de quelque maniere qu'on veuille disposer de moi, l'on me sera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Madame, je les mets tous au pis, & je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de-là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi, doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon sort dans les mains de la providence, & ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution; que ce soit la vôtre aussi, Madame, à mon égard, & même à l'égard de cette chere enfant que le Ciel vous enleve sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse & la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle, qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

[25 - 01 - 1768] LETTRE A MLLE. DEWES

[Trie]

Le 25 Janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon coeur d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportoais votre gage, & douteux que vous eussiez conservé le mien, c'étoit moi seul qui dois desirer de vérifier la chose; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, & je voudrois être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, & continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine, puissiez-vous bientôt, sous les auspices du cher & respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich.

[606]

[29 - 01 - 1768] LETTRE A M. D'IVERNOIS

Trye le 29 Janvier 1768.

J'ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, & il me seroit également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paroisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles: mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne; cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville, & tant de braves gens dont elle est pleine, sont à la veille d'être réduits. Tout

persuadé que je fois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, & qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le coeur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude. Cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis, qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seroient ensuite que élus grands & plus surs, me prouve qu'en tout état de causé les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes, qu'en aggravant vos malheurs. Puis, donc que perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts [607] à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus; osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, Messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre; & c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous: c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui doivent être l'asyle de la liberté, & qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans. C'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes & vos enfans au milieu de vous, & puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand Prince, & non pas l'insupportable & odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asyle: vous ne savez pas quelle estime & quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun Souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés; mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir, sauroient sacrifier leurs biens à l'honneur & s'applaudir de ce sacrifice; & après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour, conserver sa vertu & son innocence quand tout le reste est perdu. Le coeur plein de cette idée, je ne me pardonnerois pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés & sages; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, & je ne puis croire qu'on laisse [608] jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques momens à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au coeur, & sur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelque éclaircissement, dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous serez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé & que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aye une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille, elle soigne un mari fort vieux; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, & je voudrois lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aye augmenté ni mon trai, ni ma cuisine, que je n'aye aucun domestique à mes gages, & que je sois ici logé & chaussé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourroient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, & si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courroit depuis le commencement de celle-ci, & vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussi-tôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet

argent soit employé selon sa destination, & non pas au profit de parens ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami, je choisis bien mal mon tems; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

[609]

[2 4 - 0 3 - 1 7 6 8] LETTRE AU MÊME

24 Mars 1768.

En fin je respire; vous aurez la paix, & vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir l'estime publique & celle de vos Magistrats, qui vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris sur ce faux préjugé que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, & je ne doute pas que le discours tenu par le Procureur Général en Deux-Cent ne soit sincère. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de long-tems de vous surprendre, ni de tromper les Puissances étrangères sur votre compte; ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet; l'union, la sagesse & le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrois à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, & que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance & la subordination aussi pleine & entière, que s'il n'y eût jamais eu de dissension. Le respect pour les Magistrats fait dans les Républiques la gloire des citoyens, & rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Geneve s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. [610]C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses peres, & c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, & donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami; emporté par mes desirs, je fais ici sottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardens vœux de mon coeur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause; c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'oeuvres de logique de diction. Je sais quelles lumières regnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connoît à fond vos Edits, mais on n'y trouve pas communément, des gens qui tiennent ainsi la plume. Celui qui a tenu la vôtre, quel

qu'il soit, est un homme rare; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé & navré mon coeur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de pas inique, de plus absurde & de plus ridicule: cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, & rien au monde ne les en peut détacher. [611] Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annullé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement: mais il ne me seroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute, sentissent leur tort, & eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, & que je pourrois de bonne grace me livrer aux sentimens respectueux que mon coeur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire a ce sujet, est que si cela arrivoit, ce qu'assurément je n'espere pas, le Conseil seroit content de mes sentimens & de ma conduite, & il connoîtroit bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne sauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; & jamais de mon consentement il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens, les preuves m'en sont inutiles; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que j'e m'y attends moins. Bref, s'ils sont cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la sont pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; & je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

[612]

[2 0 - 0 6 - 1 7 6 8] L E T T R E A M . D

Lyon le 20 Juin 1768.

Je ne me pardonnerois pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la Diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, & très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui regne dans le pays où vous vivez me tient en peine, & pour vous, & pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plutôt que vous pourrez.

Le desir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs qui, à force d'affecter mon coeur, altéroient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher dans un peu de voyages &

d'herborisations, les amusemens & distractions dont j'avois besoin; & le patron de la casé ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie; j'apporte avec moi mon herbier & quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pélerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai par exemple, qu'étant allé hier voir Madame Boy de la Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avois jamais [613] vue, & qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, & j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

[09 - 09 - 1768] LETTRE AU MÊME

Bourgoin le 9 Septembre 1768.

Après diverses courtes, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre, qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue & voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain Avocat ***. m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

Le Sr. Thevenin, Chamoiseur de ton métier, se trouva logé il y a environ dix ans chez le Sr. Janin hôte du bourg des Verdieres de Joue près de Neufchâtel avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, & qui s'adressa au Sr. Janin son hôte pour obtenir cet argent du Sr, Thevenin. Ce dernier n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, attendit [614] son départ & l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc jusqu'à St. Sulpi avec ledit Janin; & après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf liv. de France par ledit Janin. M. Rousseau pénétré de reconnaissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entr'autre une pour M. le Faugnes directeur des sels à Yverdun, & une pour M. Ardiman de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, & signa, le voyageur perpétuel, dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le Sr. Thevenin ne se rappelle pas le nom.

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse en date du 23.

«Je n'ai pas pu, Monsieur, loger il y a environ 10 ans où que ce fût, près de Neufchâtel, parce qu'il y en a dix, & neuf, & huit, & sept que j'en étois fort loin, sans en avoir approché durant tout ce tems plus près de cent lieues.»

«Je n'ai jamais logé au bourg des Verdieres, & n'en ai même jamais entendu parler. C'est peut-être le village des Verrieres qu'on a voulu dire. J'ai passé dans ce village une seule fois, il

n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y repairai en revenant; je n'y logeai point; j'étois avec un ami (qui n'étoit pas le Sr. Thevenin); personne autre ne revint avec nous, & depuis lors je ne suis pas retourné aux Verrieres.»

«Je n'ai jamais vu, que je sache, le Sr. Thevenin Chamoiseur; [615] jamais je n'ai ouï parler de lui, non plus que du Sr. Janin mon prétendu hôte. Je ne connois qu'un seul M. Jeannin, mais il ne demeure point aux Verrieres; il demeure à Neufchâtel, & il n'est point cabaretier, il est secrétaire d'un de mes amis.»

«Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient à M. de Faugnes, & je suis sûr au moins de ne lui avoir jamais écrit de lettres de recommandation, n'étant pas assez lié avec lui pour cela. Encore moins ai-je pu écrire à M. Aldiman d'Yverdun que je n'ai vu de ma vie, & avec lequel je n'eus jamais nulle espece de liaison.»

«Je n'ai jamais signé avec mon nom *le voyageur perpétuel*, premièrement parce que cela n'est pas vrai, & surtout ne l'étoit pas alors, quoiqu'il le soit devenu depuis quelques années; en second lieu, parce que je ne tourne pas mes malheurs en plaisanteries; & qu'enfin si cela m'arrivoit, je tâcherois qu'elles fussent moins plates.»

«J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neufchâtel, mais je n'y en empruntai jamais, par la raison très-simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce pays-là; & vous m'avouerez, Monsieur, qu'ayant pour amis tous ceux qui y tenoient le premier rang, il eût été du moins sort bizarre que j'allasse emprunter neuf francs d'un Chamoiseur que je ne connoissois pas, & cela à un quart-de-lieue de chez moi; car c'est à-peu-près la distance de St. Sulpice, où l'on dit que cet argent m'a été prêté, à Motiers où je demeurois.»

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre & sur ma [616] réponse que j'ai envoyée au Commandant de la province, que tout a été fini, & que l'imposture étant si clairement prouvée, l'imposteur a été châtié, ou bien censuré. Point du tout. L'affaire est encore là; & ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, & persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais comment, au sujet des lettres de recommandation. De sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre, que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui: encore ma mémoire trompeuse & vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains, est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup de personne durant mon séjour à Neufchâtel; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, sur-tout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir signé *le voyageur perpétuel*; ni jamais avoir couché aux Verrieres, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttershaim dit le Baron, (car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, Maire des Verrieres, à M. Breguet, à M. [617] Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture: mais si vous avez des éclaircisemens intéressans à me donner,

vous serez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le Comte de Tonnerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant pour S. M. en Dauphiné, à Grenoble*. Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert; mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus surement qu'en droiture.

J'espere qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le Ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser! Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

[2 I - I I - I 7 6 8] L E T T R E A U M Ê M E

Bourgoin le 21 Novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expresse (qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler), de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur, est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet & avec tout ce qui s'est passé: cependant, si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi [618] absurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit, vous ne leur en accordiez pas encore, assez: car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde & ridicule, plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison; mais il étoit autre. On savoit très-bien que je me tirerois de cette affaire; mais on vouloir voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser; c'est quelque chose.* [*M. Rousseau pouvoit ajouter que toute grossiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin, elle tendait à compromettre sa sureté, en le mettant dans l'obligation de se produire sous le nom de J. J. Rousseau, que par des considérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de *Renou*.

Quant au nom de *Voyageur perpétuel* donné par Thevenin, à M. Rousseau, voici une anecdote assez singuliere, transcrite mot à mot sur l'original d'une lettre qui nous a été adressée.

«J'étois un jour à me promener au jardin des Thuilleries; apercevant quelques-uns de nos lettrés, & sachant l'endroit où ils tenoient ordinairement leurs assises, je fus les y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité.

La lettre de M. Rousseau à M. l'Archevêque de Beau mont paroissoit depuis peu. Ge fut sur cet ouvrage que roula presque la conversation. On en parla diversement, on critiqua, la critique fut plus injuste que sévère; on attaqua l'auteur, & on ne fut ni modéré ni honnête.

M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M. Rousseau, pénétré de ses malheurs, & paroissant les partager, il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Ste. Foix parla en inquisiteur.

Un Abbé dont ma mémoire ne me permet pas dans le moment d'appliquer le nom sur sa figure fraîche & bénéficiale, brilla. M. D***. étoit vis-à-vis de lui, & sourioit de tems en tems à l'Abbé en forme d'approbation.

Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui disoit: *ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper le public.....cette gloriole est bien permise sans doute quand elle ne dégénere pas en folie.....que dites vous de ses allées & venues.....il n'est bien nulle part.....C'EST UN VOYAGEUR PERPETUEL.*

Ce n'est pas sur le discours philosophique que j'appuye. Je ne m'arrête qu'à ces mots: un voyageur perpétuel. Il est bien singulier que le maraud de Thevenin ait eu la même idée, & bien long-tems après; & que M. Rousseau l'ait fait naître, lui qui depuis son retour d'Italie à Paris jusqu'à son départ pour la Suisse, n'avoit fait qu'un voyage en dix-huit ans.

Mais chaque siecle a eu son genre de persécution, & tel qui s'est livre à ridiculiser Rousseau, n'auroit peut-être pas été des derniers à accuser Socrate.»]

[619] Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïque & très-belles, quoiqu'un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, & généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, & sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, & je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout, & rende seule heureux les infortunés; voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature patissante & le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, & sur-tout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, & d'y faire la réponse que fit l'architecte Athénien à la harangue de l'autre. *Ce qu'il a dit, je le serai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jetté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal; & qui, tant [620] qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi, & j'espere ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes, à quoi je n'aye appris à m'attendre, & à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon coeur.

[0 2 - 1 2 - 1 7 6 8] L E T T R E *

[*M. de la Marquise de Russieux, fille de Mde. la Présidente de Verna, possède l'original de cette lettre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une copie qui a été imprimée pour la première fois dans le *Journal de Paris* du 14 Juillet dernier.]

Écrite de Bourgoin le 2 Décembre 1768, par J. J. Rousseau à Madame la présidente de Verna de Grenoble, laquelle informée qu'il étoit venu herboriser en Dauphiné, lui avoit offert un logement dans son château.

Laissons à part, Madame, je vous supplie, les livres & leurs auteurs. Je suis si sensible à

vosre obligeante invitation, que si ma santé me permettoit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en serois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs & des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empressement, mais n'en seroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade & même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes & les chauves-souris [621] n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, Madame, que je la fasse en naturaliste & non pas en apothicaire. Car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature qui ne ment point, & je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres, que des herbes pour des lavemens. Puissai-je, Madame, aussi-tôt que le printemps ramenera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, Madame, & faites agréer à M. le Président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Signé RENOU.*

[*C'est le nom que prit le Citoyen de Geneve dans sa retraite en Dauphiné]

[622]

[10 - 10 - 1769] LETTRE A M. L. C. D. L

Monquin le 10 Octobre 1769.

Me voici, Monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi: non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre; & après avoir vingt fois renversé ma chambre & tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre; toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas si vous voulez une réponse, ce sera un bavardage de recontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, Monsieur, du nouveau né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, & bien du fond de mon coeur; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers, trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du

monde, & les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune: car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès & lui.

[623] Vous, me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, Monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin; & pourquoi y renoncer? Qu'est-ce qui empêcheroit que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, & voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, & pourvu que je trouvasse à-peu-près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature, & précisément cet article le plus plein de choses & le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, & que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité. Je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique & d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, & qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur; & je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, & quelquefois [624] la méchanceté prêtent aux plantes, & qui bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois Messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce & aimable étude. Tout en marchant, M. le Médecin M^{***}. m'appella pour me montrer, disoit-il, une très-belle Ancolie. Comment, Monsieur, une Ancolie! lui dis-je en voyant sa plante: c'est le Napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le Napel, & j'avoue qu'en avançant & nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de Napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimere, & ris avec ces Messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment & vainement cherché à Pila une fontaine glaçante qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mere, & ne voyant par-tout que les périls & la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du Napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche dont nous bûmes tous avec grand plaisir & qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous [625] très-gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville; pour mettre en train ces Messieurs, je

leur dis des canons; je voulus leur en apprendre; je m'imaginois que nous allions chanter, crier, folâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gaîté, ni de familiarité; voulant être badin tout seul, je ne me trouvai que grossier; toujours le grand cérémonial, & toujours Monsieur dom Japhet: à la fin je me le tins pour dit; & m'amusant avec mes plantes, je laissai ces Messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent. Je sais seulement que si je les prolongeais encore, elles vous ennuyeroient certainement à la fin. Voilà, Monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, & qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon cœur.

[626]

[19 - 02 - 1770] LETTRE A M. DU BELLOY

A Monquin par Bourgoïn, le 19 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes,
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

J'honorois vos talens, Monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, & j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires: vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie & à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne & à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvois vous en croire. Etes-vous seul en terre étrangere, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon [627] Edouard digne de lui servir de modele en quelque chose, & vous me faisiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir & parler pour ne pas leur

ressembler vous-même. A ma seconde lecture, je suis tombé sur un vers qui m'avoit échappé dans la première, & qui par réflexion m'a déchiré.* [*Il est probable que ces deux vers étoient ceux-ci.

Que de vertu brilloit dans son faux repentir!

Peut-on si bien la peindre, & ne par la sentir?]

J'y ai reconnu, non, graces au Ciel, le coeur de J. J., mais les gens à qui j'ai à faire, & que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins vous avoir suggéré ce vers-là. Misere humaine, me suis-je dit! Que les méchans diffament les bons, ils sont leur oeuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? Leurs ames n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai reçu votre lettre & votre Gabriel, que j'ai lue & relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette piece m'inspire pour son Auteur, est un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon coeur n'a jamais résisté. Ceci me mené à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne résiste pas mieux. C'est de faire de mon Héloïse le criterium sur lequel [628] je juge du rapport des autres coeurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, & trouver ce roman détestable; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer; quiconque n'est pas l'ami de St. Preux ne sauroit être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers, à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pigmalion, j'ai cru sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avoit faits amis; & revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur du Belloy, je ne pense pas de l'honneur comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, & d'en parler toujours d'un ton qui touche & remue ceux qui en ont, sans l'aimer, & sans en avoir soi-même: ainsi, sans vous connoître autrement que par vos pieces, je vous crois dans le coeur l'honneur d'un ancien Chevalier, & je vous demande de vouloir me dire, sans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application. Dites-moi simplement oui ou non, & je vous crois.

[629] Quant au projet de réchauffer les coeurs de vos compatriotes, par l'image des antiques vertus de leurs peres, il est beau, mais il est vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire: voilà encore des François dont je vous parle: leur race pas éteinte; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scene des gens d'un autre siecle, mais d'un autre monde; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre

nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire, & de la diffamer dans les autres. Oh s'il étoit encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation!.... Croyez-moi, du Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, Monsieur, si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste. Je vous salue de tout mon coeur.

[630]

[1 2 - 0 3 - 1 7 7 0] LETTRE AU MÊME

Monquin le 12 Mars 1770.

*Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.*

Il faut, Monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, & que j'aime votre colere! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une ame fiere, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort; c'est une indulgence dont je sens le prix, & que je n'aurois peut-être pas eue à votre place; il ne m'en reste que le desir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce tems jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Si-tôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, & qui m'en ont si terriblement corrigé, qu'ils m'ont jette dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'entourent, & je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions; sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, [631] je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable, que presque toujours fondée, (& je n'ajoute presque qu'à cause de vous) elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà Monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute que d'autres circonstances ont amenée & même aggravée, & qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait ses entrées dans vus à mon

égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous, & je répondis avec tant d'imprudence, que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractere bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, & que j'ai tout le tems de pleurer dans la suite, sur-tout quand elle est injuste comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plutôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier, & à tâcher d'en obtenir le pardon que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, & du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie qui n'excitent gueres d'attention, [632] sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années dans un profond silence, & dont les développemens successifs se sont lentement, sourdement & avec méthode. Vous parlez d'évidence; quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zele. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit ou on les suit, mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les sont aux autres. Dites donc ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers sur-tout d'être des traîtres, & qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer: «Messieurs, j'admire votre zele, & vos preuves me paroissent sans réplique; mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache & n'y réponde? Permettez que je l'en instruisse & que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est pas même juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre; mais il seroit moins cruel, ce me semble, de le confondre que de le diffamer, & de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu; c'est là son vrai châtiment, & l'évidence elle-même est suspecte, quand elle élude la conviction de l'accusé.» En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance, pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouvemens [633] de votre coeur, & les lumieres de votre raison; voilà, Monsieur, tout ce que je vous demande, & je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raison sur la maniere dont je vous parois juger votre nation; ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid, & je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit & de colere qui même ne se rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustroit déjà dans son berceau, & dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice & d'injustice. S'il restoit, me disois-je, de ces François célébrés par du Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il diroit ou seroit, s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentoie pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des Bayards, qu'on peut être timide sans cesser d'être juste, & qu'en pensant à ceux qui machinent & crient, j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent & se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus, non que j'y croye appercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, & que vous réveillez, quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est jure & honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïque [634] que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent, mais ils s'en transporteront dans vos pieces, & les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes, précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, Monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages & persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, & tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime, & ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon coeur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin, qu'à celles dont je suis la victime; il lui manque pour ces dernières, l'énergie & la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme & d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute & me diffame, comme je verrois un rocher se détacher d'une montagne & venir m'écraser. Je le repousserois si j'en avois la force, mais sans colere, & puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé; j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; & maintenant que me voilà prêt, j'espere me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir, de ceux qui m'attendent. A mon âge & dans mon état, ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, & j'en vois le terme de trop [635] près, pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essayés: assurément je suis fait pour les plaindre; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, & je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, & j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, Monsieur, vivez heureux; jouissez en paix de votre gloire, souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorer toujours.

[09 - 02 - 1770] LETTRE A M. L' A. M

A Monquin par Bourgoïn, le 9 Février 1770.

*Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.*

En vérité, Monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil; elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à desirer pour le bien de votre Eleve, que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, & depuis si long-tems, si loin des idées sur les quelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument [636] étrangères. Toutefois je remplirai selon ma portée, le devoir que vous m'imposez, mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi, sur la meilleure maniere de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Si-tôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature; rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne, doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, & c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord, à la chaleur de votre zele; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à-ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau, qu'un courant très-rapide entraîne en arriere, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise & que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute. Mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines; la raison, le sentiment, & la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet; reste le troisieme, & mon avis est que pour quelque tems, vous devez vous y tenir; d'autant plus que la premiere & la plus [637] importante philosophie de l'homme de tout état & de tout âge, est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité. *Clavos trabales & oeneos manû gestans ahoenâ.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre-humain, a déjà farci de ses

préjugés la tête du petit bonhomme. Il vous regarde comme un homme à ses gages, une espece de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices; & dans son petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez. Toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paye de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison; c'est lui qui paye.

Essayez chemin faisant, d'effacer cette opinion par de opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés. Tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance & que les richesses, & pour le lui faire comprendre, il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice & le courage, à se mettre à genoux devant la vertu; & n'allez pas pour cela lui chercher des livres. Les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde; je ne sache qu'un seul modele qui puisse avoir à ses yeux de la réalité, & ce modèle c'est vous, Monsieur; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble & le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous [638] faites un homme. Si vous vous voyez du même oeil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même! qu'elle peut vous rendre grand en effet! & c'est ce qu'il faut, car si vous ne l'étiez qu'en apparence & que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bon-homme vous pénétrerait infailliblement, & tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand & du beau le frappe une fois en vous, si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, & je vous répons que quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non; sur-tout si en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit coeur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, & ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave & soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour, *qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non?* Et qu'il trouvera lui que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid, la dureté qui vous rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence: «j'aurois fait mes délices de rendre son enfance heureuse, mais il ne l'a pas voulu, & j'aime encore mieux qu'il soit malheureux étant enfant que méprisable étant homme.» A l'égard des punitions, je pense comme vous, qu'il n'en faut jamais venir aux coups, que dans [639] le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, & tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit. Je voudrois même vous vous y soumettiez toujours avec lui quand cela seroit possible, & cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter & de façon qu'il pût en quelque sorte, lire dans votre coeur sans que vous le lui disiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot pour réussir, il faudroit vous rendre presque impassible; & ne sentir que par votre Eleve ou pour lui. Voilà, je l'avoue une terrible tâche, mais je ne vois nul autre moyen de succès. Et ce succès me paroît assuré de part ou d'autre, car quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'Enfant, n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses Bonnes auront boursoufflé sa petite ame; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractere indomptable & fier, qui ne veut céder qu'à lui-même; cette dureté propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, & qui ne se trouve gueres au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre Eleve; si cependant cela se trouvoit (& c'est un discernement facile à faire) alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, & de heurter la rudesse avec la rudesse; les ouvriers en bois

n'emploient jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable & [640] sure, c'est l'attachement & la bienveillance; il faut les apprivoiser comme les lions, par les caresses: on risque peu de gêner de pareils enfans; tout consiste à s'en faire aimer une sois; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, Monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, & se perd à la suite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai desir que j'aurois de vous complaire, & d'applaudir à vos respectables soins; mais je suis très-persuadé, qu'avec les talens que vous me paraissez avoir, & le zele qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, Monsieur, & vous salue de tout moi, coeur.

[641]

[2 8 - 0 2 - 1 7 7 0] LETTRE AU MÊME

Monquin le 28 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes!

Ciel! démasque les imposteurs.

Et force leurs barbares coeurs

A s'ouvrir aux regards des hommes.

Votre précédente lettre, Monsieur, m'en promettoit si bien une seconde, & j'étois si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir, que vous ôter ce plaisir si doux aux coeurs honnêtes, de réparer leurs torts de leur propre mouvement.* [*Pour l'intelligence de cette phrase, & de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée, avoit mis en tête de sa réponse à la première, un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau; ce qui cependant n'étoit pas.]

La bizarre maniere de dater qui vous a scandalisé, est une formule générale dont depuis quelque tems j'use indifféremment avec tout le monde; qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, & ne le seront surement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce pour vouloir insulter ainsi de gaîté de coeur, quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, & si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus [642] tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devoit être très-légitime, & votre quatrain très-mérité. Si même j'avois quelque

autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre, qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion, je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter Ne deviez-vous pas au contraire être encore plus indigné de l'ironie & de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre, & la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue franchement, que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain, que le corps de la lettre. Je passe les injures dans la colere, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, Monsieur, à mon tour J'use peut-être un peu durement des droits de mon âge. Mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime. C'est un bien dont je fais trop de cas, pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, & ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre, par la maniere dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'Emile, j'admire votre courage; car vous avez trop de lumieres pour ne pas voir, que dans un pareil systême, il faut tout ou rien, & qu'il vaudroit cent fois mieux, reprendre le train des éducations ordinaires, & faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle [643] tout, n'est pas de suivre servilement mes idées, au contraire c'est souvent de les corriger; mais de s'attacher aux principes, & d'en suivre exactement les conséquences avec les modification qu'exige nécessairement toute application particuliere. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins, nul pour vous-même, & livré tout entier avec toutes vos facultés à votre Eleve. Vigilance, patience, fermeté, voilà sur-tout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant, sans risquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entièrement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvre par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque & de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens & de vertus dont on l'a acheté. Mais aussi, quel don vous aurez fait à vos semblables, & quel prix pour vous même de vos grands & pénibles travaux. Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime, & de la reconnoissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, Monsieur.... dix ans de travaux immenses, & toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours & au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, & voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise vous me trouverez toujours prêt. Si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je [644] ne puis vous promettre que de la bonne volonté. Mais vous la trouverez toujours pleine & sincere. Soit dit une fois pour toutes, & lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

[14 - 03 - 1770] LETTRE AU MÊME

Monquin le 14 Mars 1770.

*Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.*

Je voudrais, Monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de

votre quatrain, fût assez naturelle pour être croyable: mais puisque vous aimez mieux vous excuser, que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place, soit; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'Emile, je ne l'ai relu qu'une fois, a il y a six ans, pour corriger un exemplaire, & le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre, a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit, & que je garde à peine une idée générale du contenu de mes Ecrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'Emile, un passage relatif à celui que vous me citez; mais je suis parfaitement sur qu'il n'est pas le même, parce qu'il [645] présente, ainsi défigurée, un sens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage, le sens qu'on eût pu lui donner, s'il eût écrit par Cartouche ou par Raffiat, mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu Roi de Prusse déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV. en colere avoit fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le Major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du Roi, & de l'autre se casse la tête. Ce trait auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'Emile, & j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, Monsieur, qu'autant le Major bâtonné est grand & sublime, quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, & le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'éleve par là même au-dessus de son Souverain, & meurt en lui faisant grace; autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur seroit inepte. Le Major employant son premier coup de pistolet n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le sien, ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule [646] de disposer de sa propre vie, sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur, l'insuffisance des loix nous laisse toujours dans l'état de nature; je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur, ni de vrai vengeur que lui-même; loin qu'ici la clémence qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue, & laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir; on lui doit sa vengeance; on se la doit à soi-même; on la doit même à la société, & aux autres gens d'honneur qui la composent; & c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance & à laisser le coupable triomphant; & vous remarquerez que ce qui rend le trait du Major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne, que la fiere & noble vengeance qu'il fait tirer de son Roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second: quel sujet il lui ôte, & quels remords il lui laisse! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse; celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie y met le comble; mais celui qui se venge & meurt, est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la

main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde, & puis se laissant tranquillement mener devant les Juges, leur dit: *Je [647] viens de faire un acte de justice, que je me devois & qui n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre si vous l'osez*; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet; parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, & qu'il a dû compter; mais je répons qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable & sensé, comme avec la mienne; & si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, & fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail, que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, & que je répétais souvent quand ce livre parut, à *ceux qui me parlerent de cet article, est qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir*. Je ne dirai pas ici si j'ai tort; cela pourra se discuter à loisir dans la suite: mais tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas déshonoré.

Je viens, Monsieur, à la question que vous me proposez sur votre Eleve. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, & celles-là sont invincibles; les autres qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allégué, si (chose presque inouïe) il s'agissoit d'alimens de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher [648] de vaincre cette répugnance, sans que l'enfant s'en aperçût, & sans le contrarier; ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand'faim, & à ne trouver, comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des Grands, la précaution paroît d'abord assez superflue; car il est peu apparent que le petit bon-homme se trouve un jour réduit dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles, au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, & qui n'est pas sans fondement. Votre Eleve est fait pour avoir un jour place aux petits soupés des Rois & des Princes: il doit aimer tout ce qu'ils aimeront; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront; & il n'es pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par-là & par beaucoup d'autres choses, que ce n'est pas un Emile que vous avez à élever. Ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jaques; car comme vous voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres, Adieu, Monsieur.

[28 - 10 - 1769] LETTRE A MADAME B

Monquin le 28 Octobre 1769.

Si je n'avois été garde-malade, Madame, & si je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent, & je serois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, & du de sir que j'ai de mériter & cultiver la correspondance que vous d m'offrir. Votre caractere aimable & vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne, lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, Madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche, suppléer au charme de voir animer vos yeux & vos traits par ces sentimens vivifiants & honnêtes dont votre coeur me paroît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont voulez bien m'honorer & dont je ne suis pas indigne.

Adieu, Madame, soyez sure, je vous supplie, que mon coeur répond très-bien au vôtre, & que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

[650]

[07 - 12 - 1769] LETTRE A LA MÊME

Monquin le 7 Décembre 1769.

Je présume, Madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, & peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez à l'épreuve, plus substantiels pour un coeur tel que le vôtre me paroît être, que vous ne les avez estimés; mais il pourroit résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des alimens; & vous voyez dans quel état cruel cela jette, quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil

malheur quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois gueres qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, & de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguier. Le mal est que dans ce cas, comme dans un autre plus grave, on ne commence gueres à craindre le joug que quand on le porte, & qu'il n'est plus tems de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austere que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la [651] modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez. Votre âge, Madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; & tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres, l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, Madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vis que vous m'inspirez, ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengea de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermoneur, pour éviter tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là; l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, & le vide du coeur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, Madame, un vis desir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remede à l'autre; mais cela me meneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, & que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matiere dans un moment aussi désavantageux; si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi de grace si je dois parler ou me taire, & soyez sure, Madame, que dans [652] l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

[17 - 01 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Monquin le 17 Janvier 1770.

Votre lettre, Madame, exigeroit une longue réponse, mais je crains que le trouble passager où je suis, ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages & à l'imposture même la plus comique, pour ne pas sentir à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne, précéder le ris moqueur

qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup; j'espère gagner davantage; & je crois voir le moment assez proche où je me serai un amusement de suivre, dans leurs manœuvres souterraines, ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue; mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque, & j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant; excusez donc, Madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées; & s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme & avec quelque cortège qu'elle se présente. Notre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais [653] intéressante. Un acte de vertu dont je connois bien tout le prix; un besoin de nourriture à votre âme qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, & la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez, ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être remplis. Les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien: il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare & funeste présent d'un cœur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire: ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger, est un bonheur faux. Les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre, sont bien de s'en contenter; mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'âme de quiconque en est doué dans un ravissement continu qui est la plus délicieuse des jouissances. La rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais l'éteindre; & presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là; & moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, & que le cœur s'y peut ouvrir; [654] plutôt il ne sauroit les entendre, plus tard ton habitude est déjà prise, il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre me direz-vous? Que faire pour cultiver & développer ce sens moral? Voilà, Madame, à quoi j'en voulois venir; le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple & saine; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif. Je vous en offre un que votre état me suggère: nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune.... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.....Des plaisirs? Je vous en promets & qui rempliront vraiment votre âme. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts. Si le bonheur n'entre pour ainsi dire en dissolution dans notre âme, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister, est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre; rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec

nous notre famille & nos enfans. Les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime, sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre, au lieu que l'amour & l'amitié vivent rarement [655] autant que nous: ils sont aussi les plus purs puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, & par leur seule force nous éloignent du vice, & des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur; s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là.... Les Comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais; elles ne se sont pas nourrices & gouvernantes; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses: il faut que substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat, pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussi-tôt qu'elles respirent, & il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, & qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir & soupirer leur coeur, tandis que leurs sens s'amusement.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans.... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur. Plaignez-les s'ils ne sont que malheureux, plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens, mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra falsifier les saintes loix de la nature & du devoir, pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser; quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon coeur qui gémit, & qui la dément. Condamnez-moi donc, Madame, mais écoutez-moi. Vous trouverez un homme ami de la vérité jusques dans ses fautes, & qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir, lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au Ciel, [656] de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie; & d'en avoir garanti mes enfans. J'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connoître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traitresse générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, & peut-être à trahir leur pere; & j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné, qui négligea son devoir par foiblesse, & qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, & divulgue pour le diffamer le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme voulez-vous travailler à vous rendre heureuse, commencez d'abord par nourrir votre enfant. Ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous-même; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel, voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous; n'importe, fût-il livré à tous les goûts de son âge & de son tems, vous l'en arracherez par les vôtres, sans lui rien dire. Vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts & plus constans que ceux de l'amour. Vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce & la plus heureuse dont j'aye idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte; & si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'éteignez jamais.

Voilà mes idées; si elles sont fausses ou ridicules pardonnez l'erreur à l'intention. Je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, Madame, l'intérêt que vous prenez à moi me touche, & je vous jure que je vous le rends bien.

[657] Toutes vos lettres sont ouvertes; la dernière l'a été; celle-ci le sera; rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas. Comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, & que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire, fût exposé à beaucoup d'indiscrétion; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

[O 2 - O 2 - 1 7 7 0] LETTRE A LA MÊME

Monquin, le 2 Février 1770.

Si votre dessein, Madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir & de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtois à votre âme la candeur de votre âge; dans l'attendrissement de mon coeur, je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs & de ma vieillesse; & l'idée charmante que je me faisois de vous, effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre. Son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert & franc de la droiture. Pour moi ce langage ne cessera jamais d'être le mien; je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh! mon Dieu, Madame, vous voilà bien jeune initiée à des mystères bien [658] noirs. J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous..... à vingt-deux ans!.... Adieu, Madame.

ROUSSEAU.

En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure & même injuste; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées, est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher. Non, Madame, vous ne voulez pas me tromper je le sens; c'est vous qu'on trompe, & bien cruellement. Mais cela posé, il me reste une question à vous faire; dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire? Pourquoi me rechercher? Que me voulez-vous? Recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas? Eh! je fuirais jusqu'au bout du monde, un homme que je verrois comme vous paroissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés & d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres; ils sont leur métier. Mais vous, Madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grave, que me voulez-vous? Je vous demande sur ce point une réponse précise, & pour Dieu suivez en la faisant, le mouvement de votre coeur & non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, & j'espère avoir long-tems la douceur de vous parler de vous; mais pour ce moment commençons par moi; commençons par

nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, Madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe; & que je n'aurois jamais dû quitter.

[659]

[1 6 - 0 3 - 1 7 7 0] L E T T R E A L A M Ê M E

Monquin le 16 Mars 1770.

Rose je vous crois, & je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout ton éclat. Je vais quitter cette habitation; je sais ce que je veux & dois faire; j'ignore encore ce que je ferai: je suis entre les mains des hommes; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, & ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul & à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses, & de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant, cesse de renfermer le coeur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée: mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie, si elle vous étoit connue; & davantage encore sur mon coeur, s'il étoit ouvert à vos yeux: il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices, sans doute, [660] mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; & tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie & l'imposture ne sauroient convenir à celle-là; & les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années, dans un profond silence, & dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se sont lentement, sourdement & avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber; & toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme écoutez-moi, quoi qu'il arrive, & quelque sort qu'on me

prépare: quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes; quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence; souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux.

JE SUIS INNOCENT.

ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon coeur; je desire d'en savoir l'heureux événement aussi-tôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce tems-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet que vous serez [661] mettre à la poste aussi-tôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante:

A Mde. Bois de la Tour née Roguin, à Lyon.

[07 - 07 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Paris le 7 Juillet 1770.

Deux raisons, Madame, outre le tracas d'un débarquement m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée. La première que vous m'avez écrit vous-même, que quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune, relation avec quiconque en a avec Madame de^{***}. C'est à vous, Madame, à m'instruire si ces deux, obstacles existent ou non; s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vis empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, & qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne sauroit me convenu, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le hasard nous y conduisît en même jour, & que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, & même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon [662] regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois? Bonjour, Madame, donnez-moi de vos nouvelles & vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, & souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J.

Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.

[13 - 07 - 1770] LETTRE A LA MÊME

Paris le 13 Juillet 1770.

Je ne puis, Madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci; je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu. Car tous les engagements pris d'avance, m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du casé ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; & si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche & embarrassé; [663] mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, sur-tout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade, que je voudrois me rendre plus agréable. De plus, je n'ai jamais parler, sur-tout quand j'aurois voulu bien dire; & si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, Madame, voilà votre laquais; à mardi s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

[24 - 11 - 1770] LETTRE A M.....

Paris le 24 Novembre 1770.

Soyez content, Monsieur, vous & ceux qui vous dirigent. Il vous falloir absolument une lettre de moi: vous m'avez voulu forcer à l'écrire, & vous avez réussi: car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé en conscience à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, Monsieur, & n'ai nul desir vous connoître; mais je vous trouve très à plaindre & bien plus encore que vous ne pensez: néanmoins dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connois l'indigence & son poids aussi bien que vous tout au moins; mais [664] jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il en puisse arriver, est de mourir de faim, & l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misere est terrible, insupportable, mais il en est où elle est moins dure à souffrir; c'est le vôtre. Comment, Monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras, & un bon ami, vous ne voyez d'autre asyle contre la misere que le tombeau? surement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre.....La mort est à préférer, j'en conviens mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste & dur vous persécute, il menace d'attenter à votre liberté. Eh bien, Monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des sers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, Monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres, & comment avec des maximes si sublimes se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout; on diroit à vous entendre que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout; vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris; cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colere & d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, & vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les [665] réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre St. Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, Monsieur, que votre lettre est très-bien faite, & je vous trouve sort disert pour un désespéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter sur votre bonne-foi comme sur votre éloquence, mais la maniere dont vous narrez notre entrevue, ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serois, il y a dix ans, jetté à votre tête, que j'aurois pris votre affaire avec chaleur; & il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler la pétulance de mon zele m'eût plus nui qu'elle ne vous auroit servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réserve; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, & dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connois. Je ne vous ai pourtant point refuse le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M., je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre; & la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disois, est que vous y répondîtes plusieurs sois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai, ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, & vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous sembla d'appercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine: mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres

délibérations pour appercevoir cela, car je [666] vous l'avois bien articulé, & je m'étois assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé. J'ai fait plus; je vous ai offert, je vous offre encore, d'alléger en ce qui dépend de moi la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil, & si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, Monsieur, faire part de l'état de votre ame & de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonneroit jamais; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit & des moyens que j'ai de vous servir, & qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence; j'en userois si j'étois sûr de pouvoir vous servir; mais certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à vous, ne feroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que c'étoit là le but, la fin, l'objet moral de la vie, mais au contraire que c'étoit le comble de l'égarement, du délire, & de la fureur. S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce seroit pour des maux intolérables & sans remède, [667] mais non pas pour une situation dure mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources sur-tout à votre âge, elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, & qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, & que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage & quittez Paris, qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, & qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même, je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruse & la puissance; mais j'ai fait en forte qu'ils ne pussent jamais me faire de mal jugement? Monsieur, celui qui se parle ainsi, peut vivre tranquille au milieu d'eux, & n'est point tenté de se tuer.

[06 - 04 - 1771] LETTRE A MADAME DE T * * * * *

Le 6 Avril 1771.

Un violent rhume, Madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser

plus long-tems dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point selon moi [668] d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractere qu'il manifeste dans un âge si tendre, soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou si vous voulez, Madame, cette fermeté n'est pas si rare que vous croyez, parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence, & j'en sais dans ce moment même à Paris, un autre exemple tout semblable, dont la conformité m'a beaucoup frappé: tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins, de sollicitude apparente, & à qui l'on a moins fait sentir par-là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons quant à présent cette observation qui nous meneroit trop loin, & quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remede.

Vous voilà, Madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti. L'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il desire ardemment de revenir, mais sa fierté qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son desir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses alarmes, voudrois qu'on commençât par lui faire la peur toute entiere, & que sans que personne lui dît précisément qu'il, restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espece de préparatifs comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, & qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment [669] pour lui parler, & cela d'un air si sérieux & si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi que, si je n'écoutois que mon penchant, je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer. Tandis que vous avez été ici, j'ai vu avec la plus vive douleur, qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mere & de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions qui la déchirent trop de votre part, pour qu'elle les puisse endurer davantage, &c.

J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet & le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mere; & d'ailleurs je ne désespere pas que des gens fermes & sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mere n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, &c.

Voilà, mon fils, les rairons du parti que j'ai pris à votre égard, & le seul que vous me laissiez à prendre, pour ne pas vous livrer à tous vos défauts & me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le desir [670] de vous rapprocher de moi. Mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné, que si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, &c.

Je suis fort trompé, Madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, &

qui dans ce moment fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris auxquels vous ne serez, ni ne paroîtrez insensible; mais lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà selon moi la route par laquelle vous l'amènerez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, & dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun; encore avec tout cela, ne paroîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai; que par une réunion constante; & son voyage paroîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que s'il tient réellement ses engagements, il sera le bonheur de votre vie, en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant, & il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes & tellement à sa portée, que selon toute apparence, il reviendra souple & docile pour long-tems.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance; il y a une continuité de régime à observer qu'on [671] ne peut détailler dans une lettre, & qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet; & d'ailleurs ce n'est pas une mere aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, Madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande & respectable tâche dont vous êtes chargée que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter celle que votre modestie m'a imposée; je l'ai fait par obéissance & par devoir, mais bien persuadé que pour savoir qu'il y a de mieux à faire, il suffisoit d'observer ce que vous ferez.

[14 - 08 - 1772] LETTRE A MADAME.....

Paris le 14 Août 1772.

Il est, Madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé; & celle où je me trouve depuis dix ans, est la plus inconcevable & la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs & les traîtres par tous les moyens permis & justes qui pouvoient avoir prise sur des cœurs humains. Tout a été inutile. Ils ont fait le plongeon, & continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit naturel, & j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins, [672] est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames & de leur fausseté; qu'avec un succès qui tient du prodige, on m'a ôté toute connoissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, & que tous

ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, & à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère & l'indignation m'ont jetté l'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon siècle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture & de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes. J'ai porté par-tout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la grossiere fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des caresses si mal-adroites & si peu dictes par la bienveillance & l'estime, qu'elles cachotent même & assez mal une secrete animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant & me plaignant, du moins les estimer encore. Ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant, il est parmi eux des personnes, d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paroît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour [673] y parvenir; j'ai fait toutes les suppositions possibles; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence. Je me suis dit, ils sont trompés; leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non-seulement ils sont trompés, mais loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil hypocrite & coupable. Ils craindroient comme un malheur affreux de me retrouver innocent & digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la fense de soi-même. Hélas! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur desir est de l'aggraver. Ils sont trompés? Hé bien supposons. Mais, trompés doivent-ils se conduire comme ils sont? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi? me conduirois-je ainsi moi-même à leur place? Jamais, jamais. Je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite. Mais le flatter pour le circonvenir, seroit me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordois jamais un coquin que je croirois tel, ce ne seroit que pour le confondre & lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, & je me suis dit: je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon coeur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise. Ils sont nuls à mes yeux, ce sont pour moi des [674] habitans de la lune. Je n'ai pas la moindre idée de leur être moral. La seule chose que je sais, est qu'il n'a point de rapport au mien & que nous ne sommes pas de la même espece. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvoit m'être douce & que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des coeurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires je n'irai plus chez personne. Mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais, un pareil témoignage d'estime seroit trompeur de ma part, & je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams & aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, & qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au

milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles & avec elles autant que cela leur convient & à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; & à moins que je ne retrouve enfin contre toute attente ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, Madame, à ne pouvoir faire exception pour vous; car vous m'avez paru bien aimable. Mais cela n'empêche pas vous ne soyez de votre siècle, & qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion. Je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le [675] croire, vous recherchez dans la société, des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières & l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, Madame, & en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

FIN.